# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE · Nº 13143 — 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · — SAMEDI 2 MAI 1987


## M. Chirac ira à Moscou

La commission de la défense de l'Assemblée nationale a eu mercredi soir 29 avril la primeur de l'information, que l'hôtel Matignon a confirmée jeudi : M. Chirac se rendra bien, comme il était prévu, en voyage officiel en Union soviétique du 14 au 17 mai. Ainsi s'achève un suspense qui durait depuis plusieurs semaines déjà.

La préparation de la venue du premier ministre français au Kremlin aura été en effet inhabituellement laborieuse. Et il aura fallu attendre le retour à Paris d'une mission préparatoire conduite par le directeur d'Europe au Quai d'Orsay, M. Jacques Blot — mission qui était manifestement celle de la dernière chance, — pour que soient « confirmées » des dates de voyage qui, au fur et à mesure que se rapprochait la période initialement retenue, semblaient au contraire de plus en plus incertaines. M. Chirac lui-même n'avait-il pas, devant le peu d'empressement mis par ses hôtes potentiels à attester qu'il était bien attendu aux dates prévues, laissé entendre qu'il pourrait différer sa visite ?

Il est vrai que le premier ministre a joué de malchance. Les Soviétiques semblaient déjà assez enclins à se faire prier (peut-être du fait d'une certaine perplexité, dont ils n'ont d'ailleurs pas le monopole à l'étranger, quant à la répartition du pouvoir diplomatique entre M. Mitterrand et M. Chirac) lorsque a éclaté l'affaire Ariane. Celle-ci devait conduire à l'expulsion de six agents de l'ambassade d'URSS à Paris et, en représailles, à celle de six Français, diplomates ou non, travaillant à Moscou. Certaines voix soviétiques autorisées ont eu beau indiquer que cet incident de parcours dans les rapports bilatéraux — incident dramatisé par le Kremlin, contrairement aux précédents — ne remettait pas en cause l'invitation lancée à M. Chirac, une telle « bavure » ne devait évidemment pas accélérer la mise au point du voyage.

Les derniers développements des relations Est-Ouest ont achevé de compliquer les choses en donnant une raison supplémentaire à Moscou de marquer sa mauvaise humeur à la France. Parmi des Européens de l'Ouest inégalement séduits par l'option zéro désormais proposée par les Soviétiques — démantèlement des euromissiles de part et d'autre du rideau de fer mais aussi des forces nucléaires intermédiaires à courte portée (SRINF), — c'est en effet à Paris que le Kremlin attribue sans conteste la palme du plus mauvais coucheur. Et, sous ce rapport, plutôt au gouvernement et à son chef qu'au président de la République...

Durant le bref séjour à Moscou de la mission chargée de préparer la venue de M. Chirac, ce dernier, ainsi que son ministre de la défense, M. Giraud, ont été accusés par l'agence Tass d'avoir pris « la tête de l'offensive contre le désarmement en Europe ». Et mercredi soir l'hebdomadaire « Temps nouveaux » revenait à la charge en accusant la France d'avoir « une attitude négative » à l'égard de « l'idée même d'un désarmement nucléaire en Europe ».

On ne saurait donc dire que cette visite s'engage sous les meilleurs auspices. L'acharnement dont a fait preuve le premier ministre en la circonstance s'explique notamment par le fait qu'il tenait, par un voyage de cette importance politique, à affirmer son rôle diplomatique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Hexagone, par rapport à l'Elysée. Il n'est cependant pas sûr que l'effet produit corresponde au résultat escompté. Ni, par voie de conséquence, que M. Chirac tire de son déplacement en Union soviétique le même succès médiatique que Mme Thatcher six semaines plus tôt.

Inquiétudes des partenaires de Washington

## Protectionnisme : surenchère du Congrès face à M. Reagan

*En dépit des avertissements du président Reagan, la Chambre des représentants a adopté, le mercredi 29 avril, un amendement protectionniste à l'encontre des pays, y compris européens, qui ne réduiraient pas leurs excédents commerciaux avec les Etats-Unis. Ce nouveau revers pour la Maison Blanche augure mal de la rencontre entre le chef de l'exécutif américain et le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, jeudi, à Washington.*

« Déception » à la Maison Blanche, sourde inquiétude chez les partenaires commerciaux des Etats-Unis, l'adoption d'un amendement ouvertement protectionniste par la Chambre des représentants constitue un sérieux revers pour les tenants du libre-échange. Du nom de l'un des candidats à l'investiture démocrate pour les présidentielles de l'automne 1988, M. Richard Gephardt, cet amendement prévoit l'application de sanctions pour réduire de 10 % par an les excédents jugés excessifs du Japon bien sûr, mais également de Taiwan, de la Corée du Sud, du Brésil, de la RFA et de l'Italie.

A Washington, comme au Japon et en Europe, on souligne qu'il ne s'agit là que d'une étape dans un long et menaçant processus. Le Sénat sera à son tour amené à prendre rapidement position. Mais après les vigoureuses prises de position de M. Reagan lui-même et de son conseiller pour le commerce, M. Clayton Yeutter, qui n'ont pas hésité à parler de la portée « tragique » ou du « désastre » d'une législation protectionniste, la victoire, même courte (4 voix de majorité) de M. Gephardt, est considérée comme un coup de semonce.

F. Cr.

(Lire la suite page 32.)

Un sondage «le Monde»-IPSOS

## Procès Barbie : la justice doit l'emporter sur l'oubli

*Le procès Barbie doit s'ouvrir le 11 mai devant les assises du Rhône. A cette occasion « le Monde » a demandé à IPSOS un sondage sur l'attitude des Français. 72 % des personnes interrogées estiment que la justice doit l'emporter sur l'oubli. L'appartenance politique ne paraît pas avoir une influence déterminante sur les réponses, tandis que les personnes âgées de plus de quarante-cinq ans se déclarent plus intéressées par ce procès que les jeunes.*



Lire page 9 nos informations et le commentaire de JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Une concurrente de Tokyo, bouillonnante de projets

## Osaka, « deuxième œil » du Japon

OSAKA
de notre envoyé spécial

Lorsque, à vingt-deux ans, Keito Ito, une jeune femme très BCBG, fraîchement diplômée d'un collège pour les jeunes filles de la bonne société de Kobe, ouvrit un « *love hôtel* » (hôtel pour couple, sans bagages) dans un quartier animé d'Osaka, elle ne fit pas scandale. Dans le Kansai (région d'Osaka, Kyoto et Kobe), berceau de la civilisation japonaise et surtout creuset d'une culture du négoce sans complexe, les affaires sont un domaine où l'efficacité et la rentabilité ne s'embarrassent pas de respectabilité chichiteuse. Keito Ito a fait preuve d'esprit d'entreprise et elle a réussi : dans cette ville d'Osaka où l'on n'a pas peur de parler d'argent et où une manière familière de se saluer consiste à dire « *ça marche les affaires ?* » (*mokarimakka*), personne n'aurait songé à lui jeter la pierre.

La deuxième ville du Japon est en train de devenir une seconde capitale. En dix ans, la physionomie de cette flaque urbaine autrefois écrasée par le béton et sans grand caractère a profondément changé : le tissu urbain s'aère, les gratte-ciel aux lignes pures surgissent comme des bambous après la pluie et les quartiers se transforment au fil de la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme infiniment mieux maîtrisé qu'à Tokyo. Surtout, dans le domaine économique, Osaka, bouillonnante de projets, rebondit après une période de déclin. Ici on a les dents longues et on ne le cache pas : « *Le Japon a eu jusqu'à présent un développement de Cyclope* », vous dit-on, « *il n'a qu'un œil, Tokyo, centre de la politique, de l'économie et de la diplomatie. Osaka sera le deuxième œil de l'archipel et concentrera l'économie, la science et la culture.* »

Avec sans doute plus de dynamisme et surtout de détermination qu'à Tokyo, les dirigeants d'Osaka préparent leur ville au vingt et unième siècle et veulent en faire un centre de communications internationales, un second cœur financier du Japon et une cité scientifique s'appuyant sur un complexe industriel axé sur les technologies de pointe. A la municipalité ou dans les bureaux des organisations patronales, on semble jongler avec les milliers de milliards de yens que nécessiteront d'ici à la fin du siècle ces grands projets, dont certains sont déjà en œuvre. Partout ailleurs qu'à Osaka on penserait qu'il n'y a là que forfanterie inconséquente.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 32.)



Révision du plus vaste plan de sauvegarde de France

## Fièvre au Marais

**Deux événements, l'un administratif, l'autre culturel, remettent sous les feux de l'actualité le quartier du Marais, à Paris, dont l'apparente vocation de promenade dominicale avait tendance à masquer les problèmes, sans en révéler la richesse pour autant.**

Premier événement, la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais de Paris, plan pourtant récent puisqu'il date de 1980. Deuxième événement, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, l'exposition « Marais, mythe et réalité » (1), présentée à l'hôtel Sully, le siège de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS), qui, elle-même, a fait peau neuve pour l'occasion. Cette exposition, dont le projet remonte à 1982, alors que M. Jean-Pierre Bady, actuel directeur du patrimoine, dirigeait la encore la Caisse, a été élaborée *sous la direction scientifique* de M. Jean-Pierre Babelon, inspecteur général des archives de France. C'est dire que les études conduites pour la modification du plan, et les recherches effectuées pour l'exposition se sont abondamment croisées, sinon superposées.

Le plan adopté par le conseil de Paris le 22 septembre 1980 trouvait lui-même son origine et sa préparation dans la loi Malraux en 1964. Une période pourtant plus faste en démolitions et en projets cataclismiques : ne sommes-nous pas au cœur de la polémique des Halles, le quartier voisin dont les prestigieux pavillons devaient être abattus en 1973, M. Christian de La Malène, alors président de la SEMAH (2) les *ayant jugés irrécupérables*, M. Pierre-Yves Ligen, alors président de l'APUR (3), défendant *leur destruction*, et *les politiques* se rangeant naturellement à ces avis autorisés... (4).

Tout prédisposait le Marais à connaître un sort aussi tragique. Les historiens et défenseurs de l'architecture dite en ce temps « moderne » lorsqu'elle était postérieure au seizième siècle étaient encore peu nombreux et très modérément écoutés. L'urbanisme était en pleine hystérie, et le pauvre Marais avait bien triste mine pour résister au désir d'air pur et de lumière, aux grues et aux bulldozer. Quartier de petites industries logées à la va-comme-je-te-pousse dans les cours ou les salons d'hôtels particuliers, jadis prestigieux, désormais pitoyables, il avait perdu près de la moitié de sa population entre 1860 et 1964, passant de 120 000 habitants, ce qui était beaucoup peut-être pour les 126 hectares des troisième et quatrième arrondissements, à 75 000, chiffre plus raisonnable. Et qui a continué, mais pour de tout autres raisons, on va le voir, à décroître, descendant jusqu'à 40 000 en 1982.

C'est, pour une part, la misère du Marais qui devait contribuer à son premier siècle de dépeuplement. Et c'est encore sa misère, son « *abandon par l'opinion publique* », nous dira M. Babelon, qui en définitive le préserveront, comme cela s'est d'ailleurs vu dans maintes autres villes de France. Durant l'entre-deux-guerres, c'est de la tuberculose qu'il fallait sauvegarder Paris et sa population. C'est alors que furent créés ces « îlots insalubres », zones à rayer de la carte parce que la contagion se révélait particulièrement élevée, mais qui furent aussi, lorsque la maladie fut endiguée, les îlots idylliques de la promotion. Pour l'insalubrité, le Marais comptait l'îlot 1 et l'îlot 16.

FRÉDÉRIC ÉDELMAN.

(Lire la suite page 10.)

(1) « Le Marais, mythe et réalité », hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 30 août.

(2) Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles.

(3) Atelier parisien d'urbanisme.

(4) On ne relira jamais assez l'ouvrage de Bertrand Lemoine, *les Halles de Paris*, paru aux éditions de l'Equerre en 1980.

# Débats

## EMPLOI

*Comment le chômage ne continuerait-il pas d'alimenter la réflexion ? Serge Dumartin, à propos d'un témoignage, estime qu'un plan de lutte contre le fléau qui serait débattu dans l'opinion rendrait plus cohérentes et efficaces les mesures prises ou à prendre par le gouvernement. Jean Lecerf n'est pas loin de ce point de vue et demande que l'on mobilise davantage les forces locales. Jean-Jacques Dupeyroux, enfin, se préoccupe de remettre au point le système de comptage des jeunes au chômage.*

## Un jeune sur quatre sans travail... une légende tenace

### *Elle provient de la confusion entre population totale et population active*

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

*UN jeune sur quatre au chômage...* Les hommes politiques de tous bords l'ont si souvent affirmé et les médias si souvent répété que la France entière en est maintenant totalement persuadée. Le premier ministre a maintes fois authentifié ce constat statistique, parlant même *« d'un jeune sur trois ou quatre »* (1). Une vérité sacro-sainte, en somme.

Voyons de plus près. Le nombre des jeunes âgés de plus de seize ans et de moins de vingt-cinq est d'environ 7 700 000. Parmi eux, combien de chômeurs ?

On peut se référer au critère le plus simple, celui de l'inscription à l'ANPE comme demandeur d'emploi. Or en janvier 1987, l'ANPE estimait avoir recensé quelque 870 000 demandeurs de moins de vingt-cinq ans. Certes, rapporté au nombre total des *inscrits*, ce chiffre est dramatique : environ le tiers (ce qui correspond exactement à la moyenne européenne). Mais rapporté au nombre total des jeunes de seize à vingt-cinq ans, il donne une proportion de un sur neuf et non un sur quatre. Et si, avec l'INSEE, on préfère à ce critère rudimentaire de l'inscription la définition du chômeur retenue par le BIT, on n'en retombe pas moins sur la même proportion : un sur neuf (2).

Origine de la rumeur ? Très probablement – mais ce n'est qu'une hypothèse – une confusion. Un taux de chômage est le rapport entre le nombre des chômeurs et une « population active » englobant les personnes ayant un emploi et celles qui en recherchent un. Toutes classes d'âge réunies, ce taux, pour notre pays, est de 11 % ; mais pour les classes d'âge de seize à vingt-cinq ans, il est beaucoup plus élevé : de l'ordre de 25 %. De là à dire qu'un jeune... *« sur quatre »* est au chômage, il n'y avait qu'un pas, vite franchi : tellement plus simple ! Mais c'est oublier la discordance considérable, pour ces classes d'âge, entre la population totale et la population active, en raison notamment des millions de jeunes scolarisés qui, sans emploi mais n'en recherchant pas, n'entrent point dans ladite population active.

Certes, il va de soi que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi serait beaucoup plus élevé si l'on n'avait, fort heureusement, renforcé encore, par toute une batterie de mesures spécifiques, ce *« traitement social »* du chômage qui naguère suscitait les rires des sots. Mais même si l'on voulait considérer certaines de ces mesures comme un leurre et leurs bénéficiaires comme de purs chômeurs – ce qui signifierait, en clair, que les statistiques sur le chômage sont grossièrement truquées, – la formule indéfiniment rabâchée n'en resterait pas moins très inexacte.

*« Les pays qui n'ont pas de légende sont condamnés à mourir de froid »*, disait joliment Patrice de la Tour du Pin. Ceux qui en ont trop sont peut-être condamnés à mourir idiots...

(1) Notamment lorsqu'il est passé à « L'heure de vérité » en 1986 et 1987.

(2) Voirot. M. Cézard, « Le chômage et son halo », *Economie et Statistiques* nos 193-194, numéro spécial sur le chômage.

## Les rentiers de l'inutile

### *Quel rôle social pour les inactifs dans la société de demain ?*

par SERGE DUMARTIN (*)

« *ON ne peut se mettre au balcon pour se regarder passer* », affirmait Auguste Comte. C'est pourtant ainsi que se déroulent les *Vingt-huit mois au pays du chômage* (1), où l'Annie Ratouis sociologue raconte comment l'Annie Ratouis chômeuse a accompli son voyage au bout de la nuit sociale, parcours insolite et obligé pour tant d'entre nous aujourd'hui, dans l'indifférence générale.

Dieu merci, elle le prend avec humour, parce qu'elle a compris qu'on ne fait plus pleurer Margot avec les misères des autres, même celles qu'on risque d'avoir à subir soi-même demain, alors qu'en rire semble en exorciser la menace. Son sourire n'a rien à voir avec le rire jaune de qui veut masquer sa souffrance. Il se veut tonique.

A. Ratouis jette un regard brutal et oblique sur les cent mille tracasseries, palinodies, redondances, méandres – courtelinesques ou kafkaïens selon l'humeur, – mais aussi sur les fausses mains tendues, les regards, les équivoques et la cynique exploitation commerciale que subissent ceux que le rejet a déjà mis en état de moindre résistance.

A cet égard, son livre rendra service à nombre d'entre nous : aux futurs chômeurs et chômeurs débutants. Il apporte des mises en garde opportunes, des recettes de bon sens et des remèdes de bonne femme, des tours de main, qui les aideront à professionnaliser leur situation. Il rejoint dans leur solitude les chômeurs confirmés qui y gagneront un sentiment salutaire de confraternité et un sens du relatif grâce auquel ils pourront à leur tour « se regarder passer » avec plus de lucidité, sinon de philosophie. A ceux qui ne le seront jamais – ou qui le croient, – il offre le frisson exotique du voyage à l'inimaginable pays du chômage, avec rites sacrés, danses régionales et rencontres d'indigènes authentiques.

### La descente aux enfers

Mais les vrais destinataires de ce livre sont nos gouvernants, ceux qui ont en charge l'évolution de la société française. Auront-ils le courage de le lire ? Ils y apprendront ce qu'ils soupçonnent déjà, mais refusent de considérer (ce qui explique, sans les excuser, qu'ils nous mentent parfois sans le savoir) que l'indemnisation des chômeurs, le traitement social du chômage, habillé de gauche ou de droite, étaient la moindre des choses, mais qui laisse entière la question du rôle social des inactifs dans la communauté française de demain, et accessoirement celle de l'indignité des démarches qu'on leur impose aujourd'hui, et de l'inexorable descente aux enfers des rentiers de l'inutile.

M. Philippe Séguin avait été le premier officiel, il y a près d'un an, à oser prédire pour l'avenir la fatalité d'un chiffre incompressible de 2,5 millions d'inactifs. A part un soutien sans lendemain d'Edmond Maire, il aura été le seul, qu'au surplus M. Jacques Chirac a fait taire en lui demandant de charger M. François Dalle d'une mission de six mois sur le sujet. Il y a déjà plus de sept mois, et on ne sait rien. Mais François Dalle n'est pas homme des demi-moyens. S'il a bien compris la radicalité de la situation, son rapport sera si explosif que le gouvernement en différera l'examen ou installera un M. Machin sans pouvoir ni budget permettant d'agir vraiment. D'ailleurs, six mois, ce n'était ni fait ni à faire : sûrement pas assez pour enterrer un problème qui deviendra tôt ou tard incontournable, et à coup sûr dérisoire pour l'aborder sérieusement dans toutes ses conséquences sur la redistribution des fonctions socio-économiques et des ressources dans notre pays. La preuve est ainsi faite que le gouvernement n'a pas envie de prendre conscience de son ampleur ni de l'affronter, et encore moins de le résoudre.

Dommage, car chacune des mesures qu'il égrène sans cohérence au gré du bon vouloir de M. Balladur, adéquate en elle-même, ne rencontre qu'indifférence et incrédulité. Si, au contraire, elles avaient été le fruit d'une réflexion d'ensemble et d'un plan débattu dans l'opinion, elles auraient bénéficié du soutien actif de cette dernière et d'un effet de synergie qui en aurait décuplé les résultats.

Par chance pour lui, les chômeurs n'ont pas la tête à descendre dans la rue. Ils vivent seuls leur misère, souvent en retrait même de leur propre famille. Raison pour laquelle les syndicats de chômeurs ont du mal à prendre, qui charrient pourtant des trésors de solidarité, d'initiatives et d'innovations.

(*) Ancien dirigeant dans l'industrie.

(1) Nouvelle Cité édit., 98 F.

## Trois chantiers

### *Avec les moyens du bord, il serait possible de faire mieux à la base et au sommet*

par JEAN LECERF (*)

FACE au chômage, au besoin de rééquilibrer, de dynamiser l'économie, ni l'État ni la plupart des municipalités ne jouent leur rôle. Il existe, certes, de nombreux organismes de développement, compétents, efficaces. Il n'existe pas, dans l'ensemble qu'ils constituent, de cohérence, de convergences, de mise en valeur de ce qui se fait, de recherche des moyens d'entreprendre ce qui ne se fait pas, de synthèse rayonnante, enthousiaste. Chaque *localité, chaque petite région*, chaque quartier de grande ville devrait être sur ce terrain une cellule vivante, active, pleine d'initiative.

### Un projet politique

Des hommes, des groupes, ont compris les nécessités d'un développement local pour retrouver le plein emploi. Ils sont mal connus et restent l'exception. Leur travail ne suscite pas de véritable intérêt parmi les responsables politiques. A-t-on jamais vu, à « L'heure de vérité », évoquer leur action ? Non. Malgré la demande insistante des auditeurs, les propos, rares et rapides, sur le chômage ne dépassent pas les professions de foi.

Il n'existe pas de projet d'ensemble de politique d'animation. Ceux qui cherchent le dialogue dans cette direction n'obtiennent pas de réponses significatives, comme si la question de l'emploi était une fausse priorité et ne devait jouer aucun rôle dans le verdict que vont bientôt prononcer les Français.

Un projet politique pourrait, en bref, se centrer sur trois points :

1) *Mobiliser toutes les forces locales* disponibles pour chercher, dans chaque cas, compte tenu de ce que sont les demandeurs d'emploi et les possibilités locales, quels développements, quels projets, modestes, multiples, usant des moyens du bord, pourraient multiplier les échanges entre concitoyens ou avec l'extérieur pour donner du travail à chacun.

Cette mobilisation suppose l'intérêt actif, chaleureux, des pouvoirs publics locaux et nationaux. Ils ont, quand ils dépassent leurs querelles, l'irremplaçable prestige de ceux qui détiennent leviers, autorité, responsabilité. Ils doivent s'en occuper vraiment, avec dynamisme, pour que la presse y fasse écho, pour mettre en valeur ceux qui s'y consacrent.

Où n'y a-t-il rien à faire pour développer l'appareil commercial, pour mieux vendre, au-dedans et au-dehors, ce que produit et peut produire la localité, donc ce qui donne de l'emploi ? Où ne peut-on pas améliorer la recherche de marchés nouveaux, la formation des hommes qui peuvent travailler à en tirer profit, l'accueil des jeunes, la gestion des entreprises, la préparation de ceux qui ont le désir d'entreprendre ? Où n'y a-t-il pas des entreprises, récentes et précaires ou déjà bien assises, qui pourraient se développer ?

2) *Organiser le travail du gouvernement.* Il n'est outillé que pour le traitement social du chômage, seul de la compétence du ministre de l'emploi. Or une politique de création d'activités doit mobiliser presque tous les ministres : commerce, industrie, artisanat, finances, éducation, intérieur, culture, recherche, etc.

### Un plan d'ensemble

Le moyen ? Faire préparer et exécuter par tous les intéressés un plan d'ensemble. Pour cela, les réunir chaque mois sous la présidence du premier ministre, le ministre des affaires sociales et de l'emploi tenant le rôle de proposition, d'animation, et responsable du suivi de la Commission de Bruxelles. C'est une procédure efficace, et le rapport Dalle pourra être un instrument utile.

Outil essentiel : trois fois par an, un rapport public devrait détailler les progrès réalisés aux échelons national et local. Il citerait les actions et en organiserait la convergence. Il parlerait d'hommes et de groupes, les mettant en valeur et facilitant ainsi la poursuite de leur tâche. La presse y ferait écho. Est-il vraiment impossible que des coups de main donnés aux chômeurs suscitent autant d'ardeur et de fierté que des coups de pied dans un ballon ?

3) *Réorienter la recherche.* Elle est active, mais une part insignifiante est consacrée à chercher les moyens d'employer ceux qui ont été bousculés par les remous du progrès.

Oui, il existe une voie mal *explorée pour engager la bataille* de l'emploi, et qui la gagnera gouvernera le pays pour longtemps. Avis aux candidats.

(*) Ancien journaliste, auteur de *Créer l'emploi : la micro-économie*, Éditions du Hameau.

## COURRIER DES LECTEURS

### Le vrai compte des chômeurs

Onze pour cent de chômeurs en France ? Il faudrait au moins ajouter à ce chiffre un tiers des agriculteurs, et ces retraités avant l'heure de la SNCF ou autres entreprises publiques, lesquels ne produisent pas plus (ou s'agissant des surplus agricoles, pas plus utilement) et ne sont pas moins à la charge de la collectivité que s'ils étaient chômeurs au sens strict.

Si l'on voit dans le chômage le volant des travailleurs à reconvertir d'une activité à l'autre, il n'y a pas de raison que les auteurs de surplus agricoles ruineux, subventionnés qui en redemandent à coup de violences, parce qu'ils détruisent les paysages au lieu de ne rien produire, ne soient pas pris en compte. Et si l'on y voit la masse de ceux qui, sans contrepartie vraie, sont supportés par les productifs, il n'y a pas de raison d'en exclure les retraités précoces, sous prétexte qu'ils iraient à la pêche au lieu de pointer.

Au total, il n'y a pas de raison pour que le seul critère du chômage soit la qualification (allocation ANPE, plutôt que retraite ou subvention) du soutien offert par la collectivité à ses bras ou cerveaux inefficacement employés : la barque française est à cet égard chargée de beaucoup plus de 2 600 000 personnes, et probablement plus chargée en pourcentage que celle de la plupart des pays que nous imaginons pouvoir concurrencer.

JÉROME DE BOISSARD
*(Neuilly-sur-Seine).*

### Alcoolisme et société

Si vraiment on veut guérir ce cancer de l'alcoolisme au volant, il faut aller bien plus loin : s'attaquer aux pressions sociales extrêmement contraignantes qui, dans notre pays, poussent à une consommation excessive d'alcool, au point que, dans certains cas, refuser de « boire un verre » est considéré comme une insulte (...)

Il faut surtout apprendre aux Français que l'on peut se réunir entre amis sans s'imprégner d'alcool. Pour cela ne pas reculer devant les campagnes répétitives et obsessionnelles à la télé. Après tout, on va le faire pour les capotes anglaises, pourquoi pas aussi contre l'alcoolisme de Monsieur Toutlemonde ?

G. TOURRET
*(Lyon).*




**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

**Le Monde PUBLICITE** S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

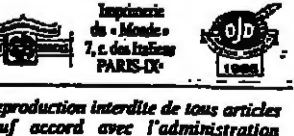
| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde** TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



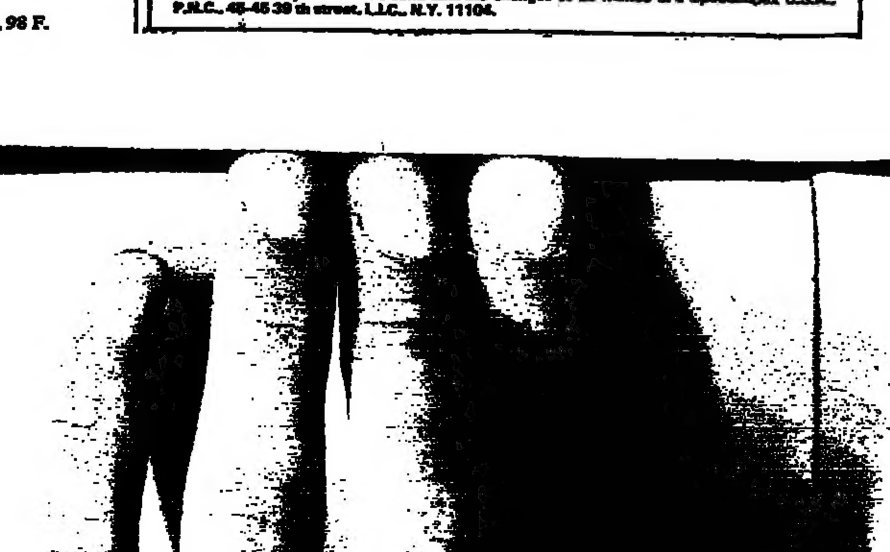
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.R.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

## :hantiers

*bord, il serait possible a base et au sommet*

I LECERF (*)

Où n'y a-t-il rien à faire pour développer l'appareil commercial, pour mieux vendre, au-dedans et au-dehors, ce que produit et peut produire la localité, donc ce qui donne de l'emploi ? Où ne peut-on pas améliorer la recherche de marchés nouveaux, la formation des hommes qui peuvent travailler à en tirer profit, l'accueil des jeunes, la gestion des entreprises, la préparation de ceux qui ont le désir d'entreprendre ? Où n'y a-t-il pas des entreprises, récentes et précaires ou déjà bien assises, qui pourraient se développer ?

2) *Organiser le travail du gouvernement.* Il n'est outillé que pour le traitement social du chômage, seul de la compétence du ministre de l'emploi. Or une politique de création d'activités doit mobiliser presque tous les ministres : commerce, industrie, artisanat, finances, éducation, intérieur, culture, recherche, etc.

### Un plan d'ensemble

Le moyen ? Faire préparer et exécuter par tous les intéressés un plan d'ensemble. Pour cela, les réunir chaque mois sous la présidence du premier ministre, le ministre des affaires sociales et de l'emploi tenant le rôle de proposition, d'animation, et responsable du suivi de la Commission de Bruxelles. C'est une procédure efficace, et le rapport Dalle pourra être un instrument utile.

Outil essentiel : trois fois par an, un rapport public devrait détailler les progrès réalisés aux échelons national et local. Il citerait les actions et en organiserait la convergence. Il parlerait d'hommes et de groupes, les mettant en valeur et facilitant ainsi la poursuite de leur tâche. La presse y ferait écho. Est-il vraiment impossible que des coups de main donnés aux chômeurs suscitent autant d'ardeur et de fierté que des coups de pied dans un ballon ?

3) *Réorienter la recherche.* Elle est active, mais une part insignifiante est consacrée à chercher les moyens d'employer ceux qui ont été bousculés par les remous du progrès.

Oui, il existe une voie mal explorée pour engager la bataille de l'emploi, et qui la gagnera gouvernera le pays pour longtemps. Avis aux candidats.

(*) Ancien journaliste, auteur de *Créer l'emploi : la micro-économie*, Éditions du Hameau.

Le Monde

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
| --- | --- | --- | --- |
| FRANCE | | | |
| 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | | | |
| 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0195 - 2037

... for $ 460 per year by Le Monde ... N.Y. 11195. Second class postage paid at ... Le Monde c/o Speedimpex U.S.A.

URSS : après la publication de textes naguère proscrits

# Grogne à l'Union des écrivains

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Le conflit était inévitable et il est même surprenant qu'il n'ait pas éclaté plus tôt. Depuis plusieurs mois, des revues publient des textes littéraires russes connus en Occident mais dont la simple possession aurait valu jadis quelques années au goulag ou, en tout cas, de sérieux ennuis. Ces revues tirent à des centaines de milliers, voire des millions d'exemplaires. Nabokov et Goumilev, auteurs « tabous » jamais publiés en URSS, ont ainsi été révélés à un large public. Les poèmes interdits d'Anna Akhmatova ou de Chamalov sont désormais imprimés. Le *Docteur Jivago*, qui causa la disgrâce de Pasternak, sera diffusé en feuilleton chaque mois à partir de l'an prochain dans *Novy Mir*...

Pour les fonctionnaires, nostalgiques du stalinisme et du « réalisme socialiste », qui restent majoritaires à l'Union des écrivains, cette publicité donnée à des auteurs jugés « antisoviétiques » est un scandale. Elle constitue, en outre, un désaveu de leur action passée et un risque pour les carrières des plus jeunes d'entre eux. M. Vladimir Karpov, premier secrétaire de l'Union des écrivains, a jugé nécessaire, le mardi 28 avril, devant un « plénum » de la direction collective de son organisation, de donner un coup d'arrêt à cette tendance. La *Literatournaya Gazeta* a publié, mercredi, son discours.

*« Je voudrais dire quelques mots sur des publications récentes qui ont provoqué de vives discussions et pas seulement dans les cercles littéraires. Je pense que le processus est allé trop loin : il y a des revues qui essaient de stupéfier leurs lecteurs avec la prose de Nabokov ou la poésie de Goumilev. Il faudrait garder un peu de mesure »*, a déclaré M. Karpov. Vladimir Nabokov (1899-1977), auteur de *Lolita* et de *Ada ou l'Ardeur*, d'origine aristocratique, émigré très jeune en Occident, qui a toujours préféré l'élégance, l'érotisme et le style à toute réflexion politique, n'est évidemment pas un écrivain très recommandable. Nicolas Goumilev est, pour les tenants du réalisme socialiste, encore pire : il a été fusillé en 1921 comme comploteur « blanc ».

### Le juste milieu

M. Karpov adopte un point de vue « modéré » qui constitue sans doute un compromis entre des tendances opposées au sein de son organisation. Il demeure favorable à la publication d'œuvres jusqu'ici interdites. Mais, ajoute-t-il, *« cela ne veut pas dire que nous devions changer d'avis sur le processus littéraire de ces soixante-dix dernières années et rédiger une nouvelle liste de ses représentants [les plus éminents]. Non, mille fois non ! »*.

Le problème est aigu et concret. Que faire des auteurs médiocres, simples fonctionnaires du parti, qui peuplent les rangs de l'Union des écrivains et continuent d'être publiés à des millions d'exemplaires ? M. Karpov répond en substance qu'ils ne sont pas tous si mauvais et qu'il ne faut pas, en tout cas, les décourager. *« Pour les dissidents, beaucoup d'œuvres d'écrivains soviétiques ne sont pas de la littérature de grande qualité. Mais il ne faut pas s'attendre à un autre jugement de la part de nos adversaires idéologiques »*, explique-t-il.

M. Karpov en convient. *« Oui, il y a eu des œuvres médiocres, et même très faibles sur le plan artistique »*, mais, poursuit-il, *« nous ne devons pas rejeter tout ce qui a été créé lors de ces dernières années dans notre littérature. Il y avait des écrivains qui disaient aux gens leurs quatre vérités honnêtement et courageusement et qui préparaient notre société aux changements qui se produisent actuellement »*.

Le juste milieu que M. Karpov appelle de ses vœux sera difficile à maintenir. Il y a, d'un côté, les partisans du réalisme socialiste ulcérés par les railleries dont ils sont l'objet et craignant pour leurs places et privilèges. Face à eux, les directeurs de revues, ambitieux et pas toujours très jeunes, cherchent à se faire un nom ou à prendre une revanche sur le passé en publiant des textes qui sentent le soufre.

La carrière de M. Karpov lui-même est intéressante. Agé de soixante-cinq ans, ancien directeur du mensuel littéraire *Novy Mir*, il a été porté à la tête de l'Union des écrivains en juin 1986. Toute son œuvre est consacrée à la seconde guerre mondiale qu'il a vécue dans des conditions très spéciales : dénoncé pour avoir tenu des propos hostiles à Staline, il a été emprisonné pendant deux ans puis envoyé dans des missions-suicides sur le front dont il revint couvert de gloire... et écrivain.

M. Karpov, par son passé, n'est donc pas un écrivain fonctionnaire comme les autres. Il vient cependant de lancer une mise en garde sévère à ceux qui croient qu'on peut désormais impunément tout publier en URSS.

DOMINIQUE DHOMBRES.

FINLANDE

# Le nouveau gouvernement de coalition a été constitué

*STOCKHOLM*
*de notre correspondant en Europe du Nord*

Le nouveau gouvernement majoritaire finlandais, constitué officiellement jeudi 30 avril, comprend sept ministres conservateurs, huit ministres sociaux-démocrates, deux représentants du Parti suédois et un représentant du Parti rural. La gauche, très modérée et pragmatique en Finlande, et la droite, qui s'est progressivement rapprochée du centre, n'ont pas eu de difficultés majeures à s'entendre sur les grandes lignes d'un programme politique et économique pour les quatre années à venir.

Toutefois, cette alliance entre les deux grands partis du pays, voulue par le président de la République, M. Mauno Koïvisto, est considérée à Helsinki comme une *« expérience »*, et il n'est pas exclu que de sérieuses divergences apparaissent, notamment sur la question de la participation des salariés aux décisions des entreprises.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le dirigeant social-démocrate depuis 1975 (et premier ministre pendant plus de dix ans au total), M. Kalevi Sorsa, a décidé d'abandonner la direction du parti à l'occasion du congrès de juin prochain. Il est sans doute préférable pour la gauche d'élire une personnalité qui ne soit pas directement impliquée dans cette *« expérience gouvernementale »* qui ouvre un nouveau chapitre de la politique finlandaise, puisque les précédentes coalitions reposaient sur la cohabitation entre les sociaux-démocrates et les centristes.

Toutefois, M. Sorsa, âgé de cinquante-sept ans, ne se retire pas de la vie politique. Il reste ministre des affaires étrangères dans le nouveau gouvernement quadripartite, et certains lui prêtent l'ambition de se présenter à l'élection présidentielle de 1994, après les deux mandats de M. Koïvisto. Son nom figure également, à intervalles réguliers, parmi les successeurs possibles de M. M'Bow à la direction générale de l'UNESCO.

A. D.

### La composition du cabinet

*Premier ministre :* M. Harri Holkeri (conservateur) ; *Affaires étrangères :* M. Kalevi Sorsa (social-démocrate) ; *Défense :* M. Ole Norrback (suédois) ; *Finances :* M. Erkki Liikanen (social-démocrate) ; *Finances (adjoint) :* M[me] Ulla Puolanne (conservateur) ; *Commerce extérieur :* M. Pertti Salolainen (conservateur) ; *Commerce et industrie :* M. Ilkka Suominen (conservateur) ; *Transports :* M. Pekka Vennamo (rural) ; *Education nationale :* M. Christoffer Taxell (suédois) ; *Agriculture :* M. Toivo T. Pohjala (conservateur) ; *Justice :* M. Matti Louekoski (social-démocrate) ; *Intérieur :* M. Jarmo Rantanen (social-démocrate) ; *Administration :* M. Ilkka Kanerva (conservateur) ; *Emploi :* M. Matti Puhakka (social-démocrate) ; *Environnement :* M. Kaj Bärlund (social-démocrate) ; *Affaires sociales :* M[me] Tarja Halonen (social-démocrate) ; *Santé publique :* M[me] Helena Pesola (conservateur) ; *Culture :* M[me] Anna-Liisa Piipari (social-démocrate).

## M. Harri Holkeri

# Un conservateur réaliste

Age : cinquante ans. Loisirs préférés : randonnées de ski de fond en Laponie. Profession : directeur de banque. Le nouveau premier ministre conservateur finlandais était membre depuis 1979 du conseil de direction de la Banque centrale d'Helsinki, qui est curieusement devenu avec le temps une sorte de « salle d'attente » pour les politiciens promis à un brillant avenir ou un « placard de luxe » pour ceux que l'on désire poliment remercier. Pour y accéder, il faut toutefois posséder de solides compétences économiques.

L'actuel président de la République, M. Mauno Koivisto (social-démocrate), a siégé à ce conseil, de même que M. Karjalainen, ancien ministre centriste des affaires étrangères. Il n'est donc pas étonnant que le chef de l'Etat ait choisi comme premier ministre un homme qui a pris un peu de recul par rapport à l'appareil du Parti conservateur et qui, comme lui, s'intéresse aux dossiers économiques et fait preuve de réalisme.

M. Harri Holkeri a été le leader des conservateurs de 1971 à 1979. A ce poste, il s'est attaché à « dépoussiérer » ce vieux parti, Kansallinen Kokoomus », fondé en 1918, et à lui donner un profil dynamique et moderne. Il a largement contribué aux progrès enregistrés durant toute cette période par la droite qui a recueilli, aux dernières législatives de mars, 23,2 % des suffrages.

De l'avis général, M. Harri Holkeri n'est pas une personnalité particulièrement joviale. Sérieux et respecté, certains le disent arrogant et même pédant. Toujours tiré à quatre épingles, il est en tout cas l'un des hommes les mieux habillés de Finlande.

Au premier tour des présidentielles de 1982, M. Holkeri était arrivé, avec 18,7 % des suffrages, en seconde position derrière M. Koivisto. Il sera de nouveau candidat l'année prochaine, mais sait que le président, dont la cote de popularité est très élevée, sera facilement réélu. En revanche, la lutte sera sans doute beaucoup plus serrée en... 1994. Et les chances de M. Holkeri augmenteront naturellement si l'« expérience » de la coalition entre les conservateurs et les sociaux-démocrates réussit.

Le nouveau premier ministre entame son travail dans de bonnes conditions puisque plusieurs sondages réalisés ces derniers jours indiquent que les Finlandais sont en majorité favorables à cette cohabitation.

A. D.

YOUGOSLAVIE

# Le dissident Dobroslav Paraga renonce à assister à son procès

Belgrade (*AFP*). — Le jeune dissident Dobroslav Paraga, jugé depuis le 22 avril à Zagreb pour avoir dénoncé des sévices subis en prison, a quitté, le mercredi 29 avril, la salle d'audience pour protester contre le refus du tribunal de convoquer les témoins proposés par la défense. Dobroslav Paraga, âgé de vingt-six ans, s'est levé en déclarant : *« Je quitte la salle d'audience où je me sens de trop puisque la cour refuse d'entendre la vérité. »* Il n'a plus l'intention de suivre les débats de son procès.

La veille, les défenseurs du jeune étudiant en droit avaient demandé à la cour d'entendre treize témoins, dont onze anciens codétenus de leur client. Ceux-ci avaient, dans une lettre publiée récemment par l'hebdomadaire slovène *Mladina*, souligné que la situation dans les prisons yougoslaves étaient encore *« bien plus désolante que ne l'a présentée Paraga »*.

La cour a également refusé que cette lettre soit versée au dossier. L'audience s'est poursuivie en l'absence de l'accusé par la lecture de divers documents.

BERLIN-OUEST

# Coup d'envoi des festivités du 750e anniversaire de la ville

*BERLIN-OUEST*
*de notre envoyé spécial*

Un printemps guilleret campe sur la ville ; dans les rues animées du centre, on vient respirer à plein café les premiers beaux jours. Il doit bien y avoir quelques dieux berlinois pour inspirer un tel air d'insouciance en ce jour « J » des festivités qui doivent marquer, pendant toute l'année, le sept cent cinquantième anniversaire de l'ancienne capitale divisée, dans sa partie occidentale.

A Berlin-Ouest, politique et spectacle ont toujours su faire bon ménage pour maintenir en vie cet îlot occidental qui symbolise depuis quarante ans le refus d'accepter pour toujours la division de l'Allemagne, de l'Europe. Qu'opposer d'autre à cette machine lourde qui, de l'autre côté du mur, tente de grignoter d'année en année le statut de Berlin, garanti par les quatre puissances, pour ériger la partie orientale de la ville en capitale définitive d'un deuxième Etat allemand ?

Servis par le hasard du découpage, les Allemands de l'Est ont préparé à leur façon ce sept cent cinquantième anniversaire en relevant de ses ruines le centre historique, qui retrouve peu à peu son allure d'autrefois. Par comparaison, Berlin-Ouest fait un peu figure de banlieue perdue avec son Reichstag et sa porte de Brandebourg coincés dans les replis du mur.

Que cette banlieue vive, qu'elle représente pour ceux de l'autre côté l'espoir que tout est encore permis, qui en douterait pourtant aujourd'hui ? C'est cette force d'âme que les dirigeants ouest-allemands au grand complet sont venus célébrer, jeudi 30 avril, à l'occasion de l'ouverture officielle des cérémonies à Berlin-Ouest.

Le président de la République M. von Weizsäcker, le chancelier Kohl, le président du Bundestag, les ministres-présidents des Länder, tous étaient là aux côtés des ambassadeurs alliés pour rappeler que Berlin-Ouest pourrait toujours compter sur la République fédérale entière pour survivre en tant que tel, en attendant des temps meilleurs. *« Si vous êtes sérieux en ce qui concerne la paix, arrachez ce mur, laissez les gens aller les uns avec les autres ! »*, a lancé, mercredi, devant le Sénat de Berlin-Ouest, le président du Bundestag, M. Philipp Jenniger, à l'adresse des dirigeants est-allemands.

Le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, avait, après avoir longtemps hésité, décliné l'invitation aux cérémonies de jeudi. Le maire de Berlin-Ouest, M. Eberhard Diepgen, qui avait longtemps œuvré pour cette venue, a annoncé, jeudi, qu'il ne répondrait pas, pour sa part, à l'invitation que lui avaient adressée les Allemands de l'Est pour les cérémonies du 23 octobre à Berlin-Est.

HENRI DE BRESSON.

## A TRAVERS LE MONDE

### Philippines

#### Deuxième procès à la suite de l'assassinat de Benigno Aquino

Manille (*AFP*). — Le deuxième procès des personnes soupçonnées d'avoir pris part à l'assassinat de Benigno Aquino, s'est ouvert, mardi 28 avril, en présence de trente-six des quarante inculpés. La Cour suprême avait cassé, l'année dernière, le jugement rendu à l'issue d'un premier procès qui s'était achevé, en 1985, sur l'acquittement des accusés (au nombre de vingt-six) parmi lesquels figurait le général Fabian Ver, ex-chef d'état-major général des forces armées. Ce dernier et trois autres inculpés du nouveau procès sont en fuite depuis la chute de M. Marcos.

Trois civils — dont l'ancien ministre du tourisme du régime Marcos, M. José Aspiras — et trente-trois militaires, dont deux anciens généraux, sont au banc des accusés. Tous plaident non coupable.

Témoignant mercredi devant la cour, un expert médical, le docteur Bienvenido Munoz, qui avait autopsié le corps de la victime, a affirmé qu'un hématome visible sur la tête de la victime pourrait être une indication montrant que Benigno Aquino avait été assommé par un objet tel que la crosse d'un fusil avant d'être abattu. Il a produit à cette fin des photos jusqu'à présent inédites, laissant entendre qu'il les tenait de l'entourage de M[me] Aquino.

### Malaisie

#### Cinq ministres limogés

Kuala-Lumpur. — Le premier ministre, M. Mahathir, a démis de leurs fonctions, le jeudi 30 avril, trois ministres, dont celui de la défense, et accepté la démission du ministre des affaires étrangères et de celui du commerce et de l'industrie. M. Mahathir a annoncé qu'il mettait fin aux services du ministre de la défense, M. Abdullah Badawi, de celui du bien-être, M. Shahrir Samad et du ministre à la présidence du conseil, M. Abdul Ajib Ahmed. Il a par ailleurs accepté la démission de M. Razaleig, ministre du commerce et de l'industrie et celle de M. Raiz Yatim, ministre des affaires étrangères, présentées la veille.

Tous ces ministres avaient soutenu la semaine dernière une tentative avortée de M. Razaleigh de prendre la place de M. Mahathir à la tête de l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO) la plus importante formation politique du pays, dont le président est automatiquement premier ministre (*le Monde* daté 26-27 avril). M. Mahathir a par ailleurs annoncé qu'il démettait de leurs fonctions quatre vice-ministres, dont celui des affaires étrangères, M. Kadir Sheikh Fadzir. — (*AFP.*)

GRANDE-BRETAGNE

# Trois quotidiens poursuivis pour avoir repris les révélations de Peter Wright sur les services secrets

M[me] Thatcher a refusé, mardi 28 avril, de répondre aux questions de députés à propos des accusations portées contre le service de contre-espionnage MI 5 et faisant notamment état d'un complot monté dans les années 70 pour déstabiliser le chef du gouvernement travailliste de l'époque, M. Harold Wilson. *« Je n'ai pas de responsabilité pour des événements qui se sont produits avant que mon gouvernement n'arrive au pouvoir »*, a déclaré M[me] Thatcher aux Communes.

Ces accusations, contenues dans les Mémoires d'un ancien agent, Peter Wright, dont le gouvernement actuel cherche à empêcher la publication en Australie, ont été reprises par la presse en ce début de semaine. Trois quotidiens qui ont, le lundi 27 avril, consacré une large place à l'analyse du contenu du livre de Peter Wright (*The Independent, The Daily News* et *The Evening Standard*) feront l'objet de poursuites judiciaires.

Dans ce livre, Peter Wright relate les détails de la machination montée dans les années 70 par le contre-espionnage et des membres du Parti conservateur pour faire croire que M. Wilson était manipulé par les services soviétiques. Cet ouvrage, souligne *The Independent*, n'est pas un plaidoyer, mais se présente comme un compte rendu factuel de la vie quotidienne d'un agent des services secrets pendant vingt ans.

L'auteur reconnaît avoir été directement impliqué dans la campagne visant à discréditer Harold Wilson et s'être lui-même livré, à cette fin, avec ses collègues, à des écoutes illégales et à des cambriolages *« dans tout Londres »*.

Le livre donne d'abondants détails sur les systèmes d'écoutes installés illégalement par les services secrets, de leur propre chef. Ces opérations visaient non seulement les ambassades d'Union soviétique et des pays du pacte de Varsovie ou les locaux du Parti communiste britannique, mais aussi l'ambassade de France et celle de la RFA à Londres.

Toutes les communications chiffrées entre l'ambassade de France et l'Elysée auraient ainsi été espionnées entre 1960 et 1963, époque où la Grande-Bretagne demandait à adhérer à la CEE, et transmises au secrétariat au Foreign Office par les services dans lesquels travaillait M. Wright. Le livre contient, en outre, des révélations sur des projets d'assassinat du président Nasser en 1956, au moment de l'affaire de Suez ou de militants de l'IRA.

# Proche-Orient

**Devant M. Shamir, qui y est hostile**

## M. Mitterrand réaffirme que la France soutient le projet de conférence de paix

**Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, devait quitter Paris, le jeudi 30 avril, à l'issue d'une visite officielle qui lui a donné satisfaction quant à l'avenir de la coopération économique et technique entre les deux pays, mais n'a pas occulté les divergences en ce qui concerne la relance d'un processus de paix au Proche-Orient. Ainsi M. Mitterrand a-t-il réaffirmé mercredi, devant M. Shamir, que la France était favorable à la réunion d'une conférence internationale, faisant valoir que *« les contacts directs entre Israël et ses voisins arabes n'avaient pas de chance d'aboutir »* et lui *« paraissaient maintenant être illusoires »*.**

**M. Shamir pense exactement le contraire, et la position française en faveur d'une conférence internationale avait rarement été exposée avec autant de force qu'au cours de cet entretien – du moins à en croire les indications données à l'Elysée. Selon celles-ci, M. Mitterrand a clairement indiqué à son interlocuteur que *« la France prendrait position en faveur de cette conférence »*. Le président a évoqué les accords de Camp David – la paix séparée conclue entre Israël et l'Egypte en 1979, – faisant valoir que *« l'objectif n'a été rempli qu'à moitié, car en l'absence des Palestiniens la négociation bilatérale n'a pas réussi à régler le problème »*.**

**M. Mitterrand a observé qu'il n'y aurait pas de conférence tant que les Etats-Unis et Israël y seraient opposés, mais qu'*« il n'y aurait pas non plus de contacts directs »* ; *« On restera donc dans un état de néant avec tous les risques que cela comporte »*, a dit le chef de l'Etat.**

**M. Shamir a indiqué que ces *« divergences de vues »* n'avaient pas pesé sur la visite, dont il a souligné le climat de cordialité et d'amitié.**

**D'autre part, répondant à une question mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a estimé que les travaux du récent Conseil national palestinien (CNP, le « Parlement » de l'OLP) n'avaient pas marqué de raidissement de l'organisation. Il a notamment observé : *« Les concessions d'Arafat à l'aile radicale sont demeurées limitées : l'OLP n'a pas exclu de reprendre le dialogue avec les dirigeants jordaniens ni annulé les résolutions dans lesquelles il avait préconisé une Confédération jordano-palestinienne. (...) D'autre part, la réunification de l'OLP est en elle-même de nature à faire prévaloir la voix politique sur les autres et à orienter le mouvement palestinien vers un comportement responsable en diminuant, sinon en supprimant, le risque de surenchère permanente qu'impliquerait la concurrence entre organisations. »***

## *Le pari de M. Shimon Pérès*

*JÉRUSALEM*
*De notre correspondant*

Israël vit une fois de plus à l'heure des grandes manœuvres diplomatiques. En attendant le retour de Paris, jeudi soir, du chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, les ministres s'agitent, les états-majors se concertent et la presse s'enfièvre. Faute de pouvoir dire si la nervosité ambiante présage une véritable « percée », on constate qu'un nouveau et important scénario se trame au Proche-Orient.

Les propos des deux dirigeants travaillistes, MM. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, et Itzhak Rabin, ministre de la défense, n'avaient cessé depuis une semaine d'intriguer et de nourrir les spéculations. Le premier, rayonnant d'optimisme – après une phase de repli mélancolique – répétait à l'envi sa certitude de *« voir bientôt la Jordanie ouvrir des négociations directes avec Israël dans un cadre international »*.

Son compère, réputé faucon, prenait chacun à contre-pied en rappelant inopinément que le sort de la majorité des implantations juives en Cisjordanie *« serait fixé lors d'une négociation »* avec Amman, débouchant à terme sur un *« compromis territorial »* (*le Monde* du 25 avril). Quelle mouche avait piqué les deux hommes ? Tout se passait comme s'ils partageaient un secret, celui d'une promesse venue d'au-delà du Jourdain.

Puis il y eut la révélation par la presse que M. Pérès aurait secrètement rencontré le roi Hussein il y a deux semaines (*le Monde* du 29 avril). Vrai ? Faux ? Plausible en tout cas. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, après quelque hésitation, démentait catégoriquement la nouvelle. M. Pérès se montrait plus ambigu. M. Shamir ne confirmait ni n'infirmait la rencontre. Une chose est sûre : qu'ils aient abouti ou non à un tête-à-tête Hussein-Pérès, les contacts noués depuis des mois par les deux dirigeants se sont récemment intensifiés, grâce notamment à l'entremise d'un diplomate américain aussi discret qu'actif, M. Wat Cluverius, envoyé spécial du secrétaire d'Etat, M. Shultz, dans la région.

Où en est-on aujourd'hui ? Fruit de ces tractations secrètes, un « document de travail » existe. Il traite des modalités d'une conférence internationale de paix. Ce n'est pas un accord scellé en bonne et due forme mais une sorte d'arrangement (*« Understanding »*) qui constate les terrains d'entente et laisse en suspens les points de discorde, autrement dit un texte en cours de peaufinage.

Ce texte en trois parties stipule que la conférence sera convoquée par le secrétaire général de l'ONU. La troisième partie – la plus importante – porte sur la procédure de la conférence. Dix points d'entente sont acquis : les parties réaffirmeront leur soutien aux résolutions 242 et 338 de l'ONU et leur condamnation du terrorisme ; elles reconnaissent les droits légitimes du peuple palestinien ; la conférence nommera trois comités régionaux servant de cadre à des négociations bilatérales (israélo-jordano-palestinien, israélo-syrien dans l'hypothèse où Damas se joindrait aux pourparlers, israélo-libanais).

La conférence n'aura aucun pouvoir d'arbitrage ou de contrainte. Elle n'aura les moyens ni d'imposer une solution ni d'annuler un accord préexistant. Le roi Hussein aurait accepté que, en cas d'impasse prolongée des discussions en comité, la conférence plénière serait saisie du différend, après accord mutuel des intéressés et non plus, comme il l'exigeait depuis des mois, sur simple recours d'un des partenaires. C'est la souplesse nouvelle du roi sur ce point crucial de procédure qui aurait soudain désembourbé les tractations.

### Obstacles

Trois chapitres, les plus épineux, restent matière à discussion. Ils touchent aux problèmes de fond. Combien de temps durerait la conférence plénière avant de passer le relais aux comités régionaux ? A quelles conditions Israël accepterait-il la participation de l'URSS à un tel forum ? Enfin et surtout, qui représenterait le peuple palestinien dans une délégation commune avec la Jordanie, l'OLP, inacceptable par Israël, étant totalement écartée des travaux ? S'agissant de l'URSS, on affirme à Jérusalem discerner *« certains signes positifs d'évolution »* mais *« rien de très concret »*.

M. Pérès assure que, au cours de ses derniers contacts avec les Soviétiques, ceux-ci ont admis que la conférence ne devrait avoir aucun caractère coercitif, toute solution imposée étant vouée d'emblée à l'échec. Pour ce qui est de la représentation palestinienne, on attend ici avec un vif intérêt les résultats de la rencontre samedi entre M. Moubarak et le roi Hussein, laquelle devrait être axée sur cette délicate question.

Voilà la toile de fond sur laquelle M. Pérès s'active et joue le « forcing ». Il a réuni, mercredi, à deux reprises les ministres travaillistes pour les informer de ses projets et en débattre. Il fait profession d'optimisme et d'impatience. Il bouscule le Likoud (*« nous n'avons pas le droit de laisser échapper cette chance historique de faire la paix avec la Jordanie »*). Mais aussi le rassure (*« l'important n'est pas la conférence internationale mais le processus de paix. La conférence, transitoire, ne sera qu'un petit couloir conduisant à des négociations directes. Et puis, nous n'y serons pas attachés à nos fauteuils, menottes au poing, que diable ! »*).

Où finit la volonté de convaincre ? Où commence l'auto-persuasion ?

M. Pérès, il est vrai, a plusieurs atouts dans son jeu : le désir de négocier prêté au roi Hussein ; l'actuelle fraîcheur des relations entre l'OLP et certaines capitales arabes ; le soutien actif de son grand rival travailliste, M. Rabin, qui – une fois n'est pas coutume – « monte au créneau » à ses côtés ; le large consensus de la communauté internationale en faveur d'une conférence, et, surtout, le changement d'attitude enregistré à ce sujet à Washington, lequel commence à inquiéter sérieusement le Likoud. Car içi réside la nouveauté essentielle : pour la première fois en six ans, l'administration Reagan vient bel et bien d'accepter l'idée qu'une relance de la négociation au Proche-Orient puisse, faute de mieux, passer par le truchement d'une conférence internationale.

### Le message de M. Reagan

Dans son message adressé, le 26 avril, à M. Shamir, M. Reagan est clair : *« Nous avons peut-être*, écrit-il, *une occasion historique de progresser vers la paix (...). Les Etats-Unis sont prêts à explorer la possibilité d'une conférence internationale comme l'une des voies menant à des négociations directes. »* Autrement dit, M. Reagan tranche courtoisement en faveur de M. Pérès. Le chef du Likoud ne pourra plus se prévaloir, face à l'opinion israélienne, d'une communauté de vues avec les Etats-Unis. D'autant que M. Pérès a eu la grande habileté de faire endosser et parrainer par les Américains un plan concocté par ses collaborateurs. Résultat cocasse : M. Pickering, ambassadeur américain à Tel-Aviv, soumet solennellement à M. Shamir un document « made in Israël ».

Comment ignorer, à l'inverse, les gigantesques obstacles qui jalonneront la route de M. Pérès ? Pourquoi le roi Hussein serait-il maintenant résolu à « sauter le pas » ? Ne va-t-il pas, comme les services de renseignement le répètent à M. Pérès, une nouvelle fois faire machine en arrière ? Quels Palestiniens assez représentatifs oseront le rejoindre et braver une OLP qui a retrouvé confiance en elle-même à Alger ? M. Moubarak soutiendra-t-il le souverain jordanien dans son aventure ? Jusqu'où l'administration Reagan épaulera-t-elle M. Pérès ? Comment obtiendra-t-elle l'aval de l'URSS à une formule de conférence où celle-ci jouerait les utilités ? M. Gorbatchev est-il prêt à des concessions envers Israël ? Et la Chine ? Qui peut croire que la mise en œuvre de l'« option jordanienne » – puisqu'il s'agit d'elle – réglera au fond le problème palestinien ?

Les raisons d'être sceptique sont innombrables. *« Si Hussein s'engage dans des négociations directes avec nous*, écrit Yoel Marcus, célèbre éditorialiste de *Haaretz*, *je promets d'avaler sur la place publique toutes les pages de mon journal avec ses suppléments du vendredi. »* Mais M. Pérès ne veut pas douter. Mieux vaut pour lui. Il va de l'avant, et son avenir immédiat est tout tracé.

Le 13 mai, il s'envolera vers les Etats-Unis pour y consolider ses arrières et vérifier si Washington l'appuiera dans l'épreuve de force qui s'annonce avec le Likoud. Ensuite, il soumettra son plan au cabinet restreint. Si, comme probable, il n'obtient pas gain de cause, il provoquera la rupture de la coalition et des élections anticipées. Il est pressé et plaide déjà pour une campagne électorale courte (*« trois semaines comme en Angleterre »*, disait-il mercredi). Le dernier sondage, publié ce jeudi, est bon pour les travaillistes (38 % d'intentions de vote, contre 24 % pour le Likoud). Mais on n'en est pas là...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

# Asie

**PAKISTAN**

## Un avion militaire abattu par un missile sur la frontière afghane

Un appareil militaire pakistanais s'est écrasé au sol, mercredi 29 avril, alors qu'il avait pris en chasse un avion afghan qui avait violé l'espace aérien pakistanais. Le pilote a eu le temps d'actionner son siège éjectable, a annoncé l'agence de presse pakistanaise APP, en précisant que l'avion avait été touché par un missile.

Les incidents aériens se multipliant sur sa frontière avec l'Afghanistan, le Pakistan a formellement demandé aux Etats-Unis d'étudier la possibilité d'amender la loi américaine qui interdit de lui louer des avions-radars AWACS, a annoncé, le même jour, un porte-parole officiel à Islamabad.

Cette demande officielle devrait contribuer à alimenter la campagne de l'Inde contre les livraisons d'armes américaines au Pakistan. Lundi, déjà, devant le Parlement de New-Delhi, le ministre indien de la défense a déclaré que les Etats-Unis *« ont choisi d'ignorer que le Pakistan poursuit ses recherches en matière d'armement atomique et continuent de lui fournir des armements conventionnels dernier cri »*. Il a affirmé que *« la menace nucléaire croissante* [pakistanaise] *allait contraindre l'Inde à changer d'attitude »*. En d'autres termes, New-Delhi envisage une révision de sa politique nucléaire. Depuis l'explosion d'un engin nucléaire en 1974, elle assurait qu'elle n'utiliserait l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques. – *(AFP, Reuter.)*

● **CORÉE DU SUD : grèves de la faim.** – Un mouvement de grèves de la faim de prêtres catholiques s'étend pour protester contre l'ajournement par le président Chun Doo-hwan de la réforme constitutionnelle (*le Monde* du 14 avril). De sources religieuses, on indique que quarante prêtres de Séoul en étaient, mercredi 29 avril, à leur troisième jour de grève de la faim dans la cathédrale Myongdong. Douze prêtres de Kwangju (sud), à l'origine du mouvement, poursuivaient leur jeûne. Vingt-deux prêtres à Chunju (près de Kwangju) et dix à Andong (est) se sont joints au mouvement qui réclame, avec l'appui de l'influent comité de l'Eglise catholique pour la paix et la justice, la mise en œuvre de la réforme, l'élargissement des prisonniers politiques et la liberté de la presse. – *(AFP.)*

● **JAPON : la santé de Hirohito.** – L'empereur Hirohito a été contraint de quitter, mercredi 29 avril, un banquet donné au palais impérial en l'honneur de son quatre-vingt-sixième anniversaire, en raison d'une indisposition passagère. Les services du palais ont indiqué, ce jeudi, que sa température, sa tension et son rythme cardiaque étaient normaux après qu'il se fut reposé. L'empereur était apparu en bonne santé la veille, avant son malaise, lorsque quarante-cinq mille personnes étaient venues le saluer dans l'enceinte du palais comme c'est la coutume pour son anniversaire. – *(AFP.)*

# Afrique

**TCHAD**

## M. Fernand Wibaux est à N'Djamena pour lever « certains malentendus »

M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique du gouvernement français, est parti dans la soirée du mercredi 29 avril à N'Djamena, où il rencontrera le président Hissène Habré.

La France, dont l'appui logistique à N'Djamena a contribué aux victoires des forces tchadiennes contre les troupes libyennes dans le nord du Tchad, souhaite en effet lever *« certains malentendus »* et obtenir de M. Habré des précisions sur ses demandes en aide humanitaire et militaire.

Le président tchadien a souhaité cette aide pour le retour des réfugiés au nord du 16e parallèle, ligne officieuse de séparation des forces antagonistes avant les derniers succès tchadiens dans le Borkou et l'Ennedi, ainsi qu'un appui logistique pour la maintenance et la réparation des équipements militaires tchadiens dans cette région. Paris, jusqu'à présent, s'est refusé à ce que les troupes françaises puissent franchir le 16e parallèle.

Certains responsables français auraient été irrités par le fait que les Tchadiens ont permis à des experts américains d'examiner sur place un hélicoptère de fabrication soviétique MI-24, capturé à Ouadi-Doum, la principale place forte libyenne prise par les forces de N'Djamena à la fin du mois de mars, qui les intéressait aussi. Des militaires français s'étaient, eux aussi, rendus sur place après la chute de Ouadi-Doum, mais ont refusé de participer à une mission conjointe avec les Américains, comme ceux-ci le leur avait proposé.

D'autre part, la réunion du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), chargé de régler le différend frontalier opposant le Tchad et la Libye à propos de la bande d'Aouzou, s'est achevée mercredi soir, à Libreville, en l'absence de la délégation libyenne.

Dans un communiqué final, les pays membres du comité (Cameroun, Algérie, Gabon, Mozambique, Nigéria), ainsi que le Congo qui occupe actuellement la présidence de l'organisation panafricaine et le secrétariat général de l'organisation, ont annoncé l'envoi, dans les semaines à venir, d'une mission ministérielle à N'Djamena et à Tripoli *« en vue de sauvegarder la crédibilité de l'OUA »*.

**TUNISIE**

## Nombreux appels en faveur de la libération du secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme

Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS, opposition reconnue) a réclamé, mercredi 29 avril, la *« libération immédiate »* de M. Khémais Chamary, membre de son bureau politique et secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), appréhendé, mardi, à Tunis (*le Monde* du 30 avril).

Dans un communiqué signé par son secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, et rendu public à Tunis, le MDS *« dénonce cette mesure d'arrestation pour des raisons encore inconnues »* et s'élève contre les conditions dans lesquelles elle a eu lieu.

La Fédération internationale des droits de l'homme, dont M. Chamary est vice-président, a, d'autre part, demandé *« instamment au gouvernement tunisien »*, dans un communiqué publié à Paris, *« sa libération immédiate »*. Plusieurs organisations ou personnalités ont enfin adressé des télégrammes dans le même sens au président Bourguiba : l'association France-Libertés, Mme Danielle Mitterrand ; Mme Mendès France ; M. Daniel Mayer ; M. Jacoby, président de la FIDH ; Me Michel Blum, président du comité spécial ONG des droits de l'homme de l'ONU.

D'autre part, une douzaine de syndicalistes, membres de l'ancienne direction de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), limogés en 1986, ont été remis en liberté mercredi après-midi, trois jours après leur interpellation à Tunis (*le Monde* du 29 avril), a-t-on annoncé de source tunisienne autorisée.

Parmi ces hommes, figurent trois anciens membres du bureau exécutif de l'UGTT, MM. Taïeb Baccouche, Ali Romdane et Kamel Saad. Les autres sont d'anciens membres de la commission administrative de la centrale syndicale.

**RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE**

## Durcissement du conflit entre le pouvoir et le principal syndicat noir

Johannesburg (*AFP, AP, Reuter*). – Pour la deuxième fois en une semaine, la police a investi, mercredi 29 avril, le siège de la plus grande confédération syndicale noire d'Afrique du Sud, le COSATU, en plein centre de Johannesburg, après avoir annoncé la découverte, dans un dépôt ferroviaire de la ville, des cadavres mutilés de quatre employés de la Compagnie nationale des transports (SATS).

Un détachement des forces de l'ordre est entré dans les locaux, avec trois hommes aux visages dissimulés sous des passe-montagne. Il s'agissait, a expliqué un porte-parole de la police, d'indicateurs susceptibles d'identifier les meurtriers des quatre hommes.

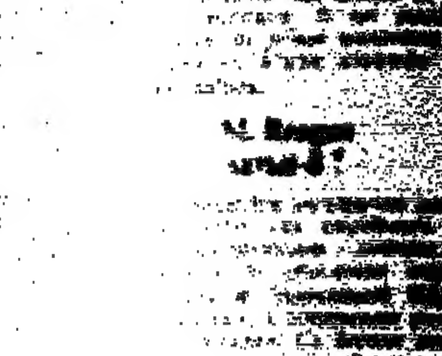
Accessoirement, ces trois présumés témoins devaient aider la police à arrêter des activistes du Syndicat des cheminots et employés des ports, (SARHWU, affilié à la COSATU), soupçonnés d'intimider les grévistes qui veulent reprendre le travail au mépris des consignes de ce syndicat. Le conflit entre le SARHWU et le SATS, ponctué d'une soixantaine d'incendies criminels de trains à Soweto et dans plusieurs banlieues blanches de Johannesburg, défraie la chronique depuis sept semaines.

Après cette descente, la police a annoncé l'arrestation de sept personnes. De son côté, le COSATU a appelé à deux *« journées de protestation sans violence »*, mardi et mercredi prochains, à l'occasion des élections législatives réservées aux Blancs.

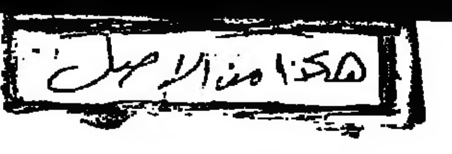
D'autre part, le président de la Cour suprême de la province de Natal a déclaré, mardi, anticonstitutionnelles les dispositions de l'état d'urgence qui interdisent les appels publics pour la libération des personnes détenues sans accusation.

C'est la deuxième fois en cinq jours que les dispositions de l'état d'urgence sont condamnées par la justice. Vendredi, en effet, un autre tribunal de Natal avait jugé anticonstitutionnelle l'interdiction de rendre compte de l'agitation et des actions des forces de l'ordre.









# Amériques

## ÉTATS-UNIS

# Le procureur indépendant procède à une première inculpation dans l'affaire de l'« Irangate »

*WASHINGTON*
*correspondance*

Le spectacle commencera seulement le mardi 5 mai, dans la même salle du Sénat où se déroula l'enquête publique sur le Watergate. Etant donnée l'exiguïté des locaux, des ouvriers travaillent d'arrache-pied à des aménagements pour l'accueil des membres des deux commissions du Congrès et celui des représentants des médias et du public attendus pour les audiences télévisées sur l'« Irangate ». Mais le lever de rideau assuré par le procureur spécial, M. Lawrence Walsh, a de quoi nourrir les spéculations et créer un certain suspense.

Dans son rapport intérimaire soumis au Congrès au début de la semaine passée, M. Walsh indiquait que son enquête de quatre mois, au cours de laquelle huit cents personnes ont été interrogées, avait dégagé d'« *amples preuves* » de l'implication de « *hautes personnalités officielles* » dans l'affaire. Le procureur n'a donné aucun nom, mais il a laissé clairement entendre que les auteurs des détournements de fonds publics ayant abusé de leur position officielle seraient poursuivis en justice.

Quarante-huit heures après, M. Walsh faisait annoncer que M. Channell, un bailleur de fonds conservateur, avait admis s'être entendu avec le colonel North et d'« *autres personnes connues ou inconnues* » du procureur pour escroquer le fisc. L'organisation de M. Channell aurait recueilli des dons qui, au titre de l'aide humanitaire, étaient exemptés d'impôt. M. Channell, qui a été inculpé, aurait ainsi obtenu plus de 2 millions de dollars qu'il aurait utilisés pour, en fait, acheter des armes et du matériel militaire. Il est passible d'une peine de prison maximum de cinq ans et d'une amende de 250 000 dollars.

### M. Reagan savait-il ?

Cette première inculpation pourrait permettre aux enquêteurs de désigner les personnes « *connues ou inconnues* » du procureur impliquées dans le financement illégal des « contras », à commencer par le président Reagan. Ce dernier pourrait ainsi avoir été indirectement complice, à son insu, d'une entreprise d'escroquerie. Le sénateur Inouye, président de la commission d'enquête du Sénat, a d'ailleurs déclaré que le président était « *très au courant de l'aide apportée aux « contras » par des organisations privées* ». M. Reagan a eu l'occasion de rencontrer M. Channell et quelques autres donateurs de son organisation pour les remercier d'avoir réuni de l'argent pour payer des spots publicitaires à la télévision en faveur des « contras ». Mais était-il informé de l'habile escroquerie mise au point par Channell et le colonel North ?

De toute évidence, le procureur n'entend pas réduire la portée de son enquête, comme le lui recommandaient les amis républicains du président qui auraient souhaité la voir limitée au seul délit d'« *obstruction à la justice* », c'est-à-dire à l'altération ou à la destruction de documents officiels. Aussi bien, M. Walsh regrette que les enquêteurs parlementaires envisagent d'accorder une immunité limitée aux protagonistes du scandale, notamment au colonel North. L'immunité complique, en effet, sa tâche dans la mesure où il ne peut pas utiliser les déclarations d'un témoin « protégé » pour l'inculper.

Les auditions de la semaine prochaine seront marquées par la déposition du général en retraite Secord, principal organisateur avec le colonel North de l'aide privée aux « contras », qui avait ouvert des comptes bancaires en Suisse et financé le transport aérien des armes. Considérant qu'il n'a rien commis d'illégal, le général n'a pas demandé l'immunité et témoigne volontairement. Puis M. McFarlane, ancien responsable du Conseil national de sécurité, viendra dire ce qu'il savait du transfert illicite des fonds aux « contras ». Mais le témoignage attendu avec le plus d'intérêt est celui, prévu à la mi-juin, de l'amiral Poindexter, successeur de M. MacFarlane. M. Reagan a affirmé que Poindexter avait sans doute voulu le protéger en ne l'informant pas du détournement des fonds. Mais, selon plusieurs journaux, Poindexter aurait dit à des amis que, par deux fois, il avait discuté de cette affaire avec le président.

HENRI PIERRE.

## Polémique après la mort d'un coopérant américain au Nicaragua

La famille de Benjamin Linder, l'ingénieur américain tué, mardi 28 avril, au Nicaragua, par des « contras » antisandinistes (*le Monde* du 30 avril), a accusé, mercredi, les autorités américaines d'être responsables de sa mort. *« Le gouvernement américain a tué mon frère »*, a estimé M. John Linder, à Portland (Oregon).

L'organisation qui avait parrainé la mission de Benjamin Linder au Nicaragua — le Projet pour une technologie appropriée au Nicaragua (NICAT) — a, pour sa part, affirmé que l'ingénieur était sur une liste de personnes à exécuter, établie par les « contras », en raison de son volontariat en faveur du régime sandiniste. Un responsable du NICAT, M. Tom Voorhees, a précisé que les « contras » avaient, selon des passants, cherché Linder pour le tuer à la grenade.

La Maison Blanche a regretté, mardi, le décès du ressortissant américain, ajoutant cependant qu'elle ne disposait pas de détails sur sa mort. Le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater, a noté que les citoyens américains étaient libres de se rendre au Nicaragua, mais qu'ils devaient être au courant des risques inhérents à la « guérilla » qui s'y déroule. — *(AFP, UPI.)*

## ARGENTINE : dix ans après la première manifestation

# La ronde sans fin des « folles » de la place de Mai

**L'ancien commandant Ernesto Barreiro, dont la rébellion avait été à l'origine de la grave crise entre le pouvoir civil et militaires pendant la semaine de Pâques, s'est présenté, mercredi 29 avril, devant le tribunal fédéral de Cordoba, dans le nord du pays. Il doit répondre de violations de droits de l'homme sous la dictature. Il y a dix ans, le 30 avril 1977, avait lieu sur la place de Mai, à Buenos-Aires, la première manifestation de mères de disparus.**

*BUENOS-AIRES*
*de notre correspondante*

Dix ans déjà que les « mères de la place de Mai » — les « folles » comme les ont, dès le début, surnommées les fonctionnaires de la dictature — tournent tous les jeudis après-midi sur cette place qui leur a valu leur nom, face à la Casa Rosada, siège de la présidence de la République, pour réclamer des nouvelles de leurs enfants disparus.

Une centaine de mères de famille écrasées de douleur, qui, en 1977, alors que la répression battait son plein dans l'Argentine des juntes, ont révélé à leurs compatriotes et au monde entier une nouvelle « méthode » de répression : la disparition des personnes. Une méthode qui s'est révélée tellement efficace que, depuis, d'autres dictatures l'ont utilisée, particulièrement en Amérique latine.

Tout a commencé le samedi 30 avril 1977, un peu plus d'un an après le coup d'Etat militaire contre le gouvernement d'Isabel Peron. Une dizaine de femmes, qui s'étaient rencontrées lors de vaines démarches aux portes des prisons ou au ministère de l'intérieur, se sont donné rendez-vous pour écrire une lettre au chef de la junte et co-auteur du coup d'Etat, le général Jorge Videla. Parmi elles, Azucena de Villaflor, la première présidente des mères, qui sera enlevée huit mois plus tard après avoir été livrée par le lieutenant de vaisseau Astiz, espion infiltré dans le mouvement. Son nom a allongé la liste des « disparus ».

Après leur première rencontre, les mères ne vont plus se quitter. Elles se donnent rendez-vous tous les jeudis à 15 h 30 au même endroit, avec comme mot d'ordre de rameuter le plus possible de femmes dans la même situation. Comme les rassemblements de plus de trois personnes étaient prohibés à cause de l'état de siège, elles décident de tourner autour de la place pour déjouer l'interdiction.

### Un foulard blanc sur la tête

En peu de temps, le groupe s'agrandit et la police commence à les réprimer, ce qui contribue, paradoxalement, à les rendre célèbres. Pour se faire reconnaître dans la foule, elles nouent sur leur tête une pièce de tissu de coton blanc avec, brodés, le nom de leur(s) enfant(s) et la date de la disparition. Ce foulard blanc deviendra leur emblème.

Toutes ont la même histoire à raconter. Des hommes armés se réclamant de la police ou de l'armée font irruption au domicile, fouillent, cassent, volent les objets de valeur et jettent le « suspect » dans le coffre d'une Ford Falcon. Direction : le centre d'interrogatoire. Torture, « aveux »...

Après des mois, parfois des années, le détenu sera, dans 90 % des cas, éliminé. Son corps sera jeté dans le fleuve, brûlé ou enterré dans une fosse commune ou dans une tombe portant la seule mention « n.n. » : « no nombre » (sans nom).

De nombreux prisonniers ont ainsi disparu, même quand leurs tortionnaires étaient convaincus de leur innocence. Pour éliminer des témoins gênants.

### La crainte du pape

Pourquoi cette méthode ? L'amiral Massera, co-auteur du coup d'Etat, à qui un journaliste demandait pourquoi il n'avait pas tout simplement fait fusiller les subversifs, avait répondu : *« Le pape ne l'aurait pas admis. »* Il était plus facile, en effet, pour une Eglise argentine très liée au pouvoir de l'époque de passer sous silence 10 000 disparus que de fermer les yeux sur 10 000 fusillés sur la place publique. Mais pour les familles — et les mères et grand-mères de la place de Mai en sont les témoins — rien n'est plus douloureux que de vivre avec un « disparu ». Impossible d'en prendre le deuil, l'espoir fou subsiste envers et contre toute raison.

C'est parce qu'elles veulent savoir qu'elles continuent à tourner sur la place de Mai, en pleine démocratie, dans l'indifférence de la majorité des Argentins qui les considèrent vraiment comme « folles ». Folles de vouloir à tout prix remuer un passé qu'eux veulent oublier, mauvais souvenirs et mauvaise conscience mêlés. Folles de croire que leurs disparus sont peut-être encore vivants. Ce qu'elles veulent, en fait, c'est connaître la vérité, les coupables. Pour qu'ils soient jugés et condamnés.

Mais la récente rébellion militaire a montré que ces coupables, militaires et policiers, n'étaient pas prêts à répondre de leurs actes devant la justice.

CATHERINE DERIVERY.

# Politique

## Au Sénat

# Nouvelle-Calédonie : aimable dialogue de sourds

Il était 22 h 56, le mercredi 29 avril. Depuis le milieu de l'après-midi le Sénat débattait à son tour du projet de référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. A la tribune du palais du Luxembourg, le sénateur centriste de la Réunion venait de prononcer *« en conscience »*, réquisitoire tranquille contre la politique conduite dans le territoire par le ministre des départements et territoires d'outre-mer.

*Sûr de ses effets* – spectaculairement annoncés quarante-huit heures à l'avance (*le Monde* du 30 avril), – **M. Louis Virapoullé**, avait parlé d'une voix lente, grave, pour donner le maximum de solennité à l'expression de ses craintes et de ses critiques sur l'organisation de cette consultation. Soumis à quelques pressions, il avait légèrement édulcoré son texte d'origine en atténuant un tout petit peu son hommage à l'action passé de M. Edgard Pisani, la bête noire des caldoches, afin de ne pas donner l'impression d'« en faire trop ». Il avait aussi précisé, bien qu'étant le principal orateur de son groupe, qu'il parlait *« à titre personnel »*.

Et il avait même pris soin de dire beaucoup de bien de M. Bernard Pons. Mais son propos corrosif n'en avait pas été moins implacable pour les orientations gouvernementales. Et les socialistes, ravis de cette nouvelle démonstration de la division de la majorité, l'avaient, à huit reprises, chaleureusement approuvé quand il avait exhorté le ministre des DOM-TOM à *« faire en sorte que le peuple canaque ne soit pas condamné à faire le chemin de croix de l'humiliation »*, à *« se méfier des colonialistes pour lesquels compte non pas l'intérêt de la France mais leur intérêt propre »*, à éviter *« que la France ne connaisse en Nouvelle-Calédonie cette morne défaite de Dien-Bien-Phu qui figure dans l'armoire des humiliations. »*

Alors, M. Pons s'est levé pour lui répondre sur le champ, en évitant toutefois de s'emporter, comme il l'avait fait à l'Assemblée nationale après une intervention analogue du député centriste du Haut-Rhin, M. Jean-Paul Fuchs.

Le ministre des DOM-TOM allait-il mettre un peu d'eau dans le vin de ses certitudes ? Non. M. Pons n'a pas modifié sa position d'un iota. Gentiment mais tout aussi fermement, il a, au contraire, reproché au sénateur contestataire d'avoir une *« vision anachronique »* et *« caricaturale »* des réalités calédoniennes. Et il l'a invité à se rendre sur le territoire en sa compagnie, lors de son prochain voyage officiel, début mai. Ce qui revenait à dire en clair que M. Virapoullé avait parlé de ce qu'il ne connaissait pas.

Cet aimable dialogue de sourds a parfaitement symbolisé, par sa stérilité, l'ensemble des échanges intervenus au cours de la discussion générale.

Chacun s'est en effet contenté de prendre date. Au nom du groupe des républicains et des indépendants, **M. Jean-Marie Girault** (Calvados) a regretté, lui aussi, que le gouvernement n'ait pas défini avec précision, au préalable, le nouveau statut qui sera appliqué en Nouvelle-Calédonie si dans sa majorité le corps électoral se prononce cet été pour le maintien du territoire au sein de la République française : *« Grande est ma déception*, a-t-il dit à M. Pons. *Je doute que vos seules déclarations suffisent à rassurer les Calédoniens. Je voterai votre texte, mais j'estime que l'article premier de la loi du 17 juillet 1986 n'a pas été, sur ce point, véritablement appliqué. »*

Au nom des socialistes, **M. Claude Estier** (Paris) a insisté pour que le ministre retire son projet : *« Vous vous grandiriez en ne vous obstinant pas. Il est encore temps d'éviter le pire. »* Pour la forme et sans illusion, car de l'avis des socialistes le pire est déjà certain : *« Ce référendum est dangereux car il risque de pousser une partie de la communauté mélanésienne, qui se sentira flouée, à des actes de désespoir au soir du scrutin ; n'excluons pas l'éventualité d'une révolte violente que l'armée ne pourrait pas maîtriser éternellement »*, a ajouté **M. Jacques Bialski** (Nord). Celui-ci a également accusé le gouvernement de *« tenter de fausser le résultat de la consultation en organisant sciemment une forme nouvelle de fraude électorale très sophistiquée »*, allusion aux « précautions » exceptionnelles prévues par dérogation au code électoral, afin de renforcer le contrôle du scrutin. Une accusation reprise, au nom des communistes, par **M. Jean Garcia** (Seine-Saint-Denis), qui a parlé de *« parodie de scrutin »*, *« coup de force »* et de *« projet antidémocratique »* visant à *« justifier ensuite l'écrasement du peuple canaque »*.

Quant au porte-parole du groupe RPR, **M. Dick Ukeiwé**, sénateur du territoire, il a délibérément tenu un discours polémique, rodant apparemment ses prochains arguments de campagne électorale, dirigés contre *« ceux qui n'ont pour projet politique que le rejet raciste et le totalitarisme idéologique, les oiseaux de mauvais augure annonçant l'imminence du retour de la tempête avec une constance et une obstination que rien, sinon de bas calculs politiques, ne justifie, les aveuglés que leur idéologie a amenés à vouloir imposer aux Mélanésiens un hypothétique bonheur, que d'autres avant eux ont hélas obtenu et dont ils apprécient les bienfaits dans les camps de rééducation au Vietnam, au Cambodge, sur les embarcations de détresse des « boat people » ou sous les pluies de napalm en Afghanistan... L'irréfutable vérité va jaillir des urnes*, a conclu M. Ukeiwé. *Nous comprenons qu'elle soit intolérable à ceux qui ont voulu établir par la violence la dictature d'une minorité sur la majorité. »*

Avant même la fin de cette nouvelle discussion parlementaire, il apparaissait ainsi que le débat calédonien resterait figé, victime de ses vieilles pesanteurs manichéennes.

ALAIN ROLLAT.

# Polémique après la mort d'un gendarme

*NOUMÉA*

*de notre correspondant*

Les circonstances de la mort du gendarme Rémi Maréchal, le mardi 28 avril, au cours d'une opération de police judiciaire dans la tribu de Néami, à Koné (270 kilomètres de Nouméa), continuent de donner lieu à des versions contradictoires parmi les indépendantistes et au commandement de la gendarmerie.

Le FLNKS a soutenu, au cours d'une conférence de presse, jeudi à Nouméa, que l'affaire de Koné présentait *« un caractère politique et non de droit commun »*. A l'appui de cette thèse, le mouvement indépendantiste a révélé que les quatre jeunes Mélanésiens impliqués (Antoine Poadja, le meurtrier présumé, ainsi que Jacob Pouya ont été arrêtés, tandis que Jean-Frédéric Pouaya et Yves Sugitani sont en fuite) étaient des *« militants du FLNKS »*. *« Ils étaient activement recherchés par la gendarmerie*, ont expliqué des responsables du FLNKS, *parce qu'ils avaient volé des voitures de colons d'extrême droite contenant des armes. » « Ils connaissaient également*, ajoute le FLNKS, *des caches d'armes de colons, et c'est pour cette raison que les gendarmes ont voulu les coffrer et les mettre au silence. »* Les responsables indépendantistes contestent, en outre, la chronologie des faits telle qu'elle a été établie par les gendarmes. Selon eux, les forces de l'ordre ont commencé à faire feu sur Antoine Poadja avant que ce dernier riposte avec une carabine de chasse.

La gendarmerie, de son côté, maintient sa version. Antoine Poadja, précise-t-elle, a ouvert le feu le premier, sans qu'il soit toutefois possible d'établir s'il a mortellement atteint le gendarme Maréchal, d'autres coups de feu ayant été tirés dans la confusion de l'interpellation. Le commandement de la gendarmerie confirme qu'Antoine Poadja était bien un délinquant, puisqu'il a déjà fait l'objet de deux condamnations. Il n'était pas officiellement connu pour des activités politiques.

F. B.

## EN BREF

● **Service minimal dans les services publics.** – La commission des affaires sociales du Sénat a adopté, le mercredi 29 avril, une proposition qui prévoit dans les services publics la mise en œuvre d'une procédure de médiation préalable à tout dépôt de préavis de grève, l'organisation d'un service minimal lors du déclenchement de la grève et la création de sanctions.

● **M. Léotard et la guerre des étoiles.** – Répondant le mercredi 29 avril à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, à M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) qui avait constaté que *« depuis quatre semaines, les chaînes de télévision se livrent une guerre sans merci à coups de milliards »*, *M. Léotard a estimé qu'« il s'agit là d'un problème qui concerne d'un côté des employeurs privés et de l'autre des personnes liées à ces employeurs par des contrats de droit privé (...). Ces vedettes sont-elles trop payées ? Cela les regarde, elles et leurs employeurs, cela ne vous regarde pas. »*

# Quelles « populations intéressées » ?

L'objet du projet de loi, qui est d'organiser *« la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances »*, renvoie à l'alinéa 3 de l'article 53 de la Constitution, qui dispose que *« nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées »*.

Mais comment définir, précisément, quelles sont les populations *« intéressées »* ? La question est d'autant plus... intéressante que, dans le cas du référendum prévu en Nouvelle-Calédonie, elle conditionne la composition, très controversée, du corps électoral, alors *que le Conseil constitutionnel n'a* jamais encore été appelé à la trancher.

Contestant le fondement de la proposition faite par le gouvernement, désireux de s'en tenir à l'exclusion du corps électoral des personnes résidant dans le territoire depuis moins de trois ans, les socialistes ont avancé de nouveaux arguments par l'intermédiaire de M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) pour étayer leur point de vue qui conclut à l'inconstitutionnalité du projet de loi.

Selon eux, en effet, il faut entendre par *« populations intéressées » « l'ensemble de ceux qui ont dans le territoire leurs racines et qui y sont appelés à y vivre »*. M. Dreyfus-Schmidt a notamment déclaré : *« A la vérité, le mot « intéressé » a bien un autre sens, mais la Constitution n'a sûrement pas voulu que prennent part à un tel scrutin ceux qui sont sans racines dans le pays et n'auraient pas d'autre but que de tirer profit du territoire (...) Il en résulte deux conséquences : la première, c'est non pas que la liste électorale doit être réouverte mais qu'une liste électorale nouvelle doit être dressée. La seconde, c'est que des électeurs pouvant figurer sur l'ancienne liste électorale doivent être exclus de la nouvelle en vertu de critères mieux cernés qu'un temps limité de résidence. »*

Le sénateur socialiste a notamment souligné : *« Il est parfaitement concevable que les partisans de l'indépendance d'un territoire, auxquels le Parlement français permet de manifester leur choix, ne se soient jamais inscrits sur les listes électorales parce que, précisément, ils n'étaient pas « intéressés » à voter pour des élections municipales, cantonales, régionales ou nationales, dans le cadre de la République française. Il importe, à l'évidence, de leur permettre de s'inscrire en vue de la consultation d'autodétermination »*. M. Dreyfus-Schmidt se réfère, sur ce point, aux dispositions initialement envisagées, en 1966, avant la consultation de la population de la Côte française des Somalis, par le juriste gaulliste René Capitant.

Parmi les Calédoniens qui ne devraient pas apparaître, selon les sénateurs socialistes, sur les listes électorales figurent également *« tous ceux qui, bien que résidant en Nouvelle-Calédonie depuis longtemps, ont voté récemment, et par exemple depuis trois ans, dans un autre territoire pour lequel ils ont manifesté leur « intérêt »*. Tel serait le cas, notamment, de certains Wallisiens.

Enfin, et surtout, les socialistes estiment que la meilleure façon de clarifier le statut électoral des fonctionnaires de passage serait d'*« écarter purement et simplement »* de la liste électorale tous *« les fonctionnaires civils ou militaires de l'Etat qui sont ou ont été en fonctions ou en stationnement temporaire dans le territoire »*, selon les termes mêmes d'un amendement retenu en 1966 par les commissions des lois du Sénat et de l'Assemblée nationale mais écarté du texte finalement adopté à la suite d'un recours à la procédure du vote bloqué.

Cette argumentation, que les sénateurs socialistes veulent soumettre à l'appréciation du Conseil constitutionnel, a laissé perplexes les élus de la majorité sénatoriale. *« J'attends la définition constitutionnelle de la racine »*, a répondu en souriant le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (UREI, Seine-et-Marne). Le rapporteur de cette commission, M. Etienne Dailly, a estimé qu'il serait *« assez plaisant et instructif »* que le Conseil constitutionnel soit saisi de la disposition prévue par le gouvernement (l'obligation de trois ans de résidence) et que celle-ci *« fût censurée »*. *« Je n'en porterais pas le deuil »*, a-t-il affirmé. Pour sa part, le ministre des DOM-TOM, M. Pons, a déclaré qu'il attendait *« avec la plus grande sérénité une prise de position éventuelle du juge constitutionnel »*.

# Le communiqué du conseil des ministres

**Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 29 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué officiel suivant :**

● **LE RÈGLEMENT DE L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS**

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au règlement de l'indemnisation des rapatriés.

Ce projet de loi traduit les engagements pris par le premier ministre devant l'Assemblée nationale le 12 novembre 1986. Il a été élaboré après concertation avec les associations représentatives de rapatriés.

**1. – *Le projet de loi complète le* dispositif d'indemnisation prévu par les lois du 15 juillet 1970 et du 2 janvier 1978.**

A partir de 1989, 30 milliards de francs seront consacrés, à raison de 2 milliards de francs par an sur une durée de quinze ans, à la mise en œuvre de cette indemnisation.

Il sera attribué une indemnité complémentaire calculée par application de coefficients corrigeant les valeurs initiales d'indemnisation des biens concernés. L'absence d'indexation pour la période 1962-1970 fera l'objet d'un rattrapage forfaitaire. Cette indemnité sera versée sous la forme d'un certificat d'indemnisation nominatif.

Le champ d'application de l'indemnisation sera ouvert à de nouvelles catégories de bénéficiaires.

Quatre échéanciers de règlement seront fixés, qui permettront, en sept ans, de solder l'indemnisation de près de 65 % des bénéficiaires, parmi lesquels tous les rapatriés âgés de quatre-vingts ans et plus.

**2. – Le projet de loi améliore le système de consolidation de l'endettement des rapatriés réinstallés, notamment en ce qui concerne l'endettement lié aux exploitations agricoles, artisanales ou commerciales.**

Il complète le dispositif de remise des prêts de réinstallation prévu par la loi de finances rectificative pour 1986 et améliore les conditions dans lesquelles un prêt de consolidation pouvait être accordé aux intéressés en application de la loi du 6 janvier 1982.

**3. – En outre, un effort particulier est fait en faveur des anciens supplétifs des forces de l'ordre et notamment des harkis, auxquels 50 000 francs seront versés en deux annuités égales.**

Ce projet de loi est l'élément principal d'un ensemble de mesures arrêtées par le gouvernement depuis un an, certaines étant déjà prises, d'autres en cours d'adoption. Ces mesures représentent, sur le plan matériel, un effort considérable ; elles manifestent en même temps, sur le plan moral, la solidarité de la nation à l'égard des Français rapatriés.

● **CONCESSION DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE EN CORSE**

Sur proposition du ministre de l'agriculture, le conseil des ministres a adopté un décret portant cession à l'Office d'équipement hydraulique de Corse de la concession générale de travaux d'aménagement hydraulique accordée à la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) par décret du 12 février 1973.

Ce transfert de concession complète les mesures prises pour l'application des lois de 1982 relatives au statut particulier de la Corse. Il permettra à l'Office d'équipement hydraulique de Corse d'exercer la plénitude de sa mission d'aménagement et de gestion des ressources en eau de l'île.

## Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation,

– **M. Jean-René Bernard**, inspecteur général des finances, est nommé président du conseil d'administration du Crédit industriel et commercial de Paris.

– **M. Paul Alibert** est nommé président du conseil d'administration de la Banque de l'union européenne.

– **M. Paul Mentré**, inspecteur général des finances, est nommé directeur général du Crédit national.

● **Canton de Delle : abstention du Front national.** – Le Front national appelle ses électeurs à s'abstenir au second tour de l'élection cantonale partielle de Delle (Territoire-de-Belfort) dimanche 3 mai. M. Raymond Forni (PS), ancien député, déjà fort bien placé au terme du premier tour (46,98 % des suffrages) ne devrait donc pas rencontrer trop de difficultés au second tour. Le candidat communiste (7,38 % des voix) s'est désisté en sa faveur et sa concurrente UDF n'a obtenu au premier tour que 33,10 % des suffrages.



## Gouvernement contre Front national

# 2-0, balle au centre

**La séance des questions d'actualité a été marquée, mercredi 29 avril à l'Assemblée nationale, par un affrontement entre le gouvernement et le Front national. M. Séguin a fait remarquer que si l'on appliquait les principes défendus par l'extrême droite, l'équipe de France de football qui rencontrait l'Islande, mercredi soir au Parc des Princes, aurait été privée de quelques-uns de ses titulaires.**

M. Henri Michel serait-il un mauvais Français ? Voilà un entraîneur du Onze de France qui a une bien piètre idée de la *« préférence nationale »*, chère au cœur du Front du même nom. Non seulement il fait jouer sous notre fier maillot tricolore des hommes qui ne peuvent justifier leurs origines hexagonales au-delà d'une ou deux générations, mais en plus ces blancs-becs, si l'on peut dire, osent marquer des buts ! Ces « vrais-faux » footballeurs français ont même battu l'équipe d'Islande, le mercredi 29 avril en soirée, alors qu'en début d'après-midi, lors des questions d'actualité au gouvernement, le célèbre député français, de souche nordiste et du Front national, M. Christian Baeckeroot, s'était inquiété de savoir si M. Jacques Chirac allait enfin se décider à *« soumettre au Parlement un projet qui autorise les entreprises à donner une priorité d'emploi aux Français et aux Européens »*.

Sans doute pour ne pas laisser à un léotardien, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Malhuret, le monopole des réponses à l'obsessionnelle préoccupation des amis de M. Le Pen – ce qui est un peu court pour un programme de présidentiable en herbe, – le premier ministre a fait sonner la charge par le pilier des affaires sociales, M. Philippe Séguin (RPR). Après avoir rappelé que la *« préférence nationale »* est un concept *« contraire à la Constitution, à nos engagements internationaux, au contrat moral passé avec les étrangers en situation régulière et aux traditions françaises »*, frappé au coin du simplisme et de la démagogie – *« C'est trop facile ! »*, hurlait M. Le Pen, – le ministre a fait le coup de l'équipe de foot privée des ses « vrais-faux » Français. Un vrai désastre ! *« Si depuis des décennies la France n'était pas restée fidèle à ses traditions, si elle avait souscrit à vos propositions, elle jouerait ce match sans n° 2* [Amoros], *sans n° 4* [Boli], *sans n° 6* [Fernandez], *sans n° 7* [Micciche], *sans n° 8* [Touré] *et, bien sûr, sans n° 10 !* [Platini]. Excusez du peu. *« La différence entre vous et nous*, a conclu M. Séguin sous les applaudissements du stade, *c'est que nous voulons donner toutes ses chances à la France ! »* Résultat : 2 à 0, mais une chance microscopique pour la Coupe d'Europe.

De la « préférence nationale », on est passé à la « préférence du Front ». Le socialiste André Labarrère voulait savoir où M. Chirac se situait par rapport à l'encombrant groupe d'extrême droite, lequel est certainement ravi que la classe politique s'intéresse autant à lui. Cela fournit un clip politique pour pas cher sur FR 3, chaque mercredi. L'ancien ministre des relations avec le Parlement souhaitait voir le *premier ministre* dénoncer *« clairement les idées réactionnaires »* du Front, histoire de le pousser un peu dans l'arène de la campagne présidentielle. Pendant sept minutes, M. Chirac a bien pris soin de ne pas répondre en renvoyant son questionneur dans sa surface de réparation.

Considérant que la meilleure défense était l'attaque au cours de cette séance footballistique, le chef du gouvernement a inversé les rôles : *« Quel jeu jouez-vous ? »* avec le Front, a-t-il demandé à M. Labarrère. *« Comment pouvez-vous vous offusquer et avoir le culot de me demander comment je me positionne par rapport à ce courant »* qui est entré à l'Assemblée grâce à l'instauration, par les socialistes, du mode de scrutin proportionnel. Même si ce n'était pas vraiment la question posée, c'était la réponse fournie.

### En touche

Et pour rester dans la même veine, M. Chirac a rendu un hommage humoristique à la majorité – *« elle est ce qu'elle est »*, – *pour mieux prouver que le Front* national est dans l'opposition, car lui ne vote pas la confiance au gouvernement, alors que les barristes sont bien obligés d'y passer. En somme, selon M. Chirac, *« dans tous les votes importants »*, le FN vote toujours *« comme les socialistes »*. Conclusion : *« Que l'opposition règle ses problèmes internes et n'essaie pas de faire de faux procès. »*

Ce dégagement en touche, en attendant mercredi prochain, n'a plu ni aux socialistes ni aux députés lepénistes. M. Bruno Mégret (FN, Isère) a poursuivi, hors de l'hémicycle : *« Il est temps que M. Chirac se prononce clairement – est-il à droite ou à gauche ? – afin que les Français puissent se faire une opinion pour l'élection présidentielle. »* Plus tard dans l'après-midi, M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône), qui voulait faire la remise en touche, à l'occasion d'un rappel au règlement qui n'en était pas un, s'est fait siffler par le président de séance, M. Chaban-Delmas, qui accepte les voix des amis de M. Le Pen dans le conseil régional d'Aquitaine mais n'aime pas qu'on le lui rappelle. C'est la « préférence régionale » !

OLIVIER BIFFAUD.

# Polémique après la mort d'un gendarme

NOUMÉA
de notre correspondant

Les circonstances de la mort du gendarme Rémi Maréchal, le mardi 28 avril, au cours d'une opération de police judiciaire dans la tribu de Néami, à Koné (270 kilomètres de Nouméa), continuent de donner lieu à des versions contradictoires parmi les indépendantistes et au commandement de la gendarmerie.

Le FLNKS a soutenu, au cours d'une conférence de presse, jeudi à Nouméa, que l'affaire de Koné présentait *« un caractère politique et non de droit commun »*. A l'appui de cette thèse, le mouvement indépendantiste a révélé que les quatre jeunes Mélanésiens impliqués (Antoine Poadja, le meurtrier présumé, ainsi que Jacob Pouya ont été arrêtés, tandis que Jean-Frédéric Pouya et Yves Sugitani sont en fuite) étaient des *« militants du FLNKS »*. *« Ils étaient activement recherchés par la gendarmerie*, ont expliqué des responsables du FLNKS, *parce qu'ils avaient volé des voitures de colons d'extrême droite contenant des armes. »* *« Ils connaissaient également*, ajoute le FLNKS, *des caches d'armes de colons, et c'est pour cette raison que les gendarmes ont voulu les coffrer et les mettre au silence. »* Les responsables indépendantistes contestent, en outre, la chronologie des faits telle qu'elle a été établie par les gendarmes. Selon eux, les forces de l'ordre ont commencé à faire feu sur Antoine Poadja avant que ce dernier riposte avec une carabine de chasse.

La gendarmerie, de son côté, maintient sa version. Antoine Poadja, précise-t-elle, a ouvert le feu le premier, sans qu'il soit toutefois possible d'établir s'il a mortellement atteint le gendarme Maréchal, d'autres coups de feu ayant été tirés dans la confusion de l'interpellation. Le commandement de la gendarmerie confirme qu'Antoine Poadja était bien un délinquant, puisqu'il a déjà fait l'objet de deux condamnations. Il n'était pas officiellement connu pour des activités politiques.

F. B.

…national

…tre

…vous ? » avec le Front, a-t-il demandé à M. Labarrère. *« Comment pouvez-vous vous offusquer et avoir le culot de me demander comment je me positionne par rapport à ce courant »* qui est entré à l'Assemblée grâce à l'instauration, par les socialistes, du mode de scrutin proportionnel. Même si ce n'était pas vraiment la question posée, c'était la réponse fournie.

### En touche

Et pour rester dans la même veine, M. Chirac a rendu un hommage humoristique à la majorité — *« elle est ce qu'elle est »*. — pour mieux prouver que le Front national est dans l'opposition, car lui ne vote pas la confiance au gouvernement, alors que les barrístes sont bien obligés d'y passer. En somme, selon M. Chirac, *« dans tous les votes importants »*, le FN vote toujours *« comme les socialistes »*. Conclusion : *« Que l'opposition règle ses problèmes internes et s'abstienne pas de faire de faux procès. »*

Ce dégagement en touche, en attendant mercredi prochain, n'a plu ni aux socialistes ni aux députés lepénistes. M. Bruno Mégret (FN, Isère) a poursuivi, hors de l'hémicycle : *« Il est temps que M. Chirac se prononce clairement — est-il à droite ou à gauche ? — afin que les Français puissent se faire une opinion pour l'élection présidentielle. »* Plus tard dans l'après-midi, M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône), qui voulait faire la remise en touche, à l'occasion d'un rappel au règlement qui n'en était pas un, s'est fait siffler par le président de séance, M. Chaban-Delmas, qui accepte les voix des amis de M. Le Pen dans le conseil régional d'Aquitaine mais n'aime pas qu'on le lui rappelle. C'est la « préférence régionale » !

OLIVIER BIFFAUD.

# Politique

## A l'Assemblée nationale

# Réforme hospitalière : affrontement pour un quinquennat

La nomination par le ministre de la santé, tous les cinq ans, des chefs de service des hôpitaux publics risque-t-elle de se transformer en choix du prince ? Inquiets de cette création de la nouvelle réforme hospitalière (*le Monde* du 29 avril) dont la discussion s'est poursuivie le mercredi 29 avril à l'Assemblée nationale, des députés de la majorité comme de l'opposition ont posé cette question au ministre de la santé, Mme Barzach, en s'empressant d'apporter leurs propres réponses.

Là où le ministre de la santé voit une motivation et une stimulation supplémentaires, à l'instar de ce qui se passe dans les organismes de recherche, les députés ont cru déceler les risques d'une politisation des hôpitaux publics. Pour les uns, le système poussera à la bureaucratisation. Pour les autres, il suscitera cabales et coups fourrés afin de déstabiliser le chef de service dont le poste sera convoité. *« Etrange gouvernement qui se veut libéral et qui instaure un système bureaucratique de nomination centralisée. (...) Imaginons la pagaille que connaîtrait votre administration s'il fallait renouveler six mille chefs de service tous les cinq ans »*, a ironisé M. Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis).

Les chefs de service *« seront placés sous haute surveillance »*, a affirmé M. **Jacques Roux** (PC, Hérault), tandis que M. **Bernard Debré** (RPR, Indre-et-Loire) partait également en guerre contre une procédure longue qui risque de substituer l'instabilité à l'inamovibilité. Mme Barzach n'a guère trouvé plus de réconfort du côté d'autres députés RPR tels que MM. **Jean Bardet** (Val d'Oise), **Alain Jacquot** (Vosges), et **Bernard-Claude Savy** (appar. RPR, Nièvre). Le premier a estimé que le rôle primordial du chef de service était incompatible avec un renouvellement quinquennal fondé sur la remise d'un rapport qui ne tiendrait pas compte de l'aspect humain ; le deuxième s'est étonné de la possibilité de voir contester à un médecin, au bout de cinq ans, les qualités qui lui auraient été auparavant reconnues ; enfin, le troisième a dépeint à la tribune le spectacle des « intrigues » de couloir destinées à prendre la place du chef. *« Il suffira d'un changement de ministre pour handicaper une carrière. (...) On n'a jamais vu des généraux redevenir colonels »*, s'est indigné M. Savy.

C'est dire que, seule au banc du gouvernement, soumise à un feu croisé, Mme Barzach a dû savourer le soutien apporté par M. **Jean-Michel Debernard** (RPR, Rhône), qui a pris fait et cause pour cette réforme qui favorise, selon lui, la souplesse. Bien loin de voir dans le rapport d'activité quinquennal un pensum infligé aux chefs de service pour leur reconduction, le député RPR du Rhône en fait un élément supplémentaire de stimulation : *« Le rapport d'activité, loin de poser des problèmes que l'on s'est complu à détailler, permettra une prospective clinique qui aujourd'hui n'existe pas toujours. »* Mme **Barzach** s'est voulue, quant à elle, rassurante : *« Il n'y aura pas de valse des chefs de service tous les cinq ans. Mais le renouvellement, c'est fondamental, c'est la modernité, la mobilité. Il doit y avoir dissociation du grade et de la fonction »*, a-t-elle insisté.

### « Restauration et années 60 »

Chacun a retrouvé ses marques sur le chapitre des structures médicales : la restauration des services est pour la droite le juste retour à un système de responsabilité ; pour la gauche, c'est le retour en force du mandarinat que l'instauration des départements en 1984 avait cherché à contenir.

— *« Votre restauration coûteuse nous ramène aux années 60 »*, a lancé M. **Edmond Hervé** (PS, Ille-et-Vilaine), ancien ministre de la santé. *« Vous avez voulu rétablir les chefferies de service et refaire de celui-ci l'unité de base de l'hôpital »*, a protesté M. **Claude Evin** (PS, Loire-Atlantique). Le député socialiste a accusé le gouvernement de chercher à morceler l'hôpital en créant une nouvelle filière avec le pôle d'activité : *« Vous aboutissez à une véritable atomisation de l'hôpital. »* De leur côté, MM. **Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) et **Guy Bêche** (PS, Doubs) se sont également opposés à la création des services : *« Ce sont des caissons étanches »*, a affirmé le premier ; *« Vous tournez le dos à la responsabilité au profit de la soumission »*, a affirmé le second.

*« Vous avez eu raison de rétablir les services*, a répliqué M. **Gilbert Gantier** (UDF, Paris). *C'est une unité cohérente »*. *« Il ne s'agit pas de pouvoir médical mais de responsabilité »*, a expliqué M. Bardet avant de se lancer dans une vibrante apologie du grand patron. De son côté, Mme Barzac est revenue sur la départementalisation hospitalière, estimant que la gauche, en procédant avec rigidité, avait retardé cette réforme de plus de trois ans : *« C'est pour cela que nous avons choisi la formule souple du volontariat. »*

Tandis que le ministre de la santé réfutait les arguments politiques pour se situer, a-t-elle affirmé, dans un débat où *« la vie, la mort ne sont ni de droite ni de gauche »*, les députés socialistes et communistes ont poursuivi leur offensive contre un texte de *« revanche »* qui marque *« un retour au passé »*, a affirmé M. Sueur. Le député socialiste a accusé Mme Barzach de céder aux sirènes du *« clientélisme »* oubliant dans sa réforme les 630000 agents hospitaliers que la gauche a dotés d'un statut. *« C'est scandaleux de dire cela ! »* a protesté Mme Barzach, estimant que ce type de propos *« démagogique »* n'avait rien à faire dans l'hémicycle. Il y a eu à plusieurs reprises de vifs accrochages entre Mme Barzach et les députés socialistes, notamment MM. Hervé et Bêche, visiblement exaspérés par les leçons données par le docteur Barzach sur un ton parfois condescendant.

### « Le lobby médical RPR »

A la tribune, M. Bernard Debré (RPR) devait dresser un réquisitoire contre la politique hospitalière de la gauche, fréquemment interrompu par les députés socialistes qui scandaient : *« C'est faux ! c'est faux ! » « Vous avez échoué*, a-t-il lancé. *Dogmatisme, utopie et démagogie vous ont inspirés »*, a lancé le député RPR.

Les élus communistes ont défendu une motion de renvoi en commission. En la présentant, M. **George Hage** (PC, Nord) s'est déclaré gêné par la trop grande complicité qui semblait lier, dans l'hémicycle, le ministre de la santé Mme Barzach, médecin elle-même, aux autres médecins, fort nombreux dans les rangs de la majorité, notamment au sein du RPR, faisant allusion à ce que certains appellent *« le lobby médical RPR »*.

PIERRE SERVENT.

## Le réveil des commissions parlementaires

# M. d'Ornano (finances) décide de diversifier ses sources d'information et de mieux contrôler le gouvernement

**Les commissions parlementaires se réveillent. Ces organismes techniques ne veulent plus se contenter d'améliorer les projets des ministres. Elles sont décidés à jouer un rôle politique. Leurs présidents tout au moins. La réaction rapide de la commission de la production aux incidents dans les centrales nucléaires en a été un signe. La décision de M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, de multiplier les occasions de réflexions, d'information et d'études de la commission de la défense qu'il préside en est un autre. Mais quand ces présidents sont des hommes à la notoriété certaine, comme MM. Valéry Giscard d'Estaing et Michel d'Ornano, et dont le soutien au gouvernement ne va pas sans arrière-pensée, ce réveil prend une allure encore plus politique. Le gouvernement ne tient sa légitimité que du Parlement, a reconnu M. Jacques Chirac ; certains parlementaires de sa majorité comptent bien le lui rappeler à toutes occasions.**

Après un an de présidence de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) a parfaitement mesuré l'importance de cette fonction et l'utilisation qu'il pouvait en faire. Il ne veut pas que les commissaires se satisfassent d'un rendez-vous annuel avec le gouvernement lors de l'examen du budget et de l'étude des projets économiques du ministre des finances. Il est donc décidé à donner aux rapporteurs spéciaux les moyens de suivre effectivement l'exécution des lois de finance. Pour cela une première série de questions vient d'être envoyée aux ministres « dépensiers », que M. d'Ornano envisage d'entendre contrairement à la tradition qui laissait ce soin aux commissions spécialisées.

Le président de la commission des finances ne veut pas se contenter de l'analyse de l'aspect financier de la politique gouvernementale. Il va donc multiplier les auditions de personnalités diverses, et surtout il va donner les moyens aux commissaires d'accéder à d'autres sources d'information que celles de l'administration. Comme le fait déjà son homologue du Sénat, et comme l'avait souhaité M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne), la commission de l'Assemblée nationale fera appel à divers organismes d'études de la conjoncture économique pour diversifier ses moyens de réflexion. Elle multipliera aussi les contacts avec les commissions des Parlements des autres pays européens, notamment, en liaison avec la commission des affaires étrangères, pour préparer le grand marché unique.

### Contrôle du budget social

Depuis plusieurs années, les députés n'acceptent plus d'être exclus du contrôle du budget social de la nation qui est maintenant supérieur à celui de l'Etat. *« Il n'est pas admissible*, dit M. d'Ornano, *que l'on demande au Parlement de voter telle ou telle ponction sur les revenus pour financer le déficit de la sécurité sociale et que cela soit pratiquement sa seule intervention en la matière. »* Il va donc préparer une proposition de loi organique permettant aux parlementaires de connaître les prévisions de recettes et de dépenses des organismes de sécurité sociale et d'en contrôler l'exécution. Et il demandera qu'elle soit examinée lorsque viendra en discussion, normalement au cours de cette session, le projet de M. Philippe Séguin accroissant le prélèvement sur les revenus pour financer le déficit de la sécurité sociale.

Le politique prend là, ouvertement, le pas sur la technique. Il en va de même quand M. d'Ornano, à titre personnel, souhaite *« quelques modifications, de légers changements de cap, une accélération »* de la politique financière de M. Edouard Balladur dont il s'empresse de préciser qu'elle *« est bonne car elle va dans la bonne direction »*. La révision en baisse des prévisions de croissance, avec les conséquences que cela aura pour l'emploi, conforte ce proche de M. Giscard d'Estaing, dans la réflexion qu'il fait depuis plusieurs mois : il faut soutenir l'investissement des entreprises privées par des *« mesures définitives ou au moins de longue durée »*.

Le succès des privatisations permet, assure-t-il, un tel aménagement de la politique suivie depuis un an. D'autant qu'il est persuadé que cette politique de privatisation peut *« être durable et aller au-delà du programme déjà fixé »*. L'Etat peut donc compter pendant plusieurs années sur un accroissement de ses recettes. *« Les entreprises privées doivent en profiter »*, explique-t-il, et cela sera encore facilité par une accélération des économies budgétaires qu'il appelle de ses vœux. Il faut vaincre la *« formidable résistance de l'administration »*, affirme-t-il, afin de réduire les effectifs des services centraux de l'Etat, améliorer la production des fonctionnaires, mettre en place un contrôle de gestion, faire procéder à des audits.

Voilà un programme de travail pour le ministre chargé des réformes administratives, M. Camille Cabana, dont, après d'autres, M. d'Ornano s'étonne de la *« discrétion »*. Le président de la commission des finances ne veut décidément pas être un soutien muet du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

## La fin de la septième conférence des Cours constitutionnelles européennes

# L'admission officielle de la Turquie n'a pas fait l'unanimité

LISBONNE
de notre envoyé spécial

La septième conférence des Cours constitutionnelles européennes a pris fin le mercredi 29 avril à Lisbonne (*le Monde* du 29 avril). Le Conseil constitutionnel français, qui n'avait assisté jusqu'à présent qu'en tant qu'observateur à ces réunions triennales, et la Cour constitutionnelle turque ont été admis au nombre des « Cours organisatrices » membres de cette organisation informelle dont la prochaine conférence doit du reste avoir lieu en Turquie en 1990.

L'admission de la Cour constitutionnelle turque aux côtés des organisations similaires allemande, autrichienne, espagnole, italienne, yougoslave, portugaise et du Tribunal fédéral suise n'a été possible qu'au terme de longues discussions.

Décision « discrétionnaire », comme l'a souligné M. Wolfgang Zeidler, président du Tribunal constitutionnel de RFA, des présidents des Cours déjà membres, l'admission de la Turquie, que ce pays réclamait depuis 1978, a une nouvelle fois suscité de fortes réticences de certains pays, en raison des accusations de violations graves des droits de l'homme dont la Turquie est régulièrement l'objet.

Au terme de la réunion de Lisbonne, M. Zeidler s'est longuement attaché à justifier, au cours d'une conférence de presse conjointe des présidents des Cours organisatrices, cette décision qui, a-t-il fait remarquer avec insistance à plusieurs reprises, n'a pas été prise sans considération *« du passé, du présent mais surtout de l'avenir attendu »* de la Turquie.

Pour sa part, M. Francisco Tomas Y Valiente, président de la Cour constitutionnelle espagnole, s'est retranché derrière le secret des délibérations des présidents et a évoqué le caractère inopportun de possibles commentaires avant de révéler que la décision d'accepter la Turquie n'avait pas été prise à l'unanimité par les présidents des Cours constitutionnelles.

D'autre part, les organisateurs portugais de la septième conférence ont annoncé que les présidents des Cours constitutionnelles avaient décidé d'apporter leur soutien actif au projet présenté par la RFA et l'Italie de créer dans ce dernier pays, en liaison avec l'université de Bologne, un centre international de documentation et d'étude des jurisprudences constitutionnelles et des problèmes juridiques relatifs aux compétences des Cours constitutionnelles.

MICHEL KAJMAN.

● **Rectificatif.** — M. Mario Soares, président de la République portugaise, a évoqué au cours de son allocution d'ouverture de la septième conférence des Cours constitutionnelles européennes les *« prophètes de mauvais augure »* [et non les *« présages »* comme une erreur de transmission nous l'a fait imprimer dans nos éditions du 29 avril] qui sèment le doute à l'encontre des justices constitutionnelles.

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

M. LE PEN, encore. Le souriant, le jovial, le chaleureux M. Le Pen, devenu définitivement convenable depuis qu'il s'est nimbé de cette fonction quasi officielle : candidat à la présidence de la République. M. Le Pen, blanchi de tous les soupçons, absous de tous les péchés, lavé de toutes les rumeurs, affranchi de tous les ragots, délivré de tout passé, pur comme un Eliacin, et qui invite depuis dimanche dernier ses concitoyens à le désigner pour *« sauver, sauver la France au nom du Sacré-Cœur »*. M. Le Pen, déjà l'ami de M. Gaudin (ce qui n'est pas rien !), le correspondant de M. Giscard d'Estaing, et, demain, le partenaire d'on ne sait quelle négociation.

Fichu système constitutionnel qui rend *ipso facto* respectable (ou capable) celui qui rêve de le contrôler ! A plus forte raison si l'homme est le contraire d'un imbécile. Son programme heurte certains à droite et fait se cabrer à gauche ? Qu'à cela ne tienne ! Il n'y aura plus de programme. C'est d'autant moins difficile que le discours politique de M. Le Pen relève moins du programme que de l'idéologie, moins des promesses que d'une ambiance : que ceux qui l'écoutent veulent moins comprendre qu'être approuvés, entendre célébrer leurs fantasmes que s'en rendre maîtres.

La déclaration officielle du candidat est sur ce point un modèle du genre. Qui ne voudrait, comme lui, dénoncer *« le chômage »*, *« l'insécurité »*, *« le fiscalisme »* ; et même, oui, même, fût-ce avec des précautions oratoires, qui ne s'interroge sur *« l'immigration »* ?

Ah ! il y a bien cette mention de *« la dégradation des mœurs »* qui fleure un peu, façon Pasqua, le temps de Vichy, et *« les désillusions »* des Français qui sonnent comme un écho de *« ces mensonges qui vous ont fait tant de mal »* et dont larmoyait le Maréchal. Qui se rappelle cela ? M. Le Pen est candidat à la présidence de la République et, dès lors, tout est dit. C'est presque du Corneille : *« Je le suis, je veux l'être. »* La preuve que cette seule ambition est un motif de considération puisque dans sa notice au *Who's who* il est indiqué : *« candidat non élu à la présidence de la République (1974) »*. Songez... même *« non élu »*, c'est un élément de dignité.

QUEL étrange système que cette Constitution de 1958, révisée 1962, qui a légalisé le gaullo-bonapartisme dont il a été justement dit qu'il combinait l'appel au petit peuple et au grand soldat. A défaut de général, le lieutenant Le Pen sait y faire, sur ce terrain. Point de cette valse-hésitation où s'empêtre M. Léotard, rien de ce mystère dont s'enrobent, chacun selon son style, M. Mitterrand ou M. Barre, nulle trace de la gourmandise appliquée de M. Chirac et de M. Rocard. M. Le Pen use goulûment du droit qui est le sien de faire croire à ses compatriotes qu'il *est* le prochain président de la République. Qui l'en empêche ? Qui y songe ?

### *Soupe*

Assurément pas la presse contemporaine, qui a épousé pour le meilleur et pour le pire le système constitutionnel français. A peine La Trinité-sur-Mer se met-elle à singer Colombey-les-Deux-Eglises, que, vlan ! Une grosse part au journal télévisé de 13 heures — public et privé mêlés — ; re-vlan ! à 20 heures avec une encore plus grosse part. Bonhomie du candidat au milieu des siens, une image de beau-père idéal.

Au cas où M. Le Pen trouverait pourtant que cela fût chiche, un festival du Front national aura encore lieu le 6 mai sur A2 à « L'heure de vérité ». Il serait temps que TF1 comprenne où est son devoir et organise, fissa ! un nouveau « Questions à domicile ».

Sans doute, pour être aussi bien traité, M. Le Pen argue-t-il des 2 705 336 suffrages obtenus aux élections législatives. Qui le contesterait ? Pourtant, soit dit sans tomber dans le pro-communisme primaire, l'impression persiste d'un PC moins choyé en dépit d'un résultat du même ordre puisqu'il rassembla 2 740 972 voix. La différence proviendrait-elle de ce que l'un est jugé sur le déclin et l'autre en expansion ? Dans les deux cas, c'est trop anticiper.

C'EST un exercice périlleux que de s'interroger sur l'attitude que devrait adopter la presse — tous moyens confondus — vis-à-vis d'un homme politique qui sait se servir d'elle pour mettre en valeur son propos et faire croire qu'il est non seulement innocent, mais nécessaire au pays.

Les plus hypocrites diront que donner la parole à M. Le Pen, c'est lui tendre un piège ; c'est provoquer dans le pays un réflexe de rejet. A d'autres cette pédagogie ! Parce qu'il est intelligent, parce qu'il est malin, parce qu'il est fort en gueule, parce qu'il est habile à jouer les rondeurs, M. Le Pen tire profit de chacun de ses passages à la télévision.

Si, demain, à l'élection présidentielle, le candidat du Front national rassemble sur son nom non plus 10 %, mais 15 % de suffrages, qu'il avoisine les 4 millions de votants, que ne pourra-t-il réclamer avec quelque chance de l'obtenir !

La presse aurait beau soutenir, pour partie à juste titre, qu'elle n'est pas là pour être morale mais pour relater ce qui a lieu, la question reste cependant posée. L'idéologie que symbolise M. Le Pen est-elle ou non détestable ? Sa participation au gouvernement du pays serait-elle ou non une catastrophe ? Chacun sur ce point a la réponse qu'il veut, mais en sachant qu'il n'en est point de conciliante.

La presse peut aussi rétorquer qu'elle n'a pas à se montrer plus royaliste que le roi, qu'elle n'a pas à faire montre de pudeurs et de scrupules dont il est peu de politiques pour s'embarrasser, la plupart naviguant à l'estime (!) entre les risettes et les silences. C'est vrai. Face à la montée de M. Le Pen, la plupart supputent l'avantage qu'ils en tireront plutôt que le danger qu'il représente. Qui pourrait croire qu'il est homme à se contenter de tirer les marrons du feu ? On peut s'allier à M. Le Pen, mais certainement pas composer avec lui.

Aucun de ceux qui s'apprêtent à entrer en lice pour 1988 ne peut attendre de sa bonne mine qu'il soit tenu pour insoupçonnable. Aucun de ceux-là n'est préservé de la tentation, aucun n'est à l'abri de l'envie de récupérer des voix qui seront à prendre. Mais si tous, clairement, constamment, faisaient connaître qu'ils ne mangeront pas de ce pain-là, on ne les accuserait pas d'être surtout guidés par l'odeur de la soupe, avec ou sans « longue cuiller », comme disait quelqu'un.

# Société

## L'affaire du Carrefour du développement

**Présidée par M. Jean Pascal, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dira, le 27 mai, si elle estime que le secret-défense est opposable à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement, dans ses investigations sur les conditions dans lesquelles un « vrai-faux » passeport, fabriqué par la DST, a été remis, en juillet 1986, à M. Yves Chalier, alors en fuite au Brésil. Réunie à huis clos mercredi 29 avril, durant plus de deux heures trente, elle a examiné le réquisitoire du parquet tendant à réfuter l'ordonnance de M. Michau du 3 février, dans laquelle le juge d'instruction concluait que le secret-défense ne se justifiait pas. On lira ci-dessous des extraits du long réquisitoire écrit du parquet général, qui contient une véritable philosophie du secret-défense.**

**M^es Xavier de Roux et Grégoire Triet, avocats d'Yves Chalier, ont pris acte que le parquet estimait que les séjours de leur client au Brésil étaient couverts par le secret-défense. M^e Pascal Dewynter, avocat de M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale, inculpé dans l'affaire du « vrai-faux » passeport, s'est également déclaré satisfait. L'éventuelle confirmation, par la chambre d'accusation, du secret-défense conforterait, en effet, aussi bien M. Chalier que M. Delebois : elle permettrait de supposer que l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci fuyait la justice dans le cadre d'une mission de renseignements, ce qui légitimerait, *à fortiori*, l'aide fournie par la DST.**

**Un second élément inattendu vient également de renforcer la défense de ces deux inculpés. M. Chalier a reçu, il y a trois semaines, dans sa cellule de la Santé, un avis du ministère des affaires étrangères l'informant que cette administration avait déclaré au Trésor un revenu de 459 100 F pour l'année 1986 au bénéfice de M. Chalier. Cette somme est indépendante des salaires réguliers de M. Chalier, administrateur civil de son état. Ce document permet à celui-ci de justifier un train de vie élevé qui intriguait le juge d'instruction, en se prévalant d'autres revenus liés à une activité occulte d'agent des services de renseignement. Par contrecoup, le secret-défense invoqué par le ministère de l'intérieur se trouve conforté, permettant à la DST de refuser toute explication au juge d'instruction.**

# La religion du secret-défense

Axiome : les missions de la DST relèvent du secret-défense. Corollaire : tout ce que fait la DST est protégé par le secret-défense. Théorème : la justice, dans sa recherche de la vérité, n'a pas à connaître d'éventuelles preuves détenues par la DST. Telle pourrait être, schématiquement résumée, l'argumentation de l'étonnant « réquisitoire d'infirmation d'ordonnance » signé par le procureur général de la cour d'appel de Paris et soumis, le mercredi 29 avril, à la chambre d'accusation pour justifier le secret-défense opposé par le directeur de la DST et le ministre de l'intérieur aux questions du juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement, M. Jean-Pierre Michau.

Le point de départ de ce feuilleton judiciaire, dans lequel la justice s'oppose à elle-même, parquet et juge d'instruction ayant deux lectures radicalement opposées de la loi, remonte au 16 novembre 1986. Ce jour-là, Yves Chalier est arrêté à Paris, après une « cavale » de plus de six mois, en possession de deux documents – un passeport et un duplicata de permis de conduire – établis par la préfecture de police de Paris au nom d'Yves Navaro mais portant sa propre photographie.

Interrogé, le cabinet du préfet de police reconnaîtra que ces pièces avaient été remises vierges, en décembre 1984 pour le passeport, en mai 1986 pour le permis de conduire, à la DST pour les besoins du contre-espionnage. Yves Chalier, de son côté, expliquera que ces « vrais-faux » documents sortis de la DST lui avaient été transmis à l'instigation de M. Jacques Delebois, chef du service de coopération technique internationalle de la police (SCTIP), connu pour être proche du ministre de l'intérieur. Ainsi il avait pu résider au Brésil, sous une fausse identité, alors qu'il était recherché par la justice française.

Logiquement curieux, le juge d'instruction a voulu savoir comment la DST avait été amenée à fabriquer ces documents au bénéfice d'un homme contre lequel il avait émis, le 9 juillet 1986, un mandat d'arrêt. M. Bernard Gérard, directeur de la DST, le 9 décembre 1986, puis M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, le 19 janvier dernier, refusèrent de lui répondre en invoquant le secret-défense.

Le 3 février, M. Michau rendait une ordonnance réfutant ce dernier avec des arguments de bon sens : savoir à la demande de qui ces documents ont été établis et à qui ils ont été remis ne concerne en rien l'organisation interne de la DST ; ni M. Chalier ni M. Delebois n'appartenaient à la DST lors des faits ; les missions de la DST s'exercent, selon les textes officiels, exclusivement à l'intérieur du territoire national, tandis que M. Chalier était en fuite à l'étranger ; bref, le secret-défense ne saurait être invoqué pour soustraire à la connaissance de la justice des faits délictueux.

### Un « rempart légal »

Le parquet ayant fait appel de cette ordonnance du juge Michau, il revenait donc à la chambre d'accusation de trancher. Avant de rendre sa décision, le 27 mai, elle a donc entendu les arguments du procureur général. Ce long réquisitoire de 59 pages fera date dans les annales judiciaires : se refusant à entrer dans le détail des faits, il développe une véritable philosophie du secret-défense qui en fait un véritable *« rempart légal »* protégeant les services de police, pratiquement en toutes circonstances, des curiosités de la justice. Le parquet, ne ménageant pas M. Michau, estime, en effet, qu'à travers la contestation émise par le juge d'instruction, *« c'est le principe même du secret-défense qui se trouve ainsi battu en brèche avec tous les dangers que cela représente pour la sûreté de l'Etat et, par là même, pour la vie de la nation »*.

Ayant une *« force absolue »*, le secret-défense a priorité sur la recherche de la vérité : *« Le principe est que l'intérêt de la justice s'efface devant l'intérêt plus grand qu'a la société à ce que le secret ne soit pas divulgué. »* Le secret-défense est ainsi légitime parce que... secret : *« C'est parce qu'il est opposable à la justice que le secret-défense revêt en l'espèce tous les moyens de la légalité »*, écrit le parquet, alors que l'on se serait plutôt attendu à lire la déduction inverse : c'est parce qu'il est dans certaines circonstances, légal que le secret-défense pourrait être opposable à la justice.

La définition de ce secret-défense est extensive. Il l'est *« soit par nature (secret* stricto sensu*) »*, *« soit par extension (quasi-secret) »*, le parquet reconnaissant que c'est *« plus précisément »* à ce *« secret par extension »* que se réfère le ministre de l'intérieur. La détermination de ce qui est secret et de ce qui ne l'est pas est livrée à la seule *« compétence de chaque ministre pour ce qui le concerne »*. N'étant pas habilité au secret-défense, le juge d'instruction ne saurait prétendre connaître des informations ainsi *« protégées »*. D'ailleurs, la justice n'est-elle pas bavarde ? S'inquiétant d'*« indiscrétions par voie de presse »*, le parquet général ajoute : *« On comprend aisément combien est grave, dans la présente affaire, le risque de divulgation au sein même du cabinet d'instruction*, a fortiori au-delà, et tout le prix qui s'attache, dans l'intérêt de la défense nationale, à ce que le secret-défense, tel qu'il est officiellement protégé, continue à mériter son appellation ».

### Pouvoir discrétionnaire

Mais comment, alors, savoir si le secret-défense couvre des informations touchant réellement à la défense nationale ou masque, au contraire, des illégalités commises au nom d'obscures raisons d'Etat ? Le parquet répond, en substance, qu'en l'état actuel de la jurisprudence, c'est impossible. Le secret justifie le secret et il n'y a qu'à faire confiance au *« pouvoir discrétionnaire »* de l'autorité administrative. *« Lorsqu'il est nécessaire à la juridiction répressive de savoir si tel renseignement ou document constitue un secret*, écrit, en effet, le procureur général, *elle n'a pas à constater d'une manière précise en quoi consiste le secret, à le détailler. Il lui suffit de reproduire les termes du code pénal en affirmant simplement le caractère secret du renseignement ou du document (...). Cette dispense de motiver (...) permet de ne trahir aucun secret. »*

Bref, *« si le ministre invoque les impératifs de la défense nationale, on ne contrôle pas l'appréciation qu'il donne, mais on lui laisse supporter la responsabilité »*. La boucle est donc bouclée, un faux secret-défense est ainsi aussi fortement protégé qu'un vrai, si telle est la volonté du pouvoir politique. La justice ne peut que s'avouer impuissante, le réquisitoire du parquet reconnaissant, en l'espèce, que l'invocation du secret-défense, dont la levée serait *« une condition indispensable de libre recherche de la preuve »*, aboutit à *« paralyser »* l'information judiciaire. *« Pour pouvoir apprécier s'il y a vraiment secret-défense*, écrit encore le parquet, *il faudrait se livrer à son examen au vu des données de l'espèce ; mais parce qu'il s'agit précisément d'un secret, le contrôle juridictionnel s'avère singulièrement réduit »*.

*« Gardien suprême des secrets de la DST »*, le ministre de l'intérieur n'a donc pas à justifier la légitimité du secret-défense, même s'il s'agit apparemment de faux papiers livrés à un futur inculpé d'abus de confiance et de faux en écriture publiques recherché par la justice de son pays. Le parquet général estime, ainsi, que le simple fait que les documents remis à M. Chalier aient transités par la DST suffit à faire placer leur existence sous protection du secret-défense : *« Par le fait même qu'ils ont suivi un certain circuit au sein de son organisation* [de la DST], *ils se trouvent par contrecoup protégés par le secret-défense. »* En somme, par le simple fait que la DST a été un relais dans cette affaire, même s'il s'agit de mauvaises et illégitimes raisons, il y a *« force absolue »* du secret-défense.

### L'ombre de l'arbitraire

Ce raisonnement tautologique – le service est secret, donc tout ce qu'il fait est couvert par le secret – n'est pas nouveau dans une affaire où le policier se mêle indûment au politique. Au lendemain de l'affaire Greenpeace, un sénateur UDF du Loir-et-Cher, ancien président de la CNIL, M. Jacques Thyraud, s'en était ému. Dans une proposition de loi déposée le 15 octobre 1985 et *« tendant à remédier à l'usage abusif du secret-défense »*, il écrivait : *« Le système actuel (...) accorde à l'exécutif un pouvoir exorbitant dont l'exercice n'est pas sans risques pour la stabilité de l'Etat. En ignorant le législatif et en se soustrayant à la sanction judiciaire, ce système n'est pas adapté aux règles les plus élémentaires de la démocratie (...). Le secret-défense est indispensable, mais il ne doit pas être détourné de sa finalité. Il a un caractère relatif et non absolu. Il ne doit pas permettre, un jour, la résurgence d'une raison d'Etat qui a disparu avec les lettres de cachet. Il ne doit pas être l'ombre dans laquelle se réfugie l'arbitraire. Il n'est pas possible d'accepter que par son intermédiaire se réalise la transgression des lois »*.

Aussi M. Thyraud proposait-il de modifier le code pénal en précisant que *« le secret-défense, quelle que soit sa classification, ne peut être invoqué dans le cadre de poursuites judiciaires pour crime ou délit. Un décret précisera les modalités de la révélation du secret dans les cas où elle serait de nature à causer un tort irrémédiable à la défense nationale ou à la sécurité de l'Etat »*. Ni la droite ni la gauche n'ont souhaité donner suite à cette proposition.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

## Un document du « ministère des relations extérieures »

# Les nouveaux revenus de M. Yves Chalier

Ainsi tout, ou presque, s'expliquerait. Selon ses défenseurs, M. Yves Chalier serait bien un agent secret. La preuve ? Depuis peu, M. Chalier la détient, enfin, sous forme d'un avis providentiel émanant du « ministère des relations extérieures » qui, depuis le printemps 1986, a repris son ancien nom de ministère des affaires étrangères. Ce formulaire administratif l'avertit que la Quai d'Orsay a déclaré au Trésor lui avoir versé, à titre de revenus pour l'année 1986, la somme de 459 100 francs. L'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci a reçu ce document, il y quelques semaines, dans sa cellule de la prison de la Santé, sans que ce courrier ait été apparemment contrôlé par le juge d'instruction comme le sont habituellement les lettres de ce détenu de marque.

L'un des défenseurs de M. Chalier, M^e Xavier de Roux, en tire la conclusion suivante : *« Cela nous permet d'établir*, a-t-il déclaré à l'AFP, *que les ressources d'Yves Chalier n'étaient pas de 27 000 francs par mois, son salaire de chef de cabinet. »* Autrement dit, M. Yves Chalier avait de solides revenus occultes, provenant de primes de missions effectuées pour les services de renseignements. C'est ce qu'avaient déjà déclaré les défenseurs de l'inculpé lors d'une audition chez le juge d'instruction, le 7 janvier dernier.

Ce document est ainsi apparu comme un don du ciel, juste avant que la chambre d'accusation n'examine le bien-fondé du « secret-défense » que la DST oppose à la curiosité du juge d'instruction. Grâce à lui M. Chalier est capable d'expliquer son train de vie élevé, qui était sans grand rapport avec le traitement, primes comprises, d'un chef de cabinet, administrateur civil, au ministère de la coopération.

De même, la justice possède enfin un document officiel qui l'autorise à ne pas intensifier ses investigations concernant les secrets d'un « agent » en déplacement au Brésil, pour les besoins de la défense nationale, avec un « vrai-faux » passeport de la DST dans le poche.

Aussi M. Jacques Delebois, inculpé pour avoir fait parvenir à son destinataire de faux documents, peut-il se réjouir : si M. Chalier était un agent secret, l'aide qu'il lui a apportée, loin d'être un délit, ne devient-elle pas conforme à ses devoirs et obligations ?

Dans les milieux de l'enquête judiciaire, cette révélation a grandement surpris. Elle paraît d'autant plus tardive que, dès le début de leur enquête, les fonctionnaires de la brigade financière avaient fait demander par leur propre ministre, M. Robert Pandraud, si M. Chalier n'était pas un « honorable correspondant » de la DGSE. Celle-ci leur avait fermement répondu par la négative. Là n'est pas d'ailleurs que le seul motif d'étonnement. Au moment même où M. Chalier recevait du ministère des affaires étrangères cette déclaration de revenus, le ministère de la coopération faisait parvenir la sienne, pour une valeur de 129 180 francs, somme plus en rapport avec les fonctions déclarées d'un chef de cabinet.

On pourra s'étonner aussi, et surtout, qu'un agent secret (et même doublement secret, puisqu'il l'était également à l'égard de sa propre administration) puisse être inscrit pour ses activités sur les rôles de l'impôt. Il est en effet plus logique – et plus fréquent – de rémunérer les collaborateurs extérieurs aux services secrets en argent liquide, de la main à la main et sans publicité fiscale. De fait, aucun relevé de traitement mensuel correspondant à ces sommes et provenant du ministère des affaires étrangères n'a été trouvé dans la nombreuse documentation saisie chez M. Chalier.

Autant de questions dont le juge d'instruction envisagerait de demander réponse auprès du ministères des affaires étrangères. Reste à savoir si, là aussi, on ne lui opposera pas le « secret-défense ».

G. M. et E. P.

## La Haute Cour de justice est au complet

La Haute Cour de justice est – enfin – constituée, après l'élection par le Sénat, le mercredi 29 avril, d'un dernier juge titulaire, M. Charles Lederman, et de six juges suppléants.

M. Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne, a été élu après six tours de scrutin (échelonnés à partir du mois de novembre 1986) par 168 voix sur 235 votants. Il y a eu 53 bulletins blancs ou nuls, et un sénateur représentant les Français établis hors de France, M. Jacques Habert (non-inscrit), a recueilli 14 suffrages sans être candidat.

D'autre part, ont été élus le même jour juges suppléants les six sénateurs suivants : MM. Germain Authié (PS, Ariège, 168 voix), Georges Berchet (Gauche démocratique, Haute-Marne, 168 voix), Jean Colin (Union centriste, Essonne, 168 voix), Luc Dejoie (rattaché au groupe RPR, Loire-Atlantique, 169 voix), Jean Delaneau (Union des républicains et des indépendants, Indre-et-Loire, 167 voix) et Michel Rufin (apparenté RPR, Meuse, 169 voix).

La Haute Cour de justice est donc désormais au complet : 24 juges titulaires et 12 juges suppléants, députés et sénateurs, qui ont été élus moitié par l'Assemblée nationale et moitié par le Sénat.

## SCIENCES

### Le vingt-cinquième anniversaire du CNES

# Pour Ariane-5, « il ne faut pas faire l'économie du temps de développement » estime M. Mitterrand

Le Centre national d'études spatiales (CNES) a célébré avec faste ses vingt-cinq ans d'existence, mercredi 29 avril, en inaugurant, en présence du président de la République, le nouveau centre international de conférences de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. Mais si la part belle a été faite à l'histoire, à l'hommage rendu aux pionniers, à la place que la France et l'Europe ont su prendre dans la conquête de l'espace, c'est à l'avenir que fut consacrée la fête. En effet, aux balbutiements et à l'apprentissage des premières années a succédé la maturité d'une Europe à la veille de prendre des décisions qui l'engageront pour les vingt-cinq ans à venir.

*« L'Europe spatiale est aujourd'hui à une époque charnière »*, comme le remarquait récemment le directeur général du CNES, M. Frédéric d'Allest. En novembre prochain, à l'occasion d'une grande conférence spatiale, les ministres des pays européens membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) vont, en effet, devoir se prononcer sur leur engagement ferme dans trois ambitieux programmes : lanceur lourd Ariane-5, module habitable Colombus, avion spatial Hermès. De leur choix et de leur volonté politique de rester unis dépendra le rôle que l'Europe jouera dans le concert des grandes nations.

Réussiront-ils ? M. Jorg Feustel-Buechl, directeur des sytèmes de transport spatial à l'ESA, l'a espéré, en indiquant plaisamment qu'il souhaitait pouvoir reprendre la parole pour les cinquante ans du CNES. Car ces décisions changeront sans doute *« la face du monde »*, a souligné M. Mitterrand dans son discours, et comme *« ont commencé à le faire »* les décisions de ces pionniers qui ont présidé depuis un quart de siècle aux destinées de l'espace français et européen. Mais le temps des doutes et des tâtonnements est aujourd'hui fini, et le premier des enjeux est aujourd'hui que *« la France et l'Europe doivent disposer d'un lanceur fiable répondant aux besoins »*.

Cette allusion à la situation gênante que connaît actuellement l'Europe avec un lanceur Ariane-3 cloué au sol depuis onze mois à la suite d'une défaillance de son troisième étage était une mise en garde. Car si elle est à peine acceptable aujourd'hui, cette situation sera inadmissible demain quand il faudra assurer la mise en orbite régulière de lourds satellites opérationnels, de laboratoires ou d'ateliers automatiques, de véhicules habités. C'est pourquoi M. Mitterrand a vigoureusement invité les constructeurs d'Ariane-5 à *« ne pas faire l'économie du temps de développement, économie que l'on paierait ensuite par une immobilisation coûteuse »*. *« L'exigence de qualité est aussi essentielle pour un lanceur dont la disponibilité conditionne tous les autres projets. La grande force du programme européen*, a-t-il ajouté, *c'est le lanceur, arrivé au bon moment et répondant aux besoins du marché »*.

Le président de la République a d'autre part insisté sur la nécessité d'un *« équilibre d'ensemble des programmes scientifiques et des programmes d'application d'une part, de ceux qui tournent autour des vols habités d'autre part »*. *« Les progrès de la robotique »* réduiront la place de l'homme dans l'espace. Mais sa présence restera indispensable, a souligné M. Mitterrand en rappelant qu'il s'était prononcé, à la conférence de La Haye, en février 1984, *« pour une station orbitale européenne »*. M. Madelin, ministre de l'industrie, a ensuite annoncé que l'étude approfondie d'un module habitable autonome européen, Pallas, serait engagée en 1987.

M. Mitterrand a ensuite insisté sur *« l'intérêt de notre programme spatial pour notre défense »*, considérant que *« les programmes récemment lancés n'épuisent pas la réflexion sur le sujet »*. Opinion que M. André Giraud, ministre de la défense, a paru partager. Ce dossier a souligné que l'espace militaire et l'espace civil sont indissociables, en rappelant que le premier satellite français fut lancé par une fusée qui devait beaucoup à des études militaires. En sens inverse, les programmes récemment décidés de télécommunications militaires (Syracuse-2) et d'observation de la Terre et de repérage électronique (Hélios) sont dérivés des programmes civils Télécom-1 et Spot.

Puis M. Giraud s'est interrogé sur les *« défis de l'avenir »*, tant du point de vue technologique qu'économique. *« Nous devons les relever*, a-t-il dit, *entre Européens d'abord, avec nos alliés ensuite, avec le monde entier en fonction des perspective de paix »*. Mais, *« nous devons avoir notre stratégie propre »* et ne pas *« recopier ce qu'ont fait les autres dans les domaines spatiaux »*, qu'ils soient *« militaires ou civils »*.

MAURICE ARVONNY et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

## FAITS DIVERS

### Pour avoir fait partie d'une milice privée

# Quatre policiers suspendus par M. Robert Pandraud

Quatre policiers, dont le commandant du corps urbain de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), viennent d'être suspendus de leurs fonctions par M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, pour avoir fait partie d'une milice privée. Les quatre fonctionnaires – M. Henri Leman, commandant le corps urbain de La Courneuve, les gardiens de la paix Jean-Louis Cochery, Marc Baudemont et Thierry Baffiori, de la quatrième brigade mobile de la préfecture de police – ont été interpellés pendant la nuit du dimanche 12 au lundi 13 avril, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), alors qu'ils tentaient, avec une vingtaine de personnes, de disperser des grévistes de l'entreprise Sauer, qui occupaient ses locaux.

M. Pandraud a pris le lendemain la décision de les suspendre de leurs fonctions et de saisir l'inspection générale de la police nationale.

M. Gérard Bordu, député de Seine-et-Marne (PC), a annoncé son intention d'adresser à M. Pandraud une question écrite sur la participation de ces quatre policiers à une milice privée.

● **Colis piégé à Levallois-Perret : un blessé grave.** – Un gardien de nuit de vingt-huit ans, M. Mohamed Ben Sana, de nationalité algérienne, a été grièvement blessé à l'abdomen, à un bras et aux jambes, mercredi 29 avril, par l'explosion d'un colis piégé reçu à son domicile à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Son état était jugé sérieux à l'hôpital Percy de Clamart où il a été transporté.

Selon les policiers, l'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'un règlement de comptes. L'engin de fabrication artisanale, enfermé dans un colis aux normes de la poste, était constitué, selon les enquêteurs, d'une grenade à plâtre servant de détonateur, de poudre explosive et de balles de 22 long rifle et de 9 mm. Le colis avait été déposé sur la rangée de boîtes aux lettres dans l'entrée du 4, rue Perrier, où le jeune homme vit dans un appartement du rez-de-chaussée avec sa mère et ses six frères et sœurs. Sur le paquet, une seule mention, *« famille Ben Sala »*.

### Devant la cour d'appel de Nancy

## Une grand-mère obtient un « droit de visite » pour ses petites-filles

La cour d'appel de Nancy a condamné, le mercredi 29 avril, à deux mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, un couple, Jean-Marie et Marie-Christine Barotte, qui s'opposaient à ce que leurs deux filles Sylvie et Nathalie voient leur grand-mère maternelle.

L'affaire a commencé par un différend familial. Fâchés avec M^me Hayet, M. et M^me Barotte refusaient tout contact avec celle-ci. Comme la loi le lui permet, M^me Hayet a alors demandé à la justice de trancher et un droit de visite lui a été accordé pour ses deux petites-filles. Les parents s'opposant à cette décision, le tribunal correctionnel d'Epinal (Vosges), saisi à son tour, avait décidé en janvier 1987 de les condamner à deux mois de prison ferme. La cour d'appel de Nancy, elle, a été plus clémente, en décidant le sursis assorti cependant d'une mise à l'épreuve de trois ans.



# Société

## Les Français et le procès de Klaus Barbie : un sondage *le Monde*-IPSOS

# La justice doit l'emporter sur l'oubli

Cinquante et un pour cent des Français ont l'intention de suivre de très près ou d'assez près les débats du procès de Klaus Barbie qui doit s'ouvrir le lundi 11 mai devant les assises du Rhône. C'est ce qui ressort du sondage IPSOS réalisé pour *le Monde* auprès de neuf cents personnes contituant un échantillon national représentatif de la population âgée de quinze ans et plus, interrogées entre le 8 et le 11 avril.

Cette courte majorité, – quarante-six pour cent ayant déclaré qu'elles n'y porteraient qu'un intérêt assez ou très lointain, – n'empêche pas les mêmes personnes de donner raison à 68 % aux autorités françaises d'avoir obtenu la remise de Barbie à la France par la Bolivie, 13 % seulement leur donnant tort et 19 % ne se prononçant pas. De la même manière, 64 % des personnes interrogées estiment que le procès devait avoir lieu bien que plus de quarante ans se soient écoulés depuis les faits qui y seront évoqués, 25 % étant d'un avis contraire.

Cette majorité apparaît encore plus forte – 72 % – pour estimer que la justice doit l'emporter sur l'oubli au sujet des faits et des événements qui ont marqué la dernière guerre et l'occupation. Les partisans de l'oubli ne sont que 19 % (9 % ne se prononçant pas). On relèvera dans les réponses cà cette question que les partisans de la justice sont les plus nombreux (81 %) chez les personnes âgées de quarante-cinq à cinquante-neuf ans.

Tout en restant majoritaires, ceux qui pensent que le procès de Klaus Barbie permettra une meilleure connaissance de la vérité sur l'occupation ne sont, pourtant, plus que 56 %, mais se retrouvent 66 % pour estimer que ce procès permettra aux Français les plus jeunes de mieux connaître l'histoire de la dernière guerre et de l'occupation. On notera, sur ce chapitre, que les moins de vingt-cinq ans ont répondu par l'affirmative à 68 %.

Mais, paradoxalement, si l'on se reporte aux réponses données par ces mêmes moins de vingt-cinq ans à la question : *« Avez-vous l'intention de suivre le procès de très près, d'assez près, d'assez loin ou de très loin ? »* on constate que 43 % seulement s'y intéresseront de près ou d'assez près alors que 53 % font savoir qu'ils le suivront d'assez loin ou de très loin. Il en va d'ailleurs, de même pour les personnes âgées de vingt-cinq à quarante-quatre ans. En revanche, 57 % des personnes âgées de quarante-cinq à cinquante-neuf ans et 62 % de celles âgées de plus de soixante ans disent avoir l'intention de suivre les débats de très près ou d'assez près. A cette même question, on relève le très faible pourcentage de ceux qui ne se prononcent pas : 3 %. Quant à l'examen des réponses selon les catégories socio-professionnelles, il fait apparaître que les inactifs sont les plus nombreux à s'intéresser au procès de Klaus Barbie (62 %) devant les cadres supérieurs et professions libérales (53 %), les cadres moyens et techniciens (47 %), les agriculteurs (46 %) et les ouvriers (44 %).

### Consensus politique

On observe aussi que l'appartenance politique des personnes interrogées, qu'elles expriment une proximité de droite ou de gauche, ne se traduit pas par de grandes influences sur leurs réponses. Ainsi, qu'elles se disent de droite ou de gauche, celles qui s'intéresseront au procès Barbie, se retrouvent à égalité (73 % au total) pour donner raison aux autorités françaises d'avoir obtenu la remise de Barbie à la France comme pour répondre qu'il fallait faire le procès, les opinions contraires montrant une identique égalité selon la tendance politique.

En revanche, à la question *« Qui est Klaus Barbie ? »*, on notera que, parmi les 37 % qui le qualifient *« d'assassin, boucher, tortionnaire, criminel de la seconde guerre mondiale »*, 50 % sont de gauche contre 35 % de droite. Il est aussi significatif, sinon surprenant, de constater que dans les réponses à cette question, 2 % seulement désignent l'ancien SS comme *« celui qui a torturé, exécuté, assassiné Jean Moulin*, 40 % le tenant pour *« un SS, un nazi »*, 14 % pour un *« tueur de juifs et un organisateur de leur déportation*, 10 % pour un *« officier allemand »*.

Quant à dire pourquoi il va être jugé, 40 % des personnes interrogées répondent que ce sra pour *« des crimes pendant la seconde guerre mondiale*, 22 % pour le génocide des juifs et 6 % seulement pour crimes contre l'humanité. Et, là encore, on ne trouve que 6 % de réponses pour parler de l'affaire Jean Moulin. C'est d'ailleurs à cette question : *« Savez-vous pourquoi Klaus Barbie sera jugé à Lyon ? »* que l'on enregistre le plus fort pourcentage (20 %) de personnes qui ne se prononcent pas. En revanche, 63 % des personnes interrogées disent s'intéresser *« beaucoup ou assez »* à ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale, 36 % s'y intéressant *« peu ou pas du tout »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

**Qui est Klaus Barbie ?**

| *(Question ouverte. Réponses spontanées)* | Ensemble | Proximité politique | |
|---|---|---|---|
| | % | Droite | Gauche |
| ● Un SS, un nazi, un officier nazi | 40 | 45 | 40 |
| ● Un assassin, un boucher, un tortionnaire, un bandit, un criminel de la seconde guerre mondiale | 37 | 35 | 50 |
| ● Un tueur de juifs, il a organisé la déportation des juifs | 14 | 14 | 15 |
| ● Un Allemand, un officier allemand | 10 | 12 | 9 |
| ● Il était à Lyon pendant la seconde guerre mondiale | 9 | 10 | 13 |
| ● Un membre de la Gestapo, un chef de la Gestapo | 7 | 5 | 11 |
| Quelqu'un qui va être jugé, il est en prison et on va le juger bientôt | 4 | 7 | 4 |
| Celui qui a torturé, exécuté, assassiné Jean Moulin | 2 | 2 | 2 |
| Autres | 4 | 3 | 2 |
| Ne se prononcent pas | 13 | 9 | 11 |
| | (1) | (1) | (1) |

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

**D'après ce que vous savez, pourquoi Klaus Barbie sera-t-il jugé à Lyon à partir du mois de mai 1987 ?**

| *(Question ouverte – réponses spontanées)* | Ensemble | Proximité politique | |
|---|---|---|---|
| | % | Droite % | Gauche % |
| ● Pour crimes pendant la seconde guerre mondiale | 40 | 43 | 42 |
| ● Pour le génocide des juifs, pour la déportation des juifs | 22 } 28 | 20 | 23 |
| ● Pour crimes contre l'humanité | 6 } | 8 | 9 |
| ● Pour avoir arrêté, torturé, assassiné, exécuté Jean Moulin | 6 | 9 | 7 |
| ● Parce qu'il était à Lyon pendant la seconde guerre mondiale | 16 | 19 | 17 |
| ● Autres | 3 | 4 | 3 |
| ● Ne se prononcent pas | 20 | 17 | 16 |
| | (1) | (1) | (1) |

(1) Total supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

**« Donnez-vous raison ou tort aux autorités françaises d'avoir obtenu le départ de Klaus Barbie du pays où il se trouvait en 1983, la Bolivie ? »**

| | ENSEMBLE % |
|---|---|
| ● Raison | 68 |
| ● Tort | 13 |
| – Ne se prononcent pas | 19 |
| | 100 |

**« Fallait-il, ou non, faire le procès de Klaus Barbie plus de quarante ans après les faits qui seront en question au tribunal ? »**

| | ENSEMBLE % |
|---|---|
| ● Oui | 64 |
| ● Non | 25 |
| – Ne se prononcent pas | 11 |
| | 100 |

**« Klaus Barbie sera jugé pour des faits qui se sont passés entre 1942 et 1944. Des deux mots suivants, oubli ou justice, quel est celui qui caractérise le mieux votre attitude face aux événements de cette période de la guerre et de l'Occupation ? »**

| | ENSEMBLE % |
|---|---|
| ● Oubli | 19 |
| ● Justice | 72 |
| – Ne se prononcent pas | 9 |
| | 100 |



anniversaire du CNES

**faut pas faire l'économie léveloppement » . Mitterrand**

pourquoi M. Mitterrand a vigoureusement invité les constructeurs d'Ariane-5 à *« ne pas faire l'économie du temps de développement, économie que l'on paierait ensuite par une immobilisation coûteuse ». « L'exigence de qualité est aussi essentielle pour un lanceur dont la disponibilité conditionne tous les autres projets. La grande force du programme européen*, a-t-il ajouté, *c'est le lanceur, arrivé au bon moment et répondant aux besoins du marché »*.

Le président de la République a d'autre part insisté sur la nécessité d'un *« équilibre d'ensemble des programmes scientifiques et des programmes d'application d'une part, de ceux qui tournent autour des vols habités d'autre part »*. *« Les progrès de la robotique »* réduiront la place de l'homme dans l'espace. Mais sa présence restera indispensable, a souligné M. Mitterrand en rappelant qu'il s'était prononcé, à la conférence de La Haye, en février 1984, *« pour une station orbitale européenne »*. M. Madelin, ministre de l'industrie, a ensuite annoncé que l'étude approfondie d'un module habitable autonome européen, Pallas, serait engagée en 1987.

M. Mitterrand a ensuite insisté sur *« l'intérêt de notre programme spatial pour notre défense »*, considérant que *« les programmes récemment lancés n'épuisent pas la réflexion sur le sujet »*. Opinion que M. André Giraud, ministre de la défense, a paru partager. Ce dossier a souligné que l'espace militaire et l'espace civil sont indissociables, en rappelant que le premier satellite français fut lancé par une fusée qui devait beaucoup à des études militaires. En sens inverse, les programmes récemment décidés de télécommunications militaires (Syracuse-2) et d'observation de la Terre et de repérage électronique (Hélios) sont dérivés des programmes civils Télécom-1 et Spot.

Puis M. Giraud s'est interrogé sur les *« défis de l'avenir »*, tant du point de vue technologique qu'économique. *« Nous devons les relever*, a-t-il dit, *entre Européens d'abord, avec nos alliés ensuite, avec le monde entier en fonction des perspective de paix »*. Mais, *« nous devons avoir notre stratégie propre »* et ne pas *« recopier ce qu'ont fait les autres dans les domaines spatiaux »*, qu'ils soient *« militaires ou civils »*.

MAURICE ARVONNY et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

…ie d'une milice privée

**…iers suspendus …ert Pandraud**

…perser des grévistes de l'entreprise Sanor, qui occupaient ses locaux.

M. Pandraud a pris le lendemain la décision de les suspendre de leurs fonctions et de saisir l'inspection générale de la police nationale.

M. Gérard Bordu, député de Seine-et-Marne (PC), a annoncé son intention d'adresser à M. Pandraud une question écrite sur la participation de ces quatre policiers à une milice privée.

Devant la cour d'appel de Nancy

**Une grand-mère obtient un « droit de visite » pour ses petites-filles**

La cour d'appel de Nancy a condamné, le mercredi 29 avril, à deux mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, un couple, Jean-Marie et Marie-Christine Barotte, qui s'opposaient à ce que leurs deux filles Sylvie et Nathalie voient leur grand-mère maternelle.

L'affaire a commencé par un différend familial. Fâchés avec Mme Hayet, M. et Mme Barotte refusaient tout contact avec celle-ci. Comme la loi le lui permet, Mme Hayet a alors demandé à la justice de trancher et un droit de visite lui a été accordé pour ses deux petites-filles. Les parents s'opposant à cette décision, le tribunal correctionnel d'Epinal (Vosges), saisi, avait décidé en janvier 1987 de les condamner à 3 deux mois de prison ferme. La cour d'appel de Nancy, elle, a été plus clémente, décidant le sursis assorti cependant d'une mise à l'épreuve de trois ans.

*Le rapport de la commission Patrimoine 2000*

# La culture, emplois de demain

*Après Jack Lang, Philippe de Villiers veut conjuguer culture et création d'emplois. Des figurants pour fêtes folkloriques ?*

Lorsqu'en février 1983 Jack Lang annonça, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au cours d'un de ces raouts internationaux dont il a le secret, que l'avenir de l'économie française était lié à celui du domaine culturel, un concert de gloussements s'éleva dans les rangs de l'opposition, la droite à l'époque. Pourtant, la substance de ce discours vient d'être reprise et développée par M. Philippe de Villiers, au cours d'une conférence de presse tenue rue de Valois le 29 avril. Le prétexte : la présentation du rapport conçu par la commission Patrimoine 2000. Rapport qui souligne *« l'évidente sous-utilisation culturelle et économique du patrimoine français »*. En préambule, le secrétaire d'Etat à la culture a affirmé d'une voix forte : *« La culture, c'est l'emploi de demain »*.

Il est vrai, si l'on en croit les statistiques, que notre patrimoine est une ressource fort mal exploitée. La France compte quelque 36 000 sites et bâtisses classés, visités par 18 millions de visiteurs. Les monuments de Grande-Bretagne, moins nombreux, accueillent 52 millions de touristes. L'ambition de Philippe de Villiers est de doubler en treize ans la fréquentation de ces trésors, petits ou grands... Dans le même moment, le nombre des emplois directement liés au patrimoine, *« les métiers de l'an 2000 »*, devrait tripler ; les industries *« du troisième type »*, comme l'ingénierie culturelle chère à M. Mollard. *« Il faut désormais considérer le patrimoine comme un lieu de vie et non plus comme un lieu de mémoire*, a-t-il précisé. *A l'époque où la France se couvre d'aquacenters, d'Eurodisneyland et de vallées des Peaux-Rouges, il est important de définir un nouveau concept : le loisir culturel. Mettre en place les grandes machines de rêves qui fraient la voie au patrimoine entre futur et culture. »*

### *Versailles transformé en Foire du Trône ?*

Et pour étayer ces propos il annonce cent mesures, qui vont du lancement d'études de marché (tourisme, environnement, transport) à la conception d'une nouvelle signalisation routière, en passant par la mise au point de formules « épargne-patrimoine » et l'évolution des aides de l'Etat, qui prendraient la forme d'avances sur recette plutôt que de subventions. Cette année, trente projets illustrant ces suggestions seront réalisés. Ils touchent aussi bien la cathédrale de Metz équipée de guides multilingues que celle de Sées, dans l'Orne, où sera monté un spectacle alternativement historique et poétique. Le château d'Oiron, dans les Deux-Sèvres, abritera dès cet été une exposition d'art contemporain. Dans le parc du château de Bussy-Rabutin, en Bourgogne un « musée des jardins » sera créé. Un parc de stationnement souterrain sera creusé face au palais de Versailles, et ses bosquets seront animés d'évocations historiques et musicales.

Jean-Ludovic Silicani, directeur de l'administration générale et grand argentier du ministère, propose quatre mesures pour accompagner ce programme : 1) Formation des agents culturels, mise en place d'une nouvelle filière, création d'une grande école de gestion du patrimoine. 2) Amélioration de la gestion des entreprises culturelles, informatisation de la billetterie, extension de la politique de communication. 3) Augmentation des crédits d'équipement et de réutilisation des monuments historiques (dans l'hypothèse du vote de la loi-cadre présentée par M. Léotard et actuellement renvoyée aux calendes grecques par M. Balladur). 4) Enfin, bien sûr, mécénat : développement du financement privé.

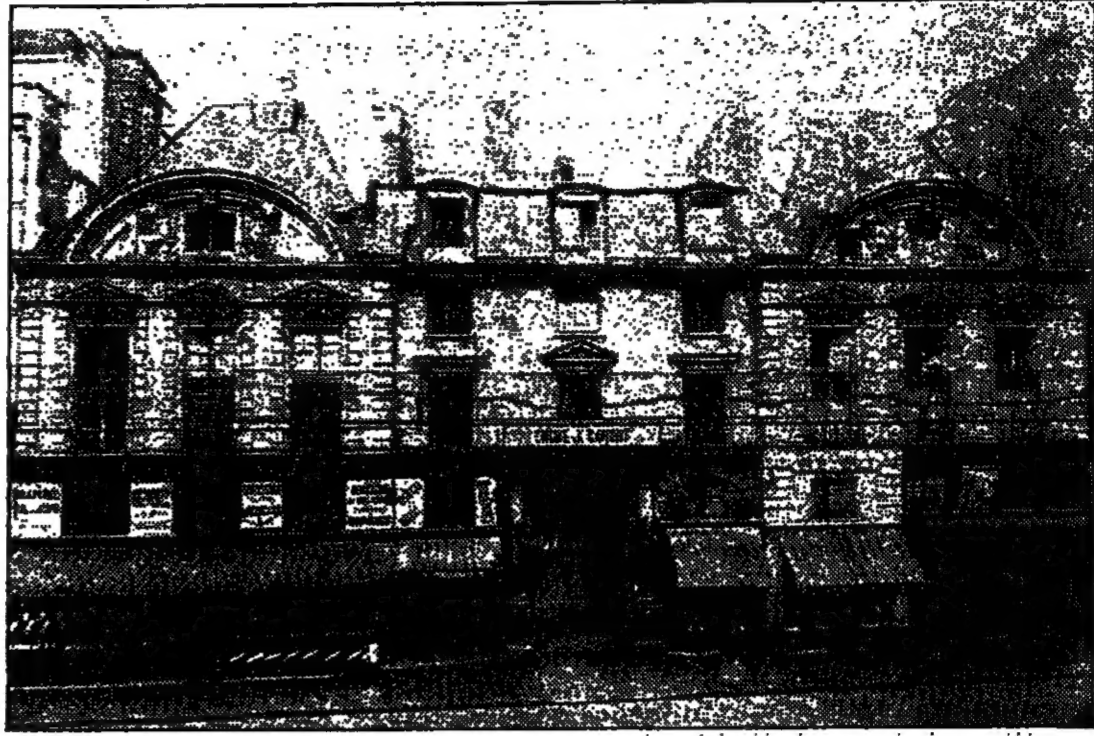
Tout ceci est bel et bon. Mais à condition de ne pas rester pas à l'état de vœux pieux. Et surtout si la montagne culturelle n'accouche pas d'une souris de patronage. Le rayon laser n'est pas une panacée. Pas plus que la sonorisation tonitruante des bavardages de guide. L'animation historique et musicale qu'on nous promet à Versailles risque fort d'être à mi-chemin du musée Grévin et de la Foire du Trône. Le pédantisme en plus. Enfin, il faut savoir une fois pour toutes que le bon berger des sons et lumières qui débite d'une voix enjouée un aperçu d'histoire locale ou les figurants en costumes d'époque qui gesticulent en éternuant au milieu des pots fumigènes ne sont pas des ingrédients culturels indispensables. Remplacer Blanche-Neige et ses nains par des théories de marquis poudrés ou des cortèges de paysans en sabots, c'est simplement badigeonner Disneyland en tricolore. Le produit reste le même, le ringardisme en plus.

EMMANUEL DE ROUX.

*Révision du plus vaste plan de sauvegarde de France*

# Fièvre au Marais

SPADEM



L'hôtel de Sully

*(Suite de la première page.)*

L'urgence emporta dès avant la guerre le premier, pour laisser place au plateau Beaubourg, là où, près de quarante ans plus tard, serait élevé le centre Pompidou. L'îlôt 16, entre Saint-Gervais et la Seine, fut, si l'on peut dire, sauvé par la guerre, qui lui permit de se faire peu ou prou oublier. Ce « peu ou prou » n'empêcha en effet pas quelques opérations de curetage moyennement brillantes, et cette consternante Cité des arts qui n'a pour elle que sa vue... sur l'île Saint-Louis. On la doit à Malraux, à qui il faut beaucoup pardonner, on l'a vu, puisque sa loi de 1964 créant des secteurs sauvegardés (qui n'ont pas force de loi), devait être aussi la mère nourricière du renouveau du vieux Marais.

Le secteur sauvegardé du Marais allait être le plus grand de France puisqu'il incluait la totalité des 126 hectares des deux arrondissements. Le plan lui-même prévoyait en gros le curetage de tous les hôtels afin qu'en disparaissent toutes les constructions annexes, coquilles multiformes où s'étaient réfugiés les bernard-l'ermite d'un artisanat lui aussi multiforme. On se doutait bien un peu qu'en revalorisant ce secteur historique tous ces artisans n'y trouveraient pas leur compte, et, dès 1980, le principe du « curetage conditionnel », du jamais vu, était donc proposé, évitant la démolition des locaux tant que se poursuivraient leurs activités.

Le plan rénové porte en fait essentiellement sur ce point, en termes économiques. Cent cinquante bâtiments voués à la destruction, soit 47 000 mètres carrés, ou encore 20 % de l'ensemble prévu, seront finalement préservés. Les « curetages conditionnels » ne portent plus que sur 40 % des constructions antérieurement vouées à la démolition, soit 86 000 mètres carrés de plancher. Les démolitions autour de bâtiments majeurs (hôtels d'Albret, de Sandreville, d'Almeras) sont également rapportées à 40 % du total initialement prévu, soit à 90 000 mètres carrés de plancher. Des mesures annexes annulent l'interdiction du stationnement dans cours, seraient-elles pavées... car elle n'était respectée nulle part. Moins annexe est l'abandon de 28 kilomètres d'alignement, pratique parfois redoutable pour la cohésion du paysage urbain ; 16 ont été maintenus.

L'aspect culturel du plan a, lui aussi, le mérite de la raison. Il porte tout bonnement sur un réexamen des valeurs du dix-neuvième et même du vingtième siècle, désormais destinés eux aussi aux joies et plaisirs de la sauvegarde. Cela concerne, par exemple, la merveilleuse rue du Pont-Louis-Philippe, ou encore la rue de Rivoli, la sinagogue de Guimard, etc.

Quelques aspects n'ont pas été prévus, ou ne sont, tout au moins, pas mentionnés. Ainsi, que peut faire l'administration, ou un locataire, contre un propriétaire qui, dans un tel quartier sauvegardé, laisse aller à la ruine son immeuble ? Ou encore, ne conviendrait-il pas de créer des instances nouvelles pour les choix ou les concours d'architecture contemporaine. Ce quartier, qui est censé être l'un des plus protégé, est aussi celui qui paraît le plus exposé à l'insignifiance, voire à la médiocrité, architecturale. C'est là mal préparer les plans de sauvegarde du vingt et unième siècle.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

## Les états généraux de M. Ralite

Les états généraux de la culture sont fixés au 17 juin *(le Monde* du 10 février) et prennent une ampleur que leurs organisateurs n'avaient pas espérée. Mille cinq cents signatures ont été réunies, dont celles de cent dix réalisateurs de télévision, de onze équipes de théâtre au grand complet, secteur qui, rien qu'à Marseille, a recueilli cinquante signatures de professionnels. Le succès de plusieurs manifestations préparatoires — débat autour de Michel Vinaver sur l'édition des auteurs dramatiques, « marathon » de solidarité avec Théâtre-Ouvert de Lucien Attoun — a fait dire à M. Jack Ralite, instigateur du rassemblement, qu'*« une volonté d'action et une nouvelle intelligence étaient partout sensibles dans les métiers de la culture, et surtout chez les jeunes, pour le maintien d'une identité nationale culturelle »*.

La principale cible de l'ancien ministre de la santé demeure l'audiovisuel. Quelques propositions ont été avancées lors d'un déjeuner de presse comme celui de *« consacrer les 3 milliards de la vente de TF1 à Francis Bouygues à un fonds d'intervention pour la création audiovisuelle »*. Les motions et les remèdes recueillis le 17 juin pourraient ultérieurement être rendus publics sous forme de déclaration des droits en matière culturelle et une grande fête organisée à la Bastille.

Artistes et hommes du métier sont, d'ici à cette date, appelés à se rencontrer discipline par discipline (danse, le 4 mai ; architecture, le 5 ; musique, le 11 ; élèves et jeunes comédiens, le 26), mais aussi région par région. Tous les renseignements sont disponibles auprès de Claudine Joseph, 49, avenue de la République à Aubervilliers (93300) et par téléphone : 48-34-84-00. Les participations en espèces (l'opération est autofinancée) peuvent être adressées à la même adresse, CCP 1 621 26-E Paris (au nom de M. Drure).

A. R.

★ *Etats généraux de la culture.* 17 juin, Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 75009.

● **L'avenir des ateliers de décors de l'Opéra Bastille.** — Le ministère de la culture a lancé une consultation pour attribuer une fonction à l'espace initialement dévolu aux ateliers de décors de l'Opéra de la Bastille (2 200 mètres carrés au sol). Finalement, six offres ont été proposées et quatre retenues : des bureaux où seraient sans doute regroupés une partie des services du ministère de la culture actuellement dispersés dans Paris ; un complexe hôtelier ; des commerces d'art et de luxe ; un ensemble de salles d'exposition et de musées. Vers la fin du mois de mai, la commission, présidée par M. Edouart Jacob, fera connaître son choix. Il devra être entériné par le ministère de la culture, celui des finances et la Ville de Paris. M. Carlos Ott, l'architecte de l'Opéra de la Bastille, sera également consulté.

## La vente des souvenirs de Joséphine Baker

*« Je n'ai pas deux amours, mais trois : mon pays, Paris et les pull-overs Reard. »* Affiches, photos, tenues, dessins, trucs en plume : l'ensemble de la vente Joséphine Baker, organisée par l'étude Rabourdin-Choppin de Janvry à Drouot le mardi 28 avril, a atteint environ les 750 000 F. Douze ans après sa disparition, la Vénus d'ébène a encore fait craquer les amoureux du music-hall : 15 000 F pour un micro en strass, 115 000 F pour une gouache de Paul Colin, *la Revue nègre* de 1927, et 151 000 F pour une statue de bronze datée de 1929, sculptée par Zauche, un artiste allemand.

Pourtant, l'« effet Windsor » n'a pas joué. Et le spectacle a manqué d'éclat. Certes, il y eut des moments émouvants. Ceux où un superbe sosie de la sirène des Tropiques fit taire la salle en défilant dans un fourreau de crêpe aux poignets brodés de cabochons en strass (4 200 F), ou la tête casquée d'un ananas en plume blanche et émeraude (8 500 F) ; celui où le commissaire-priseur fit écouter à son correspondant téléphonique la petite musique d'un automate en carton bouilli. Joséphine en mini-jupe à franges et soutien-gorge à coques, très Jean-Paul Gaultier, ondulait pour 14 000 F sous les yeux de trois cents personnes.

Elles étaient venues en famille assister à la vente des douze héritiers Baker-Bouillon. *« Les ingrats ! »* ruminait un acheteur (ancien répétiteur) en voyant tous ces clichés noir et blanc partir péniblement à 300 F ou 400 F.

Bouleversé, il s'offrait quand même quelques souvenirs, dont un press-book à 1 250 F. Amusé, Patrick Kelly, styliste américain, a acheté une huile sur toile géante bien kitsch, signée Trémi, représentant la Baker nue, le pubis épilé (7 500 F).

Mais le public est cruel. Il a prouvé pendant deux heures et demie que l'avant et l'après-Joséphine ne l'intéressent pas. Il voulait des vestiges de la période d'or : 1925-1929. Ceux des années folles de la Cendrillon débarquée à Paris avec la *Revue nègre*.

La dispersion de ses souvenirs ressemble à la vie de Joséphine Baker, brillante au début (les gros lots étaient rassemblés dans la première partie), ennuyeuse et injuste dans la deuxième partie (un fusain de Paul Colin est adjugé 5 000 F *« parce que ça ressemble à tout, sauf à un Paul Colin »*, dixit un collectionneur), une robe d'intérieur en lamé, jugée sans doute trop vaste, est adjugée 1 500 F (soit deux fois moins cher qu'une grenouillère sexy et perlée).

LAURENCE BENAIM.

**VARIÉTÉS**

*Buffo de Howard Buten*

## Un univers rare

*Romancier de l'enfance difficile, docteur en psychologie, Howard Buten-Buffo est aussi un clown drôle, pathétique. Et vrai.*

Son corps comme son frac noir sont encore trop grands pour lui. Buffo s'y perd parfois, mais il panse ses égratignures d'une pirouette, d'un sourire. Du clown, Howard Buten a tous les accessoires : le nez rouge, les godasses, le mouchoir à carreaux, et le métier. Car si Buffo ne sait pas parler, en revanche il chante et joue de la musique fort bien : Verdi ou Edith Piaf, du jazz ou un bon vieux folk, country en diable. Mais, avec lui, les poissons de *la Mer* de Charles Trenet se noient dans un verre d'eau et déglutissent dans le micro. Les violoncelles font des petits ou bien encore ils sont malades. Car Buffo a de douces obsessions d'enfant : la saleté et l'intérieur des choses.

Howard Buten s'approprie les tours et les trucs classiques des clowns. Il les décale juste un peu, et c'est merveilleux de sensibilité, d'intelligence, de cruauté... Ainsi quand sa langue se coince dans l'embouchure de sa trompette ; quand, enfin Buffo arrive à l'en extirper, la langue continue à pendre dehors et Buffo doit fermer le tout avec une pince à linge. Puis il joue de l'harmonica avec son nez ou il nous passe une cassette, car Buffo est aussi ventriloque.

Howard Buten Buffo n'a rien d'un clown « branché », mais vit à l'heure de la mondialisation des conflits musicaux. Entre un micro et des poubelles, il danse américain, français, espagnol ou berbère ; il a des accès de suave fébrilité, des élans de sociabilité. Et puis, soudain, tout rate. Alors, il se referme sur lui-même gentiment.

Clown, c'est le vrai métier d'Howard Buten. Américain installé en France, c'est par ailleurs un intellectuel, docteur en psychologie, et un romancier de l'enfance « anormale », autistique. Son premier livre *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* a touché des milliers de lecteurs. Il vient d'écrire un roman *M. Butterfly*, paru aux Editions du Seuil (« le Monde des livres » du 17 avril).

Son spectacle nous parle, bien sûr de la difficulté d'apprendre le monde, mais il respire d'abord le plaisir, le gag, la poésie. Les enfants ne s'y trompent pas qui l'adorent : il suffit d'écouter leurs rires. De la scène au roman, Howard Buten habite un univers rare, très pur, tendre et cruel. Ne passez pas à côté.

ODILE QUIROT.

★ Buffo, à 21 h 30 au Tintamarre, 10, rue des Lombards, tous les jours, sauf dimanche et lundi.

**THÉATRE**

## Le Printemps de Paris

Lancé il y a trois ans, le Printemps du théâtre, du 9 au 27 juin, porté à bouts de bras par la Ville de Paris (2,5 millions de francs), le ministère de la culture et par une pléiade de mécènes actifs (Alpha, FNAC, Artisans au service du spectacle, banques....), parie vigoureusement sur la modernité.

Les créations retenues sont donc annoncées résolument contemporaines (auteurs et créations). Pourtant, dans la programmation fixée, persistent quelques noms connus : Pirandello, Michaux, Laforgue et Shakespeare.

Il faudra attendre le 9 juin pour voir si la modernité posée en critère exclusif peut aussi s'accommoder d'écrits mille fois abordés, interprétés, parfois floués. En attendant, un acteur capital entrera en scène place Saint-Germain-des-Prés : l'odeur. Création collective, Le Phun la vengeance des semis » tournera autour de la naissance surprenante d'un monde végétal sur les pavés.

Les autres pièces retenues se verront au Bataclan, au Théâtre de la Bastille et dans d'autres endroits consacrés. La troupe, la plus novatrice aux yeux du jury (dont la présidente sera Nicole Garcia), recevra une aide de 100 000 F pour la réalisation des décors et surtout un billet pour Avignon 1988, qui coproduira le spectacle élu.

★ Du 9 au 27 juin, quatre-vingts représentations éclatées sur Paris. Journée « portes ouvertes » le 18 juin. Renseignements : 42-96-33-11.

### Le programme

*La Vengeance des semis*, création collective Le Phun, oignons salades et colza : la place Saint-Germain sera-t-elle engloutie par le sel de la terre ? Toute la journée, les 9, 10 et 11 (sur place).

*Le Fils*, création de la troupe la Cigale. Cette pièce *« pour cent comédiens, deux nouveau-nés et un pékinois »* à travers cent monologues, cent personnages, trace la vie d'un homme, la vie d'un fils.

★ Théâtre du Binôme, tous les soirs, à 21 heures, du mardi 9 au dimanche 21. Séance supplémentaire à 17 heures les samedi 13 et 20.

*La Version définitive*, par la compagnie Décor. Dans le sillage de Nabokov, l'histoire de la dernière œuvre d'un grand compositeur. Images de Moldavie et humour noir.

★ Grande Halle de La Villette, 21 h 30, les 10, 11, 12, 15, 16, 17,18 et 19. Séances à 20 heures les samedi 13 et 20.

*Nel segno*, par la compagnie Labyrinthes. Une femme seule ouvre un livre (de Pirandello), et, au fil des pages, fusionnent ses souvenirs douloureux et une littérature abordée par hasard.

★ Théâtre de la Bastille, du jeudi 11 au samedi 27, à 20 heures. Relâche dimanche 14 et 21.

★ *Marion*, par K8 Théâtre. Fait divers et liaison impossible : l'amour, toujours l'amour. *Pièce créée en 1980* par Philippe Auger.

★ Théâtre du Petit Rond-Point, tous les soirs, 21 heures, du vendredi 12 au samedi 27. Relâche dimanches 14 et 21.

*Les Adieux au théâtre*, par la troupe Le Biscuit qui craque. D'après un texte de William Shakespeare. Variations libres ou Hamlet et Horatio entre le rêve, la réalité et tout le reste.

★ Théâtre de la Bastille, du mardi 16 au samedi 27, 21 heures. Relâche dimanche 21.

*Chesterfield*, par le Théâtre Charnière. François Debary, auteur, metteur en scène et directeur de la compagnie, trouve ses dynamismes dans les surfaces peintes. Après Monet, c'est un artiste plus tourmenté, Soutine, qui lui sert de point de départ. Tableau choisi : *le Groom*. De la livrée duquel on passera à un uniforme matriculé...

★ Théâtre du Bataclan, du mercredi 17 au samedi 27, tous les soirs à 21 heures. Relâche dimanche 21.

*Leurre H*, par la compagnie 14-18. Tentative à première vue très littéraire. Le texte se nourrit de Michaux, de Laforgue, etc., et le synopsis trouble et précieux cite Voltaire, Rousseau, Kafka.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 h 30, les 23, 24, 25, 26 et 27. Séance supplémentaire à 17 heures samedi 27.

## Crise au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles

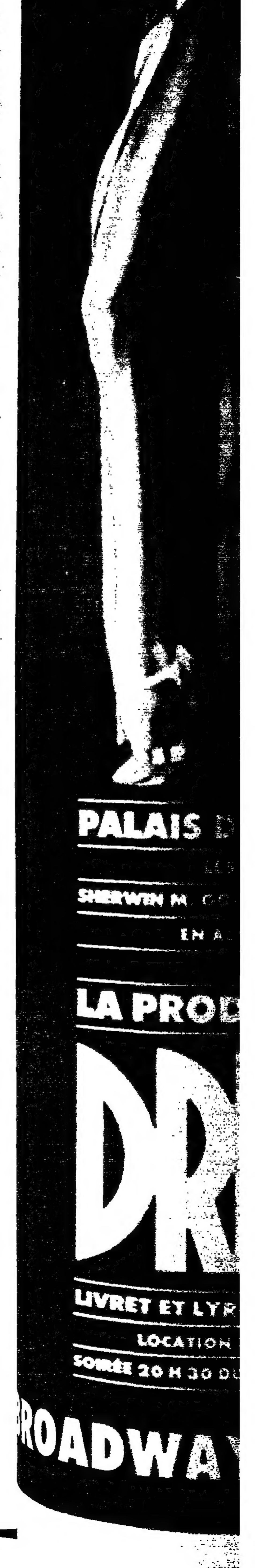
*« La solution la plus simple aurait été de claquer la porte et de partir... mais j'ai des engagements à tenir ici. »* Gérard Mortier, le directeur du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, a décidé de rester à son poste et l'a annoncé, le lundi 27 avril, dans la capitale belge à la fin d'une conférence de presse consacrée au programme — somptueux par ailleurs — de la Monnaie pour 1987-1988.

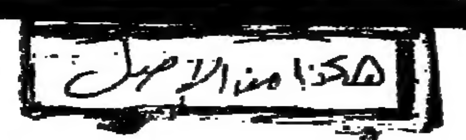
La crise, provisoirement résolue, provient de la politique d'austérité mise au point par le gouvernement belge, qui voudrait limiter à 545 millions de francs belges (environ 81 millions de francs français) le budget du théâtre, alors que Gérard Mortier en souhaite 657 (97 millions de francs français).

Si Gérard Mortier semble avoir obtenu satisfaction, c'est en s'engageant toutefois à mettre un peu d'ordre dans ses comptes à accepter un conseiller financier pour préparer un plan d'assainissement. Le directeur de la Monnaie n'est toutefois pas au bout de ses peines. Maurice Béjart, en effet, dont les Ballets du XX[e] siècle font partie du Théâtre de la Monnaie (ils recouvraient la presque totalité des activités du théâtre avant l'arrivée de Gérard Mortier), souhaitait obtenir une plus grande autonomie financière. Il estime que le renouvellement de son contrat sera conditionné par cette réforme et souhaite rester à l'intérieur du [illegible] de la Monnaie mais avec [illegible] de responsabilités dans la [illegible] sa compagnie.

[illegible]erelles sont encore compli[illegible] par la structure particulière [illegible]cteur culturel en Belgique, qui dépend pour l'essentiel des deux communautés du pays, sauf pour un certain nombre d'institutions (dont le Théâtre de la Monnaie) gérées conjointement par les deux ministres de l'éducation nationale. Alors, une lutte entre Mortier le Flamand et Béjard le francophone ? Sans doute pas. Il s'agit plutôt, comme le notait un comédien bruxellois, de la *« difficulté de deux vedettes à cohabiter »*.

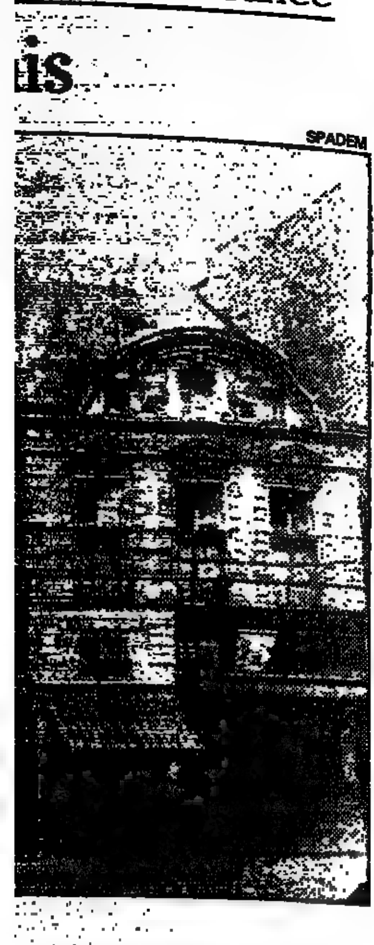
JOSÉ-ALAIN FRALON.



...garde de France

...is


SPADEM

L'aspect culturel du plan a, lui aussi, le mérite de la raison. Il porte tout bonnement sur un réexamen des valeurs du dix-neuvième et même du vingtième siècle, désormais destinés eux aussi aux joies et plaisirs de la sauvegarde. Cela concerne, par exemple, la merveilleuse rue du Pont-Louis-Philippe, ou encore la rue de Rivoli, la sinagogue de Guimard, etc.

Quelques aspects n'ont pas été prévus, ou ne sont, tout au moins, pas mentionnés. Ainsi, que peut faire l'administration, ou un locataire, contre un propriétaire qui, dans un tel quartier sauvegardé, laisse aller à la ruine son immeuble ? Ou encore, ne conviendrait-il pas de créer des instances nouvelles pour les choix ou les concours d'architecture contemporaine. Ce quartier, qui est censé être l'un des plus protégé, est aussi celui qui paraît le plus exposé à l'insignifiance, voire à la médiocrité architecturale. C'est là mal préparer les plans de sauvegarde du vingt et unième siècle.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

## Crise au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles

*« La solution la plus simple aurait été de claquer la porte et de partir... mais j'ai des engagements à tenir ici »* – Gérard Mortier, le directeur du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, a décidé de rester à son poste et l'a annoncé, le lundi 27 avril, dans la capitale belge à la fin d'une conférence de presse consacrée au programme – somptueux par ailleurs – de la Monnaie pour 1987-1988.

La crise, provisoirement résolue, provient de la politique d'austérité mise au point par le gouvernement belge, qui voudrait limiter à 545 millions de francs belges (environ 81 millions de francs français) le budget du théâtre, alors que Gérard Mortier en souhaite 657 (97 millions de francs français).

Si Gérard Mortier semble avoir obtenu satisfaction, c'est en s'engageant toutefois à mettre un peu d'ordre dans ses comptes à accepter un conseiller financier pour préparer un plan d'assainissement. Le directeur de la Monnaie n'est toutefois pas au bout de ses peines. Maurice Béjart, en effet, dont les Ballets du XXe siècle font partie du Théâtre de la Monnaie (ils recouvraient la presque totalité des activités du théâtre avant l'arrivée de Gérard Mortier), souhaitait obtenir une plus grande autonomie financière. Il estime que le renouvellement de son contrat sera conditionné par cette réforme et souhaite rester à l'intérieur du Théâtre de la Monnaie mais avec davantage de responsabilités dans la gestion de sa compagnie.

Ces querelles sont encore compliquées par la structure particulière du secteur culturel en Belgique, qui dépend pour l'essentiel des deux communautés du pays, sauf pour un certain nombre d'institutions (dont le Théâtre de la Monnaie) gérées conjointement par les deux ministres de l'éducation nationale. Alors, une lutte entre Mortier le Flamand et Béjart le francophone ? Sans doute pas. Il s'agit plutôt, comme le notait un comédien bruxellois, de la *« difficulté de deux vedettes à cohabiter »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

# Culture

**MUSIQUES**

*Ouverture du 50ᵉ Mai florentin*

## Le retour de Benvenuto Cellini

*Le Mai florentin fête sa cinquantième édition et célèbre l'événement avec l'opéra de Berlioz,* Benvenuto Cellini

Le Mai florentin fête, cette année, sa cinquantième édition, car bien que la première ait eu lieu en 1933, cette grande manifestation musicale et théâtrale fut d'abord biennale, et subit naturellement quelques éclipses pendant la guerre. Tout était réuni pour donner son éclat à cette commémoration : une foule énorme entre le palais Pitti et Santa-Maria-del-Fiore, un temps idéal, et un opéra « florentin » de Berlioz : *Benvenuto Cellini*, joué ici pour la première fois intégralement.

Florentin, c'est beaucoup dire, et les sujets de la ville des Médicis ont été bienveillants pour le compositeur qui les a dépouillés d'une gloire : celle de la naissance (à venir) de Cellini, transposé arbitrairement pour faire chic dans le Colisée de Rome.

Mais enfin la célèbre statue trône dans la loggia de la place de la Seigneurie (sous le regard du nouveau maire, Massimo Bogianckino), et le Cellini de Berlioz ne parle que de fuir à Florence, où *« l'aigle toscan brave et dédaigne le tonnerre du Vatican »*.

Nous sommes bien à Rome cependant, dans la somptueuse production décorée par Sylvano Bussotti, tohu-bohu de styles, antique, médiéval, Renaissance, maisons et palais qui s'ouvrent, s'entrecroisent et se ferment comme dans une boîte à malices, sur un sol bouleversé et mangé par la nature comme le Forum au temps de Berlioz, et enveloppés par les ruines obsédantes et grandioses du Colisée.

Le carnaval y tourbillonne à ravir, illuminé par les costumes et les chars, ainsi que la noria des ciseleurs contribuant à la fonte de l'immense statue d'or, qui sort toute fumante de sa gangue éclatée, morceau de bravoure parfaitement réussi pour la fin de l'œuvre.

En dehors de ces grands mouvements de foule, la mise en scène de l'Australien Elijah Moshinsky n'estompe guère les défauts habituels de l'œuvre, ou plutôt les renforce par des attitudes et une gesticulation qui appartiennent à la pire convention, alors qu'il faudrait prendre le maximum de distance avec les concessions que Berlioz a dû faire à l'opéra meyerbeerien, comme à l'opéra comique. Et dire que Moshinsky se réclame de Brecht !

Car si la ligne générale de l'œuvre est originale, séduisante, et peut assez bien refléter le personnage de Cellini tel que le montrent ses Mémoires, le livret de Wailly et Barbier en donne une image molle et dérisoire. En jouant trop loyalement le jeu, Chris Merritt, au port très ordinaire et sans noblesse, accuse le caractère velléitaire, couard, paresseux, de celui en qui Berlioz voyait au contraire un *« bandit de génie »*, et le prototype de l'artiste maudit, c'est-à-dire lui-même.

La voix roucoulante, criarde ou ténorisant en voix de tête est pourtant bien celle qu'exige le rôle. Cecilia Gasdia est une Teresa étincelante. Elena Zilio se montre pleine de ressources et bien piquante sous le travesti d'Ascanio. Et Jules Bastin (le seul dont on comprenne le français) incarne, avec son abattage habituel, l'avantageux et ridicule Balducci, père de Teresa et trésorier du pape. Agostino Ferrin a trop peu de grave et de prestance pour s'imposer comme un grand seigneur de la Renaissance ; de même, Victor Braun Fieramosca se révèle assez falot.

Les chœurs très nombreux ont quelque peu tendance à abuser de leurs forces, mais se lancent dans des rondes endiablées avec les danseurs acrobatiques, et quatre excellents mimes apparaissent, pour le carnaval, qui doit sans doute beaucoup à la chorégraphie d'Eleanor Fazan.

La direction vigoureuse et précise de Vladimir Fedoseev tire quelque peu la partition du côté vériste, ou parfois d'un maniérisme tchaïkovskien. L'orchestre du Mai florentin est excellent, mais on souhaiterait plus de verdeur et de jeunesse de style, de pur romantisme français pour décaper les scories d'époque, et faire apparaître vraiment la statue d'or du ciseleur florentin, comme Berlioz avait rêvé de le peindre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 3 et 6 mai.




# Communication

*Le troisième marché international des droits dérivés*

## De Mickey à Marilyn

*CANNES*
*de notre envoyé spécial*

*« Quand j'ai vu tous ces gens sérieux, ces hommes d'affaires dans leur costume trois pièces, entourés de jeux, d'animaux en peluche, en train de comparer les qualités de Teddy Ruxpin, l'ours qui parle, avec le jeu à chat aux rayons infrarouges, j'étais prise d'un tel fou rire que j'ai dû quitter la pièce ! »* La confession est de Mᵐᵉ Claire Farras, responsable, au sein du MIDEM, de l'organisation, à Cannes, du Marché international pour la création et les licences (MICEL), qui a eu lieu du mardi 28 au jeudi 30 avril. La séance incongrue à laquelle elle faisait allusion était celle des délibérations du jury de vingt-sept personnes qui, pour la première fois cette année, a décerné des trophées aux meilleurs projets.

Ce marché des droits dérivés – qui a suivi le MIP-TV – a révélé les forces et les faiblesses d'un secteur dont les potentialités restent immenses. Les risques aussi. La notion de « droits dérivés » n'est certes pas nouvelle. L'utilisation des droits attachés à un personnage de dessin animé ou, plus généralement, à une vedette ou à un événement, en créant et en commercialisant d'autres produits bénéficiant de la notoriété du premier, existe depuis la trouvaille géniale de Walt Disney. Il y a un demi-siècle, le père de Mickey vendait sa première « bouillotte Blanche-Neige ». Le phénomène atteint l'ensemble du marché mondial des biens de consommation, car il est unanimement considéré par les industriels comme un outil de marketing indispensable.

Une soixantaine de sociétés, au d'ayants droit, représentant vingt-cinq pays, offraient au MICEL 87 quatre cents droits aux acheteurs potentiels : soit des fabricants à la recherche de griffes connues (marques, personnages) pour donner une plus-value à leurs produits, soit des publicitaires à l'affût de nouvelles conceptions. Tous sont d'accord au moins sur un point : le « licensing » peut augmenter jusqu'à 30 % la diffusion d'un objet.

Des licences qui touchent des catégories de plus en plus diverses. En premier lieu, il y a toujours les personnages, surtout ceux des dessins animés : les héros de Walt Disney, Bugs Bunny, la Panthère rose, Astérix et Tintin ; puis des vedettes, vivantes ou mortes, les Marilyn Monroe, Elvis Presley, Michael Jackson, Charlot, Laurel et Hardy. On exploite aussi les feuilletons « Dallas » et « Dynastie », ainsi que les événements et les sports. Les Jeux olympiques, par exemple, donnent lieu à de nombreux produits dérivés, alors que les grandes manifestations sportives, comme le Mundial ou la Coupe d'Amérique, possèdent une mascotte qui fait l'objet d'une licence. Parmi les événements récents, exploités à fond, on peut citer le centenaire de la statue de la Liberté.

Quant à la licence de marque, elle ouvre des possibilités toujours plus larges, car elle utilise la notoriété acquise dans un domaine pour fabriquer des produits associés qui peuvent être finalement très éloignés du produit d'origine. C'est ainsi que Coca-Cola est en train d'envahir le domaine de la mode. La célèbre firme de boissons vient d'ouvrir, aux Etats-Unis, une chaîne de magasins baptisée « Fizzazz », proposant des vêtements de sport et autres accessoires, y compris des monstres, à des jeunes qui, dans le monde entier, sont familiers de la fameuse griffe. Ou encore, la société Lee Cooper, connue pour ses jeans, a créé une filiale qui vend des produits de luxe pour homme, très haut de gamme, sous la griffe de la célèbre voiture Aston Martin.

Le roi du *merchandising* reste Walt Disney, en France comme aux Etats-Unis. Avec la production de dix à quinze films (longs métrages et dessins animés) chaque année, et surtout la sortie rituelle, à Noël, d'un grand dessin animé, ancien ou nouveau, l'énorme machine publicitaire de l'industrie Disney promeut les produits dérivés à longueur d'année. Aucun aspect n'est négligé : la presse, avec une maison d'édition Edimonde dont les fleurons, *le Journal de Mickey* et *Picsou*, tirent chacun à 450 000 exemplaires ; la télévision, avec le « Disney Channel » sur FR 3, « Disney Dimanche » sur Antenne 2 et une nouvelle série, les « Wuzzles », bientôt sur Canal Plus ; la promotion dans les grands magasins, avec le concours de la chanteuse maison, Douchka ; et, en septembre, des vidéocassettes à des prix défiant toute concurrence (199 F et 249 F) pour des compilations de dessins animés ou des longs métrages préenregistrés.

Sans oublier les objets, jouets, jeux, tirés des personnages Disney. Là encore, la notoriété est un atout majeur, dans un secteur hautement concurrentiel. Avec un chiffre d'affaires dans le domaine des droits dérivés (calculé sur le prix de vente des produits sous licence) de 1,5 milliard de francs, la France ne vient qu'en quatrième position, après les Etats-Unis (leader incontesté avec un chiffre d'affaires, pour 1986, de plus de 52 milliards de dollars), le Japon et la Grande-Bretagne.

### Le danger de la saturation

Mais, s'il a tendance à se diversifier et à s'élargir à d'autres domaines que la télévision, secteur très porteur, le marché français des droits dérivés se concentre toujours davantage sur les noms les plus connus. La tendance est générale, puisque aux Etats-Unis, 80 % du chiffre d'affaires sont réalisés par 20 % des sociétés.

En France, c'est plutôt l'accalmie après la tempête. Après la forte croissance provoquée il y a dix ans par l'arrivée à la télévision de « Goldorak », en 1978, puis l'invasion des « Schtroumpfs » peu après, on vit, actuellement, une période de rééquilibrage, accompagnée d'un repli sur les grandes sociétés, au détriment des petites. Cela s'explique en partie, selon M. Jean-Claude Gerschel, président du Syndicat national des droits dérivés (SNDD), par une inflation de l'offre. *« Le nombre important de propositions d'exploitation de personnages est dû principalement à l'éclatement des chaînes de télévision*, dit-il. *En 1986, quarante nouvelles séries ont été programmées et mises sur le marché des droits dérivés, et soixante-dix de plus sont à prévoir pour cette année ! »*

Devant cette saturation du marché, les « licenciés », de plus en plus prudents, préfèrent se réfugier dans les valeurs sûres, les classiques qui ont fait leurs preuves : Lucky Luke, Astérix, Tom et Jerry et, surtout, la famille des personnages de Walt Disney. En outre, cette banalisation des produits laisse les enfants de plus en plus indifférents. Il y a quelques années, le fait de s'associer à une série télévisée suffisait pour obtenir de bons résultats. Aujourd'hui, c'est toujours nécessaire, mais insuffisant. A quoi s'ajoute la crise que traversent certains secteurs qui exploitent les droits dérivés comme le jouet, le textile, l'édition.

ALAIN WOODROW.

## M. Etienne Mougeotte devient directeur d'antenne de TF 1

Dernier épisode en date du feuilleton des télévisions privées : M. Etienne Mougeotte a pris en main, dès le jeudi 30 avril, les destinées de TF 1 avec le titre de directeur général d'antenne. Nomination surprise puisque l'ancien directeur de la rédaction de *Télé 7 Jours* était, il y a un mois, l'un des principaux artisans de la candidature d'Hachette à la reprise de la chaîne.

Faut-il y voir le signe d'un rapprochement spectaculaire entre M. Francis Bouygues et M. Jean-Claude Lagardère ? Certes, les deux hommes ont amicalement déjeuné ensemble en début de semaine mais c'était essentiellement pour évoquer la reprise de la CGCT et le marché du radio-téléphone dans lesquels ils sont associés. A cette date, la nomination de M. Mougeotte à TF 1 n'était pas encore à l'ordre du jour. L'affaire s'est conclue un peu plus tard, le mardi 28 avril.

M. Francis Bouygues et ses partenaires dans le capital de TF 1 ont voulu mettre un terme au flottement qui règne dans la direction de la chaîne depuis sa privatisation. A l'origine, les responsabilités devaient se partager entre les hommes de M. Bouygues chargés de l'administration et des finances, et MM. Pierre Barret et Philippe Labro qui devaient s'occuper de l'antenne. Mais l'implication directe de M. Bouygues comme président-directeur général et la nomination de M. Patrick Le Lay comme vice-président ont quelque peu bousculé cet organigramme. M. Pierre Barret a été écarté, et M. Philippe Labro a préféré renoncer.

Pour combler ce vide, la nouvelle direction de TF 1 a d'abord décidé de laisser en place les hommes de M. Hervé Bourges. Ce dernier devenait président d'honneur, son adjoint M. Pascal Josèphe gardait la direction des programmes, et M. Alain Denvers, l'information. Mais la greffe entre l'ancienne équipe et la nouvelle direction n'a pas bien pris. M. Josèphe n'a pas su éviter le départ d'un grand nombre de stars, et M. Le Lay, submergé par les tâches administratives, n'a pas pu rectifier le tir à temps.

Devant le péril, M. Bouygues et ses partenaires ont décidé d'administrer rapidement un contre-poison en nommant un directeur d'antenne chargé de coiffer l'équipe de M. Bourges. Le choix s'est porté sur M. Mougeotte, qui a le grand avantage de bien connaître TF 1 pour avoir travaillé pendant des mois sur le projet Hachette.

J.-F. L.

## Le groupe Havas conserve « Jours de France »

### *M. Chancel démissionne*

Après deux mois de rumeurs concernant sa vente et ses acheteurs potentiels, l'hebdomadaire *Jours de France* restera finalement dans le giron d'Information et Publicité (IP). Cette filiale du groupe Havas détient 25,5 %, du titre aux côtés de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et de personnes physiques, et en assure la gestion.

Le mercredi 29 avril, une assemblée générale réunissant la centaine de salariés de l'hebdomadaire a fait part, en outre, de la démission de MM. Jacques Chancel, président-directeur de *Jours de France*, et Patrick Duruy, directeur général, ainsi que de la nomination à la tête du journal de M. Gérard Lefebvre, directeur général adjoint d'IP. Ce dernier aura la charge de constituer une nouvelle équipe.

Les actionnaires du journal (créé en 1954 par Marcel Dassault et racheté l'été dernier) poursuivront donc son exploitation *« en le dotant de nouveaux moyens »*, a précisé M. Jean Méry, secrétaire général d'IP. *« L'expérience des derniers mois et les études élaborées*, a-t-il encore indiqué, *ont mis en évidence la nécessité de modifier le positionnement de l'hebdomadaire. »* Le journal devrait donc sans doute revenir au style qui avait fait son succès (articles sur les vedettes du show-business et les altesses royales, etc.). Cette formule, en rupture avec celle qu'avait choisie M. Chancel, plus proche de celle des autres hebdomadaires d'informations, a provoqué sa démission. Après un entretien avec le PDG du groupe Havas, M. Pierre Dauzier, le matin même de l'assemblée générale, le responsable du « Grand Echiquier » a donc annoncé son départ.

La situation de *Jours de France* est loin d'être bonne. L'hebdomadaire a enregistré 100 millions de francs de déficit fin 1986 et une forte perte de diffusion. Située aux alentours de 290 000 exemplaires en début d'année, elle serait aujourd'hui de l'ordre de 240 000 exemplaires.

Il reste que le pari de M. Chancel est perdu. La venue aux commandes du journal de M. Lefebvre, nimbé de sa réputation de gestionnaire, devrait relancer le titre. Un plan de cinq ans sera mis en place par les actionnaires qui prévoieraient cependant des pertes pendant deux ans, avant que le journal retrouve sa rentabilité.

Y.-M. L.






# Spectacles

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

CLARA GAZUL. Neuilly Athletic (46-24-03-83), 20 h 45.
MAHAGONNY. Deutsch de la Meurthe (42-00-67-28), 21 h.
LE MISANTHROPE. Crypte Ste-Agnès (47-00-19-31), 20 h 30 (30).
FIGURE HUMAINE. Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.
NUIT DE GUERRE AU MUSÉE DU PRADO. Cité internationale, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.
CREDO. Cité internationale, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.
ULRICH ELGER. Roseau (42-71-13-20), 20 h 30 (28).
LES FEMMES SAVANTES. Porte Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30.
PROMENADE AU CŒUR DES CHOSES. Jardin (47-47-77-86), 20 h 30.
LE GOUT DU DENTIFRICE. Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h.
CAPRICCIO. Neuilly, Théâtre (64-57-24-29), 20 h 30.
MESS. Marie-Stuart (45-08-17-80, 20 h 30.

### HORS PARIS

VILLENEUVE-D'ASCQ. LE NAIN, d'après le roman de Pär Lagerkvist, par le Théâtre de la Chandelle (20-30-99-36) à la Ferme Dupire, métro Triolo. Réservations, FNAC et Office du Tourisme. Meuillebeard (43-31-11-99), 20 h 45.

### *Les salles subventionnées*

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Elektra.
COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Les femmes savantes ; salle Richelieu.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.
TEP (43-64-80-80), 19 h : Partage de midi.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres : 18 h 30, Le voyageur et sa quête. Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-Information : 13 h, De la plaine à la montagne, de N. Vincentini ; 16 h, Haroun Tazieff : la mécanique de la Terre, de J.-L. Prévost ; 19 h, Répons : à propos de Pierre Boulez, de B. Gavine ; Vidéo-Musiques : 13 h, Le chevalier à la rose, de R. Strauss ; 16 h, Michel Petrucciani, Karim Kacel ; 19 h, Nabucco, de Verdi ; Concerts-Spectacles : IRCAM, 20 h 30 : Séminaire de composition.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : Pina Bausch ; Tanztheater de Wuppertal : 20 h 30.

### *Jazz, pop, rock, folk*

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), 20 h : Ch. Schaller, Quartet M. Magnoni.
BAISER SALE (42-33-37-71), 20 h 30 : Dissolvant.
BORREGO (43-64-68-13), 20 h 30 : Joyeux Roll Mops.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Ch. Slide Quintet.
CC. SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Smal.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Belgish Pianokwartet.
EXCALIBUR (48-04-74-92), Harem.
GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : P. Beauveau.
KISS (48-87-89-64), 22 h : Mahogany ; Ouloum Boutou.
LA LOUISIANE (42-36-58-98), G. Leroux.
MÉCÈNE (42-77-40-25) : Solo Soul Trio.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Harry Sweets Edison.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : F. Verstraete.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : P. Dauptain.
SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : J. Caroff Dixiland.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Boulou Ferre.
TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : A. Emler Trio.
ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h : Kassav.








## Jeudi 30 avril

### *Les chansonniers*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

**JEUDI 30 AVRIL**

16 h, Une nuit très morale, de K. Makk (v.o.s.t.f.) ; 19 h, la Ferme du pendu, de J. Dréville (NB) ; 21 h, Reviens Jimmy Dean, reviens, de R. Altman (v.o.s.t.f.).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

**JEUDI 30 AVRIL**

15 h, Due milioni per un sorriso, de C. Borghesio (NB) ; 17 h 15, l'Occupation en vingt-six images, de L. Zafranovic (v.o.s.t.f.) ; 19 h 30, On efface tout, de P. Vidal.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**Le cinéma brésilien**

**JEUDI 30 AVRIL**

14 h 30, Pra Frente Brasil, de R. Farias ; 17 h 30, Meteorango Kid, Heroi Intergalactico, d'A. Luis Oliveira ; 20 h 30, O Rei da Noite, d'H. Babenco.

### *Les exclusivités*

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-92) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).
INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
KING KONG 2 (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LAPUTA (All., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (43-87-35-43) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; v.f. : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DUO POUR UNE SOLISTE (Fr., A.) (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-07-07).
L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Amboise, 11e (47-00-89-16).
FROID COMME LA MORT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).
MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).
LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MISSION (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMI (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
OVER THE TOP (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Mazéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).
PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Mazéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Cité Internationale, 14e (45-89-38-69), H. sp.
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
STAND BY ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

### LES FILMS NOUVEAUX

L'APICULTEUR. Film franco-grec de Théo Angelopoulos. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BRIGHTON BEACH MEMOIRS. Film américain de Gene Saks. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
DOLLS. Film américain de Stuart Gordon. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE. Film français de Gérard Krawczik. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT. Film américain de Michel Dinner. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
MIKEY ET NICKY. Film américain de Elaine May. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). V.f. : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).



## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 1er MAI**

«Les arènes de Lutèce et le vieux quartier Saint-Victor», 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

«Le vieux Belleville et son hameau Ménilmontant», 15 heures, place des Fêtes, sortie métro (Approche de l'art).

«Hôtels de l'île Saint-Louis», 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

«L'Institut de France», 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

«Une heure au Père-Lachaise», 10 heures, 11 h 30, 14 h 30, 16 heures, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (Vincent de Langlade).

«Le vieux Belleville et ses jardins», 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

«Montmartre, quartier d'artistes», 15 heures, métro Abbesses (Christine Merle).

«L'île Saint-Louis», 14 heures, métro Pont-Marie (Paris Passion).

«Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris», 15 heures, sortie métro Cité (Isabelle Hauller).

«La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe», 14 h 30, 12, rue Daru (Michèle Pohyer).

«Une heure dans le Marais», 11 heures, 14 heures, 15 h 30, métro Saint-Paul (Marie-Christine Lasnier).

«Exposition Matisse : le rythme et la ligne», 10 h 30, 11, quai Malaquais (Pierre-Yves Jaslet).

«Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise», 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

**SAMEDI 2 MAI**

«Exposition Rembrandt», 10 h 30, 58, rue de Richelieu (Pierre-Yves Jaslet).

«Le musée Rodin», 15 heures, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

«Le nouveau Musée d'Orsay», 10 heures, près du Rhinocéros (Academia).

«Les halles d'hier et d'aujourd'hui», 15 heures, devant la Bourse du commerce, rue du Louvre (Academia).

«Les salons du ministère des finances», 17 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

«Tanis, l'or des pharaons», 17 h 30, porte A du Grand Palais (Paris et son histoire).

«Le Marais, de l'hôtel de Beauvais à la place des Vosges», 15 heures, métro Saint-Paul/Le Marais (Lutèce visites).

«Tanis, l'or des pharaons», 10 h 30, entrée Grand Palais (M. Ch. Lasnier).

«L'Opéra», 14 heures, hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

«Sur les pas des Templiers», 15 heures, sortie métro Temple (Isabelle Hauller).

«La place des Vosges et les hôtels du Marais», 14 h 30, 1, place des Vosges (E. Romann).

«Rembrandt à la Bibliothèque nationale», 16 heures, 58, rue de Richelieu (Mlle Leblanc).

«Le couvent des Carmes et son jardin», 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«L'arche de Noé dans l'histoire du jouet», 14 h 30, Musée des arts décoratifs, 102, rue de Rivoli (Les hauts lieux).

«Rembrandt, exposition à la BN», 14 heures, 58, rue de Richelieu (Paris Passion).

«Saint-Germain-des-Prés, de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Sartre», 16 h 30, sous le porche de l'église, place Saint-Germain (Paris Passion).

«Les salons du ministère des finances», 17 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

«Le village de Belleville», 10 h 30, entrée de la villa Ottoz, 43, rue Piat (Paris côté jardin).

«Picasso et l'hôtel Salé», 12 heures, dans la cour (Christine Merle).

«Les gens de théâtre et de cinéma qui reposent au Père-Lachaise», 10 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (Vincent de Langlade).

«Les gens de lettres du Père-Lachaise», 14 h 45, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

«La Conciergerie», 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

«De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise», 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

«Le vieux quartier Saint-Sulpice», 15 heures, sortie métro Mabillon (G. Botteau).

## CONFÉRENCES

**VENDREDI 1er MAI**

60, boulevard de La Tour-Maubourg, 14 h 30 : «L'Espagne musulmane et l'art islamique» ; 16 h 30 : «La Crète et la Grèce» ; 18 h 30 : «Venise et le carnaval».

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : «Comment s'accorder à l'harmonie de la nature ?» (Loge unie des théosophes).

**SAMEDI 2 MAI**

107, rue de Rivoli, 14 h 30 : «L'arche de Noé dans l'histoire du jouet».

60, rue des Archives, hôtel Guénégaud, 14 h 30 : «Musée de la chasse et de la nature».

# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 30 avril

### TF 1

**20.30 Série : Columbo.** Jeu de mots. **21.45 Magazine : Infovision.** Emission de la rédaction de TF 1. RFA : Sur les traces des panthères grises ; Scandale à la Maison Blanche ; Nicaragua : forces et faiblesses de la Contra. **23.00 Journal.** ▶ **23.20 Documentaire : Notes non écrites sur des musiques d'Algérie** (1re partie). Le retour en Kabylie de l'écrivain, poète et directeur de théâtre Kateb Yacine. Sur des musiques d'Alger, de Tlemcen, d'Oran et sur le raï.

### A 2

**20.30 Cinéma : Drôle d'embrouille** ■ Film américain de Colin Higgins (1978). Avec Goldie Hawn, Chevy Chase, Burgess Meredith, Rachel Roberts, Eugène Roche. **22.25 Magazine : Résistances.** En direct de l'Institut Pasteur : le droit à la santé. Invités : Pierre Saliou, directeur médical de Pasteur Vaccins, et un représentant de l'association Remède. **23.40 Journal. 23.55 Histoires courtes.** Sur les talus, de Laurence Ferreira-Barbosa.



### FR 3

**20.35 Cinéma : les Confessions d'un enfant de chœur** ■■ Film français de Jean L'Hôte (1966). Avec Maurice Biraud, Danielle Ajoret, Pierre Olaf, Jean-Pierre Therin, Régis Rezette, Jacques Legras. **22.15 Journal. 22.40 Portrait de Jean L'Hôte.** Avec la participation de Marie-Christine Barrault, Julien Guiomar, Maurice Failevic, Jacques Krier et les trois fils de Jean L'Hôte. **23.10 Prélude à la nuit.** Sonate nº 4 pour piano opus 30, d'Alexandre Scriabine, interprété par Véronique Roux, piano.

### CANAL PLUS

**20.35 Téléfilm : Ma femme a disparu.** Une jeune mariée disparaît. Est-ce bien elle qui revient ensuite ? Canadien. **22.05 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : Chorus line** ■■ Film américain de Richard Attenborough (1985). Avec Michael Douglas, Alyson Reed, Michael Blevins, Yamil Borges, Gregg Burge. **0.10 Cinéma : l'Avenir d'Emilie** ■■ Film franco-allemand d'Helma Sanders (1984). Avec Brigitte Fossey, Hildegard Knef, Ivan Desny, Hermann Treusch. **1.55 Court métrage : Timeslip. 2.20 Série : Les monstres.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Le dernier jour.** Les Dalton attaquent... **22.20 Série : Hill Street Blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Lou Grant. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.**

### M 6

**20.30 Cinéma : la Bande à Bonnot** ■ Film français de Philippe Fourastié (1968). Avec Jacques Brel, Bruno Cremer, Annie Girardot, Jean-Pierre Kalfon. **22.10 Série : Starsky et Hutch.** A votre santé. **23.05 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Nouvelle,** de Jean-Marie Blas de Roblès. 5) Le reliquaire de Santorin. **21.30 Musique :** Perspectives du XXe siècle : Orient-Occident. 2) Musiques traditionnelles de Corée. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Les jeunes au Chili (3e partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 15 février à l'Opéra) : Elektra, de Richard Strauss, par le chœur et l'orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. Seiji Ozawa. **23.00 Nuits parallèles.** Presque tout Webern ; à 23.30 , L'expression de la rareté : œuvres de Schubert, Bach, Berg, Beethoven, Prokofiev, Glière ; à 0.00, Questions sans réponse ; œuvres de Webern, Ravel, Beethoven, Liszt, Toch, Janacek, Palenicek, Tallis, Mozart, Ives, Rimski-Korsakov, Richter, W.F. Bach, Messiaen.

## Vendredi 1er mai

### TF 1

**13.50 Feuilleton : Le véto.** (4e épisode). **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Théâtre : Faisons un rêve.** De Sacha Guitry. Avec Claude Rich, Pierre Mondy, Annie Sinigalia. **16.50 Flash d'informations. 16.55 Quarté à Saint-Cloud. 17.00 Croque-vacances** (Suite). Karl le Trappeur ; Les délices de Pierrot ; Clodo et Rato ; Extrait du spectacle Les ballets Moïsseïev ; Variétés : Partenaires particuliers. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : Assez spécial coco.** Emission proposée par Stéphane Collaro et Catherine Corbinean. Les moments les plus drôles de Cocoricocoboy. **22.30 Série : Crimes passionnels.** Premier épisode d'une série de cinq : Angèle. Avec Pascale Roberts, Claude Alexis. **23.30 Journal. 23.50 Magazine : Premier balcon.** Emission de Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **0.05 Télévision sans frontière (TSF).** Les musiques du monde islamique. Première émission d'une série de trois.

### A 2

**13.45 Feuilleton : L'île au trésor** (dernier épisode). **14.35 Magazine : Ligne directe.** Emission de Jacques Pradel et Dominique Verdeilhan. Spécial hypnose. Du music-hall à la médecine, et du sport au marketing publicitaire. **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Christian Barham, Patty Layne, Marie, First. **17.35 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Les maîtres de l'univers ; Récré A2 gags ; Shéra. **18.05 Feuilleton : Madame est servie. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.35 Musiques au cœur.** A l'occasion du 750e anniversaire de la ville de Berlin, concert donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction d'Herbert von Karajan (1re partie). Au programme : le 17e divertissement pour cordes et deux cors en ré majeur (K. 334) de Mozart. **19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** La combine. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Pétain, Laval et Brasillach », sont invités : Anne Brassié *(Robert Brasillach)*, Marc Ferro *(Pétain)*, Fred Kupferman *(Laval)*, Gilles Perrault *(Paris sous l'Occupation)*, Pierre Sipriot *(Robert Brasillach et la génération perdue)*. **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Ciné-club : Païsa** ■■■ Film italien de Roberto Rossellini (1946). Avec Carmela Sazio, Robert Van Loon, Dots M. Johnson, Alfonsino Pasca, Maria Michi.

### FR 3

En raison du 1er mai, les programmes de FR 3 ne commencent qu'à 17 heures.

**17.00 Feuilleton : Anna et le Roi** 5e épisode : Le mariage d'Anna. **17.25 Dessin animé : Lucky Luke.** L'élixir du docteur Doxey. **17.30 3, 2, 1, Contact.** L'électricité. **18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur. 18.25 Feuilleton : Cap danger,** 15e épisode : L'enlèvement. **18.57 Juste ciel !,** petit horoscope. **19.00 Les magnifiques,** spectacle écrit et joué par Michel Bougenah. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe.** Avec Catherine Lara. **20.35 Feuilleton : Les liens du sang.** Les cendres. Avec Burt Lancaster, Julie Christie, Bruno Ganz. **21.35 Portrait.**



Claude Lelouch. **22.30 Journal. 22.50 Espace francophone.** Magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet. La Suisse Romande : les revendications linguistiques. **23.20 Prélude à la nuit.** Passion pour Verdi, de Carlo Bavagnoli.

### CANAL PLUS

**14.00 Téléfilm : Finnegan remet ça. 15.55 Téléfilm : L'occase d'enfer. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Football, les coulisses. 20.30 Football,** Nancy-PSG. **22.40 Cinéma : Peau de banane** ■ Film français de Marcel Ophuls (1963). Avec Jeanne Moreau, J.-P. Belmondo, Claude Brasseur, Jean-Pierre Marielle. *Un musicien de jazz fauché devient le complice de son ex-épouse, mythomane et arnaqueuse, qui prétend vouloir venger son père ruiné. Une comédie à l'américaine, un exercice de style sur le thème du couple farfelu, un beau travail technique, des dialogues sans vulgarité et... les interprètes.* **0.15 Cinéma : Life Force** ■ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback, Peter Firth, Franck Finlay, Mathilda May, Patrick Stewart.

### LA 5

**14.00 Feuilleton : Shaka Zulu** (3e partie). **15.45 Série : Chips. 16.40 Dessin animé : King Arthur. 17.10 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Tonnerre mécanique. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : Uniformes et Grandes Manœuvres** □ Film français de René Le Hénaff (1950). Avec Fernandel, Paulette Dubost, Andrex. **0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Star Trek.**

### M 6

**14.00 A.M. Magazine.** Tourisme, santé, bricolage. **15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La loi (2e partie). **18.30 Série : Drôles de dames.** Ces dames au Far-West **19.30 Journal. 19.55 Jeu. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons** (10e épisode). **20.30 Série : Dynastie.** Souvenirs. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** (16e épisode). **22.30 Ciné-Club : Orphée** ■■ Film français de Jean Cocteau (1949). avec Jean Marais, Marie Dea, François Périer, Maria Casarès, Edouard Dermithe. **0.25 Magazine : La saga du rock** (rediff.). Une émission de Georges Lang. Au programme : Saga de Fleetwood Mac, interview de Chris Isaach, interview et concert de Genesis.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Débat. Freud à Vienne : de la censure à l'oubli.** 1.) L'énigme d'un couple impossible. **21.30 Musique : Black and blue.** Cuba : Du tambour au synthétiseur. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Modernité (dernière partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert de jazz.** Orchestre de Miles Davis ; le quartette de Sonny Rollins ; le trio Standard, de Keith Jarret ; le Concert Jazz Band, de George Gruntz. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Les pêcheurs de perles ; 0.30, Méli-mélodame.

## Audience TV du 29 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 40.5 | 17.4 | 10.8 | 3.1 | 1.5 | 7.2 | 0.5 |
| 19 h 45 | 47.2 | 20.0 | 16.4 | 2.6 | 1.5 | 5.6 | 1.0 |
| 20 h 16 | 60.5 | 21.5 | 20.5 | 8.7 | 2.1 | 6.2 | 1.0 |
| 20 h 41 | 65.1 | 27.2 | 26.7 | 2.6 | 1.0 | 4.1 | 4.6 |
| 22 h 08 | 63.1 | 13.8 | 33.8 | 2.1 | 2.6 | 8.7 | 2.6 |
| 22 h 44 | 39.0 | 10.3 | 21.5 | 0.5 | 0.5 | 4.6 | 1.0 |

*Programmes du mercredi 29 avril, à 20 h 30. TF1 : Football : France-Islande (Championnat d'Europe des nations) ; A2 :* le *Tombeur (théâtre) ; FR3 : « Supporters, à vous le grand chelem » (variétés) ; Canal Plus :* les Moissons du printemps *(film) ; la 5 : « Ohanian » (téléfilm) ; M 6 : « Les routes du paradis » (téléfilm).*

## Samedi 2 mai

### TF 1

**14.30 Magazine : Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Une caméra, une vocation : extraits des films tournés par Pierre Mann. **15.00 Dessin animé : GI Joe, héros sans frontières. 15.30 Tiercé à Vincennes. 15.45 Magazine : Temps X.** Emission d'Igor et Grichka Bogdanov. Série : Au-delà du réel ; Dossier : José Delgado, neurologue espagnol. **17.05 Mini-mag.** De Patrice Drevet. **17.30 Feuilleton : Cogne et gagne** (5e épisode). **18.30 Série : Agence tous risques.** Collection. **19.25 D'accord, pas d'accord. 19.35 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35** ▶ **Série noire : Mort aux ténors.** Téléfilm de Serge Moati. Avec *Lucky Blondo, Mathieu Carrière, Gérard Hernandez, Henri Tisot.* **21.55 Droit de réponse.** Emission de Michel Polac. Thème : Bouillon de culture (les valeurs culturelles). **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.**

### A 2

**14.25 Dessins animés :** Bugs Bunny ; Carinabis. **14.55 Les jeux du stade.** Cyclisme : Polymultipliée ; Basket : Finale du championnat de France (match retour) ; Self-défense : démonstration. **17.05 Série : Cannon.** Adieu et bonne chance. **17.50 Les carnets de l'aventure.** Antarctide 2 : aux limites de la survie. *Douze scientifiques affrontent l'Antarctique, ce continent hostile, pour étudier le comportement de l'homme dans ce milieu inhumain.* **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 D'accord, pas d'accord. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Rugby :** Finale du championnat de France, en direct du Parc des Princes. **22.15 Série : Les rois maudits.** D'après Maurice Druon. 4e épisode : La loi des mâles. Avec Jean Amos, Gilles Behat, Hélène Duc, José-Maria Flotats, Jean Piat. *Amours, complots, la petite histoire de la grande histoire.* **0.15 Les enfants du rock.** Ni vu ni connu. La Union ; Hoodoo Gurus ; Nitzer Ebb ; Herb Alpert ; David Bowie ; Pete Shelley. **0.45 Journal.**



### FR 3

**14.00 Espace 3 : Objectif santé. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.35 Théâtre : Le conte d'hiver.** Cycle William Shakespeare (v.o.). **17.00 Les géants de la musique.** Cycle Herbert von Karajan. Ouverture de La force du destin, de Verdi ; 2e suite de l'Arlésienne, de Bizet ; 2e Rhapsodie *hongroise, de Franz Liszt, et La marche de La damnation de* Faust, d'Hector Berlioz. **19.00 Flash d'informations. 19.15 Actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Ulysse 31. 20.04 Disney Channel :** Winnie l'ourson. **20.35 Disney Channel, Dessins animés :** Donald a des ennuis ; Donald fait son beurre ; Le vieux moulin et, à 21.00, un épisode du Renard des marais. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Invitée : Sylvie Joly. **22.45 Série : Dynastie.** La rupture. **23.30 Boîte aux lettres.** De Jérôme Garcin. *Avec Daniel Boulanger, romancier, poète, le meilleur peut-être des nouvellistes français contemporains.* **0.00 Prélude à la nuit.** Matyas Seiber : improvisation par Maurice Bourgue, hautbois.

### CANAL PLUS

**14.00 Téléfilm : Les apprenties sorcières. 15.05 Cabou cadin. 15.25 Série : Flash Gordon. 15.45 Série : Mr Gun. 16.10 Cabou cadin. 16.35 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Les allumés du sport. 17.50 Téléfilm : Le trésor du bout du monde. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Les ordres et la loi. 22.05 Flash d'informations. 22.15 Documentaire : L'homme le plus fort du monde.** *Huit prétendants au titre. Le profil de l'haltérophile, l'enjeu aussi.* **0.00 Cinéma : Indécences 1930.** □ Film français de Gérard Kikoïne (1977). Avec Alban, Brigitte Lahaye, Aude Lecoq. *Les souvenirs – érotiques – d'une dame âgée, qui fut domestique dans une grande demeure aristocratique des années 30. Porno hard.* **1.05 Cinéma : Suivez mon regard.** ■ Film français de Jean Curtelin (1986). Avec Pierre Arditi, Féodor Atkine, Stéphane Audran, Jean-Pierre Bacri, Christian Barbier. **2.20 Cinéma : Phenomena.** ■ Film italien de Dario Argento (1985). Avec Jennifer Connely, Daria Nicolodi, Dalila di Lazzaro. **4.05 Cinéma : Mort sur le gril.** ■ Film américain de Sam Raimi (1985). Avec Reed Birney, Sheree J. Wilson, Paul Smith. **5.30 Magazine : Vidéoplaisir. 5.55 Série : Rawhide.**

### LA 5

**14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Kojak. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : King Arthur. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Feuilleton : Shaka Zulu** (4e épisode). *La vie d'un grand chef zoulou.* **22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mission impossible. 0.10 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Lou Grant. 1.40 Série : Kojak. 2.35 Série : Star Trek.**

### M 6

**14.30 Série : L'homme au katana.** Pièges. **15.30 Hit des clubs.** Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.25 Téléfilm : Cook et Peary. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Oncle Jeb (1re partie). **18.30 Série : Drôles de dames.** Une croisière en or. **19.30 Journal. 20.00 Magazine : Turbo.** Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **20.30 Téléfilm : Scandale à la une.** L'univers des journalistes de la presse à sensation. Américain. **22.00 Musique : Rythmix.** Concert : Arena du groupe Duran Duran. **23.00 Série : Section 4.** Le projet Omega. **23.50 Magazine : Jazz 6.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Nouveau répertoire dramatique.** Mon père est une nuit magnifique, de Reine Bud-Printems. **22.10 Démarches.** Roland Jaccard présente : Une jeunesse viennoise. **22.30 Musique : Week-end :** Franco Donatoni, ensemble Alternance. **0.05 Clair de nuit.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné en 1985 à Philadelphie) : Guillaume Tell, ouverture de Rossini ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur, op. 37, de Beethoven ; Symphonie en mi bémol majeur d'Hindemith, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti, sol. Claudio Arrau, piano. **23.00 Nuits parallèles.** Le regard du sourd.

# Sports

### FOOTBALL : France-Islande (2-0)

## La victoire en passant par la Lorraine

**En éliminatoires du championnat d'Europe des nations, l'équipe de France a battu l'Islande mercredi 29 avril au Parc des Princes (2-0) grâce à Carmelo Micciche (37e) et Yannick Stopyra (65e). La France conserve ainsi des (faibles) chances de défendre son titre lors du tournoi final qui aura lieu en Allemagne de l'Ouest en 1988. Elle devra remporter les quatre rencontres qui lui restent à disputer, notamment contre l'URSS qui a battu mercredi la RDA (2-0).**

La sélection rend-elle sourd ? Henri Michel l'avait pourtant répété à l'envi : contraint par les absences de quelques-uns, il s'était résolu à titulariser trois milieux de terrain offensifs, dans le souci de profiter au maximum des dimensions du Parc des Princes : *« Avec Gérald Passi sur le flanc gauche et José Touré sur le droit, nous devrions parvenir à bien écarter le jeu et à créer des brèches. »*

### L'attaquant moderne

A l'évidence les joueurs n'avaient pas entendu. Comment expliquer sinon la première demi-heure de la rencontre ? Au milieu du terrain les Français se marchaient sur les pieds, échangeant quelques politesses et de nombreuses mauvaises passes. Lui-même perturbé par ce grand désordre, Michel Platini n'avait que la ressource d'expédier de longues balles dans l'axe du but adverse ou venir s'enferrer tout seul dans la défense des Islandais. Une grande demi-heure sans la plus petite occasion de but, mais peuplée d'hésitations, de lourdeurs et d'approximations. C'est au moment où les trente mille spectateurs pourtant bien indulgents à l'égard des « bleus » étouffaient leurs premiers bâillements que survint Carmelo Micciche.

Après Papin, Paille, Bellone, c'est ce Lorrain d'origine italienne que le sélectionneur national avait choisi d'associer à Yannick Stopyra. Mission : rompre le silence prolongé de l'attaque tricolore. Depuis le Mundial, en quatre matches, la France n'avait pas inscrit le moindre but. Micciche a mis un terme à cette inefficacité chronique à la trente-septième minute, en glissant sous le ventre du gardien islandais un ballon adressé par Michel Platini.

Ce but était le premier geste heureux de Carmelo Micciche depuis le coup d'envoi. Ce ne fut pas le dernier. Mis en confiance, le jeune attaquant du FC Metz réussit une seconde mi-temps pleine de promesses, montrant, selon Henri Michel, *« toutes les qualités de l'attaquant moderne »*.

La modernité, en l'occurrence, consiste à renouer avec les gestes oubliés de l'ailier d'antan : déborder, dribbler et centrer. Vif et rapide, Carmelo Micciche excelle dans ce registre. C'est l'un de ses centres de la droite qui permit à Stopyra de pousser dans la cage islandaise le second but français (65e).

Marquer et faire marquer. Tout Micciche est là. C'est grâce à ses passes décisives que Jules Bocandé, sous le maillot de Metz, caracolait l'an dernier en tête des buteurs du championnat. Il n'est pas étranger non plus cette saison à la réussite de ses équipiers Black et Zenier. Mais le timide Carmelo a aussi appris l'égoïsme, marquant douze buts pour son propre compte. *« Auparavant, j'étais trop collectif,* dit-il, *cette année, j'ai décidé de penser davantage à moi. »*

A vingt-trois ans, ce footballeur inconnu du grand public n'est pas un débutant. C'est un miraculé. Un rescapé de ce système qui broie les faibles et les malchanceux. Gamin doué déniché au FC Florange dans la banlieue de Metz, il avait effectué ses premiers dribbles en première division dès avril 1981, à l'âge de dix-sept ans. Trois petits matches avec le FC Metz et puis s'en va... Un vilain coup de crampon au cours d'une rencontre juniors allait à la fois briser sa jambe et sa carrière.

### Chômeur

Le FC Metz le rejette fin 1983. Licencié. Il fait un essai à Quimper alors en troisième division, mais rentre bien vite chez ses parents, déprimé par l'ambiance bretonne. Ce fils de Siciliens est chez lui en Lorraine, et puisque de toute façon *« le foot c'était fini »*, il échange l'exil contre les 2 000 francs mensuels du chômage et les 4 000 francs que lui alloue le club de Sarreguemines pour jouer en quatrième division.

C'est là que Marcel Husson, son ancien éducateur au centre de formation de Metz, devenu entraîneur de l'équipe professionnelle, retournera le chercher en 1984 pour l'imposer aux dirigeants messins. Aujourd'hui, le président Carlo Molinari ne veut plus s'en séparer. Ou alors, comme pour Bocandé, au *prix fort.*

Très entouré dans les vestiaires du Parc des Princes, Carmelo Micciche avouait son bonheur du bout des lèvres retroussées en un modeste sourire. L'homme est croyant, comme en témoignent les deux crucifix qui s'échappent de l'échancrure de son maillot. Mais aux miracles il préfère les symboles. Ce but offert par un autre Italien de Lorraine dont le destin fut grandiose lui paraît de bon augure.

Ce visage nouveau a été la seule satisfaction dans un match qualifié de *« laborieux »* par Henri Michel. Sa moue était significative : l'expérience de trois numéros 10 associés au milieu de terrain ne sera pas reconduite de si tôt. La formule osée par Michel Hidalgo avait pourtant donné naissance, en 1981, à la grande équipe de France qui est allée au Mexique.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

## ÉCHECS

### A l'initiative de Kasparov

## Création d'une Coupe du monde des échecs

L'Association internationale des grands maîtres d'échecs (AIGM), créée, à l'initiative du champion du monde Garry Kasparov en novembre 1986, lors des Jeux olympiques de Dubaï, a fixé, le mercredi 29 avril à Bruxelles, les règles d'une Coupe du monde ouverte à ses seuls membres.

Cette Coupe du monde comportera six tournois de première catégorie étalés sur deux ans, le premier de ces tournois ayant lieu au printemps 1988. L'AIGM *précise que cette* épreuve se déroulera totalement en dehors de la Fédération internationale des échecs (FIDE), présidée par M. Campomanes, que Kasparov continue de vouer aux gémonies.

Le Monde
DES LIVRES

# Les périls du romanesque

**_Dans_ les Amours égarées, _Zoé Oldenbourg donne une suite en mineur_ à la Joie-Souffrance.**

IL y a sept ans, Zoé Oldenbourg publiait un énorme roman, *la Joie-Souffrance*. Cette fresque, bourdonnante de vie, sur la première émigration russe en France après la révolution de 1917, est aussi l'un des plus beaux romans d'amour que j'aie lus. L'auteur y prenait un tournant spectaculaire. Elle abandonnait les cathares, les croisés qui avaient fondé sa réputation de romancière, d'historienne. Elle rejoignait son temps, son expérience, ses propres tribulations. Elle retrouvait les siens. N'était-elle pas venue de Pétersbourg à Paris, avec ses parents, dans les années 20, à l'âge de neuf ans, pour vivre sur cette colline de Meudon qu'avaient colonisée ses compatriotes ? Le premier volet de son autobiographie, *Visages d'un autoportrait*, nous avait apporté le récit de cette transplantation.

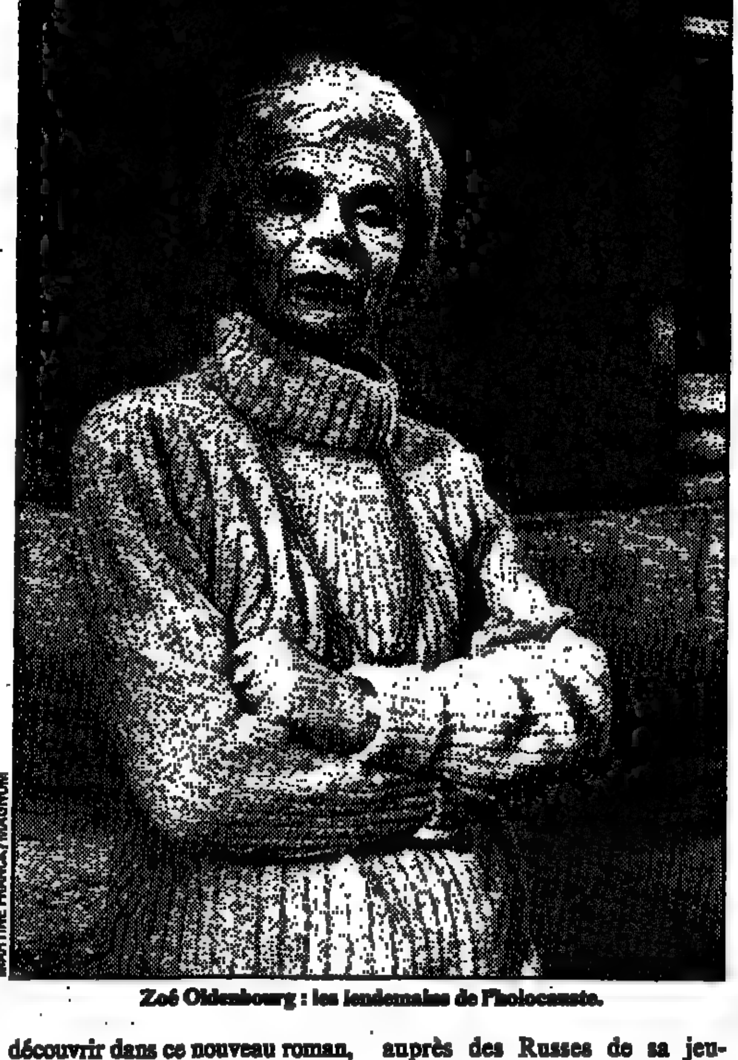
De là, Zoé Oldenbourg était passée au registre et à la dimension romanesques. Mais, en changeant d'époque, elle avait maintenu les structures qui présidaient à sa création antérieure. A travers une foule de personnages, le plus souvent saisis dans leurs paroles proférées ou tacites — les dialogues les plus prosaïques se mêlant aux monologues intérieurs, — elle reconstituait un milieu, une société fortement éprouvés par les secousses de l'histoire. Puis, sur cette fresque, elle faisait surgir un couple et le lançait dans une passion sans merci dont l'exigence quasi religieuse, la folie ravageaient tout sur son passage. Les amants trouvaient dans la mort leur apothéose.

Epique dans son évocation de la révolution, réaliste dans sa peinture de la vie quotidienne des émigrés, *la Joie-Souffrance* nous avait offert, par surcroît, une superbe et romantique tragédie. Le héros, Vladimir Thal, poète végétant dans l'exil entre ses parents, sa femme et ses trois enfants, s'éprenait sur la quarantaine d'une compagne de sa fille dans l'éclat de ses dix-sept ans. Pour vivre ce scandaleux amour, il abandonnait sa famille. Un an plus tard, il mourait de tuberculose entre les bras de sa maîtresse-enfant, qui, le lendemain de l'enterrement, se jetait des tours de Notre-Dame, fleur rouge éclaboussant comme une grenade le noir du deuil.

## Une vie sur des décombres

Le drame s'était passé en 1938. Il avait laissé intacte la cellule familiale que seul le père avait désertée. Myrrha, sa femme, une manière de sainte qui avait absous les amants, était restée avec ses enfants auprès des vieux parents Thal, qu'elle faisait vivre de son travail de femme de ménage.

Zoé Oldenbourg reprend dans *les Amours égarées* les personnages qu'elles n'a pas tués dans *la Joie-Souffrance*. Sur eux la guerre a passé. Nous sommes aux lendemains terribles d'Hiroshima et d'Auschwitz : une vie à refaire sur des décombres. L'holocauste des juifs a succédé aux tourmentes révolutionnaires. Entre ces deux persécutions, la romancière n'établit pas d'équivalence. On relèvera cependant le cri lancé par l'un des personnages : à l'issue de l'horreur, les juifs recevraient une terre prête à les accueillir ; les émigrés russes demeureraient, eux, les grands sacrifiés de l'histoire. Est-ce le sens profond à découvrir dans ce nouveau roman, qui est encore un roman d'amour entre un juif qui retrouve le judaïsme et une Russe vouée au destin de victime ?


MARTINE FRANCK/MAGNUM
Zoé Oldenbourg : les lendemains de l'holocauste.

Les Thal, ces sociaux-démocrates qui comptaient tant de juifs parmi leurs amis, ont vu ceux-ci disparaître de la colline de Meudon. Les Allemands ont raflé des femmes, des enfants, des vieillards. Le fils de l'un d'eux, Anatole Rubinstein, revient à Paris en 1945 au moment où commence le récit. Il a été l'ami d'enfance de Vladimir, dont il a appris de loin la mort tragique. Emigré aux Etats-Unis, il y a passé la première moitié de son existence en se reniant lui-même. Converti sans conviction au catholicisme pour épouser une Irlandaise qui ne la jamais admis, il a abandonné là-bas femme et enfants pour tenter de revivre. Sont-ce ses vraies racines qu'il cherche à retrouver auprès des Russes de sa jeunesse ?

La famille Thal accueille Anatole. Il découvre parmi ses membres cette Myrrha, veuve admirable de son ami, et d'emblée s'éprend d'elle. Il vit avec Myrrha un amour partagé mais difficile, tourmenté, parce que ces quinquagénaires ont trop de mémoire et que pèse sur eux l'énorme poids des vivants et des morts, les parents, les enfants de Vladimir, l'inéluctable chaîne des générations. Celles-ci se heurtent dans des conflits qui paraissent dérisoires. La fille aînée de Vladimir a fait un roman des amours de son père, la cadette épouse un communiste. Quant au fils, Pierre, il sera l'instrument de l'immolation finale de sa mère.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 18.)

# Les mille et une nuits de Garcia Marquez

**L'Amour au temps du choléra _ou la passion de deux vieillards comme un conte oriental._**

VOICI le dixième ouvrage de fiction de Gabriel Garcia Marquez et le troisième de ses longs romans, après *Cent ans de solitude* et *l'Automne du patriarche*, — sans exclure ce chef-d'œuvre qu'est *Chronique d'une mort annoncée* (1) — se rattachant plutôt à la nouvelle par le style tout en ellipses.

En fait, Marquez est un conteur au sens oriental du mot, le plus haut, et lorsqu'il écrit un vaste roman, même s'il a bien délimité son sujet, on sent que ses coulisses intérieures fourmillent d'anecdotes, d'images qui voudraient entrer en scène et s'y faufilent parfois; le narrateur ne réussissant pas à les maintenir dans l'ombre.

La légende veut que Schéhérazade, condamnée à mort par son mari le lendemain de ses noces, lui racontait chaque soir une histoire, s'interrompant à l'aube, au moment où l'intérêt était le plus grand, et qu'elle obtenait ainsi, chaque fois, un jour de grâce, jusqu'au moment où la sentence fut annulée, au bout de mille et une nuits. Libérée de l'obligation d'ourdir des intrigues à la progression sans faille et au dénouement surprenant, on peut l'imaginer envahie par trop de rêves, entretissant pour elle-même, dans des nuits devenues sans contraintes, le premier roman de l'histoire, qui ne lui aurait peut-être pas sauvé la vie...

Schéhérazade, Marquez lui-même en eut une autre pour maître en la personne de sa grand-mère, dans la maison d'enfance, à Aratacata, cette petite ville de Colombie où il naquit en 1926, sous le signe des Poissons : pour l'endormir, la vieille dame, dont l'imagination entretenait un commerce équitable entre les choses d'ici-bas et de l'au-delà, lui racontait chaque soir des histoires qui emplissaient l'enfant de rêves plus grands que la nuit et qui lui apprenaient à connaître, avant qu'il en eût l'expérience, cette région des Tropiques peuplée sans intermittences de mirages et de fantômes, refuge d'inextricables forces connues et inconnues.

En résumant sa façon de travailler et la genèse de ses livres, Garcia Marquez nous disait, une fois, qu'il part toujours d'une image, qu'il possède un véritable magasin d'images dans sa tête, et que, à l'instant où il commence de ressentir cette démangeaison d'écrire à laquelle, du reste, il s'efforce à céder le plus tard possible, il ouvre le tiroir où, au fil des années, il a entassé des notes. Il ens ort une dizaine, les relit, et pense que l'heure est venue de laisser proliférer celle-ci et non pas les autres, sans soupçonner que c'est justement une autre, la moins excitante, la plus négligeable, qui interceptera son travail à peine commencé, s'imposant à lui comme une petite maîtresse à laquelle il ne lui reste qu'à obeir...

## Une rose jaune sur la table

Par parenthèse, il ne saurait travailler sans sa machine électrique, un véritable rempart de dictionnaires devant lui, cinq cents feuillets vierges et une rose jaune sur sa table : éminemment superstitieux, ses valises à peine posées dans sa maison du Mexique ou dans son appartement parisien, il faut qu'il ait un bouquet de fleurs jaunes sur la table, gage de bonheur. « *Quand on n'a pas de dieu,* dit-il, *il faut avoir des superstitions ; elles peuvent correspondre à des facultés naturelles qu'une pensée rationaliste a choisi de refouler* (2). »

L'« image » originelle sur laquelle est bâti *l'Amour au temps du choléra* est celle d'un couple d'adolescents, Fermina Daza et Florentino Ariza, qu'un amour réciproque dévore, mais qui ne réussiront à le vivre que lorsque déjà l'hiver, à soixante-dix ans passés, a rendu tous les élans précautionneux.

Le lieu de l'action ? Une petite ville des Caraïbes, mi-réelle mi-imaginaire, telle que l'auteur les affectionne. L'époque ? Si le livre s'achève dans les années 20, on ne sait pas exactement dans quelle décennie du siècle précédent il commence...

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 22.)

(1) Vient d'être réédité par Grasset.
(2) *Une odeur de Goyave*, entretiens avec Plinio Mendoza, Belfond (1982).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

## L'Individu en détresse, *de Georges Palante*

# Maître et modèle de Louis Guilloux

SERVIR de modèle à une grande figure romanesque : ce destin enviable puisqu'il vous assure un passeport gracieux pour la postérité, mais ingrat, car il ne laisse subsister de vous qu'une image déformée et remodelée à volonté par un autre, qu'un mensonge devenu plus vrai que vous-même et sanctifié par l'art, incontestable avec vos petits moyens posthumes, ce sort écrasé *plus* qu'effacé, personne ne l'a mieux incarné qu'un certain Georges Palante. On ne parlerait plus depuis longtemps de ce petit prof de philosophie au lycée de Saint-Brieuc au début du siècle, un de ses jeunes collègues, Yannick Pelletier, n'aurait jamais eu l'idée d'exhumer ses écrits si l'étrange bonhomme n'avait été le maître de Louis Guilloux, en 1917, et n'avait inspiré le personnage de Merlin, dit « Cripure », dans *le Sang noir*.

Comment ? Vous n'avez pas lu *le Sang noir* ? Changez d'urgence cette malchance en aubaine, et découvrez un des plus puissants romans de l'entre-deux-guerres (1935), le plus « russe », a-t-on dit, salué par Gide et Camus comme un monument *« au-delà de l'espoir et du désespoir »*.

ON ne résume pas un livre aussi foisonnant et jaillissant dans sa noirceur carnavalesque. Imaginez un petit lycée de l'« arrière », en pleine boucherie de 1917. Des pères trop vieux pour se battre voient *leurs* fils partir pour le front, et bientôt leurs élèves. Certains professeurs trompent leur mauvaise conscience en enchérissant sur les gesticulations cocardières des édiles. Quelques autres, accablés par les reproches d'enfants tombés au feu, blessés à vie, ou mutins, se taisent.

Devant cette victoire de la barbarie sur les idéaux de la raison, et face à ce festival d'hypocrisie, Merlin, dit « Cripure » — « de la raison-tique » : contrepet à partir du titre de Kant, — change en provocations permanentes son propre échec d'homme disgracié (ses pieds, qui chaussent du cinquante, sont la risée inquiète des gosses), de mal marié (à une souillon tirée du claque voisin), de professeur chahuté, et d'auteur méconnu — qui sait seulement qu'il a écrit sur le suicide « expérimental » d'un philosophe local re-baptisé Turnier ?

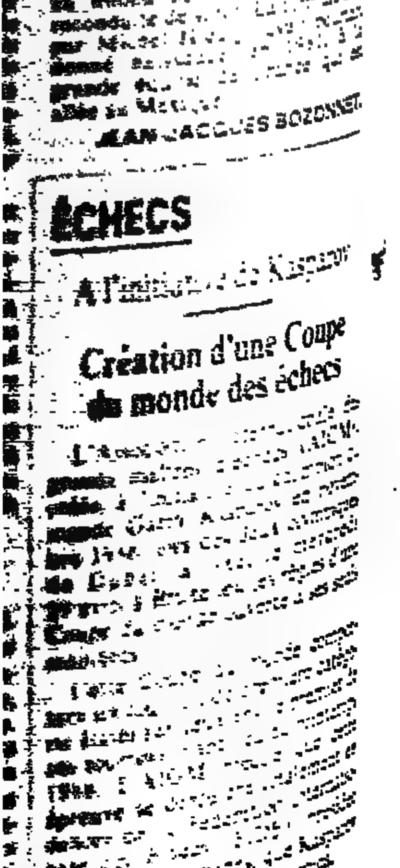
Entre ce vieux chnoque désabusé et le nommé Nabucet, professeur patenté d'héroïsme, organisateur, au lycée, de grand-messes tricolores, ce ne pouvait être que la guerre dans la guerre ! Une gifle vole. Un duel s'annonce. Des témoins s'interposent, avec toutes les nuances d'opinion que comportaient les mentalités du moment. Mais c'est trop tard. L'infirme est *brisé*. Il se tirera une balle dans la tête. Et son corps de vieil ours dansant traversera la ville en larmes, épave d'un espoir mal placé, d'un scepticisme invivable, d'une culture sans emploi...

VOILA pour le cœur du roman. Tout autour, grouillent des personnages hauts en couleur : pions de cirque, espions d'opérette, épouses dignes, vieilles filles en chaleur, fillettes décidées à croquer dans la vie ; des héros positifs, aussi, jeunes gens couverts de gloire ou insoumis, et qui entendent monter, d'un camp de réfugiés russes, des chants d'utopie...

Encore n'a-t-on rien dit si on omet le personnage principal, Guilloux lui-même, narrateur discret, soucieux de bien remplir sa toile jusque dans les recoins, mais présent à chaque phrase par sa jubilation : sens du détail ravageur, de l'observation criante de vérité, goût complice pour le ridicule macabre qui accable la société, les esprits, les corps, mais aussi insondable tendresse, non seulement pour la victime Cripure, mais pour les pires fantoches, et plaisir continuel de manier les mots justes, juteux, d'opposer aux forces de mort des brassées de langage, donc de vie...

(Lire la suite page 17.)





# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

## HISTOIRE

### Vingt siècles de présence juive en France

Présents en Gaule dès la fin du premier siècle avant Jésus-Christ, les juifs y reçoivent la citoyenneté romaine en 212. Ils ne sont aux siècles suivants, parmi les Gaulois, selon la formule de Renan, que des *« Gaulois professant la religion hébraïque »*. Les prescriptions de l'Eglise, visant à imposer des règles discriminatoires à leur endroit, sont inégalement obéies, certains évêques ne se faisant pas faute de tenir en amitié ces fidèles du Livre.

La période carolingienne est, pour les juifs de France, un âge d'or, mais, bientôt, le durcissement de l'antijudaïsme chrétien, se combinant avec les progrès du système féodal et avec l'entreprise capétienne, tend à les reléguer dans un statut subalterne. Les terreurs de l'an mil, les croisades, l'exploitation économique et politique à laquelle les soumets la royauté font naître


CAGNAT.

les thèmes qui deviendront, des siècles plus tard, ceux de l'antisémitisme et aboutissent, par l'édit d'expulsion de 1394, à radier les juifs de l'histoire de France.

Ne subsistent, sur le territoire, *que les juifs des Etats du pape*, à titre de témoins de la véracité du christianisme. L'Inquisition, espagnole et portugaise, fera fuir vers Bordeaux quelques « nouveaux chrétiens », qui judaïsent en secret, et le traité de Westphalie (1648) agrégera au royaume les juifs d'Alsace et de Lorraine. Ce sont les descendants de ces trois groupes que l'Assemblée constituante émancipe, en 1790, en reconnaissant les juifs comme des citoyens à part entière.

Leur histoire se confond, alors, avec celle de la France, où l'antisémitisme les prend pour cible à la fin du dix-neuvième siècle, en métropole et en Algérie. Quarante ans après sa défaite dans l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme met à profit l'occupation allemande pour imposer aux juifs un statut discriminatoire et collabore avec les nazis dans leur entreprise d'extermination des juifs européens. Marquée par ce souvenir, la communauté française, *renforcée par l'arrivée des juifs* d'Afrique du Nord après la décolonisation, est la troisième communauté diasporique du monde, l'une des plus intégrées, assurément, sans laisser d'être active dans l'appui qu'elle peut apporter à la défense de la sécurité de l'Etat d'Israël.

Dans la voie ouverte par Bernhard Blumenkranz en 1972, Patrick Girard se fait l'archéologue de la présence juive en France avant la Révolution, le sociologue de son évolution pendant les deux derniers siècles. Son érudition et son indépendance d'esprit lui assurent une égale réussite dans l'un et l'autre exercice.

PATRICK JARREAU.

★ **POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE. VINGT SIÈCLES D'HISTOIRE JUIVE EN FRANCE, de Patrick Girard, éditions Bibliophane (26, rue des Rosiers, Paris IVe), 515 p., 144 F.**

## ÉCRITS INTIMES

### Yves Martin, le promeneur solitaire

Les livres d'Yves Martin ressemblent à ces vins qu'il convient de laisser reposer un temps sous la langue avant de les savourer. Chaque association de mots de ce poète est une espèce d'alchimie où se mêlent le réel et le mystère.

Yves Martin habite aujourd'hui le dix-huitième arrondissement de Paris, dont il arpente quotidiennement les rues et les cimetières. Le moindre incident dont il est le témoin lui est prétexte à quelques lignes, car Yves Martin est de ces écrivains qui s'approprient les souvenirs qui ne leur appartiennent pas. *« Je sais faire mouche et vinaigre de la moindre confidence et, c'est vrai, me poésie n'est-elle pas une monumentale entreprise de délation ? »*, confie d'ailleurs ce voyeur qui se construit une existence avec celles des autres.

Il pleut toujours dans les textes *d'Yves Martin, et Retour contre soi* n'échappe pas à cette règle. Qu'importe ! Sous sa plume, un arrondissement de Paris se transforme en un port où des marins se racontent leurs derniers naufrages.

Dans un autoportrait, le promeneur donne la mesure de sa solitude : *« Il est indécrottable. Il ne comprend jamais rien. On ne déboule pas comme ça avec ses idées de poète, sa tignasse d'ancien clerc, ses pantalons rasant d'un peu trop près l'asphalte, des chaussures aspergées d'urine, celle du temps, des gens et des bêtes. »*

F. Drs.

★ **RETOUR CONTRE SOI, d'Yves Martin, le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 64 p, 59 F.**

## ESSAI/PHOTO

### Le mentir vrai

Titrée pleine page à la une de *France-Soir*, recadrée, mise en scène, la photo de presse n'est pas seulement un document d'information. Illustration, refuge des mythes, message de la culture de masse et roman de l'aventure du siècle, elle est à lire d'abord comme *la représentation d'une esthétique mise au service d'une éthique.*

Laconique, descriptif, suggérant un commentaire implicite, c'est en sous-titre qu'intervient le texte qui en infléchit la lecture. Dénuée de sens par elle-même, sous prétexte d'informer, la légende se charge insidieusement de faire du réel un spectacle.

Prenant pour exemple l'attentat contre Reagan, la tuerie du Sofitel d'Avignon ou le portrait mortuaire de Grace de Monaco (objet d'une pertinente et cinglante analyse), c'est ce corps vivant d'une double écriture, iconique et linguistique, que décrypte dans *Mythographies Frédéric Lambert, sémiologue,* enseignant à l'Ecole nationale de photographie d'Arles.

Son essai pourtant ne convainc pas tout à fait. D'abord, parce qu'il n'étudie quasiment qu'un seul titre de la presse française. Ensuite parce que le manque de rigueur de sa construction se double d'un style *peu elliptique, alourdi de redites.* Malgré tout, *Mythographies* est un complément utile du *Commissariat aux archives*, d'Alain Jaubert, traitant de la falsification de l'histoire par le trucage des photos.

PATRICK ROEGIERS.

★ **MYTHOGRAPHIES, de Frédéric Lambert, Edilig, coll. « Médiathèque », 180 p., 120 F.**

## ● DERNIÈRES LIVRAISONS

**ART**

● Jean-Marie Touratier : *Manuel pratique d'art contemporain.* En vingt leçons et quelques exercices, devenez un pratiquant de l'art contemporain parisien : critique, artiste ou marchand..., tous adeptes de la langue de bois culturelle et des extases mondaines. (Galilée, 170 p., 72 F.)

**CRITIQUE LITTÉRAIRE**

● Michel Quesnel : *Baudelaire solaire et clandestin.* L'auteur a choisi de relire *les Fleurs du mal* à la lumière des éléments biographiques que les poèmes de Baudelaire récèlent concernant *« les images de la mère vivante »* et celles *« du père disparu »*, et ainsi de repérer les *« endroits où l'attendu et l'évident soudain s'esquivent »*. (PUF, 332 p., 165 F.)

**ETHNOLOGIE**

● Eric de Dampierre : *Satires de Lamandani.* Dans la belle collection des « Classiques africains », Eric de Dampierre propose le *« répertoire complet d'un vieux poète du royaume nzakara, dans le Haut-Oubangui »*, Lamandani, qui composa ces chants satiriques sous le règne du roi Labasso (1907-1917). Ce volume est accompagné d'une cassette contenant l'enregistrement des chants, réalisé en République centrafricaine en 1967. (Armand Colin, un volume de 156 p. illustré de superbes photographies et une cassette, 280 F.)

● Jacques Meunier : *Le Monocle de Joseph Conrad. Ethnologie, exotisme et littérature. « Je pratique une ethnologie narrative , buissonnière, drôle si possible »*, avoue Jacques Meunier, qui, dans *le Monde* et dans d'autres publications, donne à lire ses *« vagabondages »* dans les sociétés proches ou éloignées, au rythme de son humeur *« nomade »* , poétique mais non moins parfaitement informée. Il a réuni dans ce volume des articles déjà parus ou *inédits. (La Découverte,* 264 p., 89 F.)

**HISTOIRE LITTÉRAIRE**

● Jules Vallès : *les Enfants du peuple.* Il s'agit de la première réédition d'un ensemble de quinze articles littéraires et politiques, rassemblés en 1879 par Julien Lemer, accompagnée de l'introduction originale de l'éditeur. Jules Vallès « Francparleur », sur *Hernani,* Baudelaire ou l'art exemplaire... Postface de Roger Bellet. (Editions du Lérot, Tusson, 16140 Aigre, 267 p., 120 F). Le même éditeur consacre un numéro de sa revue, *le Lérot rêveur,* à un journaliste de la Commune, André Léo (nº 44, 45 F.)

**LETTRES ÉTRANGÈRES**

● Dante : *La Divine Comédie. « Au milieu du chemin de notre vie/je me trouvai dans une forêt obscure/égaré hors de la voie droite. »* Ainsi commence, dans la nouvelle traduction qu'en propose aujourd'hui Lucienne Portier, l'un des plus célèbres poèmes de l'histoire des littératures occidentales. Avec une courte introduction et des notes sobrement explicatives de la traductrice, auteur d'un *Dante* dans l'ancienne collection « Les écrivains devant Dieu » (DDB). (Cerf, 570 p., 142 F.)

**MÉMOIRES ET SOUVENIRS**

● Pierre Gaspar : *l'Ange gardien. « Je suis né et j'ai passé les huit premières années de ma vie tout près de la Seine, dans cette enclave d'Auteuil, moins bourgeoise que l'autre partie du quartier, qui s'appelle le Point-du-Jour ; un endroit au nom bien choisi pour y naître. »* Ainsi commencent les souvenirs de Pierre Gaspar, qui explore les secrets enfouis dans la mémoire de l'enfance. (Plon, 204 p., 85 F.)

**POÉSIE**

● Guillevic : *Lexiquer.* Entre l'alphabet et le dictionnaire, les mots sont la matière première et dernière du poète. Guillevic est l'un des rares auteurs à répéter avec bonheur cette évidence, prise dans ce recueil au pied de la lettre par un poète qui ne fait pas l'*« Erreur de croire/Qu'on peut réquisitionner/N'importe quel mot. »* La Tuilerie tropicale, jeune maison d'édition installée dans le Vaucluse, a su offrir au texte de Guillevic un support fort soigné. Un joli récit « provençal », *Le Tambor Gautier,* écrit en 1925 par le peintre Auguste Chabaud, paraît également. (La Tuilerie tropicale, Saint-Martin-de-Castillon, 84750 Viens, tél. à Paris : 47-00-89-18, respectivement 75 F et 60 F.)

**RELIGIONS**

● Ouvrage collectif : *Présence de Louis Massignon.* Ce volume rassemble les hommages rendus au grand islamologue, qui fut aussi un fervent chrétien et un promoteur du dialogue entre les deux religions, à l'occasion du centenaire de sa naissance, en 1983. De très nombreuses contributions parviennent à cerner la personnalité et l'œuvre de Massignon, dont une bibliographie donne une idée de l'ampleur et de la diversité. (Maisonneuve et Larose, 300 p., 150 F.)

## REVUE

### « L'Ire des vents » cesse de paraître

Il y a toujours plus de plaisir à annoncer une naissance qu'une mort, plus de contentement à dire *un beau commencement qu'à chanter* les louanges du défunt. Hélas, dans le domaine des revues, le nécrologue — louangeur ou non — est à la tâche plus souvent qu'à son tour !

C'est encore lui que sollicite Yves Peyré en notifiant, en clôture du dernier numéro de *l'Ire des vents (nos 15-16), sa « décision (arrêtée de longue date et mûrement réfléchie) d'interrompre la publication »* de cette revue de poésie. De *l'Ire des vents, dont la première livraison* date de 1978 et dont la collection complète compte désormais neuf cahiers (trois simples et six doubles), il ne faut pas hésiter à dire le bien le plus grand : pour son contenu autant que pour sa forme, qui sont les deux faces d'une même réalité ; pour la qualité et l'exigeante unité des choix éditoriaux dont Yves Peyré fut, d'un bout à l'autre de l'aventure, le seul responsable.

Mais l'arrêt d'une revue, par lequel le maître d'œuvre s'accorde un repos, un loisir, après l'énergie dépensée en vue d'un objet dont le *« rendu » lui échappe, donne,* au-delà de la tristesse et du regret, encore à penser. Par exemple à ce qui doit distinguer une revue, vivante *c'est-à-dire mortelle,* d'une stèle, à l'immobile et intangible signification...

Pour sa dernière salve, *l'Ire des vents* est restée près des mêmes cimes : Michel Leiris, Cioran, Claude Simon, Louis-René des Forêts... pour ne citer que quelques vivants ; Robert Walser et Bram Van Velde, pour les morts majeurs... Yves Peyré a raison : il est encore temps de parler de *« jubilation »* !

P. Ko.

★ **L'IRE DES VENTS, 18, rue Clair-Talichet, 36000 Châteauroux, distribution Distique, 180 F.** ***Les numéros anciens sont en voie d'épuisement.***

## ● BANDES DESSINÉES

# Canards et dragons

QUI dit Ptiluc pense rats : les cinq volumes de sa série *Pacush Blues* n'avaient-ils pas pour protagonistes des hordes de rongeurs voraces et passablement névrosés ? Avec *Amours volatiles,* Ptiluc ne quitte pas le registre *animalier, mais il se glisse dans les plumes* d'un vilain petit canard — lequel se révélera d'ailleurs être un jars. Curieux et attachant personnage que ce palmipède assailli par des questions métaphysiques dès sa sortie de l'œuf ! Est-il mâle ou femelle, pourquoi ne possède-t-il pas de nombril comme ces *« grands bipèdes nus »* qui ont de la conversation, à quoi sert de pouvoir voler, et toutes ces sortes de choses...

Notre canard choisira pour confidente et initiatrice une charmante donzelle de seize ans, Melody, dont le chemisier s'ouvre complaisamment sur une poitrine naissante. Quelques comparses pittoresques interfèrent aussitôt dans la vie de ce couple inattendu : ainsi d'un maniaque de la vaisselle évoquant l'*« odeur fauve du foie gras moisi rencontrant l'eau chaude »*. Ptiluc partage avec son délirant collègue Vincent Hardy (l'autre auteur vedette des éditions Vents d'Ouest) l'art de tromper toutes nos attentes. Il ne maîtrise pas encore tout à fait la figure humaine, mais les savoureuses expressions de son canard et la beauté de certains décors peints sur lesquels les personnages se détachent comme dans les dessins animés de Disney font aussi de cet album une réussite graphique. (*Amours volatiles,* de Ptiluc, éd. Vents d'Ouest, 48 p., 67 F.)

∴

A sa manière, Julien Guillaume, auquel Vidal et Bignon donnent le premier rôle dans *Tout le monde aime le printemps,* est, lui aussi, un vilain petit canard. Journaliste à Belin, dans une France occupée, il glorifie le Maréchal dans ses articles, aime d'amour une pulpeuse juive et fraternise avec les maquisards sans se décider à rejoindre leurs rangs. Julien est un velléitaire qui, sous couvert de pragmatisme, s'abandonne au confort d'une indécision congénitale. *« Comment vivre, lorsqu'on est un être humain ordinaire, dans des circonstances extraordinaires ? »* A cette question qui sous-tend tout l'album, il répondra finalement par le suicide. Ironie de la postérité : Belin se souviendra de lui comme d'un héros de la Résistance.

Le scénariste Guy Vidal entretient sans doute quelque affinité avec son personnage. Par une crainte peut-être excessive du manichéisme, il finit en tout cas par brouiller les cartes en renvoyant les belligérants dos à dos. Julien ne veut pas prendre parti ? C'est un trait qu'il partage avec le non moins ambigu obersturmführer Pieper, qui se dit, lui aussi, *« traversé de désirs contradictoires ».* Les lecteurs de *Ian McDonald* (une ancienne série du journal *Pilote*) se souviennent d'options militantes jadis plus affirmées. Sous cet effet de l'âge qu'on nomme maturité, Vidal adopte désormais le regard plus détaché de l'historien, voire du sociologue.

Les citations littéraires qu'il multiplie à l'excès (Blondin, Drieu, Colette) revendiquent aussi l'héritage du roman français d'analyse. Cet album (que nous préférons de beaucoup au précédent ouvrage des mêmes auteurs, *Un malaise passager*) n'en est pas indigne. La construction narrative en est remarquable, les dialogues à la fois justes et très écrits. On lui reprochera seulement cet étalage de références culturelles, inutile gage d'ambition qui alourdit trop souvent les bandes dessinées authentiquement romanesques. Côté graphique, Alain Bignon ne charrie pas un moindre


Un dragon de Marino Degano.

bagage : on reconnaît ici Baru, là-bas Goossens, ailleurs encore Egon Schiele. Mais ce sont ici les jalons d'une recherche stylistique qui n'en finit pas de surprendre. Et si Bignon se cherche encore un trait, il a du moins trouvé de superbes et lumineuses couleurs. *(Tout le monde aime le printemps,* de Guy Vidal et Alain Bignon, éd. Dargaud, coll. « Portraits-souvenirs ». 60 p., coul., 59,50 F.)

∴

Nouveau chapitre des *Errances de Julius Antoine, la Maison* transforme l'essai réussi avec *Léa.* Une antique demeure familiale où rôde la folie : des frères et sœurs abritant leurs troubles relations derrière des masques... Ajoutez-y une sombre histoire d'héritage et d'euthanasie, et vous obtenez un album qui ne craint pas les stéréotypes. Le cocktail fonctionne néanmoins, et procure des frissons bien réels. C'est que le découpage de Letendre est suprêmement habile, et la mise en images de Rossi d'une diabolique efficacité. Ce jeune dessinateur a autant de punch que Hermann ou Bernet. Il joue des focales, de la profondeur de champ, du noir et de la couleur, alterne les scènes d'intérieur et d'extérieur — dans les rues de Lyon, — se sert enfin des volets, grilles, balustrades, rampes d'escalier, miroirs et phares comme d'opérateurs graphiques destinés à dramatiser l'action.

Dommage que le scénariste n'ait pas appris de son maître Hitchcock les vertus de l'*understatement*. Dans *la Maison,* tout est grave, pesant, lourd de conséquences. Les effets sont appuyés, les dialogues un peu grandiloquents (ah ! ce démon de la citation, ici encore...). La légèreté et une plus grande audace dans les thèmes : voilà tout ce qui manque à ce duo ultra-professionnel pour emporter une adhésion sans réserve. (*La Maison,* de Serge Letendre et Christian Rossi. éd. Albin Michel, 52 p., coul., 55 F.)

∴

Exercice difficile s'il en est, le dessin d'humour muet suscite peu de vocations nouvelles. Marino Degano rejoindra-t-il les Quino, Mordillo et autres Sempé au panthéon des *cartoonists ?* Son premier album, *Pleins feux sur les dragons,* témoigne en tout cas d'un vrai talent. Elève de Claude Lapointe, Degano a le sens de la composition et de la couleur, et ses personnages ont ce grain de folie qui attire d'emblée la sympathie. Si ce n'était une relative monotonie dans les gags (variations sur le thème un peu mince du dragon ignivome), on prendrait feu pour ce très beau livre. (*Pleins feux sur les dragons,* de Marino Degano, éd. Glénat, 49,50 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

## ● EN BREF

● **JEAN-PIERRE VERNANT présentera, le 14 mai à 20 h 30 au Collège de France (salle 8), une conférence sur « L'individu dans la cité ». D'autre part, toujours au Collège de France, SHUJI TAKASHINA, professeur à l'université de Tokyo, fera une série de leçons sur « L'art moderne japonais en face de l'Occident », les 5, 12, 19, et 26 mai à 17 h 30 (salle 8).**

● **LE FESTIVAL DE POÉSIE DU HAUT-ALLIER, qui se déroule en Haute-Loire, et qui a connu un beau succès en septembre 1986, vient d'être couronné troisième lauréat du concours « La France et ses trésors », organisé par le ministère de la culture, FR 3 et les éditions Larousse. Deux cents dossiers étaient en compétition pour ce concours destiné à récompenser les réalisations mettant en valeur le patrimoine national.**

● **La revue littéraire SEPIA organise un prix de poésie contemporaine (classique ou moderne) qui sera décerné le 15 octobre. Le manuscrit primé (comportant une quarantaine de poèmes) sera publié dans la revue. Renseignements : SEPIA, 128, rue de Belleville, 75020 Paris. Tél. : 43-66-16-43.**

● **L'association HISTOIRE AU PRÉSENT a choisi comme thème de son colloque international annuel « Homme, animal, société ». Cette rencontre *se tiendra à Toulouse, du* 11 au 16 mai. HISTOIRE AU PRÉSENT : 54, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 48-24-42-50.**

● **Le Grand Prix 1986 de la NOUVELLE de la revue *la France* a été attribué à Odile Reveneau (Saint-Germain-en-Laye) pour sa nouvelle *le Piège.***



● HISTOIRE

# Les duettistes de Vichy

***Laval et Pétain : deux biographies remettent en vedette ce couple « à la Ionesco »***

VOICI relancé le vieil affrontement (entre un Laval très brun et un Pétain toujours rose) qui ponctua l'histoire de l'Etat français aux deux étages de l'Hôtel du Parc et que les maréchalistes entretiennent pieusement à feu doux depuis 1945.

En donnant à l'enjeu un tour biologique, ces deux livres mettent en relief la guerre des petites phrases et des basses besognes, des remords tactiques et des indécisions coupables qui a tissé la trame des impuissances, des fautes et des crimes de Vichy, quand des hommes trop seuls et perdus dans leurs entêtements crurent pouvoir finasser avec les faits et maîtriser un avenir dont ils étaient dépossédés par les nazis.

Ferro et Kupferman se placent ainsi à contre-courant d'un travail — celui d'Eberhart Jäckel, Robert Paxton, Henri Michel, Jean-Pierre Azéma — qui met à plat depuis vingt ans toutes les sources disponibles pour traiter avec succès le vrai sujet, l'enjeu aux postérités redoutables : la place de la France de Vichy dans l'Europe de Hitler ; le rôle d'une parenthèse de quatre ans dans le devenir séculaire de ce pays.

L'entreprise de Ferro et celle de Kupferman sont tout aussi légitimes qu'une autre, mais elles prennent le risque, en dénudant un peu plus les hommes, de nourrir le tir croisé de mémoires rivales que l'Occupation entretient depuis plus de quarante ans et que le procès de Barbie va redoubler. Pour tout dire, la biographie n'est sans doute pas la meilleure formule pour un exorcisme par l'histoire.

## La revanche du « Petit Chose »

Fred Kupferman nous offre, il est vrai, sur Laval le livre exhaustif et sûr qui manquait. Bien arrimé aux documents publiés et aux archives — celles, en particulier, que Josée et René de Chambrun ont amassées filialement depuis 1945, — il suit pas à pas l'enfant de Châteldon, de l'Hôtel du Centre où il naît coiffé le 28 juin 1883 au sinistre talus de Fresnes où il fut achevé le 15 octobre 1945. Le biographe nous aide à saisir ce mélange d'obstination paysanne et de confiance revancharde en son étoile qui a jeté le « Petit Chose », devenu avocat des humbles, dans une carrière politique à l'enseigne d'un socialisme de plus en plus « indépendant » et que Matignon couronna en 1931 et 1935.

Ambitieux, âpre au gain, mais toujours « peuple », pas idéologue pour un sou, pacifiste et désireux de bien servir la France, le Laval première manière n'est pas plus antipathique que d'autres héros d'une IIIe République à bout de souffle. Bien au contraire : Kupferman excelle à bien camper le propriétaire terrien qui surveille ses veaux, le patron de presse et de radio, le promoteur des eaux minérales de son pays natal, le « Louis XI de grande banlieue », élu des ferrailleurs, des chiffonniers et des cafetiers auvergnats de cette « zone » qui conduit à son fief d'Aubervilliers.

Des amis fidèles venus de tous les horizons, extrême gauche comprise, un bureau et une table ouverts, bon père et bon époux, l'homme des assurances sociales en 1930 (et non en 1945...), déjà hai, avide de pouvoir et tirant sur son éternelle cigarette, ne dépare pas dans la galerie aux portraits des enfants de Marianne qui ont montré la verdeur du peuple aux fils d'archevêque.

## « Bougnaparte » le « vidangeur »

Mais l'homme à la cravate blanche eut peut-être trop de revanches à prendre, trop d'humiliations de jeunesse à compenser. Quand le Front populaire l'écarte pour longtemps du pouvoir, il ne pardonne pas à ces parlementaires qu'il tutoie presque tous de n'avoir pas compris qu'il aime son pays comme il soigne ses vaches, d'un amour calculateur et simple qui ne tolère aucune offense. Salué dès 1934 comme un sauveur potentiel, avec Pétain, il offre en 1936 ses services à Franco dans la lutte contre le communisme, et quand l'orage éclate, « Bougnaparte » — le mot est de Déat en 1940 — rentre en scène à Bordeaux et à Vichy, les yeux fixés sur son avenir propre qu'il ne dissocie plus de celui de la France abattue.

C'est à ce moment que le livre déçoit. Non parce qu'il est alors moins serein. Mais Kupferman, qui ne souhaite pas le moins du monde réhabiliter Laval, balance trop l'argumentaire après que son héros est sorti vainqueur de l'opération marécageuse de juillet 40. Dans un souci louable d'équilibre et de nuances, le biographe fouille un portrait du *« réparateur de pots cassés »* qui frise bien souvent l'indulgence, accablant Pétain et son entourage pour mieux rehausser à petites touches l'Auvergnat qui lançait crûment en 1942 au Maréchal : *« Maintenant que nous sommes dans la merde, je serai votre vidangeur. »*

A chaque opération de vidange particulièrement nauséeuse, à chaque étape cruciale d'un parcours de mieux en mieux balisé par Abetz, le récit s'entortille dans une impartialité qui porte à croire Laval un peu trop sur parole, à le peindre sur la défensive quand il est à l'offensive. Et donc à détailler les circonstances plutôt qu'à signaler les pièces les plus accablantes du dossier.

Ainsi, l'entrevue de Montoire avec Hitler le 22 octobre 1940, qui précède de quarante-huit heures la poignée de main entre le Maréchal et le Führer, est décrite sur le mode du voyage-surprise et de l'audience où chacun est sur ses gardes, alors qu'on sait bien que Laval y voyait le couronnement de son offensive diplomatique amorcée depuis plusieurs semaines et avalisée par Pétain, et qu'il y proclama avec force conviction son souhait de collaborer avec le Reich. Ainsi, dans l'affaire de la déportation des enfants juifs en juillet 1942, décrite avec l'honnêteté la plus scrupuleuse, on eût souhaité que la phrase décisive du message de Denneker à ses maîtres de Berlin *(« le président Laval a proposé... de déporter également les enfants de moins de seize ans »)*, citée page 352, fût un peu mise en exergue. Qu'on rappelât aussi que, le feu vert d'Eichmann arrivant par téléphone le 20 juillet, la police française dont Laval était le ministre l'avait anticipé lors de la grande rafle du Vel'd'hiv' — le 16 —, qui concernait aussi les enfants.

## La comédie du mépris

Car le pire fut sans doute cette indifférence entretenue par les chimères de petite tactique et la croyance indéfectible à la victoire finale de l'Allemagne. Kupferman affirme à juste titre qu'à l'heure où s'ébranlent les trains de la mort pleins d'enfants Laval n'avait en tête que les salaires et les prix, la survie des Français de souche et sa politique de la Relève. Or tout est peut-être là, dans cette incapacité à distinguer l'accessoire de l'essentiel, la politique de l'honneur et la simple morale. Le livre ne conclut pas, mais son lecteur, on l'espère, saura nommer cette indifférence-là.

*« Je ne tolérerai jamais qu'on m'appelle le mauvais génie du Maréchal »*, dira Laval devant la Haute Cour en 1945. Mais Pétain, dans une note, avait déjà répliqué par l'ingratitude : *« Laval m'ayant été imposé par les Allemands, je me suis servi de lui pour les apaiser, ce qui me permettait toujours de dissimuler la véritable orientation de ma politique. »* Et d'achever, cruel : *« Dans ce rôle qu'il ignorait, Laval n'a pas été inutile à la France. »* Les deux hommes, on le sait, ne s'aimaient guère, et, dès le lendemain du 10 juillet 1940, quand le Maréchal souhaita que l'Auvergnat entre en obéissance toute militaire, le dauphin afficha son mépris pour la « potiche » ou la « baudruche » : quatre ans durant, ce fut une alternance


Promenade dans les rues de Vichy.

d'aigreurs et de cajoleries, de diktats allemands et de complots français, la comédie du mépris souverain. Est-ce à dire que les deux hommes eurent des politiques différentes, que leur collaboration d'Etat fut à plusieurs étages et que Laval commit un détournement de vieillards ? Rien n'est moins sûr, avec toutes les nuances chronologiques qui s'imposent dans le flot des événements d'une guerre qu'ils croient tous deux pouvoir gagner aux côtés d'Hitler.

## Ces noces affreuses

Le livre de Marc Ferro dit tout au long que Pétain avait un dessein dont Laval pouvait s'accommoder : donner quelques cartes à la France quand l'Allemagne victorieuse imposerait sa paix à l'Europe et saisir l'occasion pour régénérer autoritairement un pays gangrené. Pour leur malheur, et malgré toutes leurs finasseries parfois antagonistes, mais toujours à addition nulle, ils n'étaient pas maîtres du jeu : Hitler n'avait que faire de leur collaboration et la guerre mondiale fut peu à peu perdue par le Reich. Pris dans ce nœud coulant, ni l'un ni l'autre n'ont su infléchir à temps leurs vues d'avenir. Cette incapacité à anticiper leur fut fatale. Peut-être parce qu'ils incarnaient aussi à leur façon l'impuissance temporaire de la France. C'est ici que l'analyse de Marc Ferro a tout son prix.

On attendait avec curiosité le sacrifice d'un codirecteur des *Annales* à ce genre biographique dont il se plaît à dire qu'il est tout à fait « ringard ». Même si le maître Braudel a jadis fait heureusement barboter Philippe II dans la mer Méditerranée, sa mouvance n'a jamais eu que mépris pour une histoire politique condamnée à la chronologie courte et aux visages pâles de l'histoire-bataille. Comment donc succomber sans faillir ? Marc Ferro s'en tire bien en esquivant le choix, car son livre n'est pas une biographie au sens banal.

Son Pétain naît en 1940, quand il fait don de sa personne à la France. Tous les couplets inévitables pour échotiers de l'histoire, sur Pétain et les femmes, sur le héros de Verdun, ou même sur les effets du grand âge dans la politique du vieillard, sont rejetés en fin de volume et expédiés en quelques lignes désinvoltes. La révolution nationale elle-même n'a droit qu'à des pages sans relief particulier. Car ce livre échevelé, écrit à la diable, à peine composé, n'a qu'un souhait : dépeindre ces noces affreuses entre Pétain et la France, sentir la France du Maréchal. En ce sens, et jusqu'à la démesure superbe, c'est une première. Là où les spécialistes renâclaient, Ferro a osé : bravo !

## « Philippe, vous êtes un lièvre »

Pétain, innocent ou coupable ? Mauvaise question, répond l'auteur : seule compte *« cette relation incommunicable qui partage encore aujourd'hui les Français »*. Puisant dans les trésors bien repérés des Archives nationales — quelques lettres de Français à leur chef bien-aimé en disent très long, — brandissant avec une joie juvénile quelques documents inédits — sur la crise constitutionnelle de novembre-décembre 1943, par exemple, — Ferro suit un Pétain anxieux, souvent pitoyable, toujours ingrat, gérant son pouvoir avec avarice face aux appétits de Darlan ou de Laval. Mais toujours partie prenante aux rendez-vous sinistres, Montoire, la déportation des juifs, les souhaits fervents de victoire pour l'Allemagne, la milice. Devant ces engagements-là, que pèsent les bluettes de la révolution nationale, les grands desseins sur un soutien américain, la modernité des « jeunes cyclistes » de la technocratie en herbe ?

Notre connaissance des sentiments vrais des Français est encore trop parcellaire pour que le livre puisse opposer pas à pas la réaction de la nation aux initiatives et aux embarras du chef. Mais il y est bien précisé que la désaffection est visible dès l'été 1941 et que le « vent mauvais » prend ensuite la force d'un ouragan. Isolés, broyés par les Allemands, Pétain et Laval se débattent, jusqu'à lâcher leurs miliciens sur tous ceux qui résistent à leur impuissance. Jadis, une femme que le Maréchal aima beaucoup et qu'il n'épousa pas, dit-on, pour ne pas avoir à quitter l'armée et donc à divorcer avec la France, la chère Marie-Louise avait dit juste : *« Philippe, vous êtes un lièvre. »*

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LAVAL, de Fred Kupferman, Balland, 570 p., 149 F.**

★ **PÉTAIN, de Marc Ferro, Fayard, 789 p., 150 F.**

— **Parmi les récentes parutions, signalons : *La Belgique sous la botte — résistances et collaborations, 1940-1945, de Jacques Willequet (Editions universitaires, 384 p.).***

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

# Maître et modèle de Louis Guilloux

*(Suite de la page 15.)*

ET Palante, dans tout cela ? Guilloux a souvent reconnu sa dette. Il l'a fait explicitement dans une plaquette de souvenirs, en 1980.

Contrairement à une de ces légendes qu'encouragent les transpositions romanesques, Guilloux n'a pas « eu » Palante en classe de philo, mais en troisième, où le maître était chargé, comme par brimade, d'un cours de morale, dont la nécessité ne lui apparaissait guère plus qu'aux élèves. Des photographies attestent un physique de fausse brute, propice aux chahuts. Le front bas, la brosse drue, les bésicles, font penser à la rusticité traquée d'un acteur comme Roger Planchon. On imagine les battoirs des mains et des pieds, Les enfants n'ont pas le choix : s'ils ne prenaient pas l'initiative de l'intimidation, Dieu sait comment exploserait cette masse de violence gauche, à l'étroit dans ses jaquettes et sa vie d'intellectuel !

Guilloux raconte comment il est devenu l'ami du monstre : promenades à vélo, communion dans l'admiration pour Romain Rolland et Swift. Palante se révèle un doux, sous ses airs de sanglier empaillé. Il est noué comme quelqu'un dont la sensibilité et les convictions ont été rembarrées. Rien de tel pour fermer un être que les dons de soi refusés. De ces déceptions, Palante a tiré un culte farouche de la pauvreté, de la solitude, du franc-parler scandaleux. Il se range parmi les « lents », promis à toutes les défaites. Il voit dans l'échec social la consécration de ce qu'il y a de plus grand, de meilleur, en lui.

L'altercation avec le collègue Nabucet est une invention de Guilloux, de même que tout l'arrière-plan de la guerre. Dans la réalité, Palante s'est pris de querelle avec un philosophe, Jules de Gaultier, dont il avait parlé sévèrement dans sa chronique de livres philosophiques au *Mercure de France*. Des témoins se sont entremis, mais Palante s'est cru déshonoré à jamais. Quand il se tue (en 1925), ce n'est pas par désespoir métaphysique, tel, en 1862, Jules Lequier, dont il vantait l'œuvre, et le nommé Turnier, à qui Cripure, par un effet de miroir fréquent dans *le Sang noir*, a consacré sa thèse, mais par un enchaînement logique ; en conformité, dirait-on, avec le roman de l'échec... qu'il n'a pas écrit.

YANNICK PELLETIER affine ce portrait et achève de rendre à Palante la justice que ne pouvait lui rendre pleinement le romancier Guilloux, prédateur malgré lui.

Sans construire de systèmes — il s'en garde, — Palante s'inscrit dans la lignée des moralistes français. Il plaide pour un individualisme sans embrigadement. A sa façon, il anticipe sur le « solitaire-solidaire » de Camus, et sur la « philosophie » des droits de l'homme. A Saint-Brieuc, il a d'ailleurs enseigné Jean Grenier, le futur professeur de Camus à Alger. On se ressemble de plus loin, et ces filiations spirituelles, qui sont l'honneur de l'Université, mériteraient bien des thèses !

Comme chroniqueur au *Mercure* (1908-1923), Palante montre du flair et une ouverture d'esprit peu commune à l'époque. Il est un des premiers à repérer l'importance de Freud et de la psychanalyse. Ses livres, dont Yannick Pelletier donne des extraits, sortes d'aphorismes par thèmes, sont nourris de Montaigne, Descartes, La Rochefoucauld, Gobineau. L'indépendance d'esprit en forme la ligne maîtresse, gagée par une ironie sans repos, y compris sur soi-même.

Cet idéal de comportement individuel — la philosophie palantienne vise à changer les mœurs plus que les lois, — on le retrouve chez Alain, chez Guilloux lui-même, et chez Camus, notamment dans le Clamence de *la Chute*, dont le pessimisme décapant fait pendant à celui du *Sang noir*.

Le citoyen doit être élevé dans le refus de l'instinct grégaire et trouve son couronnement aristocratique dans l'hostilité aux pouvoirs, comme à toute carrière personnelle. Sauf Camus, que les honneurs ont rattrapé inexorablement, Grenier et Guilloux ont observé le précepte d'anti-arrivisme.

A la fin de sa vie, c'était un spectacle rafraîchissant de voir l'immense auteur du *Sang noir* se promener entre la rue du Dragon et la rue Sébastien-Bottin, cheveux dans le cou et pipe au bec, souriant au plaisir de respirer et de penser tout seul, libre de toutes les reconnaissances instituées, fort des seules générosités talentueuses de ses livres, chef-d'œuvre humain puisque ayant réussi ce tour de force : réconcilier la sagesse âcre des Palante, Cripure et autres vaincus, avec le bonheur d'exister !

★ **LE SANG NOIR, de Louis Guilloux, Gallimard, « Folio ».**

★ **SOUVENIRS SUR GEORGES PALANTE, de Louis Guilloux, Calligrammes, 83 p.**

★ **L'INDIVIDU EN DÉTRESSE, de George Palante, textes choisis et présentés par Yannick Pelletier, éd. Folle Avoine, 117 p., 85 F.**

● ROMANS

# Le symbolisme raffiné de Jean-Loup Trassard

**Tardifs instantanés *ou les échos d'une enfance à la campagne, pendant la dernière guerre.***

DEPUIS *l'Amitié des abeilles* (1), Jean-Loup Trassard n'a cessé d'être fidèle à *lui-même. Adoptant le* parti pris des choses, il s'est attaché à serrer de près les objets, à peindre les accidents infimes de la matière. De la vie, parfois. Dans *Tardifs instantanés*, il choisit de raconter un épisode de son enfance : l'exode de sa famille, en 1940, à travers la campagne française.

Refusant toute orchestration romanesque, toute amplification lyrique ou dévoiement psychologique, il est surtout attentif à l'*« instabilité »* qui sépare les êtres, aux *« imprécis dangers »* qui les menacent. La guerre – cette simple vibration dans sa poitrine – se ramène à quelques détails insolites : les galettes de paille au pied de chaque orme sont les restes des litières laissées par les troupes françaises en débandade ; un cultivateur monte un poste à galène en accrochant un fil de cuivre au haut d'un épicéa, tandis que les écureuils continuent à sauter de branche en branche.

## Un bouquet de fleurs bleu, blanc, rouge

Tenter de protéger les toits, les arbres et les pierres est sa manière instinctive de résister. Jean-Loup Trassard voudrait recouvrir, de ses bras ouverts, les murs aimés de la maison aux carreaux verts qui manquent de se briser lors d'une attaque ; il se fait une spécialité du ramassage des vitraux autour des églises des villages et recueille les éclats de verre soufflé dans des enveloppes, selon leur provenance. De ces gestes de dévouement secret naît une impression de courage feutré : quoi qu'il arrive et en dépit de la tragédie environnante, la jeune sœur de sa mère conserve un bouquet bleu, blanc, rouge de fleurs des champs.

Les fleurs, d'ailleurs, scandent l'histoire ; lorsque les Alliés arrivent, les enfants leur lancent des dahlias par-dessus les portails des jardins : *« Les Américains dahlias sont passés. »* La phrase est resserrée à l'extrême, Trassard y atteignant un degré de condensation propre aux poèmes en prose de Mallarmé.

Cette concentration de l'expression engendre un symbolisme à la fois primitif et raffiné. En mettant ainsi la guerre en scène, Jean-Loup Trassard exorcise la peur, l'empêche de ternir la beauté du monde et des êtres : ce *« quelque chose de vert »* qui flatte la blondeur de la femme emportée dans la remorque d'un vélo, ou les lents mouvements de la locomotive à vapeur *apparaissant dans un* champ de coquelicots.

La guerre ne réussit pas à troubler le cours des sensations qui demeurent intouchées en lui. L'odeur des aiguilles amères du sapin fait monter celle, plus ténue, des crayons que l'on taille : il dessine l'hiver de la France libérée, retrouvant le parfum des pommes qui *« se coupent dans l'herbe sur les ardoises tombées de l'écurie par grand vent »*.



BERENICE CLEEVE.

## « Voir sans être vu »

Le village est au cœur de cette permanence avec le rite de ses processions, sa Vierge de Boulogne juchée sur des branchages garnis par des roses de papier.

L'idéal de sa région étant de *« voir sans être vu »*, il observe son pays à la manière d'un guetteur embusqué derrière une haie. La pérennité des piliers gris qui quadrillent un champ et l'entaille d'un courant frais dans une prai*rie parviennent* à conjurer la tristesse des *« événements dépareillés, bribes de circonstances brisées, larmes qui rouillent »*.

Il mesure son existence à l'aune de la nature : quand il s'aperçoit qu'il a dépassé les groseilliers, il sait que sa solitude s'est élevée. Elle lui permet de découvrir l'accord musical qui règne entre les boiseries de vieux chêne de la maison, leurs moulures variées et symétriques et le port en candélabre des moïènes. Ecrire est le seul moyen d'inclure son corps dans l'harmonie secrète des choses. *« Je reste là, écosser des petits pois, écrire, j'essaie d'escalier ma phrase »*, dit Trassard, simple, infiniment, sur la terre.

JEAN-NOËL PANCRAZI

★ **TARDIFS INSTANTANÉS, de Jean-Loup Trassard, Gallimard, 172 p., 78 F.**

(1) Le temps qu'il fait, 1985.

# Les cerises de mai

***Roger Bordier ressuscite dans un roman le premier 1er Mai : la Commune n'était pas morte...***

LES 1er et 3 mai 1886, la police et la garde privée du patronat tirent sur des grévistes à Milwaukee et à Chicago. La même année, toujours à Chicago, Spies, Fischer, Engel et Parsons, quatre militants anarchistes accusés d'avoir jeté une bombe dans les rangs des policiers, sont pendus. Le *Chicago Times*, commentant les événements, écrira simplement : *« La prison et les travaux forcés, il n'y a pas d'autre solution à la question sociale : il faut espérer que l'usage en deviendra général. »*

C'est en souvenir de ces *« martyrs de Chicago »* que l'American Federation of Labour appellera, lors de son congrès de décembre 1888, à une manifestation *« le même jour, dans tous les pays »*. La date du 1er mai 1890 sera retenue et confirmée ensuite par le Congrès international de Paris, qui y ajoutera la revendication de la journée de travail de huit heures.

Les préparatifs, à Paris, du 1er Mai ont inspiré à Roger Bordier un roman historique de la plus belle facture, dans lequel il fait revivre les *« enfants malingres d'une révolution assassinée »* – celle de 1871 – qui, jamais, ne baissèrent la tête ; car, et c'est là l'un des grands mérites de son livre, l'auteur rappelle à quel point le souvenir des massacres de la Semaine sanglante animait encore tous les mouvements ouvriers des années 1880.

*« Feu ! Feu sur tout ce qui bouge. Et donc, feu sur les idées. Rien ne bouge autant que les idées »*, disaient les versaillais tandis que des élégantes, privées de distraction durant les soixante-douze jours de la Commune de Paris, se saisissaient de leurs ombrelles pour aller crever, de la pointe, les yeux des cadavres ou des moribonds. A Marseille, un jeune journaliste du *Sémaphore* s'impatientait et trouvait la répression par trop timorée. Il se nommait Emile Zola (1)...

## « Apprendre Paris »

Aubespin, Antalbert, Malachu et Abel – quatre anciens communards – ont ces faits en mémoire pendant qu'ils participent, avec d'autres, à la préparation des manifestations du 1er mai 1890. Malachu en profite pour faire découvrir à Rosa, une jeune provinciale de vingt ans, originaire de Fourmies dans le Nord, le Paris des fortifications et des insurrections populaires. *« Apprendre Paris. Apprendre tout Paris, n'est-ce pas comme une leçon ? Se promener dans Paris, se promener dans un livre. C'est pareil »*, lui dit-il, afin de mieux la convaincre de l'amour qu'il porte à sa ville.

Bien que le ministre de l'intérieur ait parlé de *« purger la France des quatre ou cinq mille étrangers qui troublent sa sécurité »*, toutes les grandes villes françaises seront présentes au rendez-vous du 1er Mai, et, bientôt, parviendront des échos des manifestations de La Havane, de Mexico, de Livourne, de Genève, de Londres, de Louisville, etc. Paul Lafargue pourra alors écrire : *« Il est touchant d'entendre, comme cela m'est arrivé, des ouvriers vivant dans de petits centres industriels où ne parvient le bruit d'aucune agitation politique, vous demander des nouvelles du 1er Mai des autres pays dont ils connaissent à peine les noms et ignorent absolument la position géographique. »*

Roger Bordier mène son récit à la cravache, et, même si l'on connaît déjà les événements qu'il relate avec fougue, on se surprend à espérer que la fin de l'histoire sera différente et que les cerises de mai ne seront pas toutes arrachées.

L'auteur ne pouvait arrêter son roman à 1890, car l'année suivante, à Fourmies, lors de la seconde célébration du 1er Mai, la troupe, commandée par le commandant Chapus, ouvrit le feu sur les manifestants. Neuf morts écourtèrent ce printemps-là. Le plus jeune, Emile Cornaille, était âgé de onze ans.

Le commandant Chapus sera décoré pour ses faits d'armes en 1899 par le général Galliffet, l'un des chefs de la répression contre les communards. Ainsi, comme la chanson de Parizot et Pottier que chantait Rosa, l'héroïne de Roger Bordier : *« La Commune n'est pas morte »*. Et cela, aussi bien pour les victimes que pour les bourreaux.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LA BELLE DE MAI, de Roger Bordier, Albin Michel, 342 p., 98 F.**

(1) *1871 : la Commune de Paris vue par les écrivains*. Editions Liana Levi/Sylvie Messinger, 1983.

# Bruno Bayen ou les nuances du visible

***Pour son premier roman, l'homme de théâtre joue les couleurs.***

CHERCHER un rapport, plus ou moins caché, entre l'espace théâtral et la scène de l'écriture ne semble pas être une préoccupation majeure de Bruno Bayen. Homme de théâtre reconnu, estimé, auteur de plusieurs pièces – *Schliemann, Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?...* – qu'il a lui-même montées et, à l'occasion, interprétées, il a simplement voulu, avec son premier roman, trouver une forme belle et adéquate à son projet.

De fait, ce roman au titre curieusement heurté et comme chiffré – *Jean 3 Locke* – ne doit rien, tout au moins rien de visible, au théâtre. Quand on l'interroge, Bruno Bayen prend soin de distinguer les deux modes d'expression : *« Dans l'écriture théâtrale, il y a une sorte de loi qui décide si tel élément s'intègre ou non à la composition ; mais cette loi laisse une grande liberté. Le roman, en revanche, est soumis à un ensemble de contraintes. »* La liberté vient après. *« Dans la fiction on sacrifie l'opinion à la narration ; au théâtre, c'est le contraire, de l'opinion naissent les situations dramatiques. »*

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure – où il avait fondé, en 1972, sa propre compagnie théâtrale, – intellectuel ne manquant pas d'instruments de réflexion, Bruno Bayen ne garde pas pour autant en réserve une théorie du roman. Il serait plutôt en accord avec Proust, ne plaçant pas l'intelligence parmi les vertus cardinales que l'écrivain se doit de cultiver. *« Le roman, je ne sais pas ce que c'est*, avoue-t-il, *mais, en écrivant ce livre, j'ai voulu qu'il puisse, comme on dit, se lire comme un roman ! »*

Si *Jean 3 Locke* exerce une séduction qui frise, parfois, la fascination, c'est plus en raison de l'univers sensible qu'il donne à voir que de son intrigue. Dans ce roman des impressions, au sens le plus physique et visuel du terme, l'intrigue n'est que l'occasion d'une exploration, de l'approfondissement d'une connaissance, celle du monde de la manifestation et des phénomènes observables. L'espace du roman de Bayen n'est assurément pas celui des « opinions ».

Jean Locke, troisième du nom, et l'un de ses frères, chimiste, tentent d'imposer sur le marché le *« nuancier domestique »*, machine de rêve qui permet de *« modifier les couleurs des images qu'elle reçoit »*. Coloriste de son état *(« Vous êtes coloriste ? De quelles couleurs ? »)*, Jean est aussi le commercial, le gérant de l'invention. Mais sa gestion relève plus de l'irrationalité économique que de son contraire. Quant à la vie amoureuse de Jean 3, elle doit, elle aussi, très peu à la claire raison, à la lumière constante et sans nuance ; elle se déroule comme un rêve éveillé.

## Une caverne d'Ali Baba

*« Où est le mouvement est la promesse, je me réjouissais des prouesses du temps. »* Cet aveu du narrateur, Bruno Bayen, qui se dit frappé *« par la rapidité extraordinaire de la pensée lorsqu'elle est laissée à elle-même, dans l'état de demi-sommeil par exemple »*, pourrait le reprendre à son compte. Distendu à l'infini, hors des limites que notre conscience lui assigne, ou au contraire resserré sur lui-même, sur l'instant qui l'abolit, le temps est l'une des dimensions du monde manifeste que Bayen a tenté de recréer.

Quant à la couleur, qui est l'autre grand thème du roman, elle est là, précise Bayen, *« pour briser la surface de l'écriture. La couleur est difficile à nommer, à décrire. On est naturellement plus précis sur les formes »*. Les *« radiations de lumière »*, le flou, dont Jean dit joliment qu'il *« est la caverne d'Ali Baba des couleurs »*, la myopie, que l'auteur partage avec son héros, sont des manières de décliner les couleurs du monde, de nuancer la perception à l'infini.

*Jean 3 Locke* est un livre imaginé, travaillé avec une attention, un soin lisibles. Seules quelques préciosités alourdissent, en de rares passages, une langue et un imaginaire par ailleurs constamment dominés. La poésie du récit, ses enchaînements, sa transparence, contribuent à faire de ce premier roman une belle réussite.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **JEAN 3 LOCKE, de Bruno Bayen, Gallimard, 196 p., 85 F.**

# Zoé Oldenbourg ou les périls du romanesque

*(Suite de la page 15.)*

Un univers bien sombre que Zoé Oldenbourg suit dans les méandres quotidiens de la vie. Elle ne nous fait grâce d'aucune réunion familiale, d'aucune cérémonie, mariage, naissance ou mort, d'aucune partie de bridge hebdomadaire, où se rassemblent leurs joies, leurs souffrances, leurs humiliations, leurs souvenirs, leurs espoirs. Ils s'entraident et s'entre-déchirent.

Le décor passe successivement de la petite maison de Meudon à cette avenue Mozart où règne *somptueusement le frère jumeau* de Myrrha, auquel celle-ci est tendrement attachée. Georges Zarnitzine, autre figure dominante du livre, est le seul de ces émigrants russes à s'être taillé sans scrupules une place enviable sur la terre d'adoption. Il a payé d'un séjour en prison sa collaboration économique que des services rendus à la Résistance ont compensée. Veuf, remarié avec la fille, trop jeune et trop belle, d'une baronne allemande, il opère sa remontée dans le monde des affaires. Ce personnage douteux n'est ni sans grandeur ni sans générosité. Autour de ses démêlés conjugaux va se concentrer le drame qui secoue tardivement le roman.

## Humain, trop humain

Des déambulations sur la carte du Tendre où nous ont d'abord entraînés les amours d'Anatole et de Myrrha, nous allons soudain être projetés, à un rythme accéléré, dans un monde de rixes, de filatures privées, de wagons-lits abritant des adultères, de revolvers cachés au fond des sacs à main, de voitures s'écrasant contre des chênes. C'est qu'une nouvelle passion, celle-ci interdite, est née entre deux êtres jeunes qui ne laisseront pas s'échapper leur bonheur. Le fils de Myrrha séduit la femme de son oncle, qui *« par fidélité à cet autre devoir qui s'appelle l'amour »*, se refuse à son mari. Georges la chasse, la poursuit, songe au divorce et, quand il comprend quel est son rival, il se tue, maquillant son suicide en accident. Le cadavre qui s'est jeté entre les deux amants ne les sépare pas. Ils fuient ensemble. Il séparera en revanche Anatole et Myrrha, trop vulnérables.

Anatole part pour Israël au bras d'une autre femme, qui, celle-là, est juive. Il n'a pas pu arracher à son passé, à sa fidélité, à ses devoirs, cette Myrrha si ardemment désirée. Pour la deuxième fois, il choisit le parti de la vie, qui n'est pas celui de l'amour. Le roman s'achève en mineur, en demi-teinte, sur un quai de gare où deux êtres qui s'aiment s'éloignent l'un de l'autre, sans doute pour toujours.

Si l'on veut du romanesque, du drame, du sentiment, des personnages vivants et pittoresques, le nouveau roman de Zoé Oldenbourg a de quoi nous combler. Mais je n'y retrouve pas la force, le flamboiement qui soulevaient *la Joie-Souffrance*. Il se perd entre trop de pistes, fait intervenir dans son déroulement trop d'événements extérieurs et qui paraissent gratuits. Il y a surcharge. Cette odyssée d'un juif qui retourne à ses origines se fond mal avec cette histoire d'adultère qui l'éclipse et où résonnent parfois des échos de vaudeville. Certes tout se mêle dans la vie, comme Zoé Oldenbourg mêle dans ses créations les soucis matériels, les incidents fortuits qui contrecarrent les projets humains, les excès de fierté qui compliquent les mouvements les plus simples du cœur et le cortège des atrocités collectives, et les passions individuelles génératrices de mort. Humain, trop humain peut-être, ce livre qui, dans le foisonnement et la facture relâchée de ses scènes quotidiennes, familières ou violentes, ne se hisse pas à la hauteur d'une tragédie.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LES AMOURS ÉGARÉES, de Zoé Oldenbourg, Gallimard, 493 p., 125 F.**

● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

# T'inquiète !

GALÈRE ? T'inquiète, c'est déjà dans le Petit Larousse en 1986. La troisième définition : *« Travail, conditions pénibles et dures »* domine une galère phénicienne de belle facture ; avec en plus et en tête la mention *litt* (pour *littéraire* naturellement). Voici un exemple haut de gamme, extrait des confessions de Brigitte Lahaie (mais si, la sex-star du cinéma X), qui *« a du cœur »* à l'ouvrage ; et le désir *« fougueux »* : le tournage, *« c'étaient d'épouvantables galères que notre jeune âge et notre fougueux désir de réussir nous permettaient seuls de supporter ». (Moi, la scandaleuse,* éd. Filipacchi).

Pas évident donc, la galère. Rien de récent pourtant ; et ça fournit même à Littré un joli zeugme d'entrée : *terme de marine et d'Antiquité.* Selon les bons dictionnaires, *galère* est issu du catalan *galera* qui modifie, *« par adaptation du suffixe »,* le plus ancien *galée* — encore présent dans *Gargantua ; « et vogue la galée puisque la panse est pleine »* (c'est-à-dire ici grosse d'une grossesse). Signe des temps, en 1611, apparaît *galérien.*

Avant même Molière, les jeux continuent, au figuré et familièrement, chez Cyrano de Bergerac : *« Hé, quoi faire de par tous les Diables, dans cette galère ? O galère, galère, tu mets bien ma bourse aux galères. » (Le Pédant joué).* Le pluriel revient plus tard dans cette émouvante définition : *« La campagne, qu'on peut appeler les galères d'une jeune personne. »*

Puis tout se passe comme si le pire devait arriver. Dès 1823, Paul-Louis Courier n'hésite plus : *« Ce métier* (de soldat) *sous les nobles (...) est une galère, un supplice : on aime encore mieux être prêtre. »* Enfin, toujours à l'affût, Maurice Rheims *(Dictionnaire des mots sauvages)* repère dans *Jacquou le Croquant : « Il me fallait bien me galérer dans les fourrés. »* Rien à voir avec Brigitte Lahaie malgré la contiguïté des signifiants. *Se galérer* aboutit ces dernières années à *galérer,* verbe intransitif du premier groupe.

En même temps, *vogue la galère (advienne que pourra)* disparaît corps et biens : selon François Dubet (1), dans l'univers contemporain de la galère, *« le sentiment d'impuissance est total ; plus rien ne peut advenir et l'on fait que rien n'advienne ».* Dans les grands ensembles, la galère c'est la *pourriture ; et la merde.* De fait, *galérer* ce n'est pas *travailler,* ni *ramer* même durement. Il y a *galère* quand il n'y a rien. Au mieux dans la *glauquerie* généralisée, on attend des *« petits boulots »,* en espérant vaguement *« du travail ».* A la différence de *livre/bouquin,* la synonymie *travail/boulot* se défait. *Petit,* ici, est encore un pseudo-adjectif qui définit le boulot comme « périphérique » ; *un petit boulot,* c'est-à-dire *à peine* un boulot, et à coup sûr pas un travail, s'oppose alors à un *vrai* (ou à un *bon*) *boulot.* De quoi le rendre chèvre, M. Séguin !

Tout n'est pas partout aussi noir, on le sait : cependant le vocabulaire branché constitue un bien que partage l'ensemble de la jeunesse. Que l'on pense à l'influence du show-biz : *look, clip, cool, hard* ou *soft, rock, funk, reggae, feeling,* ou *Fais* (ce n'est pas une troncation, dirait Brigitte) ; et au recours éventuel à la drogue : *herbe, poudre, planer, se défoncer, s'éclater, être accro, etc.* D'où encore quelques emprunts à l'anglo-américain : *dealer, se shooter, flasher, sniffer, joint, overdose.* Et les financiers s'y mettent, même Paribas n'ose plus tout à fait parler français : *« Madame, Monsieur, ce que nous appelons une opportunité, votre conseiller financier l'appellera peut-être une chance. »* (Publicité parue dans *le Monde* du 13 janvier.)

SERGUEL

Question sexe, peu d'innovations : *draguer, prendre son pied, le pied !* se maintiennent depuis plusieurs lustres. Sauf que la crainte du SIDA est venue, pour faire bonne mesure, troubler les doux ébats. Il a un beau brin de lucidité, le cardinal Siri, de Gênes, quand il explique : *« Le monde a progressé surtout dans les sept péchés capitaux. En réponse, Dieu nous a envoyé le SIDA. »* Voilà comment la main de Dieu empêche la créature de prendre son pied. En vérité, si j'avais un père cardinal...

Heureusement, la glauquerie n'exclut ni la jubilation ni *« les passions »,* comme dit François Dubet. Pour preuve, les jeux du Verlan (l'envers) : *ripou, se faire pécho, laisse béton,* et pour faire plaisir au cardinal, on ajouterait volontiers *vatican ?* (Quand t'y vas ?). Témoin surtout le développement des manières d'exprimer l'intensité forte. En bas : *nul, nullos, la gerbe* (le dégoût), *réchibos* (insupportable, à vomir), *pas possible.* En haut : *sec, dur, classe, un max* (par exemple : *« minimiser un max »*), *total, à mort, géant, génial, de folie, d'enfer,* etc. Bien entendu, *hyper* et *super* se partagent la plus grande part du domaine. A la différence de *hyper, super* n'est pas seulement préfixe : *super ! c'est super !* et reste mélioratif (*super bien, super bien payé*). *Hyper* marque le haut degré, de façon neutre : *hyper sympa, hyper violent, hyper malin,* etc. Alors à vous de jouer maintenant.

Mais la syntaxe ? Les traits propres au français parlé sont conservés. *Par exemple : ne disparaît dans la négation, j'te dis pas, j'te raconte pas* ; l'ordre de la phrase déclarative se maintient pour l'interrogation : *tu sais quoi ?* Les verbes s'emploient sans complément : *j'assume, j'assure, je déplore.* Le présent de l'indicatif s'impose dans la tournure bien réjouissante *plus branché que moi tu meurs.* Mais j'en parlerai en détail une prochaine fois.

Au total, donc, nulle menace sur le français ; seuls quelques termes apparaissent ici ou là dans le discours au lieu du vocabulaire commun. Et remarquez, on peut aussi jargonner dans sa langue maternelle ; ce n'est pas *« Dieu misant culturel »* qui me démentira.

*Il devrait être clair que le vocabulaire branché permet aussi* (surtout ?) un discours ludique qui implique autocitation et autodérision. La galère même donne naissance à un nouvel *UMOUR* que Jacques Vaché définissait dans sa généralité comme *« une sensation », « un sens — aussi — de l'inutilité théâtrale (et sans joie) de tout ».*

Plutôt que gémir sur les mots qui disent l'inquiétude, le désespoir ou la dérision, mieux vaudrait percevoir l'avertissement qu'ils formulent.

(1) François Dubet, *la Galère : jeunes en survie,* Fayard, 1987. Voir l'article de Frédéric Gaussen : « L'univers noir de la galère » (*le Monde* du 4 mars).

● LETTRES GRECQUES

# Un homme et son île

***Antonis Georgakis raconte (en français) la terre où il a grandi : une façon d'éloigner les cauchemars de la guerre et de l'exil***

DEPUIS vingt ans la Grèce connaît une évolution, voire une mutation radicale sur tous les plans : économie, politique, tourisme, environnement. Plus encore que dans le Marché commun, elle est entrée délibérément dans le monde moderne, éprouvant les avantages et les inconvénients de la modernité. C'est sans doute pourquoi on assiste dans le pays même, depuis quelques années, à l'apparition d'ouvrages sur la Grèce d'avant, celle que les folies conjuguées du tourisme, des casinos et des résidences secondaires n'avaient pas encore altérée. Je pense à deux livres révélateurs non traduits en français et qui témoignent — avec un haut degré d'émotion, d'écriture — de cette Grèce d'hier : *To amilito néro — l'Eau qui dort,* — de Despina Tomasini, récit d'une enfance dans l'île de Chios, et *Zacharokalama — la Canne à sucre,* — récit d'une enfance dans l'île de Céphalonie par Marianna Coutouzis. *L'Ile de la pierre ponce,* d'Antonis Georgakis, appartient à la même veine, mais s'en différencie sur deux points essentiels : l'auteur, qui vit en France depuis longtemps, a écrit directement son livre en français et, surtout, cette œuvre est moins une autobiographie que la recréation heureuse d'une mémoire, d'une culture insulaires.

## Une enfance éblouie

Située dans le Dodécanèse entre Rhodes et Kos à quelques milles marins de la côte turque, Nisyros semble une île de conte : *un port, une petite ville,* un monastère, une grotte, un volcan. C'est une terre exactement *« faite à la mesure de l'homme »,* dit l'auteur : une terre où *« il n'y a pas d'endroits que l'on ne puisse atteindre à pied dans la journée [...]. Elle est ronde et mérite parfaitement son surnom des temps anciens : la Table des dieux ».*

Lieu idéal, microcosme parfait, on a envie de dire : une île d'utopie. C'est bien l'impression première que l'on éprouve : la familiarité de la vie quotidienne, où tout le monde se connaît et se rencontre pour le meilleur et pour le pire ; l'abondance relative d'un sol qui produit presque tout ce qu'il faut pour vivre (dès l'instant où l'on vit de peu); l'harmonie d'un monde à la fois rural et patriarcal où l'on naît, l'on vit et l'on meurt en famille, tout cela donne le sentiment de pénétrer par effraction dans l'univers d'un conte.

C'est dans ce monde que l'auteur a grandi avec son jeune frère, un monde qui n'est pas si éloigné du nôtre dans le temps et l'espace, mais qui disparaîtra un beau jour avec l'adolescence, la guerre et l'exil. Qui disparaîtra surtout devant le nouveau monde en train de naître. Car même des îles comme Nisyros, avec leurs rumeurs d'ânes et d'accordailles, leurs odeurs d'orangers et d'intégrité, deviennent tôt ou tard vulnérables au temps. *Un jour, il faut* aller à Athènes pour étudier, et terminer son adolescence. Il faut quitter l'oncle au narguilé, la grand-mère aux gâteaux d'amandes, la cour aux basilics et la petite Chrysso, secrètement aimée un jour d'été dans la grotte aux Phoques, comme dans le poème d'Elytis :

*Que cherchais-je quand tu es*
*[venue, teinte d'aurore*
*L'âge de la mer au fond des yeux*
*Et dans le corps la vigueur*
*[du soleil ?* (1).

Que laisse-t-on exactement derrière soi quand un jour il faut quitter l'île de la pierre ponce, c'est-à-dire le lieu des plus intenses initiations ? On laisse le sentiment d'une plénitude inaccomplie, mais qui permet de garder pour toute la vie, comme dans un coquillage, la résonance d'une enfance éblouie.

## Un talisman contre l'oubli

Ce livre a une qualité rare : il n'est pas du tout nostalgique. L'auteur reconstruit un à un ses jours, il réemploie des émotions dans la gangue d'une mémoire précise. Il y a beaucoup d'observations, au point qu'on pourrait aussi y puiser les documents d'une histoire insulaire. Mais la vie réelle, décrite, restituée, s'accompagne toujours d'une mémoire parallèle qui recrée les objets, transforme parfois ses images quotidiennes en paysages et en visages d'icônes.

Il fallait bien cette armature de sel et de bonheur, cette enfance façonnée d'azur, pour supporter l'horreur des années suivantes : la guerre, la prison, la torture et l'exil. L'auteur reste discret sur ces années cruciales, mais, après coup, elles aident à mieux voir ce que fut — ce qu'est toujours sans doute — l'île de la pierre ponce : un talisman contre l'oubli et la douleur de la mémoire.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ **L'ILE DE LA PIERRE PONCE, d'Antonis Georgakis. Seghers, « Mémoire vive », 180 p., 80 F.**

(1) Le grand poème qu'Odysseus Elytis (prix Nobel 1979) avait publié dans son pays en 1951 vient de paraître en traduction française, sous le titre d'*Axion Esti* (trad. de Xavier Bordes et Robert Longueville, introduction de Xavier Bordes, Gallimard, 158 p., 78 F).

● SOCIÉTÉ

# La vieillesse à travers l'histoire

***Georges Minois dépeint les fortunes et les infortunes du « troisième âge », de l'Antiquité à la Renaissance.***

« *ADAM vécut en tout neuf cent trente ans et mourut* », dit la Genèse. Avec le premier homme s'est donc posé le problème de la vieillesse, avant celui de la mort. Curieusement, les historiens, toujours avides d'ouvrir de nouveaux champs à leurs investigations, ne se sont guère avancés dans celui-ci. Contre Simone de Beauvoir, qui estimait naguère « *impossible d'écrire une histoire de la vieillesse* », stimulé sans doute par les questions que pose à la France ridée l'actuel « papy boom », Georges Minois risque une heureuse synthèse sur cette même histoire jusqu'à la Renaissance et annonce un second volume jusqu'à nos jours.

Il le fait dans la meilleure tradition des modernistes qui, comme Philippe Ariès, n'ont pas hésité à envisager dans la très longue durée des phénomènes situés à la charnière du biologique, du social et du mental : après la naissance, l'enfance et la mort, voici donc la vieillesse.

Il n'a jamais fait bon être vieux : jusqu'à la Renaissance, toutes les sociétés sont restées fondées sur la vigueur physique. Mais il y a toujours eu des vieilles et des vieux. Il fallait le rappeler contre une utilisation trop rapide des chiffres des démographes. Ce n'est pas parce qu'au douzième siècle, notamment, l'espérance moyenne de vie est de trente-six ans (ce qui est d'ailleurs difficilement vérifiable) qu'il n'y a pas de vieillards.

De l'Egypte antique à la Renaissance, se dessine une conjoncture de la vieillesse en fonction de divers facteurs. La *fragilité physique* d'abord, qui rend les vieux particulièrement vulnérables dans les sociétés moins organisées comme celles du Haut Moyen Age, alors que la solidité de l'Etat romain ou des monarchies absolues du seizième siècle les protège mieux. Mais les *anciens accumulent les expériences et transmettent la mémoire* : d'où leur rôle capital en Grèce ou dans l'Occident médiéval dont les civilisations reposent sur l'oral et la coutume. A cet égard, l'écrit, et encore plus l'imprimé, furent les ennemis des vieux.

L'exaltation de la beauté, enfin, dans la Grèce antique ou à la Renaissance a pu déprécier les corps disgraciés par l'âge, tandis que la société médiévale, recherchant la beauté spirituelle au-delà du visible, aurait été moins rebutée par les visages ridés.

D'une façon générale, conclut Georges Minois, les périodes « de transition » furent moins défavorables aux vieux que les périodes « classiques ». Les périodes d'équilibre, en effet, virent en général le repliement sur la famille conjugale et une tendance à abandonner la famille élargie qui prenait en charge les anciens. Le monde hellénistique, le temps des invasions germaniques, la fin du Moyen Age, furent moins durs pour les vieux que la Grèce ou la Rome classiques et la Renaissance.

Voilà des affirmations hardies qui vont faire bondir plus d'un spécialiste. Elles doivent néanmoins stimuler la réflexion de tous comme naguère les modèles d'Ariès. Et puisque nous sommes dans une société en crise, notre « troisième âge » peut penser que la conjoncture lui est plutôt favorable.

MICHEL SOT.

★ **HISTOIRE DE LA VIEILLESSE. DE L'ANTIQUITÉ A LA RENAISSANCE, de Georges Minois, préface de Jean Delumeau, Fayard, 448 p., 120 F.**

# Comme on fait son lit...

LE mot « ethnologie » est magique. Il suffit de l'accoler à une activité humaine ou un quelconque accessoire de notre vie quotidienne pour que, tout à coup, ce qui est familier se pare d'un halo exotique. Le mot « ethnologie » renvoie aussi au vécu et semble être devenu une garantie de légèreté, de vivacité et d'humeur.

Le livre de Pascal Dibie, *Ethnologie de la chambre à coucher,* aurait pu aussi bien se prévaloir de l'histoire et de la sociologie. C'est plus une sensibilité qu'une méthode qui est ainsi invoquée.

Nonchalant, allant au petit bonheur des archives, des anecdotes, l'auteur feuillette le passé de la chambre à coucher. Ayant commencé par les litières et les abris sous roche de la préhistoire, il considère ensuite les temps bibliques et l'Antiquité, avec ses dieux du sommeil, ses grèves de l'amour et ses « élucubrations » romaines ; il observe le Moyen Age, avec la fréquentation des bordels et l'apparition d'un relatif confort, puis étudie très sérieusement l'hygiénisme du dix-neuvième siècle.

Cette longue séquence du lit « à travers les âges » montre comment notre chambre à coucher s'est lentement peuplée de ses objets familiers : le pot de chambre, le réveille-matin, la table de chevet, le téléphone, la télévision même... L'évolution n'est pas linéaire, bien entendu, puisqu'elle suit la courbe des climats, les aléas économiques et les clivages sociaux. La deuxième partie, plus courte, explore la géographie de l'homme couché. Le hamac de l'Amazonie, le *tatami,* le dortoir collectif des adolescents chez les Murias de l'Inde, les armoires à sommeil et les cabines de bateau, les dormeurs debout d'Afrique sont évoqués, de sorte que tous les assoupis du monde semblent se donner la main.

Cette ethnologie décomplexée, fourre-tout, écrite au fil de la plume et de la rêverie, risque bien de déplaire aux institutionnels et aux ingénieurs des sciences humaines. On y remarquera des défauts et des trous. *De la désinvolture théorique* et de l'insouciance académique. Les universitaires, souvent paralysés du stylo (tant ils sont inhibés par l'avis de leurs collègues), trouveront ce livre prolixe, et certains s'étonneront des ambiances « impardonnables » de la bibliographie. Ils auront tort : mieux vaut un lit défait que pas de lit du tout. Mieux vaut un *livre éveillé qu'un pensum à dormir debout.*

JACQUES MEUNIER.

★ **ETHNOLOGIE DE LA CHAMBRE A COUCHER, de Pascal Dibie, Grasset, 308 p., 98 F.**






# Un Ritsos bien décevant

AUTEUR d'une œuvre prolifique, abondamment traduite à travers le monde, Yannis Ritsos est probablement un des poètes les plus heureux de notre temps. En France, on connaît une vingtaine de ses ouvrages. Le dernier paru est un recueil de chroniques, abusivement baptisé « roman » par l'éditeur français, qu'on ouvre avec curiosité, car Ritsos a surtout écrit des vers, et qu'on referme bien déçu, et passablement agacé. On a le sentiment que le poète n'a guère fait d'effort pour construire ces textes, qu'il *les a écrits sans leur attacher* d'importance, qu'il s'est laissé entraîner par sa *légendaire* facilité de plume.

Ce sont donc des chroniques où il est question de la vie quotidienne, d'un corps, de la mer, d'un mur, parfois teintées de surréalisme, parfois d'érotisme, mais sans grande consistance en réalité. *Il y a par-ci, par-là,* de petites choses intéressantes, comme cette surprenante question posée page 42 : *« Pourquoi existe-t-il des choses blanches ? »,* mais il y a aussi beaucoup de maladresses (les chaussures, dit-il, sont *« les gants de pieds » !*). La réputation de Ritsos n'a certainement rien à gagner à ce genre de publication.

V. A.

★ **QUELLE CHOSE ÉTRANGE, de Yannis Ritsos, traduit du grec par Michèle Métoudi, Messidor, 152 p., 80 F.**







# Saint Yannis héros et martyr

***Voici enfin traduit en français un des plus beaux textes de la littérature néo-hellénique. Son auteur, Yannis Macriyannis, un général de la guerre d'Indépendance, était illettré.***

IL est peu de textes que la Grèce moderne vénère autant que les *Mémoires* du général Yannis Macriyannis. Ecrits entre 1829 – le moment où la Grèce réussit à se libérer du joug ottoman, – et 1851, ils sont aujourd'hui encore présents dans les vitrines de toutes les librairies ainsi qu'à la devanture des kiosques à journaux. Cette œuvre populaire jouit aussi d'un immense prestige chez les intellectuels. Le poète Georges Séféris, prix Nobel de littérature en 1963, considérait Macriyannis comme son *« plus solide éducateur »*. Odysséas Elytis – l'autre Nobel grec, – mais aussi Sikélianos, Théotokas, Katsimbalis lui ont rendu hommage.

Chaque fois que la Grèce est en deuil, les Grecs se tournent vers Macriyannis, pour reprendre espoir et courage. Je ne l'ai découvert, pour ma part, qu'à l'époque de la dictature des colonels. Je vivais déjà en France, je commençais à oublier la Grèce. Macriyannis m'a brusquement sorti de cette léthargie. Son texte, récit de son combat incessant pour la liberté et la démocratie, m'a fait l'effet d'une gifle.

## Compromissions et sacrifices

On ne nous apprenait pas grand-chose, à l'école grecque, dans les années 50, sur Macriyannis. Pas assez, en tout cas, pour nous donner envie de le lire. Je savais simplement qu'il faisait partie – avec Kolokotronis, Kanaris, Botzaris, Karaïskakis – des « héros de 21 », les stratèges de la guerre d'Indépendance commencée en 1821, mais j'avais l'impression qu'il avait joué un rôle moins important qu'eux, ce qui est faux (nommé général à vingt-huit ans, il compte au nombre de ses exploits une étonnante victoire sur Ibrahim Pacha). Je connaissais le quartier d'Athènes, proche de l'Acropole, qui porte son nom, mais j'ignorais qu'il avait vécu à cet endroit et, surtout, qu'il y avait été incarcéré.

Au lendemain de la guerre civile, l'école grecque entendait inculquer le respect de l'armée, l'attachement au roi et la reconnaissance envers les Américains. Il est évident que Macriyannis ne pouvait entrer dans ce programme. Dans la première partie de ses *Mémoires*, consacrée à la guerre d'Indépendance, il dénonce sans relâche les compromissions de certains « héros » du panthéon national. La seconde partie est plus virulente encore : Macriyannis considère que les sacrifices consentis par le peuple pour sa libération sont ignorés par les dirigeants politiques. Ceux-ci, manipulés par les grandes puissances, finissent par se laisser imposer un roi bavarois, Othon.

Vers 1840, bien que diminué par ses blessures de guerre *(« Je n'ai plus qu'un bras et une jambe valides »)*, Macriyannis prend l'initiative d'un mouvement visant à obtenir une Constitution. *« Nous allons lier le roi par des lois »*, écrit-il. Ses amis obtiennent gain de cause – en 1843 – en apparence, car la Constitution promulguée l'année suivante est extrêmement conservatrice. Persécuté par le pouvoir, Macriyannis est condamné à mort en 1853, mais libéré en 1854. Il aura tout de même la satisfaction d'assister en 1862, deux ans avant sa mort, au départ d'Othon.

Peu de Grecs ont aimé leur pays comme lui. Ses *Mémoires* sont avant tout une lettre d'amour à la Grèce, fulgurante, passionnée, et pour finir désespérée. Il n'y parle guère de la femme qu'il épousa et dont il eut douze enfants : la Grèce, dans son cœur, occupe toute la place. Ecrire n'a pas été une mince affaire pour cet homme qui, comme beaucoup de ses compatriotes, était illettré. Il a trente-cinq ans quand il commence à apprendre l'alphabet. Il n'apprendra que l'alphabet, du reste, ce qui fait que son écriture, purement phonétique, est presque illisible. Il a fallu deux ans à un érudit, Yannis Vlachoyannis, pour décrypter et publier son manuscrit, découvert en 1901 seulement.



Une vie qui fut un permanent défi au pouvoir.

Document exceptionnel sur la langue populaire du siècle dernier, ce texte, écrit sans la moindre prétention littéraire (Macriyannis s'excuse souvent auprès du lecteur de ne pas savoir mieux écrire) est, en fait, superbe. C'est à juste titre qu'il est considéré comme l'un des plus beaux spécimens de la littérature grecque. La première vertu qu'on lui reconnaît, c'est sa simplicité, son extrême dépouillement. Denis Kohler, son traducteur, note qu'il écrit comme on manie une épée. Il a le goût de l'aphorisme *(« Grands hommes, graves erreurs »)*, de l'image et le sens de l'ironie. Voici ce qu'il dit de Thomas Gordon et de quelques Européens venus soutenir les Grecs, qui renoncent à se battre au dernier moment et se réfugient sur leur bateau : *« C'est depuis le carré qu'ils le combattent à grand renfort de discours, de plans et de louches de soupe... A la vue du danger, le général Gordon prit avec lui ses compagnons et sa fonction de commandement pour les mettre à l'abri sur le navire, afin que soit préservée la race de chefs capables à l'avenir de venir libérer la Grèce. »*

Il s'adresse fréquemment à Dieu, qu'il considère comme le véritable patron de l'armée grecque. Il lui attribue un rôle assez semblable à celui que les dieux de l'Olympe étaient sensés jouer dans les batailles de jadis. Il parle souvent aussi des Anciens grecs, qu'il imagine sensibles aux malheurs de la Grèce moderne : *« Voilà des siècles que ces grands hommes vivent dans l'Hadès, ce lieu obscur où ils se lamentent sur tous les malheurs qui accablent notre pauvre patrie. »* Il tient à les mettre au courant des succès remportés sur l'armée turque : *« Allons trouver les Grecs de jadis là où ils habitent, ce vieux Socrate, Platon, Thémistocle et le fougueux Léonidas. Allons leur dire la bonne nouvelle : leurs descendants, si longtemps rayés de la surface de la terre, sont ressuscités. »*

Un jour, surprenant des soldats qui s'apprêtent à vendre à des étrangers, pour 1.000 thalers, des statues antiques, il leur dit : *« Quand bien même on vous en offrirait 10 000 thalers, ne laissez pas ces statues quitter notre patrie. C'est pour elles que nous avons combattu. »* Le personnage de l'Antiquité auquel Macriyannis fait le plus souvent penser n'est ni Léonidas ni Socrate, mais avec cette espèce de défi permanent au pouvoir que constitue sa vie, Antigone.

**VASSILIS ALEXAKIS.**

**★ MÉMOIRES DU GÉNÉRAL MACRIYANNIS, préface de Pierre Vidal-Naquet, traduction, introduction et notes de Denis Kohler, Albin Michel, avec le concours du Centre national de lettres, 528 p., 190 F. (La traduction de Denis Kohler, chargé de recherche au CNRS, auteur d'une thèse sur Séféris, est remarquable. On pensait qu'il était impossible de traduire la prose si peu orthodoxe de Macriyannis. Kohler a prouvé qu'on se trompait.)**

# Un village saisi par la guerre civile

***Deux romans de Theodor Kallifatides : un Grec installé en Suède, qui écrit en suédois, mais parle de son pays perdu.***

THEODOR Kallifatides a quitté la Grèce à l'époque de la guerre civile et s'est installé en Suède, où il a fait une brillante carrière littéraire dans la langue de son pays d'adoption. On l'a découvert en France il y a dix ans, grâce à un roman qui retraçait la vie d'un village du Péloponnèse sous l'occupation allemande. Ce texte, *les Santons du Péloponnèse* (éd. Denoël) est remis en vente aujourd'hui, à l'occasion de la publication de deux autres romans du même auteur – réunis en un seul volume, – qui constituent la suite du premier.

Dans *les Santons brûlés*, on retrouve le même village, situé près de Sparte. Les troupes d'occupation le quittent, mais la paix ne dure pas bien longtemps : les résistants, hommes de gauche dans leur très grande majorité, persécutés par le gouvernement installé avec l'appui de la Grande-Bretagne, finissent par reprendre le combat. Les gens du village en arrivent à s'entre-déchirer. L'intérêt du roman ne tient pas seulement à ce contexte historique mais ayant tout aux mille et une petites histoires que conte Kallafatides sur ces villageois, ces mères de famille, ces vieillards, ces enfants, leurs jeux, leurs plaisirs, leurs croyances et leurs rêves.

On a le sentiment de feuilleter un vieil album de photos de famille : *« Là c'était l'école, et là tu vois, le gamin au crâne rasé... »* Malgré sa pudeur et son humour, on devine son émotion et on la partage. C'est l'émotion d'un homme longtemps éloigné de son enfance et de son pays, qui soudain retrouve l'une et l'autre. Ce n'est que dans la seconde moitié du livre que les événements politiques jouent un rôle primordial, bouleversent la vie des personnages, les obligent à fuir le village, les conduisent à la mort.

## Athènes qui change

Pour échapper aux règlements de comptes, une des familles du village, celle de l'instituteur, militant de gauche interdit d'enseignement, se réfugie à Athènes. Le personnage central des *Santons d'Athènes*, le second roman publié dans le même volume, c'est Minoä, le plus jeune fils de l'instituteur. On suit ses pérégrinations à travers la ville – la misère des quartiers populaires d'Athènes, les bordels, les cinémas, les music-halls. Petit à petit, la ville change, se reconstruit, se développe. Minos rêve quand même de s'en aller vivre ailleurs : *« Le train allait vers Thessalonique, Belgrade, Munich, Copenhague, Stockholm. Un grand train aux wagons rouge et or qui semblaient assez vastes pour contenir toute la Grèce. Minos se sentit jaloux. Il aurait donné beaucoup pour pouvoir être dans ce train. »*

**V.A.**

**★ LES SANTONS BRULÉS suivi des SANTONS D'ATHÈNES de Théodor Kallifatides, traduits du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, Denoël, 382 p., 128 F.**

● Le dernier numéro (mars-avril) de la revue québécoise *Nuit blanche* est consacré à la littérature grecque. Il comprend des analyses de Jacques Bouchard, professeur de grec moderne à l'université francophone de Montréal, d'Alexis Ziras; des entretiens avec Elli Alexiou, Antonis Samarakis et Yannis Ritsos, et une nouvelle de Michalis Fakinos (1026, rue Saint-Jean, Québec, G1R 1R7).

● L'Institut français d'Athènes organise un concours de nouvelles réservé aux Grecs qui étudient le français (le quart environ des lycéens grecs apprennent le français en première langue) sur le thème de l'île. Le jury sera présidé par Michel Tournier auquel ce même organisme a commandé le texte d'un opéra dont la musique sera composée par Yorgos Koumendakis.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

# La confession pudique d'un Anglais né à Nagasaki

**★ UN ARTISTE DU MONDE FLOTTANT, de Kazuo Ishiguro, traduit de l'anglais par Denis Authier, Presses de la Renaissance, 232 p., 98 F.**

« *EN y repensant, j'ai parfois la nostalgie du passé et de ce qu'était jadis ce quartier. Mais quand je vois notre ville reconstruite, quand je vois la rapidité avec laquelle la vie a repris, mon cœur se remplit d'une joie sincère. Quelles que soient les erreurs commises par notre nation dans le passé, il semble bien qu'une nouvelle chance lui est donnée d'améliorer son sort. On ne peut que souhaiter à ces jeunes gens de réussir.* » Le vieillard qui, en juin 1950, contemple, nostalgique, la jeune génération japonaise de l'après-guerre n'a pas toujours eu l'âme aussi sereine qu'il y paraît dans la conclusion du roman de Kazuo Ishiguro. Subtil et tendre comme un cerisier en fleurs au printemps.

Jeu de miroirs dans lequel un romancier de trente ans donne vie à un homme qui pourrait être son grand-père dans le Japon de la défaite, *Un artiste du monde flottant* nous arrive d'Angleterre bardé des critiques les plus élogieuses et du prix le plus prestigieux du pays — et le mieux doté — le Whitbread Literary Award, qui récompense un des plus brillants espoirs du roman anglais. Son auteur, Kazuo Ishiguro, qui n'est âgé que de trente-deux ans, écrit en anglais, vit à Londres et ne connaît pour ainsi dire pas le Japon... Né à Nagasaki en 1954 (neuf ans après la bombe...), il est arrivé en Angleterre en 1960 avec ses parents — son père est océanographe — si décidés à regagner bien vite le Japon qu'ils ont conservé leur maison à Nagasaki. « *Pendant longtemps nous pensions que nous allions retourner l'année suivante* », explique-t-il avec un bel accent *british*, très élégamment vêtu (veston noir, cravate noire, chemise noire) dans le style de Yojhui Yamamoto, biologiquement japonais, mais absolument anglais dans sa façon d'être. « *Le japonais, je le parle comme un enfant,* déplore-t-il. *Je l'ai appris avec ma mère, mais je n'ose pas m'en servir en public. Le Japon, je l'ai quitté à cinq ans et je n'y suis jamais revenu...* » Il ne lui serait pas venu à l'idée d'écrire dans une autre langue que l'anglais. Naturalisé depuis quatre ans citoyen britannique, il n'a pas encore, malgré ses désirs, transplanté ses racines. Il nous donne des romans qui ont l'air d'être nipponissimes, la confusion étant encore plus aisée en France où, trop souvent les auteurs japonais nous ont été proposés « traduits de l'anglais » !...(1).

Manifestement, Kazuo Ishiguro est un romancier extrêmement doué. D'abord parce qu'il fait œuvre d'imagination et non de témoignage et que le lecteur occidental ne s'en rend pas forcément compte. (Son prochain roman — l'histoire d'un majordome d'hôtel et de son maître — se passe en Angleterre. « *Sans personnages japonais* », affirme-t-il). Dans *Un artiste du monde flottant*, il nous livre la « confession pudique » — pour paraphraser le titre du romancier japonais qu'il préfère, Yukio Tanizaki — d'un artiste-peintre, autrefois très célèbre, qui fait le bilan de sa vie en quatre rencontres entre octobre 1948 et juin 1950. La défaite de l'Empire du Soleil Levant s'inscrit dans un pays complètement bouleversé, brisé, où les traditions ont disparu, où l'Empereur a perdu sa divinité et où le vainqueur américain impose sa loi : capitulation, constitution, épuration, américanisation progressive. La fin d'un monde.



LOUIS MONIER

« Le Japon, je l'ai quitté à cinq ans et n'y suis jamais revenu. »

LA fin des valeurs anciennes... Mais, quelles étaient ces valeurs qui ont mené à la catastrophe ? Qui étaient ces grands-pères qui, par esprit patriotique et loyauté, ont fait l'apologie du militarisme et de l'expansionnisme aux côtés des fascistes et des nazis ? Comment peut-on encore être japonais ? Le romancier ne justifie ni ne condamne : il « confesse » le protagoniste qui évoque sa vie au gré des replis de la mémoire, comme on déplie un *origami*. Une mémoire non linéaire pour une histoire qui se construit au fur et à mesure des digressions, le plus souvent dans les dialogues.

Masuji Ono a mis son œuvre au service de la propagande militariste, accumulant les fonctions officielles : « *membre de la commission culturelle du ministère de l'intérieur, conseiller officiel à la commission des activités antipatriotiques* ». Il avait dans sa jeunesse été un « *artiste du monde flottant* », peintre des lieux de plaisir et de la vie nocturne avant de se sentir appelé à mettre son art au service de sa patrie, vantant l'invasion de la Mandchourie — où son gendre a combattu dans de terribles souffrances, où son fils unique a trouvé la mort — ou l'invasion de la Chine en 1937 ; prêt même à dénoncer un de ses élèves mal-pensants. A la retraite, par la force des choses et la crainte des sanctions de l'occupant, il pratique l'art d'être grand-père avec un petit-fils qui préfère jouer au cow-boy qu'au samouraï. Les temps changent, mais, pour marier leur fille, les bonnes familles s'en tiennent aux rites de la tradition tout en craignant que ne resurgissent les actions du passé.

Arrivé à l'âge de la méditation, Masuji Ono, comme pour une récapitulation, rassemble les éléments de son existence, tel un montreur de marionnettes qui tire les personnages de leur boîte et leur fait jouer leur scène une fois encore : Mme Kawakami, la dernière patronne d'un débit de boissons dans le « quartier de plaisir », « *un endroit où l'on pouvait boire, manger et parler* », distinct du quartier des théâtres et des maisons de geishas, et où le professeur Ono et ses élèves avaient leurs habitudes ; les filles du philanthrope Akira Sujimura, qui l'avaient choisi à cause de son talent et de sa notoriété pour lui vendre la superbe maison de leur père, une maison traditionnelle au portail de cèdre, aux tuiles élégantes, posée dans le jardin aux bambous soigneusement choisis avec une longue galerie (« *l'après-midi, les jeux d'ombres et de lumière du feuillage se projetaient dedans, sur toute la longueur, si bien que, sans sortir, on avait l'impression de se promener sous les berceaux d'un jardin* ») ; les élèves préférés qui, soit par rancune, soit par mesquinerie, vont s'éloigner de leur ancien maître ; le petit-fils Ichiro, qui se prend pour Lone Ranger, et qui, éduqué hors de la tradition, pose des questions « mal élevées » (« *Mon père dit que vous étiez un peintre célèbre. Mais que vous avez dû arrêter. Parce que le Japon a perdu la guerre...* »).

LE « *monde flottant* », ce n'était pas seulement le quartier des plaisirs, c'est le monde de la grande mutation et de ses déchirements, le monde vidé de mémoire, comme cautérisé par la bombe atomique, que Kazuo Ishiguro n'a pu connaître qu'à travers les lectures, les souvenirs de sa famille, un atavisme qui le contraint à mettre à vif les responsabilités et les culpabilités d'une époque où il n'était pas né. Dans une démarche quelque peu modianesque, il crée ce qu'il n'a pas connu avec la précision et la compréhension psychologique, la sensibilité d'un artiste. Sans grands mots, sans références savantes, il se coule dans l'esprit du vieillard qui avait voulu, à une période troublée, « s'engager », estimant qu'il n'était « *pas nécessaire que les artistes occupent toujours un monde clos et décadent* » et qui avait acquis la célébrité avec des fantassins, baïonnette au canon, encadrant un officier qui montrait, de son épée brandie, la marche à suivre, vers l'Asie...

*S'il admet qu'il s'est trompé, Ono se* refuse à juger les autres, tel Yukio Naguchi, un compositeur dont les chansons avaient été très populaires et que tous les soldats chantaient avant la bataille : « *Il a pensé à tous les gens qui ont été tués et il s'est dit qu'il avait peut-être mal fait de composer ces chansons. Et il s'est dit qu'il devait s'excuser. Faire ses excuses à tous ceux qui restaient. A tous ces gens, il a voulu dire pardon. Je crois que c'est pour cela qu'il s'est suicidé.* »

Insidieusement, avec des touches subtiles, l'auteur montre l'ambiguïté de son personnage et le conduit vers le Pont de l'Hésitation, qui mène vers l'ancien « quartier des plaisirs » aujourd'hui disparu, remplacé par des bureaux. « *Le monde flottant* » avait été celui d'une célébration de la Beauté (« *Nous, au moins, nous croyions dans ce que nous faisions...* »), de l'art pour l'art... Même coupable, même conscient de ses erreurs, Masuji Ono restera nostalgique d'un temps où il y avait des maîtres dont l'influence ne se limitait pas au domaine de la peinture, qui transmettaient leurs valeurs et leur mode de vie. Et il regrette ce mode de vie-là, même s'il avait été à l'origine de la catastrophe. Il avait agi de son mieux, il en reste persuadé. Mais l'époque l'a trahi. « *Nous avons été des hommes ordinaires durant une époque qui ne l'était pas : nous n'avons pas eu de chance...* » La chance de continuer à flotter...

(1) Le premier roman de Kazuo Ishiguro, *Lumière pâle sur les collines*, a paru en 1984 aux Presses de la Renaissance. Il avait été sélectionné pour le Booker Prize 1982.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

# Les mille et une nuits de Garcia Marquez

*(Suite de la page 15.)*

Pourquoi, dira-t-on, cet amour indéfiniment renvoyé ? Parce que le père de Fermina, homme véreux qui voudrait se refaire une réputation, ne veut pas que le mari de sa fille soit ce personnage transparent à force d'insignifiance, aux airs de chien battu et à la tenue de rabbin en disgrâce, télégraphiste de profession, qu'est le jeune Florentino Ariza.

## « Au cœur même de l'amour »

Mais pourquoi la persistance de l'amour chez celui-ci — « *pendant cinquante-trois ans, sept mois, onze jours et onze nuits* », — alors que Fermina, au terme des deux ans d'exil imposés par son père, et bien que l'absence n'ait fait que renforcer l'amour de l'un et de l'autre, dès qu'elle aperçoit Florentino en chair et en os, lui dit, sans plus d'explication, que tout est fini, et à jamais, entre eux ?

Il n'y a qu'une réponse : parce que Florentino a gardé secret son amour, tout au long de sa vie, et, au fond du cœur, le prénom adorable de l'aimée.

Fermina n'a pas tardé ensuite à épouser le plus brillant parti de la ville, le jeune Juvenal Urbino de la Calle, à peine débarqué de Paris où il a fait des études de médecine avec l'épidémiologiste Adrien Proust, le père de l'autre. Et Juvenal sait que Fermina ne l'aime pas, mais il a raison de penser qu'ils sauront inventer ensemble une forme plausible de l'amour. Heureux, ils le seront pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'à la mort de Juvenal. Et c'est entre la mort de celui-ci, entre le premier chapitre, magistral, et le dernier, superbe, où deux vieillards, Fermina et Florentino, se retrouvent à jamais — « *comme s'ils avaient contourné le difficile calvaire de la vie conjugale pour aller tout droit au cœur même de l'amour* » — que le roman se déroule.

C'est ici, pendant cet énorme interlude, que l'on voit l'ascension sociale de Florentino Ariza, mais, principalement, le bouillonnement de petites histoires parasitaires, de splendides « cellules » de contes, qui, par leur prolixité, font dévier le cours du roman jusqu'à ce qu'il s'ensable. On a l'impression d'une longue nuit d'insomnie sous les Tropiques, et d'une rumeur de papillons s'entrechoquant contre la vitre, qui veulent entrer et n'entrent pas... De contes qui s'éloignent et vont se perdre on ne sait où...

« *Je ne souhaite à personne d'avoir du succès* », disait Marquez, en pleine gloire, à son ami Plinio Mendoza : « *On se retrouve un peu comme des alpinistes qui crèvent pour atteindre le sommet. Une fois arrivés, que font-ils ? Ils redescendent, ou ils essaient de redescendre discrètement, le plus dignement possible.* »

Ne serait-ce que pour les cent trente pages que représentent le premier et le dernier chapitre — les plus proprement romanesques qu'ait écrites l'auteur, et dans lesquelles on sent bien ce qu'il a toujours affirmé, à la stupéfaction générale, qu'il ne serait pas l'écrivain qu'il est s'il n'avait lu à vingt ans Virginia Woolf, — *l'Amour au temps du choléra* est un très beau roman d'amour. Et, sans doute, le plus secrètement autobiographique de l'auteur. A cause de l'amour, justement, de l'amour qu'il voudrait plus fort que le temps et que la mort.

Reste que l'on peut préférer en lui le conteur. Et l'on peut même souhaiter que sa femme, Mercedes, qui a toujours veillé sur son travail — et à ce que cinq cents feuillets vierges et une rose jaune soient renouvelés jour après jour sur son bureau, — joue le rôle du sultan Schahriyâr et ne délivre de sa tâche son conteur oriental qu'au bout de mille et une nuits...

HECTOR BIANCIOTTI.

**★ L'AMOUR AU TEMPS DU CHOLÉRA, de Gabriel Garcia Marquez, traduit de l'espagnol par Annie Morvan, Grasset, 378 p., 116 F.**



# Deux romanciers arabes témoins du malheur

***L'Egyptien Youssef Idris et le Tunisien Bechir Khraïef dénoncent la même violence : l'injustice qui frappe les pauvres, et surtout les femmes.***

UN homme parle à un cadavre tout en l'habillant, le coiffant. Il l'installe dans sa voiture, continue de s'adresser à lui comme si c'était un passager ordinaire. Il se réjouit d'être seul avec lui pour le dernier voyage. Les rues du Caire sont encombrées. Il fait chaud. Une odeur fétide se dégage du cadavre. La voiture roule, et l'homme au volant parle, gesticule, règle ses comptes. Il dit tout ce qu'il a sur le cœur, sa rage et sa haine. L'odeur est insupportable ; elle fait fuir les gens. Même les mouches s'enfuient. L'homme n'en peut plus. Il abandonne le mort dans la voiture au milieu de la route. L'auto sera la tombe et le cimetière.

C'est ainsi qu'un fils a enterré son père. Quel sacrilège ! diraient certains, surtout si ce père était celui de la nation. Cette nouvelle a été écrite par Youssef Idris en 1960, et des critiques ont cru y reconnaître l'image de Nasser. C'est possible, c'est même sûr. L'écriture prend parfois des détours pour témoigner sur le présent, surtout quand il est politique.

Né en 1927 dans le delta égyptien, Youssef Idris est l'auteur d'une centaine de nouvelles. Les éditions Sindbad viennent d'en publier quatre, remarquablement traduites. Le regard que pose l'écrivain sur sa société est impitoyable. C'est celui d'un scrutateur qui pousse le drame jusqu'au bout, mais jamais vers le dénouement attendu. Ainsi *la Sirène* raconte l'histoire de Hamed, qui surprend sa femme avec un effendi (un notable) dans le lit conjugal. A côté, leur enfant sanglote et s'agrippe aux cheveux de la mère. Vision effroyable qui impose une seule idée : la mort ; pas celle de l'épouse infidèle, mais la sienne propre. Ils sont de la campagne, de braves gens propulsés dans Le Caire, qui, comme toutes les grandes villes, regorge de loups. Hamed ne tuera personne, mais quittera tout sans dire un mot.

La femme, qui espérait mourir de ses mains, ne supportera pas le poids de ce silence. Elle disparaîtra dans la foule de la gare centrale. *Au fond de la ville* va très loin dans la peinture d'une âme très étroite, celle d'un juge célibataire. Il a tout réglé pour parer à l'angoisse, pour conjurer sa peur de l'autre sexe, mais il se fait voler sa montre par une femme du peuple. Toute sa vie, toute sa mécanique, vont être bouleversées. C'est tragique et comique à la fois.

Dans *la Terre des passions brûlées* du Tunisien Béchir Khraïef, la réalité sociale est saisie de même, à travers le malheur. Ce roman tourne autour de trois personnage : Khadija, la mère répudiée ; Atra, la cousine aimée ; et, au centre, Mekki, jeune homme plein d'espoir qui arrive à *Metlaoui, un des cinq centres* miniers de phosphate, situé dans le Sud tunisien. Il découvre l'exploitation et la violence de l'injustice. Le personnage le plus fascinant est Atra. Elle épouse une brute, Hafanaoui, un personnage sans scrupule et qui croit que la virilité consiste à dominer et maltraiter la femme. *Mekki mourra, victime des machinations* de son entourage.

Chronique des années 20, ce roman est celui d'un Maghreb où commencent les luttes syndicales et politiques. Sans se concerter, les deux auteurs ont traité, sur des modes différents, mais avec la même passion de justice et la même volonté de voir les choses changer, un même problème : à la violence politique infligée aux paysans pauvres et aux prolétaires, vient s'ajouter une plus grande iniquité, celle que l'homme fait subir à la femme arabe et musulmane.

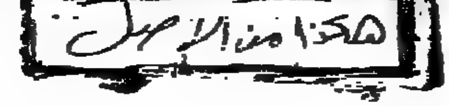
TAHAR BEN JELLOUN.

**★ *LA SIRÈNE ET AUTRES* NOUVELLES, de Youssef Idris, traduit de l'arabe par Luc Barbulesco et Philippe Cardinal, Sindbad, 220 p., 98 F.**

**★ LA TERRE DES PASSIONS BRULÉES, de Bechir Khraïef, traduit par Hédi Djebnoun et Assia Djebar, coll. « Lettres arabes », Lattès, 310 p., 98 F.**







# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 avril à 0 heure et le dimanche 3 mai à 24 heures.**

Le temps lourd à caractère orageux persistera à l'avant d'une perturbation qui pénétrera sur la France demain. Cette perturbation affectera samedi les régions de la moitié sud-est et s'évacuera en soirée en Méditerranée. Derrière, un temps plus variable, et plus frais, avec de belles éclaircies s'installera samedi, mais une aggravation se produira dimanche près de la Manche et se traduira par le renforcement du temps instable qui se généralisera en cours de journée à la majeure partie du pays.

*Jeudi : sur la Bretagne, la Normandie et le Nord,* le matin, les nuages seront abondants et accompagnés de faibles pluies locales. Dans l'après-midi, de belles éclaircies se développeront.

Des pays de Loire au Bassin parisien, à la Champagne, au Massif Central et au Sud-Ouest, le début de journée sera frais et brumeux. Puis, après de belles éclaircies temporaires, le ciel deviendra nuageux et quelques ondées orageuses se produiront en cours d'après-midi.

De la Lorraine et l'Alsace au Lyonnais et au nord des Alpes, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Des ondées orageuses se produiront ponctuellement en début de matinée et à nouveau en soirée.

Du Languedoc-Roussillon au sud des Alpes et à la Corse, le temps sera bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux à l'est du Rhône et en Corse.

Les températures minimales seront voisines de 10 degrés près de la Manche, sur le reste du pays, elles iront de 6 à 9 degrés. Les maximales iront de 15 à 17 degrés de la Bretagne au Nord, de 19 à 23 degrés du nord au sud ailleurs.

*Samedi 2 mai : sur la moitié sud-est de la France,* le temps sera pluvieux et orageux en première partie de journée, avec des bancs de brume et de brouillard dans le Sud-Ouest. Ensuite une lente amélioration se produira sur l'ensemble de ces régions. Le vent s'orientera au nord près du golfe du Lion.

Sur la moitié nord-ouest du pays, un temps variable s'établira avec de belles éclaircies, mais rapidement la nébulosité se renforcera près des côtes de la Manche, où des averses pourront avoir lieu. Elles s'étendront en soirée à la moitié nord du pays.

Les températures minimales varieront de 7 degrés dans le Nord-Ouest à 15 degrés dans le Sud.

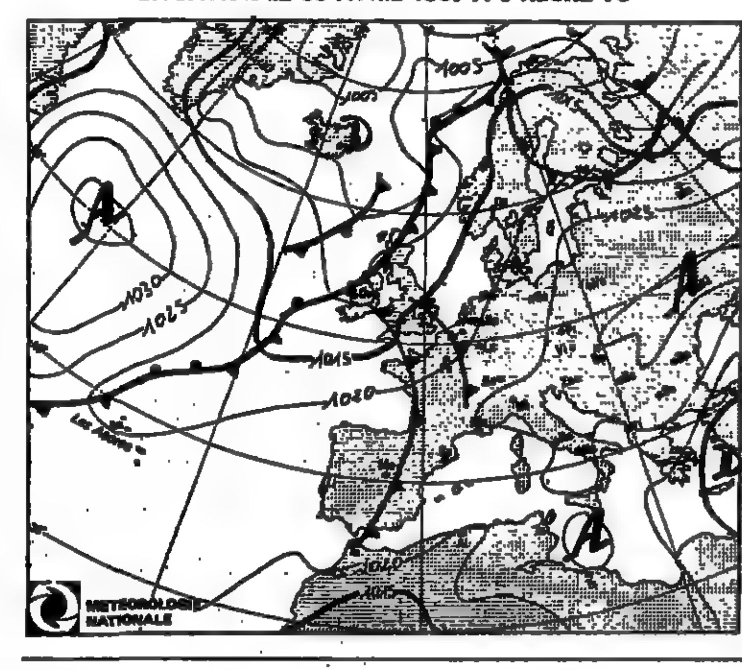
Les températures maximales varieront de 17 à 24 degrés sur la moitié sud, 12 à 14 degrés sur le quart nord-ouest, et de 15 à 18 degrés sur le quart nord-est.

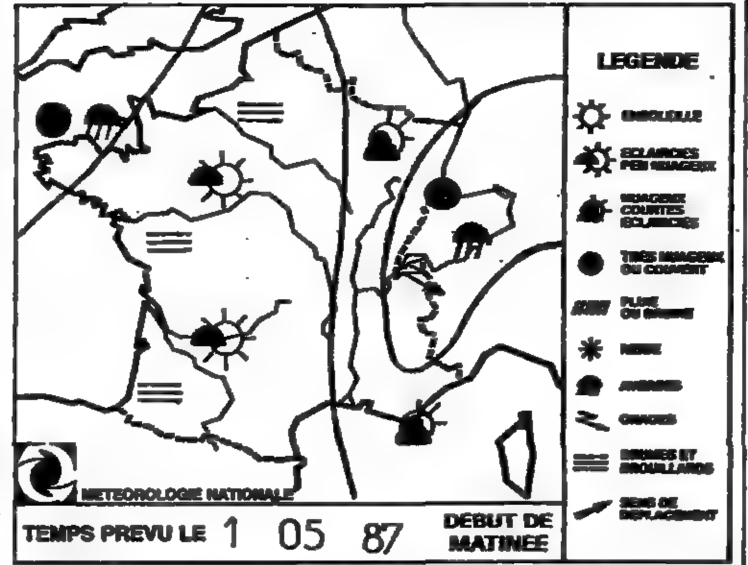
*Dimanche 3 mai : sur la plus grande partie du pays,* le temps sera variable avec des averses et une nébulosité plus importante sur la moitié nord de la France.

Le mistral soufflera.

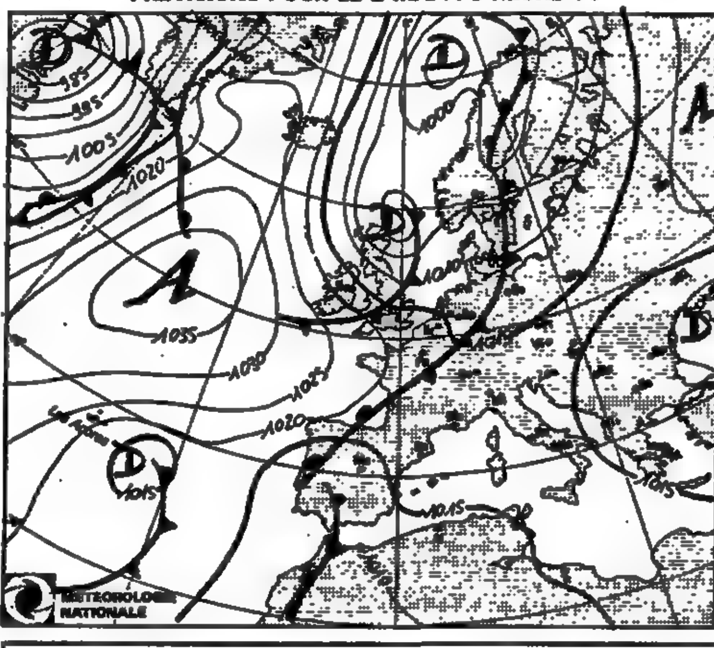
Les températures minimales varieront peu, et les températures maximales seront en légère baisse.

SITUATION LE 30 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI A 0 HEURE TU




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-4 à 6 h TU et le 30-4-1987 à 6 h TU — le 30-4-1987

| FRANCE | Max | Min | Temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 19 | 9 | N |
| BIARRITZ | 25 | 11 | N |
| BORDEAUX | 23 | 11 | C |
| BOURGES | 24 | 10 | C |
| BREST | 18 | 11 | P |
| CAEN | 23 | 13 | A |
| CHERBOURG | 20 | 11 | A |
| CLERMONT-FERR. | 24 | 6 | D |
| DIJON | 23 | 9 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 24 | 12 | C |
| LILLE | 23 | 12 | A |
| LIMOGES | 22 | 11 | C |
| LYON | 23 | 10 | N |
| MARSEILLE-MAR. | 19 | 10 | N |
| NANCY | 23 | 12 | N |
| NANTES | 22 | 13 | P |
| NICE | 20 | 13 | C |
| PARIS-MONTS. | 25 | 14 | P |
| PAU | 24 | 11 | A |
| PERPIGNAN | 22 | 9 | C |
| RENNES | 23 | 13 | P |
| ST-ÉTIENNE | 22 | 9 | A |
| STRASBOURG | 26 | 10 | C |
| TOURS | 23 | 12 | P |
| TOULOUSE | 21 | 8 | D |
| POINTE-A-P. | 32 | 25 | D |

| ETRANGER | Max | Min | Temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 22 | 15 | C |
| AMSTERDAM | 24 | 12 | O |
| ATHÈNES | 12 | 11 | C |
| BANGKOK | 36 | 25 | N |
| BARCELONE | 19 | 9 | N |
| BELGRADE | 18 | 5 | D |
| BERLIN | 25 | 11 | D |
| BRUXELLES | 24 | 14 | P |
| LE CAIRE | 27 | 16 | D |
| COPENHAGUE | 17 | 7 | D |
| DAKAR | 25 | 21 | N |
| DELHI | 40 | 29 | C |
| DJERBA | 20 | 10 | N |
| GENÈVE | 24 | 11 | P |
| HONGKONG | 26 | 23 | C |
| ISTANBUL | 9 | 7 | P |
| JÉRUSALEM | 22 | 11 | D |
| LISBONNE | 19 | 12 | D |
| LONDRES | 22 | 12 | N |
| LOS ANGELES | 20 | 15 | C |
| LUXEMBOURG | 21 | 10 | N |
| MADRID | 24 | 8 | D |
| MARRAKECH | 30 | 16 | D |
| MEXICO | 23 | 10 | B |
| MILAN | 22 | 11 | C |
| MONTRÉAL | 9 | 1 | P |
| MOSCOU | 15 | 6 | D |
| NAIROBI | 29 | 20 | D |
| NEW-YORK | 18 | 5 | C |
| OSLO | 17 | 6 | C |
| PALMA-DE-MAJ. | 23 | 9 | D |
| PÉKIN | 28 | 13 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | 27 | 23 | C |
| ROME | 18 | 8 | B |
| SINGAPOUR | 28 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 22 | 6 | N |
| SYDNEY | 19 | 15 | C |
| TOKYO | 23 | 14 | D |
| TUNIS | 21 | 12 | D |
| VARSOVIE | 21 | 6 | D |
| VENISE | 20 | 8 | D |
| VIENNE | 19 | 11 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMÉROS | SIGNES du ZODIAQUE | SOMMES GAGNÉES |
|---|---|---|---|
| 1 | 8 341 | taureau | F. 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 0 051 | vierge | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 511 | scorpion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 9 611 | cancer | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 2 | 3 332 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 832 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 38 202 | lion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 3 | 603 | tous signes | 400 |
| | 4 643 | poissons | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 153 | sagittaire | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 06 113 | balance | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 4 | 1 304 | balance | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 874 | taureau | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| 5 | 05 | tous signes | 200 |
| | [illegible] | tous signes | 200 |
| | 145 | tous signes | 400 |
| | 8 195 | lion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 3 005 | bélier | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 05 665 | poissons | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 6 | 456 | tous signes | 400 |
| | 4 956 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 066 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 916 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| 6 | 1 836 | gémeaux | F. 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 8 396 | capricorne | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 07 306 | sagittaire | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 26 266 | bélier | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 27 736 | capricorne | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 7 | 87 | tous signes | 300 |
| | 3 237 | cancer | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 287 | verseau | 12 200 |
| | | autres signes | 1 400 |
| | 14 867 | scorpion | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 28 847 | gémeaux | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 068 | tous signes | 400 |
| | 808 | tous signes | 400 |
| | 2 858 | lion | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 06 608 | vierge | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 27 458 | cancer | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 3 469 | vierge | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 8 369 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 929 | poissons | 12 000 |
| | | autres signes | 1 200 |
| | 01 119 | verseau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 66 829 | lion | 4 000 000 |
| | | autres signes | 125 000 |
| 0 | 600 | tous signes | 400 |
| | 1 690 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 20 080 | taureau | 50 000 |
| | | autres signes | 5 000 |

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION, BÉLIER, SCORPION GAGNENT 100,00 F

**LOTO** N°17 TIRAGE DU MERCREDI 29 AVRIL 1987

1 13 17 21 30 47 — 37 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 6 ET SAMEDI 9 MAI 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 29 AVRIL 1987 44e

## ÉDUCATION

# Mille bourses par an pour les futurs exportateurs

Comment donner la fibre exportatrice aux industriels français ? Mme Cresson, ministre socialiste du commerce extérieur, avait cru trouver la réponse en créant l'Ecole nationale d'exportation. Jugeant la formule inadaptée, M. Michel Noir, son successeur, a supprimé cet établissement et a demandé à un groupe de travail d'industriels et de directeurs d'établissements de lui suggérer d'autres idées.

Sur ses recommandations, le ministre vient de décider d'utiliser les crédits rendus disponibles (8 millions pour 1987) pour envoyer des étudiants français effectuer des stages de longue durée (de six mois à un an) dans des entreprises étrangères performantes, pour se familiariser avec leurs méthodes et apprendre à vivre et à travailler hors de France. Ainsi, les entreprises françaises pourraient recruter des jeunes ayant déjà une expérience concrète de la vie professionnelle et de la production à l'étranger.

Plusieurs centaines de bourses seront accordées (les premières dès le mois de juin) pour aboutir à un millier par an en régime de croisière. Elles seront de 25 000 F en moyenne et ne couvriront qu'une partie des frais, les établissements et les étudiants bénéficiaires devant trouver le complément. Elles seront destinées aussi bien à des ingénieurs qu'à des gestionnaires ; à des élèves de grandes écoles qu'à des étudiants d'universités d'IUT ou de section de techniciens supérieurs. Les stages se feront dans des entreprises de toutes spécialités et de toutes dimensions, surtout dans les pays d'Europe, ainsi qu'en Asie du Sud-Est.

La gestion de ces bourses sera assurée par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE), qui devra, avec une commission réunissant l'ensemble des parties concernées, sélectionner les établissements habilités à passer des conventions, et assurer la formation, le contrôle et l'évaluation des stagiaires.

Les stages devront être soigneusement préparés et suivis par l'établissement d'origine. Ils feront l'objet d'un rapport final. Le ministère et la FNEGE souhaitent que cette initiative permette d'établir un réseau de relations entre les établissements français d'enseignement et les entreprises étrangères et de constituer une série d'études de cas, pouvant servir de matériel pédagogique pour l'enseignement du commerce extérieur.

Ils souhaitent également que se constituent des « pôles de compétence » par régions géographiques et grands secteurs d'activité, et que se développent les échanges d'étudiants, en incitant les entreprises françaises à accueillir, par réciprocité, des stagiaires étrangers.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

**PHILATÉLIE**

En raison des fêtes du 1er mai, la rubrique philatélique hebdomadaire paraîtra exceptionnellement dans le numéro du samedi 2 (daté dimanche 3 - lundi 4 mai).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 30

## loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **499879** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 099879, 199879, 299879, 399879, 599879, 699879, 799879, 899879 gagnent 40 000,00 F

| Les numéros approchants aux Dizaines de mille | Mille | Centaines | Dizaines | Unités | gagnent |
|---|---|---|---|---|---|
| 409879 | 490879 | 499079 | 499809 | 499870 | 10.000,00 F |
| 419879 | 491879 | 499179 | 499819 | 499871 | |
| 429879 | 492879 | 499279 | 499829 | 499872 | |
| 439879 | 493879 | 499379 | 499839 | 499873 | |
| 449879 | 494879 | 499479 | 499849 | 499874 | |
| 459879 | 495879 | 499579 | 499859 | 499875 | |
| 469879 | 496879 | 499679 | 499869 | 499876 | |
| 479879 | 497879 | 499779 | 499889 | 499877 | |
| 489879 | 498879 | 499979 | 499899 | 499878 | |

| Tous les billets se terminant par | | gagnent |
|---|---|---|
| | 9879 | 4 000,00 F |
| | 879 | 400,00 F |
| | 79 | 200,00 F |
| | 9 | 100,00 F |

87 **TAC-O-TAC** TIRAGE DU MERCREDI 29 AVRIL 1987 45e

La culture c'est la fleur de l'Europe. Cultivons-la. Une télévision, la Sept, se lance dans cette aventure en rappelant à tous que l'enjeu n'est pas seulement français mais européen. Ce que la Sept pense récolter ? le plaisir bien gagné d'une audience attentive qui a soif de qualité et d'horizons nouveaux. Aujourd'hui le désir de la Sept est la mise en valeur du patrimoine culturel que chacun de nous se doit d'enrichir par la création. En attendant son propre canal de diffusion, la Sept sera pour les journées du 8 Mai, du 8 Juin et du 26 Juillet l'invitée de FR3. Elle s'adressera à chacun d'entre nous en tant

e l'Eu-
vision,
aven-
le l'en-
ançais
a Sept
r bien
entive
rizons
désir
valeur
e cha-
richir
nt son
on, la
es du
Juillet
essera
n tant

# L'AGENDA



# L'IMMOBILIER



# Le Carnet du Monde

## Mariages

– Brest, le 2 mai 1987.
Le capitaine Clark Tati, ses filles Frédérique, Lawrence, Bernadette, Maryvonne, Anny,
Le chef d'escadron Bergean,
Le quartier-maître Monnier de Recouvrance,
Maître Jean et son épouse,

ont la joie d'annoncer le mariage de leurs neveu et nièce

Germain de BRIEC
et Annie DELANINON.

## Décès

– Jacques Balança,
François Balança, Ghislaine, Mathieu, Marion,
Mariane Locatelli,
Eric et Alice,
Mme Marmer,
M. et Mme Bordes,
Mme Lacour
et ses enfants,
Les familles Coulet et Delpis,

ont la douleur de faire part du décès de

Lilette Cécile BALANÇA,

survenu le 14 avril 1987 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Foix, en Ariège, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Thérèse,
75001 Paris.

– L'administrateur provisoire de l'université Paris-Dauphine,
Le département d'éducation permanente,
Ses collaborateurs et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe DUBOSQ,
responsable de formation
au département
d'éducation permanente,

survenu le 26 avril 1987.

– M. Hatchadour Hatchadourian,
M. et Mme Hatchadourian Bédros
et leurs enfants,
M. et Mme Durand Jacques et leur fille,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme HATCHADOURIAN,
née Elisabeth Inchkhanian,

survenu le 29 avril 1987.

Les obsèques seront célébrées le 4 mai 1987, à 15 h 30, en l'église apostolique arménienne, 6, avenue Bourgain, 92130 Issy-les-Moulineaux.

95, rue Pierre-Poli,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– François et Jérôme Laurent

ont la très grande peine d'annoncer que

Nicole LAURENT,
née Dayan,

est allée retrouver leur père, auprès de Dieu, le dimanche 26 avril 1987.

34, rue Emile-Fourcand,
33000 Bordeaux.

– Le laboratoire Louis Neel et le Service national des champs intenses du CNRS à Grenoble ont la tristesse de faire part du décès,

survenu le 18 avril 1987, de

M. René PAUTHENET,
professeur à l'Institut national polytechnique de Grenoble,
fondateur et ancien directeur
du Service national des champs intenses,
coordonnateur de l'opération
« Concerted European Action on Magnets ».

– Mme Eve Trink,
son épouse,
M. Claude Emmanuel Trink,
son fils,
M. et Mme Paul Trink,
Mlle Martine Trink,
M. et Mme Emmanuel Trink,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
La famille Toporek ainsi que tous ses nombreux amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Joseph TRINK,

survenu le 27 avril 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 4 mai, à 11 h 30.

Réunion à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, bd Edgar-Quinet, 75014 Paris.



## Remerciements

– M. Elie Obadia,
M. et Mme Maurice Pilo,
MM. Michel et André Obadia,
Mme Reine Levy,
Mme Lucette Levy Pimienta,

*profondément touchés* des nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus à l'occasion du décès de

Mme Hilda OBADIA,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et les convient à une prière qui sera dite à sa mémoire le 6 mai 1987, à 19 heures, à la synagogue de Créteil, rue du 8-Mai-1945.

## Anniversaires

– Le dimanche 1er mai 1977, Dieu rappelait, à vingt-six ans,

M. Jean AMEYE,
ingénieur EDF,
ancien élève de l'ENSEM
et du lycée de Montpellier.

Ceux qui ont apprécié cet homme admirable au regard limpide se souviennent et prient pour Anne-Laure.

*« Heureux ceux qui ont le cœur pur ».*

– Il y a trois ans,

Boris FRENKEL

nous a quittés.
Halina, Anne, Jacques et les amis.

– Pour le premier anniversaire de la mort de notre cher époux et père

M. Joël PRASQUIER,

on se réunira le dimanche 3 mai 1987, à 12 h 30, au cimetière de Bagneux.

Mme D. Prasquier,
Dr et Mme R. Prasquier
et leurs enfants.

## Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 6 mai, à 19 h 15, en la chapelle Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e,

à l'intention du

Comte Jean-Loup DE BARRIGUE
DE FONTAINIEU,

rappelé à Dieu le 15 avril 1987.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Les amis de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul MATHIAS,

décédé à Paris le 9 avril 1987,

rappellent qu'une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 4 mai 1987 à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, 75016 Paris.

## Erratum

– Dans l'annonce concernant les remerciements pour le décès du

Père Guy GAUTIER,

parue le 21 avril 1987 (daté 22),

il fallait lire

« remercient chaleureusement tous ceux qui se sont associés à leur peine ».

## Communications diverses

– La Fédération des anciens combattants et volontaires juifs au service de la France annonce qu'elle ravivera la flamme sous l'Arc de Triomphe le mercredi 6 mai à 18 h 30 très précises et serait heureuse de votre présence.

– Anciens du SKIF et du CLEJ, du 6 au 8 juin, grande fête à Corvol, pour les quarante ans du foyer IKA. Renseignements : M. Maurice Bajez, tél. : 46-07-34-55.

– L'assemblée générale de l'Association des anciens élèves du lycée Henri-IV se tiendra au lycée, 23, rue Clovis, Paris-5e, le mardi 12 mai à 18 heures, et sera suivie du banquet traditionnel. Adresser les inscriptions à M. J.-C. Georgin, 19, rue de Lille, 75007 Paris (prix : 200 F par personne ou 80 F pour les anciens élèves âgés de moins de vingt-cinq ans).

## Soutenances de thèses

– Université René-Descartes-Paris-V, le lundi 18 mai, à 14 h 30, foyer des professeurs, rez-de-chaussée au fond du hall, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris, M. Albert Piette : « L'intervalle festif. Etude des rites et comportements dans six fêtes séculières en Wallonie »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ........ 69 F
Abonnés ................ 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

Le Monde
SANS VISA

# Vishnou dans ses murs neufs

**Si la foi soulève des montagnes, dans le sud de l'Inde, elle fait encore aujourd'hui s'élever les plus belles demeures que l'on puisse offrir aux dieux. Ainsi, autour de Madras, le voyageur découvrira-t-il des sanctuaires à la pierre et à la peinture encore fraîches.**

Par Michèle Champenois

MURALI, le jeune Indien qui veut être guide et apprend le français en fréquentant les étrangers, est formel. Ce n'est pas une restauration, c'est une construction neuve, entièrement neuve. Le chantier s'achève.

Vous visitez l'Inde du Sud, le glorieux Moyen Age de l'architecture hindouiste, et, surprise !, à Trichy, à 300 kilomètres de Madras, la nouvelle porte monumentale dans la première enceinte de Srirangam va être « inaugurée » dans quelques semaines. Derrière l'échafaudage de bambous, treize étages de briques couverts de stuc, mille personnages lourdement maquillés, à demi prisonniers d'une pyramide chamarrée, se dressent à l'entrée sud de la ville sainte.

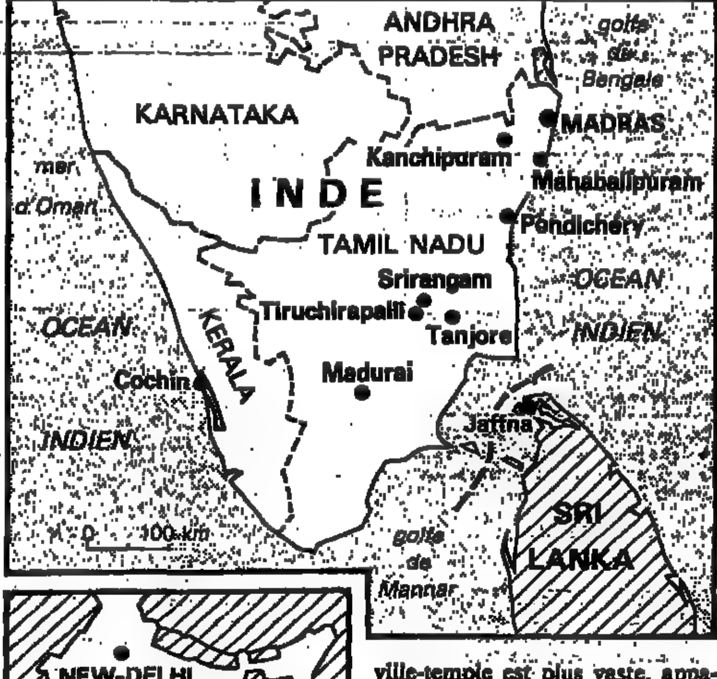
Ce fut d'abord un rêve. Il y a huit ans, Ranganatha, le dieu, s'adressa au grand prêtre du lieu et l'assura qu'il était temps de construire une tour — *« la plus haute, la plus belle »* — sur le soubassement laissé en plan par les souverains Nayaks, interrompus dans leur tâche sacrée par des combats franco-britanniques pour la maîtrise de l'Inde du Sud-Est. *« Tous ceux qui ont essayé ont échoué, mais toi, tu vas réussir »*, affirma le dieu, raconte Murali.

### Les dieux contre le chômage

Dimanche, le supplément en couleurs de l'*Hindu*, le grand quotidien de Madras, confirmera l'histoire. Le « rêve » est dans le journal avec la photo de celui qui a mis *« son cœur et son âme »* dans ce projet. *« Sa Sainteté Srimad Azhagrasingar rejoint la galaxie des Cholas, Pandyas et Nayaks, souverains bâtisseurs de temples de l'Inde du Sud. »* Suit un long article illustré qui annonce 12 000 tonnes de ciment, 130 tonnes d'acier, 4 000 camions de sable et 8 000 litres de peinture (au moins !) sur le même ton qu'il rappelle en détail l'histoire de Ranganatha, nom que prend Vishnou dans sa représentation de *« dieu cosmique couché avec sa compagne Lakshmi sur les mille anneaux du serpent d'éternité Ananta »*.

Dans cette Inde du Sud que l'on dit dravidienne pour signifier qu'elle a amplement résisté à la domination moghole et à l'influence musulmane et même bouddhique (ici, point de Taj Mahal, point de stupas bouddhiques), les temples hindouistes du pays Tamoul sont encore aujourd'hui un élément actif de la vie économique et culturelle, de la vie tout court. En témoigne ce chantier : le porche colossal aura occupé deux cent cinquante ouvriers et, en qualité de « gopuram le plus haut de l'Inde », attirera des milliers de pèlerins indiens, touristes de l'intérieur, plus nombreux, bien plus attentifs que les voyageurs venus d'Occident qui fréquentent depuis peu d'années ces régions.

Inspiration divine ou esprit d'entreprise, le grand prêtre n'a pas manqué d'ajouter deux étages (*« Un pour le dieu, un autre pour le monde. »*) aux onze que lui prescrivaient les calculs des ingénieurs après avoir ausculté le soubassement laissé par les souverains Nayaks et avoir retrouvé des fondations en granit à 10 mètres de profondeur. Il n'a pas omis non plus de prévoir une galerie accessible pour qu'enfin on puisse jouir du panorama.




Négocier avec la maréchaussée n'est pas chose aisée en Inde. Argumenter n'est rien, il faut savoir interpréter la réponse. Notre gendarme dodeline du chef avec un air de « je ne sais pas, je vais voir » qui veut toujours, ici, dire oui, mais auquel on ne s'accoutume guère. Puisque c'est oui, montons ! Escalier sombre, très raide. Premier étage vaste, vide, immaculé. Au centre, un passage a été ménagé dans les plafonds ainsi que cela a toujours été fait dans ces constructions pour porter les matériaux jusqu'au sommet par le plus court chemin.

L'édifice est pyramidal. Les étages sont en retrait les uns par rapport aux autres, de moins en moins larges, de moins en moins hauts, et les fenêtres ouvertes dans l'axe de la rue respectent la même homothétie. Vu d'en bas, l'effet optique est curieux. Ces édifices, que l'on trouvera plus ou moins hauts à Madurai, à Madras ou à Kanchipuram, ornés de personnages coloriés ou, plus sobrement, d'un relief géométrique taillé dans le grès, échappent au regard. Les lignes fuient exagérément, estompent le volume souvent monumental — 30 mètres de haut, 45, 60 mètres, plus parfois.

Mais vues de loin, ces tours jouent leur rôle de signal, de repère. D'autant plus utile que la ville-temple est plus vaste, apparemment labyrinthique. On le voit bien à Srirangam, la plus étendue d'entre elles, où sept rues concentriques dessinent autour du sanctuaire proprement dit, inaccessible au commun, surmonté d'un bulbe d'or, une ville rectangulaire strictement orientée selon les quatre points cardinaux.

De notre position élevée, nous découvrons le plan de la ville, les vingt et un *gopuram* qui émergent des cocotiers, les bulbes scintillants qui protègent les divinités cachées dans le profond des cryptes.

### Le temple s'est fait ville

Le temple hindouiste n'est pas édifié pour l'œil humain. Autant le gothique porte à l'élévation, veut emporter l'âme vers Dieu, autant les *staphati*, prêtres-architectes qui ont dressé ces pierres selon le tracé indiqué par les astrologues et les livres sacrés, ont voulu d'abord offrir une demeure aux divinités.

Si ces bâtisseurs n'ignorent pas la voûte, comme le fait remarquer Pierre Amado, indianiste distingué, ils ne l'emploient guère, édifiant d'immenses salles hypostyles au toit plat soutenu par des forêts de colonnes rostrales, sculptées, rigides. Le ciel, carré parfait, descend sur la terre, cercle, et s'imprime sur elle. La religion est cheminement.

Certains temples à Madurai, à Madras, sembleront une ville. Ici, le temple s'est fait ville ; il a admis que ses rues les plus extérieures vivent la vie ordinaire des villes : échoppes, éventaires, cafés, coiffeurs, et le troupeau mécanique qui obéit, là comme ailleurs en Inde, à la loi du plus braillard ; l'autocar a le pas sur la voiture qui en remontre au scooter-pousse *(rickshaw)* qui fait céder la bicyclette qui écarte le piéton...

Mais seuls les piétons franchiront la quatrième enceinte, dans l'odeur des guirlandes de jasmin fraîchement nouées qui orneront les chignons des femmes, dès le matin, ou seront offertes aux divinités. Fleurs orange, fleurs blanches, en grappes sur les cheveux noirs comme s'il manquait encore quelque chose à la silhouette indienne, à l'harmonie du geste, au port souple et ferme, le vrai secret du sari qui ne tient que par la grâce.

On entre. C'est la fin du jour. Des femmes bavardent à l'ombre des colonnes. Là, dans un coin, des prêtres partagent la recette quotidienne : ils sont deux cent cinquante dans cet important sanctuaire, nous dit-on, et habitent pour la plupart en famille, dans les rues voisines. Les offrandes déposées dans les troncs sont destinées au temple ; celles qui leur sont remises directement sont distribuées entre eux. Au fond de la *cella*, où réside l'effigie du dieu et où n'entre pas le non-hindou, on distingue par la porte ouverte une énorme pendule digitale, rouge sur noir... On verra la même plus tard à Madras, suspendue bien en vue, dans la cathédrale Saint-Thomas. Heures pieuses, magie du progrès.

Roulements de tambour, une procession se prépare. Une statue portée à épaules d'hommes, sur un palanquin, va faire, à la tombée du jour, le tour de l'enceinte sacrée. Mais le temple est si vaste qu'il recèle des lieux d'ambiance extrêmement différents. Près de la porte est, une salle des mille colonnes (il y en a neuf cent soixante et lors des grandes fêtes on poste quarante fûts de cocotiers sur l'esplanade pour faire le compte) sert actuellement de grenier à grain.

Mais on pourrait aussi déchiffrer dans la pierre blonde le livre d'images sculptées sur les piliers du *mandapa*, les dix avatars de Vishnou (divers animaux, un nain, Rama, le dieu-roi, héros de la fameuse épopée du Ramayana, Krishna, le dieu à la flûte qui charme les bergères) ; on repère facilement les plus vénérés, Krishna le sucré, en particulier, à ce qu'ils brillent d'un noir gras à force d'être touchés par les fidèles qui leur offrent l'huile et le feu, ou les habillent comme une poupée.

Au fond, vers le nord, tout est calme autour du grand bassin rituel encadré de grès blond et d'un mur peint à la Buren, rouge le sacré, blanc la pureté, en alternance.

### Le soleil et le voyageur

Le ciel pâlit tandis que monte le son des trompes. Le cortège est prêt. Le dieu va prendre l'air, et certains parmi les plus dévots de ses servants à plein temps se prosternent de tout leur long sur le sol. La foule est dense, la marche lente. Bientôt, il fera nuit contre l'éclat des torches.

C'est une sorte de semaine *sainte, onze jours de procession* avant une fête de l'eau. Demain, au petit matin, nous verrons les femmes dessiner à nouveau sur la terre battue de la rue, balayée, rafraîchie à l'eau, ces grandes figures géométriques tracées avec une poudre blanche, entre deux doigts habiles comme un pinceau, que la procession foulera et effacera. Signe d'accueil ? Signe de piété ? Délicate façon en tout cas d'appartenir à la rue, à sa ville.

Que l'on voyage seul ou pas, il est bon d'adopter un horaire qui tienne compte du soleil, de la lumière et des usages.

Demeure du dieu où le servent des officiants dont c'est la destinée (brahmanes en principe) et la seule tâche (liée à celle d'apprendre et d'enseigner), le temple n'est pas forcément un lieu de rassemblement des fidèles. Chacun sert Dieu où il lui plaît, chez lui ou « dans son cœur ». Mais il est tout de même très fréquenté et plutôt le soir et le matin, au lever et à la tombée du jour. Par chance, c'est aussi à ces moments-là que la lumière est la plus belle, et la chaleur acceptable.

Il convient donc de se lever tôt. Et même très tôt pour devancer le soleil, par exemple, à Mahaballipuram. On prendra de court par la même occasion les malheureux traqueurs de touristes peu nombreux mais très déterminés dans ce village de cinq mille habitants qui fut aux septième et huitième siècles le port d'où la dynastie Pallava exporta son art et sa religion vers l'Indonésie, le Cambodge et l'Annam.

Tôt le matin donc, en même temps que les pèlerins locaux venus de Madras en autocar et en famille voir le soleil surgir derrière la flèche de granit d'un des plus anciens et des plus émouvants édifices religieux du pays tamoul. Erodé par les mousses et l'océan, sobre de ligne et d'échelle, il évoque une sorte de calvaire breton, n'était dans l'ombre ce Vishnou couché face à l'océan qu'une digue de forts rochers tient en respect.

*(Lire la suite page 29.)*




A 300 kilomètres de Madras, dans le sanctuaire hindouiste de Srirangam, dédié à Vishnou, la nouvelle porte monumentale ornée sur toute sa hauteur de sculptures peintes.



... Monde

— Les amis de

Mathias POLAKOVITS, dit Paul MATHIAS,

décédé à Paris le 9 avril 1987, rappellent qu'une messe sera célébrée ... sa mémoire le lundi 4 mai 1987, 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, 75016 Paris.

Erratum

— Dans l'annonce concernant les remerciements pour le décès du

Père Guy GAUTIER,

parue le 21 avril 1987 (daté 22), il fallait lire « remercient chaleureusement ... qui se sont associés à leur peine ».

Communications diverses

— La Fédération des anciens combattants et volontaires juifs au service de la France annonce qu'elle ravivera la flamme sous l'Arc de Triomphe le mercredi 6 mai à 18 h 30 très précises et serait heureuse de votre présence.

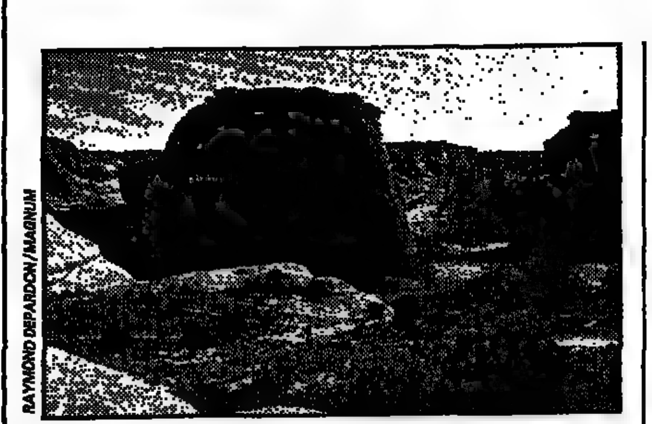
— Anciens du SKIF et du CLEJ : 6 au 8 juin, grande fête à Corvol, pour les quarante ans du foyer IKA. Renseignements : M. Maurice Bajer, 46-07-34-55.

— L'assemblée générale de l'Association des anciens élèves du lycée Henri-IV se tiendra au lycée, ... Clovis, Paris-5e, le mardi 12 mai, 18 heures, et sera suivie du banquet ... Adresser les inscriptions à M. J.-C. Georgin, 19, rue de ... 75007 Paris ... ou 80 F pour les anciens élèves ... moins de vingt-cinq ans).

Soutenances de thèses

CARNET DU MONDE

# ESCALES


RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

## Un minibus dans les Rocheuses

Certainement, il s'agit là d'une formule astucieuse qu'a mise au point Nouveau Monde (8, rue Mabillon, 75006 Paris, tél. : 43-29-40-40) en offrant à sa jeune clientèle la découverte de grands territoires avec pour bateau amiral, cambuse, infirmerie et camp de repli, un minibus.

*« Ce minibus,* note la brochure, *qui se faufile partout, vous mène où vous voulez et s'arrête quand vous le désirez. »* Groupes d'une dizaine de personnes, un accompagnateur originaire du pays, un maximum de 20 kilos de bagages, une tente pour la nuit, et le tour est joué.

Repérée, une virée aux Etats-Unis d'une vingtaine de jours dans les Rocheuses pour environ 5 000 francs. Cagnotte repas, 30 dollars par personne et par semaine.

A charge pour le voyageur de rallier Seattle. Les tarifs charters sont dans le catalogue. Premier départ le 6 juin.

## Rome Paul et Pierre

Quatre jours pour découvrir la Rome des premiers chrétiens. *« Comprendre quand et comment ont été fondées les communautés, répondre correctement aux problèmes des persécutions, voilà quel est notre but »,* peuvent dire les responsables de l'Association culturelle *Clio-Les amis de l'histoire* (10, rue de la Procession, 75015 Paris, tél. : 47-34-36-63) qui organise du 27 mai au 1er juin ce voyage sur les traces de Jean, de Paul et de Pierre. 3 155 F, supplément chambre individuelle 400 F.

*Notons qu'à la même date* l'association propose un déplacement à Pérouse et à Assise, cette fois sur les pas de saint François.

## Galop hongrois

Une chevauchée à travers la grande plaine hongroise ? Pourquoi pas ? Neuf itinéraires sont inscrits au catalogue Huntours de Ibusz (27, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, tél. : 47-42-50-25), l'agence officielle de tourisme pour la Hongrie. La monture : *des demi-sang* hongrois au tempérament vif et résistant. Le lieu de la chevauchée : au choix la grande plaine, la courbe du Danube, le massif central septentrional ou les environs du lac Balaton. La saison : d'avril à octobre.

*Un circuit* de dix jours compte six jours de chevauchée ; un circuit de quinze jours en compte onze, pour 8 à 14 participants accompagnés d'un guide et d'un spécialiste hippique. Si l'on ne monte pas à cheval, on peut suivre le groupe en car ou en calèche. Circuit de dix jours : 5 415 F pour le cavalier, 4 070 F pour le non-cavalier. Circuit « Grande Hongrie » (quatorze jours, treize nuits) : 9 100 F (6 250 F pour le non-cavalier). Ces prix comprennent la pension complète, la chevauchée, les transferts et tous les frais *sauf les boissons. Il ne com*portent pas les vols jusqu'à Budapest.

## Mozart des sables

Original et... cher : ce n'est pas *Aïda* à Louxor, c'est Mozart dans les sables du Sahara. Ni mise en scène ni foules ; le vide, le silence. Le désert pour la musique, le musique pour le désert. Pour quelques privilégiés.

L'échappée durera cinq jours en octobre. 1er jour : vol Paris-Alger-Tamanrasset. 2e jour : tôt le matin, direction plein sud, pour les Tassili du Hoggar, 250 kilomètres de pistes. Bivouac, thé de bienvenue, le concert est à 20 heures : Krommer, Mozart, Haydn, Beethoven. Nuit à la belle étoile. 3e jour : *en Jeep, fugue dans le désert.* A 16 heures : Mozart, Schubert. Retour au bivouac, deuxième nuit à la belle étoile. 4e jour : retour à Tamanrasset. 5e jour : vol vers Paris.

Pour ce voyage exceptionnel, la nourriture sera variée, mais le confort spartiate, et le bagage doit être léger : les joies attendues sont d'un autre ordre. L'octuor d'instruments à vent Maurice Bourgue, accompagné d'une contrebasse, fera sonner cette Harmoniemusik, musique pour *petits ensembles,* très en cour à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.

« Mélomade », une équipe de passionnés de désert et de musique, a préparé, avec la FNAC et Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24), ce voyage qui coûtera 8 300 F + 2,5 % d'assurances. Du dimanche 11 au jeudi 15 octobre, quand les conditions climatiques sont les plus propices pour les concerts.


GÉRARD UFÉRAS/VU

## Train d'ouest train d'est

Traverser le Canada, il y a un train pour ça, le Transcanadien justement que le tourisme SNCF (renseignements au 45-63-05-81 ; réservations dans les bureaux de tourisme SNCF) a mis au programme de son catalogue *Voyages et vacances* dans le sens Vancouver-Montréal avec extension notamment à New-York et à Boston.

Le trajet ferroviaire n'est pas accompli dans son entier mais présente l'essentiel de ce qui mérite d'être vu sur ce long parcours. Dates de départ : 30 mai, 20 juin, 25 juillet, 15 août, 19 septembre, 10 octobre. Prix par personne – durée dix-huit jours – 25 650 francs en demi-pension.

Si l'on préfère partir sur les voies ferrées de l'Est, la *SNCF – toujours elle –* et son bureau de tourisme ont dans leur catalogue un Transsibérien, de l'Oural au lac Baïkal (8 500 kilomètres) pour la somme d'environ 10 000 F. Durée quatorze jours.


ALAIN-PATRICK NEYRAT/RAPHO

## Canoë Charente

Ni caïmans ni anacondas : les rivières du Poitou-Charente. Trois circuits sont proposés aux amateurs de vadrouille en eaux proches : la *Gartempe* (5 jours, 1 150 F), avec initiation ou perfectionnement au canoë ou au kayak sur une rivière où se disputent de nombreuses compétitions internationales ; la Charente (6 jours, 1 050 F), ou les délices des randonnées pour débutants (savoir nager) ; le Marais poitevin enfin (9 jours, 1 250 F), avec toutes les subtilités de la navigation à travers les *cultures maraîchères,* les canaux et les pâturages.

Maison Poitou-Charente, 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris ; tél. : 42-96-01-88.

## Week-ends en politique

Plus rien n'échappe aux voyages, même pas la politique. La Fondation pour la démocratie (« le Monde sans visa » du 20 février) vient d'entamer son cycle de « week-ends politico-culturels » pour l'année 1987. Après la Roumanie, voici du 8 au 11 mai, sur fond de Grand Canal et de palais des Doges, trois jours à Venise pour tout savoir sur « les démocraties italiennes au Moyen Age ». Hôtel trois étoiles et conférences de Jean Baechler, directeur de recherches au CNRS. Prix : *4 200 F.*

Au programme de la fondation, que dirige Guy Lardeyret, on notera : Athènes et l'Attique (28-31 mai) ; le problème basque (6 au 8 juin) ; Berlin Ouest et Est (3 au 5 juillet) ; Irlande du Nord (week-end du 14 juillet) ; Edimbourg et l'Ecosse (week-end du 15 août). Les prix s'entendent en pension complète, les responsables de l'organisme cité faisant appel pour le transport par avion – au départ de Paris – et l'hébergement aux services d'agences de voyages licenciées. Programme plus détaillé sur demande. Fondation pour la démocratie, 106, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 47-53-04-04.

# RENCONTRE

# Notre agent en cas de pépin

**Patron de l'Association professionnelle de solidarité des agences de voyages, Olivier Delaire affirme que l'on peut aujourd'hui s'en aller loin et sans crainte.**

□ *Comment est née l'Association professionnelle de solidarité des agences de voyages (APS) ?*

– En 1975, les pouvoirs publics et les professionnels ont voulu garantir l'argent déposé par les clients, en cas de défaillance financière d'une agence. La loi du 17 juillet 1975 prévoit donc cet organisme de garantie collective. C'est la caisse de garantie des agents de voyages qui y adhèrent.

□ *Vos adhérents sont des agences de voyages mais il y a plusieurs types d'agences.*

– La licence d'agent de voyages, délivrée par l'administration, recouvre, en effet, trois types d'activité : les producteurs, qui fabriquent des voyages qu'ils peuvent, éventuellement, vendre directement ; les distributeurs de produits touristiques et les agences spécialisées dans le « réceptif », c'est-à-dire dans l'accueil de visiteurs étrangers. Une même agence peut faire les trois choses mais la tendance est à la spécialisation.

□ *Tout le monde peut ouvrir une agence ?*

– A condition de satisfaire aux obligations réglementaires qui conditionnent l'obtention d'une licence pour les agences, ou d'un agrément pour les associations : aptitude professionnelle, assurance de responsabilité civile professionnelle et locaux appropriés. A quoi s'ajoute une garantie financière sous forme de caution. D'un minimum de 350 000 francs, son montant est proportionnel au chiffre d'affaires de l'agence.

□ *La garantie financière peut être fournie par une banque ou par l'APS. Quelle est la différence ?*

– Emanation des professionnels, l'APS privilégie l'exécution des prestations plutôt que le simple remboursement. Pour ce faire, elle se substitue à l'entreprise financièrement défaillante, même si cela l'oblige à dépasser le montant de ses engagements. L'objectif, c'est que les clients partent en vacances comme si rien ne s'était passé.

□ *Autrement dit, les meilleurs paient les pots cassés par les plus mauvais ?*

– Pour qu'il y ait davantage de clients, il faut qu'ils aient confiance en nous. Ainsi, la protection légitime du public coïncide avec l'intérêt bien compris de l'ensemble de la profession.

□ *Vous intervenez souvent ?*

– Depuis 1975, l'APS a pris en charge et assuré l'exécution des voyages de plus de 15 000 personnes. L'an dernier, nous en avons aidé environ 1 400. Par rapport aux 2,5 millions de vacanciers qui utilisent les agences, ce n'est pas énorme.

□ *Avez-vous dépanné les clients du Point-Mulhouse ?*

– Non, pas du tout, car il ne s'agissait pas d'un adhérent de l'APS. De plus, c'est une association avec laquelle nous avons toujours été en bagarre, car elle fait de la publicité grand public alors qu'elle n'en a pas le droit. Les associations ne doivent s'adresser qu'à leurs adhérents.

□ *Pas d'union sacrée dans dans ce secteur ?*

– Pas vraiment. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes systématiquement hostiles à certaines associations ; il faut qu'elles jouent le jeu, comme celles qui sont regroupées au sein de l'Union nationale des associations de tourisme. Ce que nous n'acceptons pas, ce sont les fausses associations qui, sans agrément de la préfecture, organisent et vendent des voyages, ce qui n'est pas leur rôle.

□ *Le fameux paracommercialisme, bête noire des agences ?*

– On ne peut accepter que n'importe qui fasse, du jour au lendemain, des brochures, de la pub, et sorte de son champ d'activité normal. A moins d'être réglementé comme nous. Sinon, il y a concurrence déloyale.

□ *Y a-t-il laxisme des pouvoirs publics ?*

– Le paracommercialisme associatif est véritablement une plaie mais, en France, personne n'ose attaquer une association. Il faudra bien qu'un jour au l'autre on reconnaisse qu'une association n'est pas là pour gagner de l'argent.

□ *Pour ce qui est de pallier les défaillances de vos adhérents, disposez-vous de moyens importants ?*

– De quoi faire face, largement, aux sinistres qui interviennent, à hauteur de 2 millions de francs par an, ce qui correspond, à peu près, aux cotisations de nos adhérents.

□ *Vous regroupez environ 75 % des agences licenciées. Comment expliquer la démarche des autres ?*

– D'abord il y a des individualistes. Ensuite de grosses sociétés qui ne veulent pas payer pour les autres. Par exemple, deux des plus importants distributeurs français : Havas et Wagons-lits. Je n'ai pas bien compris leur départ. Je le regrette et ne demande qu'une chose : qu'ils reviennent.

□ *Mais peut-on être un bon « pro » sans adhérer à l'APS ?*

– Absolument, mais, pour la garantie du client, l'APS apporte plus que la simple caution bancaire. Quand je conseille de bien vérifier, avant d'entrer dans une agence, la présence du sigle « APS », cela ne signifie pas que les non-adhérents sont des mauvais. Mais cette garantie, je voudrais qu'elle soit celle de toute la profession. Certes, nous avons un petit côté gendarme, mais nous voulons écarter les mauvais et rassembler les meilleurs.

□ *Vous êtes une sorte de conseil de l'ordre.*

– Non, ce mot me déplaît. Nous voulons aider les agences à avoir une situation financière saine. Mais nous sommes pour la liberté d'entreprendre. Cette profession doit être ouverte.

□ *Reste que 10 % seulement des vacanciers français passent par une agence. C'est un peu faible.*

– Les acheteurs de voyages à forfait sont 2,5 millions. Sur 30 millions de vacanciers, c'est peu. Mais plusieurs facteurs expliquent cette situation. Notre pays est celui où l'on compte le plus grand nombre de résidences secondaires. Nous sommes entourés de destinations accessibles en voiture. Enfin, il ne faut pas oublier l'importance de la billetterie dans les agences. Si on en tient compte, le tableau change. Ainsi les agences représentent 80 % du chiffre d'affaires d'Air Inter, 70 % de celui d'Air France et 25 % de celui de la SNCF.

Propos recueillis par
**PATRICK FRANCÈS.**

★ APS : 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Pris, tél. : 42-67-61-20.



## Le Salon du tourisme à la Foire de Paris

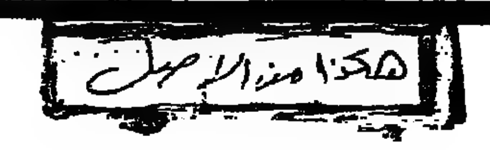
LE XXIe Salon du tourisme et des vacances se tient du 30 avril au 10 mai, dans le cadre de la Foire internationale de Paris. Répartis en trois grands secteurs d'activités (dont un village des voyages, rassemblant 45 professionnels) 500 exposants offriront un panorama du tourisme en France et à l'étranger.

En vedette, cette année, la montagne d'été avec, préférentes au Salon, 50 stations qui joueront, outre la carte de la neige, celle de la randonnée, des stages sportifs ou des activités culturelles. Et le Bassin *méditerranéen* avec quatre régions françaises (Corse, Languedoc-Roussillon, Provence Alpes-Côte-d'Azur, Riviera-Côte d'Azur) et neuf pays : Chypre, Egypte, Espagne, Grèce, Israël, Italie, Malte, Tunisie et Turquie.

Outre ces derniers, 21 offices de tourisme étrangers seront également présents. Une présence qui complétera l'exposition des nations étrangères, également dans le bâtiment 1 et où 26 pays présenteront leurs ressources économiques, touristiques et artisanales. Avec, en vedette, cette année : la Chine et le Maroc.

Côté français, les régions seront représentées par leurs comités régionaux et départementaux de tourisme et par les offices de tourisme, ainsi que cinq départements et territoires d'outre-mer.

Situé dans le bâtiment 1 du *parc des Expositions de la Porte* de Versailles, le Salon du tourisme sera ouvert tous les jours, du jeudi 30 avril au dimanche 10 mai, de 10 h à 19 h, et en nocturne jusqu'à 22 h les vendredi 1er mai, mardi 5 mai et vendredi 8 mai. Prix d'entrée : 25 F. Enfants de sept à quatorze ans : 15 F.



# Vishnou dans ses murs neufs

(Suite de la page 27.)

Mahaballipuram était une sorte de laboratoire d'essai pour les Pallava, dynastie de bâtisseurs, qui firent leur capitale de Kanchipuram, à 70 kilomètres à l'ouest de Madras. Grand centre textile, grosse ville brouillonne et active qui compte, dit le Guide bleu, une centaine de temples. Magnanime, il en recommande quatre (plus un atelier de tissage), *« si vous ne disposez que d'une demi-journée »*. Ouf !

Rassemblées dans cette ville, les époques différentes d'un même style montrent comment il a évolué. L'âge d'or, le Moyen Age, correspondant à la pureté du temple du rivage, c'est un petit sanctuaire (Kailasanatha) très fermé sur lui-même, devancé par un Nandi (le taureau, monture de Shiva) de belle facture.

La pierre, l'arbre, l'eau. Des trois éléments de la nature primordiale auxquels s'attache un lieu consacré, celui d'Ekambareshwara a choisi le manguier. Bâtis autour de lui et autour d'un cloître qu'il ombrage, les salles, le grand bassin ordonnent la cité sainte.

Enfin, ce sont les sculptures de la salle des cent colonnes que l'on remarquera à Varadaraja : chevaux cabrés, danseuses et nymphes, animaux mythiques, couples divins, et même quelques-unes de ces situations érotiques qui choquèrent tant les missionnaires avant que des érudits ne mettent au point une explication philosophico-géométrique (mais le florilège le plus hardi se trouve à Kajuraho, au centre de l'Inde). Ici, la démonstration engage rarement plus d'une paire d'individus, et le dieu tient volontiers à la gente déesse le langage délicat que telle dame de l'école de Fontainebleau tenait à sa compagne...

### Tout est allégresse

Détails. Si de Paris l'on craignait d'étouffer sous une incompréhensible profusion sculpturale, on sera chaque jour ravi d'en goûter plus les formes pleines et suaves, la linéarité, une allégresse à laquelle répondent les formes classiques de la danse sacrée, le Bharatanatyam, que des écoles à Madras enseignent à de jeunes enfants ou expliquent aimablement aux étrangers de passage. Des postures, une attitude que l'on retrouve, fine et déliée dans les bronzes d'époque chola (musées de Madras et de Tanjore).

Danse, musique, sculpture, tout est art divin et offrande aux divinités. Par quel excès de dévotion, ou par quel excès d'orgueil séculier, les bâtisseurs des temples du sud vont-ils à un moment dresser aux portes de leurs sanctuaires des tours de plus en plus hautes ? Un premier mouvement fait d'abord grimper l'architecture au centre du temple, là où repose la pierre oblongue, noire et polie, fichée dans le sol, le lingam de Shiva. Tanjore en offre l'apogée. Chef-d'œuvre classique, le seul monument de cette région qui ressemble à un monument historique au sens où nous l'entendons, déserté par la vie ordinaire, majestueux et versaillais d'allure.

Tanjore, parfaite harmonie de volumes, ordonnée autour d'un *vimana* (la tour centrale) de 70 mètres de haut dont les historiens se demandent toujours par quel moyen on put lever si haut la pierre de 80 tonnes qui lui couvre le chef. Après Tanjore (1010), les proportions s'inversent : le centre sera de plus en plus bas, de plus en plus discret, tandis que les porches batailleront vers le ciel.

A Srirangam (45 mètres de haut au dix-septième siècle, 75 mètres, on l'a vu, au vingtième siècle). A Madurai aussi, ville de pèlerinage aujourd'hui encore très dynamique où le temple dédié à Minakshi, une épouse de Shiva, est comme une cité souterraine, sombre et mystérieuse, entièrement close et pourtant animée, fouaillée : croisement d'offrandes de jeunes prêtres qui distribuent la lumière et le rouge au front, où l'on prie ardemment Ganesh, le dieu-éléphant nain et bedonnant qui porte bonheur, où l'on médite au calme sur les marches du bassin du Lotus d'or.

### Flamboyance des saris

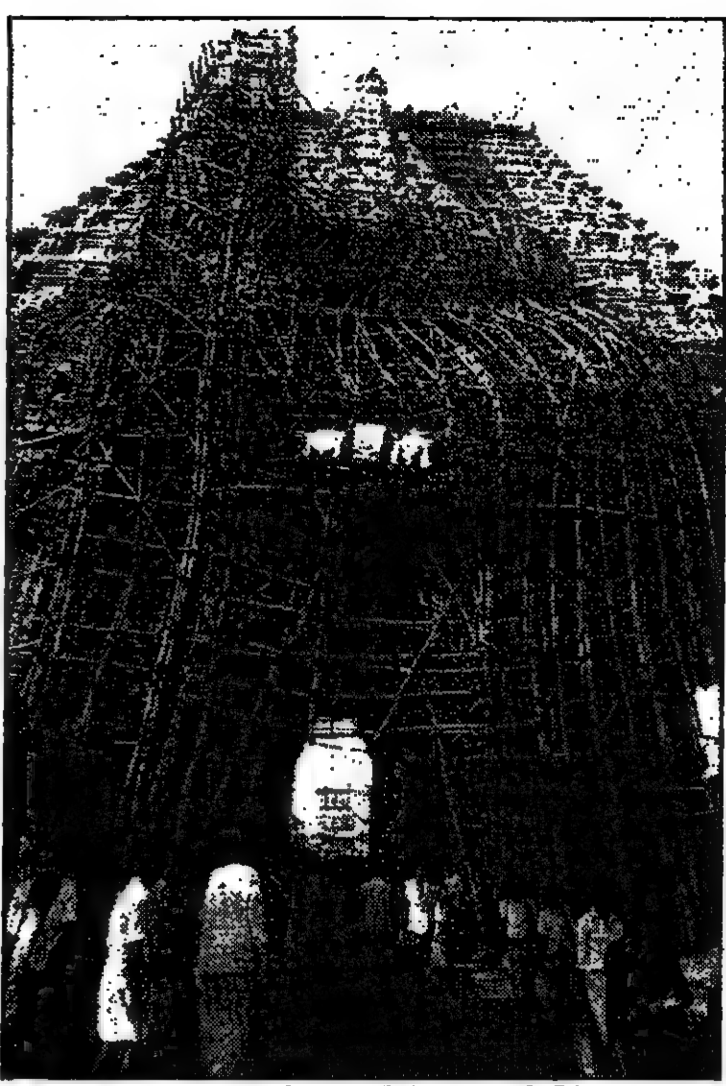
Peuplé du monde coloré des dieux et des déesses, ce Gotha de divinités rieuses, envieuses et batailleuses qui prennent en charge les passions humaines de si plaisante façon, les *gopuram* de Madurai ont lancé dès le dix-septième siècle la guerre du kitsch. Mesurée en kilos de peinture fraîche, Srirangam vient de remporter, on l'a vu, la palme.

Mais le haut lieu d'un art si populaire qu'il éclot dans chaque village est à Madras, dans le quartier de Mylapore : un temple non « historique », sous le signe du paon – (*« Parvati, la déesse, n'écoutait jamais. « Tu m'ennuies, dit Shiva, je te transforme en paon... »*, raconte Pierre Amado), – qui s'autorise, le soir tombé des néons verts et mauves.

Authentiquement fréquenté par une population urbaine qui n'a rien perdu de sa ferveur, c'est un lieu où l'on peut, sans se lasser, voir venir la nuit. Voir la lumière s'accrocher un moment sur des rangées de pots de fer-blanc, lavés, alignés en préparation d'une fête ; voir derrière leurs comptoirs grillagés, dans l'éclat brutal du néon, de gros gardiens-comptables encaisser les offrandes tarifées selon le service rendu ; voir des employés de bureau côtoyer de vieilles dévotes qui ont élu ici domicile ; voir deux familles, dans la flamboyance des saris, s'installer avec des musiciens pour célébrer, émues, des fiançailles ; voir enfin le ciel virer au violet sur le grand bassin et sombrer dans la nuit chaude.

Madras, quatre millions d'habitants, Madras, métropole moderne et suractive qui n'a pas de Bombay la solide structure coloniale sinon une guirlande de grands édifices publics égrenés sur la baie, Madras, capitale du cinéma, où les héroïnes de films, affiches géantes, échangent des regards de velours par-delà les carrefours. Madras, sur la côte de Coromandel.

MICHÈLE CHAMPENOIS.


DEDI VON SCHAEWEN

Avec 75 mètres et treize étages, le Rajagopuram de Srirangam, porte pyramidale caractéristique des temples du sud de l'Inde, vient de battre un record de hauteur.

## Carnet de route

Les avions, sur les lignes intérieures, partent tous dès l'aube. On peut louer des voitures et, en ville, pratiquer le *rickshaw*, si commode aux photographes qui le font stopper d'un signe sur l'épaule du conducteur... Des hôtels modernes et confortables, luxueux parfois, existent dans les grandes villes.

Enfin, des circuits organisés permettent, en deux semaines, de visiter correctement une grande région.

Ainsi, Jet Tours, la filiale d'Air France, propose, entre Bombay et Madras (dix-sept jours, 15 600 F par personne, de Paris à Paris), une découverte du sud de l'Inde, et surtout du Kerala et du Tamil Nadu. Bombay, deux fois porte de l'Inde (la ville coloniale, mais aussi le temple rupestre du sixième siècle que l'on visite sur l'île d'Elephanta), Bangalore et Mysore, puis Cochin et la région de canaux et de cocotiers des *backwaters* ; traversée par la route de la chaîne de montagnes des Ghats (nuit dans une réserve), puis itinéraire des villes religieuses du pays tamoul : Madurai, Trichy (Srirangam), Tanjore, Mahaballipuram, Kanchipuram et Madras. Retour par Bombay.

Renseignements auprès de Jet Tours : 22, quai de la Mégisserie, 75001 Paris. Tél. : 42-61-84-22 et dans les agences de voyages.

Prochains départs le 10 et le 31 juillet, le 4 septembre et le 2 octobre. Eviter mai et juin, les mois les plus chauds. Préférer octobre à février, les plus cléments.

# Le Guru bleu

Il y a mille manières d'aborder l'Inde, le monde indien. Mille façons de renoncer aux clichés pour tenter de faire connaissance avec une civilisation qui, pour étrangère qu'elle nous soit, nous parle, à un moment ou à un autre, de nos origines communes. Des guides sont nécessaires, ou plutôt un « éveil », comme dirait Bouddha, le moins directif possible, des repères que, dans le doute, on puisse interroger.

A l'Inde monumentale, le *Guide bleu* a dressé un monument. Pratique, épique et savant. Ainsi apparaît ce volume qui, sur près de mille pages, s'attaque sans effroi à quatre mille ans d'histoire, brosse les portraits de civilisations et de religions que partagent plus de sept cent millions d'habitants.

Délaissant les itinéraires trop rigides (certaines suggestions sont indiquées en ouverture ou au fil des régions), cette nouvelle édition offre un classement alphabétique des Etats de l'Union indienne et des villes qui retiennent l'attention pour leur patrimoine archéologique. Le Ladakh, apprécié des marcheurs à pied, et le Bhutan, Etat voisin, bénéficient d'une présentation détaillée.

Deux cents feuillets d'informations générales constituent le panorama d'introduction. En cinquante pages denses et foisonnantes, Pierre Amado, chercheur au CNRS et professeur à l'Ecole pratique des hautes études, offre un aperçu du savoir arborescent qu'il dispense habituellement à ses étudiants et à ses auditeurs dans une langue claire et rapide.

Ayant longuement fréquenté ce pays – il fut attaché culturel à Calcutta de 1953 à 1960, – il milite pour que le nouveau venu européen porte sur la réalité indienne un regard personnel et soit moins prompt à adhérer aux caricatures. Il ne tarde pas à vous faire admettre, comme le font les Indiens, qu'à une question donnée il n'y a pas une réponse unique, mais plusieurs.

L'Inde appartient, avec le Brésil et le Mexique, à ce tiers-monde paradoxal où la pauvreté extrême de la majorité coexiste avec d'excellents indices de progrès, d'adaptation et de développement. Surtout, le voyageur occidental est constamment réconforté d'y rencontrer, dans les catégories les plus modestes de la population, des interlocuteurs actifs, ouverts, visiblement prêts à des « bonds en avant » pour peu que le pays leur en donne l'occasion.

Site après site, ville après ville, l'auteur principal du *Guide*, Robert Boulanger, écrivain-voyageur, a rafraîchi par un séjour de trois mois sur le terrain la connaissance approfondie qu'il a de longue date de ce pays.

Sans s'interdire parfois une note d'enthousiasme devant tel ou tel chef-d'œuvre, sans craindre un prosélytisme culinaire dont chacun trouvera sur place les récompenses gustatives, Robert Boulanger s'attache à décrire avec une précision souvent vertigineuse un univers architectural et sculptural fondé sur au moins trois grands courants religieux, l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam.

L'apport colonial et la fondation des grandes villes (Bombay, Calcutta, Madras et Delhi) ne sont pas oubliés, mais parfois traités plus succinctement, laissant à ceux qui sans doute les apprécient de plus en plus le loisir de se mêler à des ambiances urbaines qui ne sauraient en effet tenir enfermées en quelques phrases « objectives ».

Le *Guide bleu*, on le sait, s'interdit le recours à l'image. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Les croquis qui illustrent le glossaire, nouveau dans cette édition, sont les bienvenus ; d'autres, au fil des pages et des villes, épargneraient sans doute de longs discours. Et comme vous hésiterez à arracher chaque matin les pages et le plan concernant la ville qui vous intéresse, pensez, avant de quitter la France, à les photocopier, afin de visiter léger.

M. Ch.

★ *Guide bleu*. Editions Hachette, 968 p., 199 F.

# LA TABLE

## Tendre comme l'agneau

On songe à Marcel Aymé qui, dans un de ses *Contes du chat perché*, fait Delphine (à moins que ce ne soit Marinette) s'indigner devant le loup : *« D'abord, vous mangez les agneaux. Eh bien ! c'est du joli. » « Mais naturellement*, reconnaît bien volontiers le loup... *Je ne vois pas le mal... Vous en mangez bien, vous ! »*

L'agneau pascal, c'est l'agneau de lait, âgé de cinq ou six semaines et abattu avant d'avoir reçu une nourriture solide. Nous sommes en plein dans sa saison. André-Mary Josse, qui n'est pas seulement orfèvre en matière de volailles de Loué (*le Coq Saint-Honoré*, 3, rue Gomboust, Paris-1er ; tél. : 42-61-52-04) et fournisseur en agneaux de lait des meilleures maisons (Joël Robuchon, entre autres), connaît-il cette vieille recette d'Aquitaine : le gigot de la comtesse de Lirac ? Il s'agit, disait la belle Colette dans son testament, d'un gigot d'agneau de lait *« servi en croûte bien farci avec rognons, truffes et force foie gras pour lier le tout »*.

Il figure à la carte de *la Grange au canard*, à Magescq (Landes).

Sans les opposer, unissons l'agneau de lait au veau de lait. Ou plus exactement au veau « sous la mère ». Trois labels le concernent, un label régional « Limousin », un label « Midi-Pyrénées » et un label rouge. Il n'importe, les veaux de lait, dont on avait oublié le goût savoureux, reviennent sur le marché (trois cent cinquante mille têtes en 1985).

Là encore, nous sommes en pleine et belle saison de ce fils de bovidé. Même s'il n'est plus, comme du temps de Grimod de La Reynière célébrant les veaux de Pontoise, élevé, après le lait maternel, à la crème et aux biscuits. Ainsi, après quelque six semaines, le veau de Pontoise était-il *« le plus délicieux rôti que la boucherie puisse offrir, une poularde à quatre pieds »*.

Robuchon, toujours lui, parle de jeunes veaux *« finis »* aux œufs crus. On casse ceux-ci directement dans la bouche de l'animal, des éclats de coquilles se collent au palais, et on les nomme, pour cette raison, veaux *« palais-royal »*.

C'est le grand Sud-Ouest qui nous régale aujourd'hui des veaux sous la mère, et, lors d'un récent déjeuner organisé par Inter Bétail-Viande (au restaurant *Sormani*, 4, rue du Général-Lanrezac, Paris-17e ; tél. : 43-80-13-91), tous les gourmets furent d'accord pour inciter les chefs à créer – où à retrouver – des recettes autres que celles, sempiternelles, de la blanquette, des ragoûts et du rôti. Notamment, peut-être, par des mariages veau-poissons ou crustacés (le vitello tonnato italien en est un bel exemple).

Cette tendresse du veau sous la mère doit permettre des cuissons courtes mais profondes, et Jean Delaveyne méditerait certain cuisseau de veau à la cuiller que cela ne m'étonnerait point.

Serge Caillaud (*Au Bell-Viandier*, 25, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e ; tél. : 45-48-57-83), fondateur des Compagnons bouchers (notons qu'il vend, en prêt à cuire, un rôti de veau piqué aux anchois), me parla, par la même occasion, des bœufs de Salers. Il vient en effet de se créer un Syndicat des viandes de Salers (SVS), animaux de belle race (plus de cent mille vaches autour d'Aurillac), d'une viande exceptionnelle parce que les animaux (entre trois et cinq ans) sont transportés vers l'abattoir de façon à leur éviter le stress (une nuit de repos, par exemple) et dans les meilleures conditions d'hygiène.

Allons, voici le temps revenu des bonnes viandes, saines et gastronomiques à la fois. Le consommateur doit s'en persuader, et surtout apprendre à les reconnaître.

LA REYNIÈRE.

P.S. – A propos d'agneau de lait, connaissez-vous l'agneau de lait à l'espagnole ? L'agneau ou, plus exactement, ses tranches épaisses, rôties avec tous les légumes colorés et chauds de l'Espagne, et sur un petit fond de Jerez. Une merveille. Il figure à la carte de *Candido* (40, avenue de Versailles, Paris-16e ; tél. : 45-27-86-68). Compter 65 F.

# JEUX

## échecs

N° 1226

### UNE RECETTE DE KARPOV

(Tournoi zonal de Varsovie, 1987)

Blancs : FTACNIK

Noirs : PINTER

Défense slave. Système de Méran.



| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | | 31. Té7! (o) | Tç4 |
| 2. ç4 | é6 | | 32. Fé3 | Dç3 |
| 3. Cf3 | d5 | | 33. Dxç3 | Txç3 |
| 4. Cç3 | ç6 | | 34. Txé6 (p) | Cd5 |
| 5. é3 | Cb-d7 | | 35. a5 | Ta8 |
| 6. Fd3 | dxç4 | | 36. a6 | Cxé3 |
| 7. Fxç4 | b5 | | 37. fxé3 | Ta-ç8 |
| 8. Fd3 | a6 | | 38. Td6!! (q) | Txé3 (r) |
| 9. é4 | ç5 | | 39. a7 | Ta8 |
| 10. é5 (a) | çxd4 | | 40. Td7 | Té6 |
| 11. Cxb5 (b) | Cxé5 (c) | | 41. Tb7 | Té-é8 |
| 12. Cxé5 | axb5 | | 42. Tç1 | Tg8 |
| 13. Fxb5+ (d) | Fd7 | | 43. Rh2 | Ta-é8 |
| 14. Cxd7 (é) | Da5+ | | 44. Tç-ç7 | Tg8 (s) |
| 15. Fd2 | Dxb5 | | 45. Tç5 | Té-f8 |
| 16. Cxf8 (f) | Rxf8 | | 46. Tç6 | f4 (t) |
| 17. a4 (g) | Dxb2 | | 47. Tç-ç7 | Tg8 |
| 18. 0-0!! (h) | Rg8 (i) | | 48. Tf7 | Ta-é8 |
| 19. Ff4 | h6 | | 49. Txf4 | Té5 |
| 20. Fé5 | Td8 | | 50. Ta4 | Td-é8 |
| 21. Dd3! (j) | Cg4 | | 51. Ta-b4 | Ta8 |
| 22. Fç7 | Tç8 | | 52. h4 | Th8 |
| 23. Ta-ç1 | f5 (k) | | 53. Tb3 | Th-g8 |
| 24. Db5! | Da2 (l) | | 54. Rh3 | Th8 |
| 25. h3 | Cf6 | | 55. g4 | Th-g8 |
| 26. Fé5 | Tf8 (m) | | 56. g5 | hxg5 |
| 27. Tç7 | Rh7 | | 57. hxg5 | Th8 |
| 28. Fxd4 (n) | Th-g8 | | 58. Rg3 | Th-g8 |
| 29. Ta1 | Dd2 | | 59. g6+! (u) | Rh8 |
| 30. Dé5! | Tç8 | | 60. Th8! | Abandon (v) |

### NOTES

*a)* Ou bien 10. d5 (« attaque Reynold »), ç4 ; 11. dxé6, fxé6 ; 12. Fç2, Dç7 ; 13. 0-0, Fb7 ; 14. Dé2, Fd6 ; 15. Cg5, Cç5 ; 16. f4, é5 ; 17. a4, b4 ; 18. Cd5, Cxd5 ; 19. éxd5, 0-0-0 ; 20. Dxç4, éxf4 avec égalité (Tukmakov-Dolmatov, Frunze, 1979) ou 11. Fç2, Cç5 ; 12. Fg5, b4 ; 13. Ca4 (Van der Sterren-Knijf, Montpellier, 1985).

*b)* La pointe de l'« attaque Blumenfeld ».

*ç)* La variante à la mode, selon une idée ancienne de Sozine qui évite aux Noirs d'affaiblir leur aile - R. La branche principale consiste en 11..., axb5 ; 12. éxf6, Db6 ; 13. fxg7, Fxg7 ; 14. 0-0 ou 14. Dé2.

*d)* La continuation de Stahlberg *(13. Df3)* est préférée au coup du texte mais, après 13. Df3, Fb4+ ; 14. Ré2, Tb8 ; *15. Fg5,* Fb7! ou 15. Dg3, Dd6!, la plupart des analystes aboutissent à des jeux égaux. *13. 0-0* ne paraît pas moins bon : 13..., Dd5 ; 14. Dé2, Fa6 ; 15. Fg5, Fé7 ; 16. f4 ou encore 15. f4, Fd6 ; 16. Fd2, 0-0 ; 17. Tf3, Fb7 ; 18. Th3, Txa2? ; 19. Txa2, Dxa2 ; 20. Cd7! et les Blancs prennent l'initiative (Cifuentes-Ribli, Dubaï, 1986).

*e)* Ou 14. Fxd7+, Cxd7 ; 15. Cxd7, Fb4+ ; 16. Fd2, Da5! ; 17. a3, Fxd2+ ; 18. Dxd2, Rxd7 et les Noirs n'ont aucune difficulté.

*f)* Une idée de Smyslov. Après 16. Cxf6+, gxf6 ; 17. Df3, Td8 ; 18. Dxf6, Tg8 ; 19. Df3, Fb4 ; 20. Td1, Tg5! les Noirs ont un réel contre-jeu. Aussi préfère-t-on la suite 17. Dé2 qui donne des chances égales : 17..., Dxé2+ ; 18. Rxé2, Rd7 ; 19. Th-b1, Tg8 ; 20. g3, Ta4 (Schmid-Trifunovic, 1961).

*g)* Offrant le pion b2 pour pouvoir roquer.

*h)* A Bugojno, en 1984, la partie Smyslov-Torre se poursuivit par 18. Tb1, Da2 ; 19. 0-0, h6 ; 20. Tb4, Td8 ; 21. Ff4, Dd5 ; 22. Fç7, Td7 ; 23. Tb8+, Cé8 ; 24. Fb6, g6 avec un milieu de partie compliqué. Le roque est ici une nouveauté préparée par l'équipe de Karpov avant le troisième match contre Kasparov.

*i)* La rencontre Vaganian-Kucynsky de Dubaï, 1986, donna lieu au beau combat suivant : *18..., Cd5 ;* 19. Tb1, Da3 ; 20. Tb7, Dd3?! ; 21. Dh5, Dg6 ; 22. Dé5, h6 ; 23. Tb8+, Ré7 ; 24. Fb4+!, Cxb4 ; *25. Dç5+, Rf6 ; 26. Dxd4+, Ré7 ; 27. Dxb4+, Rf6 ; 28. Dç3+!, Ré7 ;* 29. Da3+!, Rf6 ; 30. Df3+, abandon. Une superbe manœuvre de la D blanche. *Ou bien 18..., Cé4 ;* 19. Df3!, Db7 ; 20. Tf-é1, Cd6 ; 21. Fb4!! (si 19. Df3!, f5 ; 20. Ff4, Dç3 ; 21. Dh5 ; si 19..., Dxd2 ; 20. Dxé4, Td8 ; 21. a5). Après 18..., Cé4 ; 19. Ff4! est également fort : 19..., Cç3 ; 20. Df3, Tç8 ; 21. Fd6+, Rg8 ; 22. a5. Aussi, *après 18..., h6 ou 18..., Db7,* les Blancs répondent 19. Ff4 et obtiennent une forte initiative qui compense le pion sacrifié. Par exemple, 18..., Db7 ; 19. Ff4, Dd5 ; 20. Té1, Cé4 ; 21. Dd3, Cç3 ; 22. Té5, Db3 ; 23. Dxd4, Cxa4 ; 24. Té3, Db5 ; 25. Té-a3! ou bien 18..., Db7 ; 19. Ff4, Dd5 ; 20. Té1, Cé4 ; 21. Dd3, Cç3 ; 22. Té5, Dd7 ; 23. a5, *f6 ;* 24. Tç5, *é5 ;* 25. Txç3. A noter que 18..., Cd5 n'est pas si mauvais et que le coup de la partie (18..., Rg8) est certainement douteux.

*j)* Plus précis que 21. a5, Db5!

*k)* Le problème des Noirs est de parvenir à la coordination de leurs T ; d'où ce regrettable affaiblissement. 23..., Cf6 ; 24. Tç2, Db7 ; 25. Db5! n'est pas non plus plaisant.

*l)* Après 24..., Dxb5 ; 25. axb5 le pion passé est gagnant.

*m)* 26..., Txç1 ; 27. Txç1, Rf7 ; 28. Tç7+, Rg6 ; 29. Fxf6, Rxf6 ; 30. Dd7 reste avantageux aux Blancs.

*n)* Les Blancs récupèrent leur pion avec une position stratégiquement gagnée.

*o)* Et non 31. Txç8, Txç8 ; 32. Dxé6, Tç1+ avec gain du F.

*p)* Un pion de plus et une finale gagnante. La démonstration technique qui suit est remarquable.

*q)* Et non 38. a7?, Tç1+ ; 39. Txç1, Txç1+ ; 40. Rh2, Ta1 et les chances de nullité des Noirs sont grandes.

*r)* Si 38..., Tç1+ ; 39. Td1!.

*s)* Après quelques coups forcés, les Noirs sont en zugzwang.

*t)* Si 46..., Tg8 ; 47. Tf6.

*u)* Joli. Si 59..., Rxg6 ; 60. Tb8!, Rh7 ; 61. Txg8!.

*v)* *Si 60..., Txa7 ; 61. Txg8+, Rxg8 ;* 62. Tb8 mat.

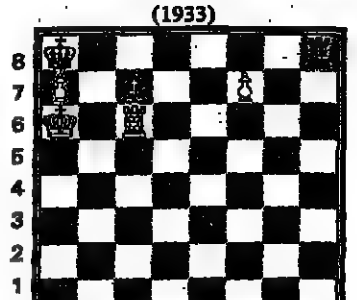
**Solution de l'étude n° 1225**
**I. Fritz. 1973.**

(Blancs : Ré1, Ta1 et d4, Fd1. Noirs : Rh6, Fh5, Cd7, Pf4, a6, h2.).

1. Td6+, Cf6 ; 2. Txf6+, Rg7 ; 3. Tg6+!, Rf8 (si 3..., Rxg6 ; 4. Fxh5+ et 5. Rf2 ; si 3..., Fxg6 ; 4. Ff3 ; si 3..., Rh7 ; 4. Fç2!) ; 4. Tg8+!, Ré7 ; 5. Té8+!, Rd6 (si 5..., Rf6 ; 6. Txa6+, Rg7 ; 7. Té7+, Rf8 ; 8. Tf7+!, Rg8 (é8) ; 9. Ta8+!) ; 6. Té6+, Rç7 ; 7. Tç6+, Rd8 (si 7..., Rd7 ; 8. Ff3, Fxf3 ; 9. Th6 et si 7..., Rb8 ; 8. Tb1+, Ra7 ; 9. Txa6+, Rxa6 ; 10. Fé2+) ; 8. Ff3!, Fxf3 ; 9. Th6, h1=D+ ; 10. Txh1, Fxh1 ; 11. 0-0-0+!! et les Blancs gagnent.

La démonstration géométrique n'exclut pas l'humour (la T non défendue qui chasse le R, le F qui se sacrifie on ne sait pourquoi sur la diagonale de son collègue et ennemi jusqu'au grand roque si surprenant).

**ÉTUDE**
**N° 1226**
**O. DURAS**
**(1933)**



BLANCS (4) : Ra6, Tç6, Pa7 et f7.

NOIRS (3) : Ra8, Th8, Fç7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge

N° 1224

### MERVEILLEUSE TECHNIQUE

Si votre bagage technique est complet, comme doit l'être celui d'un expert, vous devriez pouvoir réussir en moins de deux minutes le contrat de 5 Carreaux. Mais, avant de déclencher votre manœuvre, n'oubliez pas de reconstituer les mains d'Est-Ouest qui étaient cachées quand le coup s'est joué.

Nord : ♠ A 8 6 4 ♡ A R 6 5 ◇ 10 4 ♣ R D 8
Ouest : ♠ R 9 ♡ 10 3 ◇ 5 3 ♣ A V 10 7 5 3 2
Est : ♠ D V 10 5 2 ♡ D V 9 4 ◇ V 7 2 ♣ 9
Sud : ♠ 7 3 ♡ 8 7 2 ◇ A R D 9 8 6 ♣ 6 4

Ann. : O. don. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Delmouly | Py | Meyer | Planet |
| 3 ♣ | contre | passe | 4 ◇ |
| passe | 5 ◇ | passe | passe... |

Delmouly en Ouest a attaqué l'As de Trèfle, puis joué le Valet de Trèfle coupé par Est, qui a contre-attaqué Pique pour l'As du mort. Après avoir fait tomber en deux coups les atouts adverses, *comment Sud (N. Planet) peut-elle gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

***Réponse :***

Quand Ouest fournit deux fois à l'atout, le déclarant sait que Ouest n'a que quatre cartes dans les majeures. Or, si elles sont distribuées 2-2 (comme c'était le cas), il est possible d'infliger à Est *un squeeze par la coupe* dont voici le déroulement : après avoir pris le retour à Pique avec l'As, Sud bat cinq fois atout en prenant soin de défausser deux Cœurs du mort *pour conserver deux Piques.* La position (où Ouest ne joue aucun rôle) est alors la suivante :

Nord : ♠ 8 6 ♡ A R ♣ R
Est : ♠ V 10 ♡ D V 9
Sud : ♠ 7 ♡ 8 7 2 ◇ 6

Sud joue le 8 de Cœur, puis le Roi de Trèfle, sur lequel *Est est squeezé.* S'il défausse le 10 de Pique, Sud (qui a jeté son dernier Pique) coupe et le 8 de Pique est affranchi (l'As de Cœur servant de reprise). *Si Est* préfère défausser un Cœur sur le Roi de Trèfle, il suffit de tirer l'As de Cœur pour libérer le 8 de Cœur (la coupe d'un Pique servant de reprise)...

### Championnat d'Europe par paires

La France a remporté les deux premières places du Championnat d'Europe par paires que Philip Morris organise tous les deux ans. Les vainqueurs ont été Gérard Le Royer et Jean-Paul Meyer, qui est rédacteur en chef de la revue *le Bridgeur.* Derrière eux, on trouve encore deux autres Français, Cronier et Lebel, devant les Italiens Maio et Longinotti...

La donne suivante a contribué à la nette victoire des gagnants :

Nord : ♠ V 10 3 2 ♡ R 9 6 5 ◇ 10 6 5 ♣ V 3
Ouest : ♠ A 8 4 ♡ 10 3 ◇ R V 9 8 7 ♣ 8 6 2
Est : ♠ D 9 6 5 ♡ D 8 7 4 2 ◇ 3 ♣ R 10 7
Sud : ♠ R 7 ♡ A V ◇ A D 4 2 ♣ A D 9 5 4

Ann. : E. don. Tous vuln. (donne 26).

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Kowalsky | Le Royer | Stadnicki | Meyer |
| – | – | passe | 2 SA |
| *passe* | *3 ♣* | *passe* | 3 ◇ |
| passe | 3 SA | passe | passe... |

Ouest a entamé le 10 de Cœur pris par le Valet de Cœur. Sud a joué le 4 de Trèfle pour le Valet du mort et le Roi d'Est *qui a contre-attaqué le 3 de Carreau.* Ouest a fait le Valet de Carreau et il a continué Cœur. Sud a fait l'As sec et il a rejoué la Dame de Carreau prise par le Roi d'Ouest, qui a joué Trèfle pour détruire cette communication. *Comment Meyer, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

*Note sur les enchères.*

L'enchère de « *3 Trèfles* » était le Stayman, car en tournoi par paires la majorité des experts préfèrent cette convention à celle de l'Anglais Leo Baron. La réponse de « 3 Carreaux » indiquait que Sud *n'avait pas de majeure,* et Nord n'a pas eu besoin d'annoncer « 3 Cœurs » comme il aurait été obligé de le faire avec le Baron (qui oblige les deux joueurs à montrer leurs couleurs dans l'ordre le plus économique).

PHILIPPE BRUGNON.

**COURRIER DES LECTEURS**

*Joséphine pour un grand* (n° 1212)

M. Jean Gramond propose « *une solution plus simple que celle que Trézel a adoptée pour gagner le grand chelem ...* »

Plus simple, sans doute, *si on joue le coup à cartes ouvertes,* mais, à la table, Trézel ne voyait que son jeu et celui du mort, et il n'était donc pas question qu'il « *jette le Roi d'atout sur l'As du mort* », car il aurait chuté si Ouest avait eu le Valet d'atout troisième !

## scrabble ®

N° 266

### UN ŒDIPE A EPISODES

Nous reprenons aujourd'hui nos « vocalises », c'est-à-dire l'étude des tirages avec un joker auquel il faut donner la valeur de différentes voyelles. Soit le tirage DEEIOSP. Vous trouvez assez vite EPISODE, et, si vous avez eu une enfance tourmentée, l'anagramme OEDIPES. Mais que ferez-vous avec les tirages voisins suivants : ADEOPS ? (joker O) – ADEOPS ? (joker I ; deux solutions) – DEIOPS ? (joker O) – *DEEPSU ? (joker U) – ADEIPSU ?* (joker E) – ADEIPSU ? (joker A). Voici une deuxième volée de tirages dont le premier, ABCNOR ?, correspond à un mot simple (et un corps simple) : CARBONE. *Mais en conservant* les consonnes BCNR et jonglant avec trois voyelles complémentaires, vous trouverez six mots de 7 lettres plus rares, mais tout aussi valables. Voici les tirages : BCENOR ? (joker I) – BCEINR ? (joker A) – ABCINR ? (joker A) – ABCINR ? (joker U) – ABCENR ? (joker U) – BCEINR ? (joker U). Voici enfin trois tirages proches de DEVOUAS : DEIOSV ? (joker E) – DAEESV ? (joker U) – DAIOSV ? (joker U). Solutions en fin d'article.

Festival de Préveza (Grèce), du 11 au 18 juillet, arbitré par Colette Barraux, 4070 F tout compris. Air Grèce, tél. : 42-60-30-20.

Tournois homologables. Mai : 1 au 3, Thionville, tél. : 40-42-11-18 – le 8 : *Séclin, 20-85-58-62 – le 9 : Libramont* (Belgique), 25-38-68-72 – le 17 : Strasbourg, 88-66-09-53 – du 28 au 31, Festival de Vichy, écrire à la FFSc, 96 bd Pereire, 75017 Paris. Juin : le 7 : La Rochelle, 46-43-08-01 – du 6 au 8 : La Marlagne (Belgique), 25-38-68-72 – le 14 : Châteauneuf-du-Pape, 42-58-64-71 – 20 et 21 : La Rochette (I.-de-F.), 64-37-40-88.

Solutions des tirages : APODOSE, proposition principale placée après *la* subordonnée – DÉPOSAI et ADIPOSE – ISOPODE – DUPEUSE – ADIPEUSE – DIAPAUSE, période d'arrêt dans le développement d'un insecte.

BICORNE – CINABRE, sulfure naturel de mercure – CARABIN – RUBICAN, cheval à robe semée de poils blancs – BUCRANE, tête de bœuf ornementale – BRUCINE, alcaloïde toxique de la noix vomique.

DEVOIES – DESAVEU – VAUDOIS.

**Scrabble Etoile**
**7, rue Le-Sueur, 75116 Paris.**
**9 janvier 1987**
**(Tournois lundi, vendredi à 21 h, samedi à 20 h 30, mercredi, jeudi et samedi *à 14 h 30 et 17 h.*)**

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MICHEL CHARLEMAGNE.

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | AEGIRTT | | | |
| 2 | AADENTU | ATTIGER | H 8 | 70 |
| 3 | ALLOSVY | RENAUDAT (a) | 14 H | 72 |
| 4 | LLV+ALOT | OYATS | O 11 | 72 |
| 5 | LL+AFINX | VOLTA | 15 D | 63 |
| 6 | AL+DEIKV | INFLUX (b) | L 10 | 56 |
| 7 | L+OORSUW | VEDIKA (c) | K 5 | 40 |
| 8 | LOOW+IRS | SURVOLTA | 15 A | 33 |
| 9 | ILOORS+T | WU | B 14 | 22 |
| 10 | EEMNORU | LORIOTS | M 4 | 62 |
| 11 | EEEHMS? | NUMÉROTE | 10 B | 63 |
| 12 | EINRTUZ | ÉMÉ(c)HÉES | E 4 | 94 |
| 13 | TU+AEPPQ | NIEREZ | 4 C | 50 |
| 14 | APQT+ACE | PUEZ | H 1 | 45 |
| 15 | P+DEJNOU | CAQUETA | C 7 | 54 |
| 16 | DNOU+CIL | JEEP | 3 G | 39 |
| 17 | L+BEFIN? | DOUCIN (d) | N 2 | 34 |
| 18 | BIN+AERS | FLA(C)HE | 8 A | 33 |
| 19 | AIN+EHSU | RIBOSE (e) | 8 J | 43 |
| 20 | AIS+BILM | HUNE | 6 1 | 33 |
| 21 | BIILS+G | MANIEREZ | 4 A | 20 |
| 22 | | BILAIS | B 1 | 20 |
| | | | | 1018 |

(a) ou DENATURA, 14 B. (b) ou FINAUX. (c) inv. Balustrade entourant le stupa. (d) pommier sauvage porte-greffe. (e) aldose.

1. P. Lorenzo 1010 ; 2. E. Haberdeau 991 ; 3. A. Blanchard 946 ; 10. 865.

## mots croisés

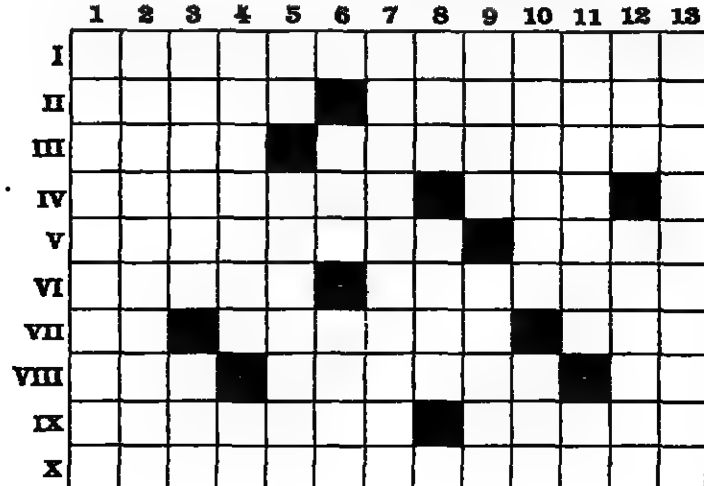
N° 455

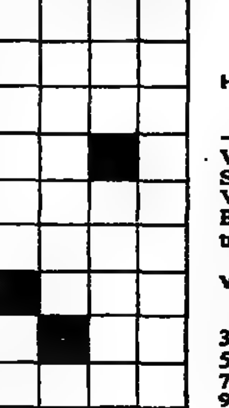
**Horizontalement**

I. Phénix serait-il mortel ? – II. Donnera du fil à retordre. A l'origine *d'une grande production de* bavards. – III. Opéra. Fait. – IV. Manque de forces d'appoint. Vraiment court, en un sens. – V. Ça part de bien bas, sans être un coup bas. C'est l'ordinaire. – VI. Ennuyer, ou alors faire disparaître. Un beau platiné. – VII. Conjonction. Abreuvé de sang. Le Nil divague. – VIII. Une partie du supérieur. Souvent, au pied du mur. Dans le vent. – IX. Travaillera dur. Très chagrine, en un sens. – X. Utiles à la réadaptation.

**Verticalement**

1. Appréciée dans certaines cures, mais redoutée par les curés. – 2. Il a pris ce qui ne lui revenait pas. – 3. Retourné au péché. Dans la dune. – 4. Volées. Conjonction dans le bon sens. – 5. Voyelles. Mit en rogne. – 6. Ouvre en un sens. Note. – 7. Dépouillée. – 8. Eut une réputation justifiée en d'autres temps. Si c'est la peau, cela fait un mort. – 9. Donnent un point. Mis dedans. – 10. Ne vaut rien. En un sens, il aime l'extraordinaire. – 11. Agréable et souvent contagieux. Mesure. – 12. Au sein même de la pudeur. Jolie fleur. – 13. Sont de la revue.





**SOLUTION DU N° 454**

**Horizontalement**

I. Tiroir caisse. – II. Ineptie. Blet. – III. Relais. Emane. – IV. Exultent. Ver. – V. Apte. Tuile. – VI. Ul. Satire. Vu. – VII. Foc. Métairie. – VIII. Liane. Es. Eor. – IX. Attente. Bile. – X. Neiger. Canon. – XI Centralisent.

**Verticalement**

1. *Tire au flanc.* – 2. *Inexploitée.* – 3. Reïut. Catin. – 4. Opales. Negt. – 5. Itit. Amener. – 6. Risette. Tra. – 7. Ce. Nuitée. – 8. Etiras. Ci. – 9. Ibm. Lei. Bas. – 10. Slave. Reine. – 11. Séné. Violon. – 12. Eternuèrent.

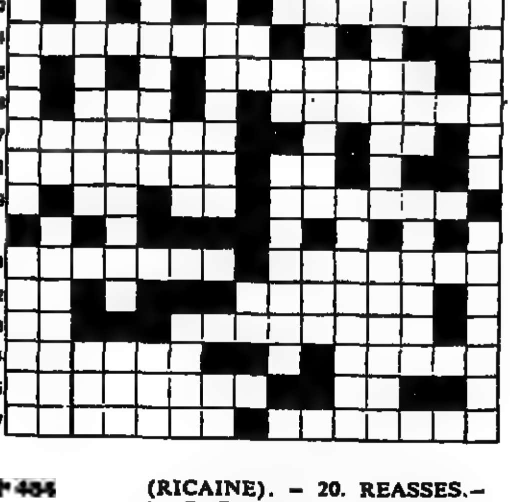
FRANÇOIS DORLET.

## anacroisés ®

N° 455

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



**Horizontalement**

1. AACEMNNT. – 2. ACELUV. – 3. ACENSSU (+ 1). – 4. ACDEILRU. – 5. EELNTTU. – 6. EEELSTU. – 7. EIINRSU. – 8. ADELNOR. – 9. AEESUX. – 10. EENRSTW. – 11. ABEIORS (+ 4). – 12. EEELMU. – 13. AAEFINNT (+ 2). – 14. AFGIOR. – 15. ACENOSUV. – 16. EEENRTT (+ 1). – *17. EEPQRSU.*

**Verticalement**

18. ACEILMRU. – 19. EFOORW. – 20. CEEGINV. – 21. ADIINNOT (+ 1). – 22. EEIINNT. – 23. ACCFIOU. – 24. ADELLNRU. – 25. AEINOSS. – 26. ACENNOST (+ 1). – 27. ACEELORT. – 28. ELTUUUVX. – 29. BEEINS (+ 1). – 30. AEERTU. – *31. ABEESST (+ 2).* – 32. EEEMNST.

**SOLUTION DU N° 454**

1. DIORITE. – 2. ALUCITE, papillon. – 3. ANDINES. – 4. RASADES (ADRESSA, DERASAS, RADASSE). – 5. ABIMER. – 6. APLANATS. – 7. ENEMAS (AMENES, EMANES). – 8. IRENISME (MINIERES). – 9. SEUILS (*LUISES*). – 10. EOSINES (OSSEINE). – 11. EVENTUEL. – 12. LETCHI. – 13. OPOSSUM. – 14. METEORE. – 15. RELOUA (LOUERA). – 16. EPIEUSE (EPUISEE). – 17. STRICTS. – 18. MOUETTE. – 19. ICARIEN (RICAINE). – 20. REASSES. – 21. DADAISME. – 22. LARDAI (RADIAL). – 23. PROUVEE (EPROUVE). – 24. ODELETTE. – 25. NECROSER (CREERONS, RECREONS). – 26. ASSOUVI. – 27. TMESES. – 28. DOMPTER. – 29. LABELLE. – 30. EPEISTE. – 31. USINASSE. – 32. SEULES (ELUSSE). – 33. ARIOSOS. – 34. TERASPIC (CREPITAS, PACTISER, PATRICES, PICRATES, PRECISAT). – 35. UREMIE. – 36. SEIZIEME.

*MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.*



Fusion des syndicats agricoles d'opposition non communiste

# La nouvelle Confédération paysanne souhaite recruter au-delà de la gauche

Douze feuillets : l'acte de naissance de la Confédération paysanne fait preuve d'un esprit de synthèse étonnant, fruit des longues tergiversations qui ont précédé le rapprochement officiel, depuis mercredi 29 avril, entre la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP) et la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP).

Ces deux syndicats sont nés et ont été officialisés sous le gouvernement de gauche. Le premier est le fruit d'un rassemblement, en juin 1981, des différentes forces proches des mouvements gauchistes et du PSU, et qui, syndicalement, se sont retrouvées sur des dossiers comme l'intégration de l'élevage (le producteur devenant un travailleur à façon pour le fournisseur d'aliments ou l'acheteur de bétail) et la prolétarisation des paysans de plus en plus dépendants des industries d'amont et d'aval.

Sociologiquement, la FNSP, créée de son côté en avril 1982 sous l'influence, plus ou moins directe selon les endroits, du PS, relevait plus d'un syndicalisme de masse dans la mesure où elle a entraîné une partie des adhérents qui – à l'inverse des Paysans travailleurs – avaient choisi de rester dans les années 70 à l'intérieur de la FNSEA et d'y jouer le rôle de l'opposition interne.

Sous le ministère de Mme Edith Cresson, les deux organisations se sont confortées. Elles se sont heurtées ensuite au réalisme gestionnaire de MM. Rocard et Nallet, soucieux de maintenir le dialogue avec le syndicat paysan majoritaire, la FNSEA. C'est finalement la raideur et l'intransigeance de l'actuel ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, qui a favorisé la fusion en cours.

En coupant les crédits de promotion collective, il a contraint les organisations paysannes de gauche à harmoniser leurs dépenses. Son passage direct de la FNSEA au ministère de l'agriculture a permis aussi de lever le voile sur le prétendu apolitisme des dirigeants de la FNSEA. La crise de réflexion que traverse le syndicalisme majoritaire a contribué à constituer un terrain favorable pour un syndicalisme d'opposition.

Du côté des deux syndicats, il y eut, notamment à la CNSTP, sous l'impulsion de Bernard Lambert, décédé le 24 juin 1984, un gros travail de réflexion théorique, où peu à peu la doctrine de l'agriculteur travailleur au statut comparable à celui du salarié s'est estompée au profit d'une analyse plus fine d'un particularisme paysan soumis aux forces du capital. Surtout, la crise des marchés et la surproduction qui en découle ont permis aux deux syndicats de faire valoir la validité de leurs thèses sur les prix différenciés et la répartition des droits de production.

Depuis quelque temps déjà, des groupes, dans divers départements, attendaient pour devenir ou redevenir actifs syndicalement que les vieux clivages historiques entre CNSTP et FNSP s'estompent. Le pari de la Confédération paysanne réside précisément dans la capacité, préfigurée par L'espoir rural de Seine-Maritime, qu'elle aura de capter ce qu'en son sein on appelle déjà la « troisième force ».

C'est-à-dire ceux qui attendaient pour adhérer à la FNSEA ou la quitter et le CNJA (auquel la création de cette confédération va poser des problèmes) qu'une certaine clarification soit faite.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il y aura désormais un parallélisme entre l'échiquier syndical et le monde politique. Dominée par des forces de droite, la FNSEA reste, selon les endroits, le refuge de forces d'opposition. La création de la Confédération paysanne est aussi le fruit des assises paysannes qui se sont tenues il y a quelques mois et auxquelles participaient à titre personnel des membres du MODEF.

Pour l'heure, il n'est pas question d'un rapprochement institutionnel avec ce syndicat, aux composantes multiples, mais dont l'encadrement est tenu par le Parti communiste. La réaction récente du MODEF, qui a tenu à se démarquer publiquement, manifeste un certain raidissement de l'appareil, pour ne pas parler de frilosité face aux mouvements en cours.

De l'avis de certains militants de la Confédération paysanne, son recrutement devrait déborder le cadre des paysans de gauche, car les solutions, peu nombreuses, à la crise agricole, dépassent ces clivages. Enfin, pour conclure sur ce terrain de la couverture politique, on aura compris la complexité de l'analyse si l'on ajoute qu'on trouve des membres du Parti socialiste dans la nouvelle confédération bien sûr, au MODEF, à la FNSEA comme au CNJA...

## Un appel à organiser la résistance

La plate-forme de la Confédération paysanne, qui aura son siège dans les locaux de la FNSP (1), définit six objectifs à la nouvelle politique agricole de ses vœux : assurer le maximum d'emplois correctement rémunérés ; assurer la sécurité alimentaire de l'Europe par une gamme très diversifiée de produits ; offrir des produits alimentaires de bonne qualité ; contribuer à la vitalité et au développement de l'ensemble des zones rurales en maintenant le potentiel de production du pays et en assurant le renouvellement des ressources naturelles ; développer des systèmes de production respectueux de l'environnement ; permettre enfin l'autosuffisance alimentaire des peuples du tiers-monde.

Suivent une série de propositions pour parvenir à ces objectifs, qui prennent en compte les différents aspects d'une politique de l'agriculture : les prix et le système des aides qu'il faut réformer, l'installation et le financement, les modèles de développement, le statut de l'agriculture et la protection sociale, enfin la revitalisation de l'espace rural.

Mais surtout la Confédération paysanne a officialisé, le 29 avril, sa fondation par un appel « *à tous les paysans et paysannes qui sont conscients de l'impasse dans laquelle se trouve la majorité d'entre eux* » pour « *organiser la résistance* » au niveau local et « *créer le mouvement qui engagera un changement fondamental de la politique agricole* ». Ce projet, précise l'appel, s'adresse également à tous ceux qui travaillent dans les organisations agricoles (chambres d'agriculture, organisations économiques) et plus globalement à toutes les personnes concernées par les problèmes d'emploi, d'aménagement de l'espace rural et d'alimentation.

Ainsi, d'entrée, la Confédération paysanne, comme ses syndicats fondateurs, manifeste son souci d'ouverture vers les autres catégories de travailleurs concernés par l'agriculture, le rural et l'alimentation.

La fusion décidée au plan national devra concrètement se traduire par l'adhésion, qui sera plus ou moins rapide, des différents syndicats départementaux déjà existants, membres soit de la CNSTP soit de la FNSP, ou par la création, là où ce sera nécessaire, d'une structure nouvelle (2). Potentiellement, la Confédération paysanne est présente dans soixante-seize départements et représente aujourd'hui cinquante mille adhérents.

A titre indicatif, la CNSTP et la FNSP ont obtenu 12,88 % des suffrages aux dernières élections aux chambres d'agriculture du 28 janvier 1983.

JACQUES GRALL.

(1) 64, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris. Tél. : (1) 48-07-25-12.

(2) Le nouveau secrétariat national est composé de cinq membres : Yves Manguy, quarante-neuf ans, qui a été nommé porte-parole (Londigny en Charente) ; José Bove, trente-quatre ans (La Cavalerie-du-Larzac, en Aveyron) ; Patrick Lemasle, trente-quatre ans (Montesquieu-Volvestre, en Haute-Garonne) ; Jean-Claude Malo, trente-cinq ans (Bréauté, en Seine-Maritime) ; Bernard Rapion, quarante-neuf ans (Joué-sur-Erdre en Loire-Atlantique).

# Le ralentissement progressif des prix des services explique le bon indice de mars

Après la flambée de janvier (+ 0,9 %), la hausse des prix en France retrouve progressivement un rythme modéré : 0,2 % en février, puis 0,1 % en mars. Ainsi, depuis le début de l'année, la hausse est de 1,2 %, ce qui correspond à un rythme annuel d'inflation de 4,8 %. En un an (de mars 1986 à mars 1987), la hausse des prix est de 3,3 %.

En mars, comme en février, la baisse des prix de l'énergie a freiné la hausse de l'indice. Hors énergie, la hausse aurait été de 0,4 %. Les prix des produits manufacturés n'ont augmenté que de 0,1 %, alors que leur hausse est de 0,4 % si l'on retient les seuls manufacturés privés (qui excluent l'énergie). Les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter modérément (+ 0,2 % en février comme en janvier).

Restent les prix des services. Leur libération avait expliqué la moitié de la très forte hausse de janvier et le tiers environ de celle de février. En mars les prix des services ont augmenté de 0,3 % (+ 5,7 % sur un an). Mais les seuls services du secteur privé ont progressé plus fortement (+ 0,7 % par rapport à avril, + 8,1 % en un an).

Le problème est de savoir si les fortes hausses des services depuis le début de 1987 traduisent un simple rattrapage ou l'amorce d'un dérapage progressif, c'est-à-dire des hausses qui resteraient plus élevées que dans les autres secteurs et « contamineraient » peu à peu l'ensemble des prix et des rémunérations.

L'IPECODE (Institut de prévision économique et financière pour le développement des entreprises) analyse de façon fort précise la question (1) et y répond finalement de façon plutôt optimiste.

L'Institut fait d'abord remarquer que le prix relatif des services privés par rapport à l'ensemble des prix hors énergie qui augmentait sur longue période – c'est-à-dire depuis 1970 – ne l'a plus fait depuis la fin de 1983. Un rattrapage paraît donc normal à la suite de la libération des prix. Les hausses de janvier et février ont eu justement pour effet de remettre les services sur leur tendance d'avant 1983. Existe-t-il au-delà un risque de « surréaction » ?

L'IPECODE distingue trois types de comportements parmi les services dont les hausses sont importantes. A l'intérieur d'un premier groupe (blanchissage, entretien des véhicules, cafés, restaurants...), l'accélération des hausses a commencé en décembre 1986, atteint son maximum en janvier 1987 puis s'est ralentie ou a disparu en février. A l'intérieur d'un second groupe (garages, coiffeurs...), l'accélération des hausses ne se produit qu'en janvier, se poursuit mais moins fortement déjà à partir de février. Enfin, dans un troisième groupe (réparation et entretien des logements, chambres d'hôtel, réparation d'appareils ménagers, travaux photo, teinturerie, voyages organisés...), les hausses des prix ont été maximales en février et vont se poursuivre.

L'optimisme de l'IPECODE se justifie par le fait que, dans le premier groupe de services – le plus important puisqu'il couvre 45 % des services privés, – l'accélération des hausses devrait maintenant s'éteindre. Dans le second groupe (26 % de l'ensemble), les hausses culminent en janvier puis se ralentissent, même si elles restent plus rapides que dans la tendance à long terme. Les phases d'accélération ne peuvent donc plus concerner au maximum que 30 % des prix des services privés.

« Rattrapage » semble bien aujourd'hui le diagnostic le plus vraisemblable, estime donc l'IPECODE.

AL. V.

(1) *Revue de l'IPECODE*, numéro 15, avril 1987.

La réforme de la politique agricole commune

# Le blocage de la RFA contrecarre les ambitions exportatrices de la France

*BRUXELLES*
*(Communauté européenne)*
*de notre correspondant*

Les ministres de l'agriculture des Douze, réunis à Luxembourg pour débattre de la nouvelle grille de prix et, de façon plus générale, de la politique à suivre en 1987-1988, se sont séparés mercredi sans aucun résultat. Ce surplace est surtout imputable au ministre allemand, M. Ignaz Kiechle. Il explique en substance que la réforme de la politique agricole commune (PAC) engagée en 1984, et dont l'objet est de produire moins et à plus bas prix, a atteint, socialement et politiquement, les limites du supportable en RFA.

Si bien qu'il estime nécessaire non seulement de faire une pause, mais de changer de politique. M. Kiechle est devenu le « Monsieur Niet » du conseil agricole.

Il tient compagnie aux Britanniques et aux Néerlandais pour s'opposer à l'instauration d'une taxe sur les huiles végétales produites et importées dans la CEE. Il rejette l'invitation faite par la Commission de poursuivre à marche forcée la réforme de la politique céréalière de la CEE. Enfin et surtout, il refuse catégoriquement que les changements de parité au sein du système monétaire européen (SME) puissent se traduire par une baisse des prix en marks.

M. Kiechle est furieux qu'on le presse de supprimer les montants compensatoires monétaires (MCM) positifs que la RFA applique encore dans les échanges (de 1,8 à 2,9 % selon les produits) et qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation.

Pour l'avenir, il ne veut pas entendre parler de la mise en place d'un système de suppression automatique des futurs MCM. Il laisse entendre qu'il pourrait faire usage du veto que prévoit le compromis de Luxembourg de 1966 pour éviter d'être battu sur cette affaire agromonétaire.

Cette tétanisation de l'attitude allemande inquiète M. François Guillaume, pour qui la partie de bras de fer à laquelle on assiste aujourd'hui représente plus qu'un simple épisode dans une négociation par définition difficile.

La réforme de la PAC telle qu'elle est mise en œuvre dans le secteur clé des céréales laisse jouer la concurrence au sein de la CEE – la France y gagne – et vise à rendre la production européenne plus compétitive – baisse des prix et amélioration de la qualité, – ce qui facilite les exportations vers les pays tiers. M. Kiechle voudrait qu'on renverse la vapeur, qu'on fixe des quotas de production pour la Communauté et pour chacun des pays membres. De telles limitations quantitatives permettraient de garantir de meilleurs prix aux agriculteurs mais conduiraient à sacrifier les exportations.

Pour la France qui espère tout à la fois conforter sa place de premier fournisseur de la CEE et d'exportateur offensif sur le marché mondial (elle en a besoin pour pallier les défaillances de ses industriels), le projet allemand représente le mal absolu. Pour Paris, ce qu'il faut sauvegarder coûte que coûte, c'est la capacité d'exportation agricole de la Communauté.

Compte tenu de l'enjeu – il est vrai considérable, M. Guillaume dénonce les projets malthusiens de M. Kiechle mais préfère prendre son temps. Pour lui, la journée de mardi a été précieuse.

La Commission a présenté au conseil des statistiques détaillées sur l'évolution du revenu agricole dans la CEE. Les chiffres révèlent que cette évolution est plutôt plus favorable en Allemagne que dans le reste de la Communauté... Le pouvoir d'achat du paysan westphalien croît peut-être moins vite que celui de l'ouvrier de Volkswagen, mais il n'est pas plus menacé que celui des fermiers bretons ou piémontais. Bref, l'exercice de mardi a permis de resituer la négociation dans son vrai contexte : le problème auquel est confronté M. Kiechle est davantage politique qu'économique, et M. Guillaume est disposé à le prendre en considération, c'est-à-dire à composer, sans céder sur l'essentiel, à savoir le maintien du droit à exporter.

Les ministres se retrouveront les 18 et 19 mai à Bruxelles, où le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE) a convié les agriculteurs à venir massivement manifester contre la dégradation de leur niveau de vie. Jusqu'où ira le blocage allemand ? L'incertitude pèse, non seulement sur la négociation agricole, mais par contagion sur l'ensemble du débat européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

La stratégie de Pechiney dans l'aluminium

# Un nouvel accord pour l'usine québécoise de Bécancour

C'est finalement M. Jean-Martin Folz, actuel PDG de Jeumont-Schneider, qui, chez Pechiney, supervisera l'aluminium-métal, les techniques et matériaux avancés, la recherche et le développement, le plan et l'analyse de gestion. Lors de la réorganisation des structures de Pechiney (*le Monde* du 30 janvier), M. Jean Gandois, PDG depuis juillet 1986, avait en effet annoncé l'arrivée au deuxième trimestre 1987 d'une « *personnalité extérieure* » pour prendre en charge ces fonctions.

M. Folz, quarante ans, polytechnicien, ingénieur des mines, est un « disciple » de M. Gandois de longue date, puisqu'il est entré chez Rhône-Poulenc en 1978 comme chargé de mission à la direction générale alors que M. Gandois en était lui-même vice-président.

Par ailleurs, Pechiney espère conclure dans les quinze jours son accord avec l'américain Reynolds qui doit permettre à ce dernier d'entrer dans le tour de table des actionnaires de l'aluminerie québécoise de Bécancour. L'accord est plus complexe qu'il n'avait été imaginé au départ puisque Pechiney ne se contente plus de céder la moitié de sa participation (50,1 %) dans Bécancour. Cette usine moderne est compétitive grâce au coût de l'énergie dont elle bénéficie (4,5 centimes le kWh) jusqu'à fin 1991. Pour obtenir le maintien d'un « bon » prix au-delà de cette échéance, Pechiney et ses partenaires avaient tout intérêt à annoncer la construction d'une troisième série d'électrolyse sur le site de Bécancour (dont le coût sera moins élevé que les séries précédentes).

C'est dans ce contexte que s'effectue l'arrivée de Reynolds. Toutes les parties prenantes se sont mises d'accord sur une déclaration d'intention qui prévoit, d'une part, un contrat de fourniture d'électricité « convenable » (pour une durée de quinze ans au-delà de 1991 et au prix actuel), d'autre part la construction d'une troisième série d'électrolyse qui pourrait débuter dans les deux ou trois ans. Reynolds entre alors à hauteur de 25 % dans le tour de table. Pechiney descend sa participation à 30 %, la Société générale de financement du Québec reste à hauteur de 25 %, enfin Alumax se désengage un peu, ramenant sa part de 25 % à 20 %.

CLAIRE BLANDIN.

# Economie





## ÉTRANGER

# Osaka, « deuxième œil » du Japon

*(Suite de la première page.)*

Mais Osaka est adossée à une histoire et est surtout animée d'un dynamisme enraciné dans une mentalité marchande qui incitent, au contraire, à prendre cette volonté de renaissance très au sérieux.

Il naquit à Osaka dès le seizième siècle un puissant capitalisme marchand qui n'est pas sans rappeler celui de la République de Venise. On ne tarda pas à appeler la ville où le premier unificateur de l'archipel, Hideyoshi Toyotomi, avait implanté son château, la *« cuisine de l'Empire »*, tant son activité économique était florissante. Pendant tout le dix-septième siècle, avant qu'Edo (ancien nom de Tokyo), siège du gouvernement des *shogun* Tokugawa, ne lui ravisse sa suprématie économique et intellectuelle, Osaka rayonna sur le pays.

Il se développa dans cette cité une culture à la fois sophistiquée (comme l'art du thé) et hédoniste, plus révélatrice de la mentalité nippone que l'envahissante tradition samouraï supposée être la quintessence de la japonicité. Les arts qui naquirent à Osaka, le *kabuki* et le *bunraku* (théâtre de marionnettes) comme la littérature de l'époque reflétaient les mœurs à la fois libertines et violentes d'une société attachée aux biens de ce monde, truculente et pragmatique. Le grand romancier Saikaku Ihara (1649-1693) peignit avec un talent inégalé ce monde des *« chonin »* (les bourgeois).

### Les leçons du passé

Les marchands formaient une catégorie sociale homogène et solidaire, consciente de son identité même si le pouvoir shogunal la plaçait, conformément aux préceptes confucéens, au dernier rang de l'échelle sociale. Les *chonin* ne disposèrent jamais d'un pouvoir politique ; en revanche, leur poids ne cessa de croître en raison du monopole qu'ils exerçaient sur les transactions financières et l'endettement des seigneurs. Prêteurs et assumant en quelque sorte un rôle de banque centrale, ils contrôlaient en sous-main les finances de l'empire, tournant les lois somptuaires du régime leur interdisant d'exposer leur richesse : par exemple, avec ces kimonos d'apparence extérieure banale mais doublés des plus somptueux brocards. C'est par ce jeu de ruse avec le pouvoir que le marchand de saké Mitsui bâtit une fortune à l'origine d'un des plus puissants conglomérats du Japon moderne.

Les habitants d'Osaka n'ont rien oublié de la leçon de leurs ancêtres. Plus que le pouvoir politique, c'est celui de l'argent qui compte dans cette ville dont le crédo se résume, dit-on, dans cette formule : *« Quel est votre dernier prix ? »* Osaka a toujours frondé avec l'autorité en jouant de sa richesse et de son dynamisme : *« Ici on a toujours feint d'être dominé pour gagner »*, commente le jeune écrivain Teru Miyamoto, dont la plupart des romans décrivent les mœurs du petit peuple d'Osaka.

Le déclin du Kansai au cours de ces trente dernières années (sa part dans le PNB national est passée de 40 % à 20 %), en raison de la concentration des activités à Tokyo, a porté un sérieux coup à l'orgueil d'Osaka. La ville a aujourd'hui besoin de l'argent de l'Etat pour renaître, mais les revers n'ont en rien entamé son dynamisme et son pragmatisme.

Osaka avait fondé sa richesse dans les années 60 sur des industries (acier, chantiers navals, textiles) aujourd'hui en déclin. La flambée du yen a en outre durement touché une ville où sont concentrés 20 % des PME du Japon et qui est la Mecque de l'électronique avec des géants comme Matsushita, Sanyo ou Sharp (dont les produits sont les premières victimes de la hausse du yen). En termes de faillite et de chômage, Osaka a particulièrement souffert. Et pourtant, le climat économique n'y est pas maussade : les investissements productifs y sont plus élevés que la moyenne nationale, et les grands projets dont la réalisation est commencée font déjà sentir leurs effets de stimulation.

Pour renverser la tendance au déclin, Osaka a mis en chantier trois grandes opérations. Deux doivent lui donner de l'espace ; la troisième la projeter dans l'avenir. La première est la construction de l'un des plus ambitieux et coûteux aéroports de cette fin de siècle : il sera situé au beau milieu de la baie d'Osaka, à 5 kilomètres de la côte. Le nouvel aéroport, dont la construction a commencé en janvier et qui sera achevée, en 1993, fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il reviendra à 40 milliards de francs. Il doit désenclaver Osaka et mettre la ville, dont les activités représentent 2 % du total de l'économie mondiale et 1,8 % du commerce international, en contact direct, sans le truchement de Tokyo, avec l'étranger.

Le deuxième projet est la construction d'un pont de 3 kilomètres au-dessus de la mer intérieure qui reliera Osaka à la côte nord de la quatrième grande île nippone : Shikoku. Ce pont, dont la construction a commencé l'année dernière, sera achevé en 1997 (coût : 16 000 milliards de yens). Il donnera à Osaka, adossée à ses montagnes, l'*« arrière pays »* dont elle a besoin pour son expansion industrielle. Le Shikoku, qui sera relié à l'île principale de l'archipel par deux autres ponts plus au sud, a encore une économie retardataire. Les milieux d'affaires d'Osaka comptent transformer le nord de l'île en un complexe d'industries de pointe.

### Poumon innovateur

Le dernier projet qui se met en place et constituera en quelque sorte le centre nerveux de l'ensemble est une cité scientifique réunissant les trois villes d'Osaka, Kyoto et Nara. Dans ce domaine, le Kansai bénéficie d'atouts. Les deux universités d'Osaka et Kyoto, qui seront réunies, font preuve d'une activité intense en matière de recherche. L'objectif du projet est clair : regrouper les forces afin de créer un *« poumon innovateur »* du Japon de l'Ouest et contrebalancer l'importance de la cité scientifique de Tsukuba, à côté de Tokyo. La cité scientifique du Kansai, qui disposera d'un extraordinaire réseau de télécommunications par fibres optiques et d'un centre de réception, de traitement et d'émission de signaux par satellite, bénéficie de l'implantation dans la région d'industries électronique et pharmaceutique (importante pour les bio-technologies) et de Sumitomo Cables, le premier mondial en fabrication de fibres optiques. La cité scientifique du Kansai est planifiée sur trente ans. Elle sera essentiellement financée (coût 4 000 milliards de yens), réalisée et animée par les forces vives de la région.

Osaka se compare volontiers à Chicago. Moins sans doute parce qu'elle est l'abcès de fixation au Japon de l'une des forces qui fit la célébrité de la ville américaine (le gangstérisme) que parce que celle-ci est devenue un second centre financier aux Etats-Unis. Osaka a déjà la troisième Bourse du monde après celles de New-York et de Tokyo (25 000 milliards de yens de transactions par an) et elle espère devenir un centre de marché financier, fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et aspirant les fonctions de Hongkong après son retour à la Chine et celles de Singapour.

L'ambition d'Osaka peut paraître de la gloutonnerie. Mais il ne faut pas oublier que c'est là que les Japonais inventèrent les lettres de change ou le système de garantie mutuelle entre marchands, que les prêteurs instituèrent toutes sortes de modalités pour faire de l'argent, comme le prêt du *« double à la mort »* consenti à un fils de marchand voulant se divertir, qui devait rembourser le double de la somme empruntée à la mort du père... C'est d'Osaka que partirent bien des innovations du Japon moderne : des *love hotels* aux nouilles instantanées, des galeries marchandes souterraines aux logements préfabriqués, des défilés de sous-vêtements aux pelouses artificielles...

Dans cette ville, dont les habitants sont des joueurs invétérés, on aime le risque, mais on a aussi les pieds sur terre. Les Américains prennent Osaka au sérieux : en octobre 1986, les Californiens sont venus avec cinquante propositions d'accords dans le domaine des technologies de pointe et, six mois après, dix-sept étaient signés. Huit universités des Etats-Unis « débarquent » à Osaka pour mettre sur pied une collaboration intensive entre secteur universitaire et industrie au niveau international. Le Kansai est enfin la région où les ventes françaises progressent le plus vite, et dix de ses entreprises ont investi en France, dont Sumitomo, qui a racheté Dunlop-France (quatre mille deux cents emplois). Au Japon, il y a une mode d'Osaka, comme en témoignent les récents numéros de revues de publicitaires consacrés à ce qu'ils nomment l'*« Osaka-isme »*. Une mode qui s'annonce rien moins qu'éphémère.

PHILIPPE PONS.

## Mesures protectionnistes aux Etats-Unis

# Surenchère du Congrès face à M. Reagan

*(Suite de la première page.)*

Déjà affaibli face au Congrès, M. Reagan prendra-t-il le risque politique de mettre son veto à un texte aussi populaire auprès de l'électorat, qu'est la défense des intérêts commerciaux des Etats-Unis ?

La Maison Blanche s'était lancée dans des manœuvres dilatoires pour désarmorcer les pressions protectionnistes, en attendant une réduction significative du déficit du commerce extérieur. Cette course de vitesse est entrée dans une phase d'autant plus dangereuse que les enjeux électoraux pèsent de plus en plus.

Les limites que la Maison Blanche avait elle-même fixées aux mesures de rétorsions commerciales admissibles avec le Japon sont d'ores et déjà dépassées. Qu'en sera-t-il bientôt avec les pays de la CEE ?

Pour M. Nakasone, lui-même en mauvaise posture politique dans son propre pays, la salve de la Chambre des représentants constitue un handicap supplémentaire au moment d'une visite extrêmement délicate à Washington. La possibilité d'une levée rapide des sanctions prises par les Américains pour imposer l'application de l'accord sur les semi-conducteurs de juillet dernier semble désormais s'éloigner. Pour les Européens, cette situation inquiétante comporte un élément ténu d'espoir. La RFA, champion affiché du libre-échange dans le camp de la CEE, pourrait se rapprocher des *principes de fermeté défendus par la* Commission de Bruxelles au cas où les Etats-Unis adopteraient définitivement une législation protectionniste frappant les intérêts particuliers de l'industrie allemande.

F. Cr.

## — AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



## FINANCES

## La première assemblée de Paribas privatisé

# Un succès d'estime

A chacun son actionnariat. Et son public. Pour sa première assemblée générale depuis la privatisation, Saint-Gobain et ses 1,6 million d'actionnaires avaient choisi le Zénith, à la fin février. Paribas, qui en a recensé plus du double, avait opté, lui, pour un cadre beaucoup plus policé, la grande salle du Palais des congrès à la porte Maillot.

Là, sagement assis pendant quatre heures d'horloge, un millier d'actionnaires de la compagnie financière (moins que ce qu'était prévu) ont écouté avec attention, le mercredi 29 avril, la présentation du groupe faite par M. François Morin, vice-président, puis l'allocution de leur nouveau président, M. Michel François-Poncet, avant de voter – sans trop de fausses notes, sinon la regrettable absence des petits actionnaires à la table du conseil – une liste interminable de trente résolutions.

Ceux qui avaient consenti à faire le voyage ont eu droit à une première : un exemplaire du rapport annuel 1986, tiré sur rotatives à cent cinquante mille exemplaires, au prix de revient de 6 F par numéro, soit au bas mot vingt fois moins que le coût des précédentes livraisons, il est vrai un brin luxueuses. Le détail a son importance, et toutes les entreprises privatisées qui voient avec terreur s'enfler le nombre des actionnaire au fur et à mesure que s'accélère le calendrier des dénationalisations s'interrogent sur les frais de cette communication de masse qui reste à inventer.

Si Paribas, vingt-cinquième entreprise bancaire mondiale, avait dû adresser une convocation à chacun de ses actionnaires pour l'assemblée générale, il lui en aurait coûté 25 à 30 millions de francs. Celle-ci a préféré réaliser, à la mi-avril, une campagne d'information dans la presse écrite et audiovisuelle (prix : 400 000 F), relayée les 2 et 16 mai prochain par deux émissions télévisées sur FR 3.

Epaulé par le *« réseau »* (l'ensemble des établissements bancaires), qui a reçu 300 000 *« dossiers de travail »*, Paribas espère toucher ainsi un public qui détient à présent 69,3 % de ses actions.

Parmi les résolutions adoptées, la dix-septième, l'une des plus brèves, n'a pas soulevé de questions. Elle se borne à fixer à 1,5 million de francs le montant des jetons de présence alloué annuellement au conseil d'administration et aux censeurs. Une coquette somme (100 000 F en moyenne par administrateur, dix fois plus que les jetons alloués jusque là dans les entreprises nationalisées) pour chacun des douze administrateurs.

SERGE MARTI.

## SOCIAL

## Les manifestations du 1er Mai

# Oubliée, l'unité syndicale

C'est presque devenu une tradition pour le 1er mai : il est désormais célébré dans la plus parfaite division syndicale. Si l'on met à part la parenthèse de 1983 où la CGT, la CFDT et la FEN avaient joué la carte de l'« unité » pour leur défilé parisien, ce qui n'avait fait que mettre en valeur leurs divergences, il n'y a plus de manifestation unitaire dans la capitale depuis 1980.

1987 échappe d'autant moins à la règle que les centrales ne cherchent même plus à justifier ou à excuser cette absence d'unité.

A Paris, la fête du travail sera marquée par trois manifestations : la CGT, qui annonce de nombreux défilés en province, manifestera à 15 heures de la gare de l'Est à la place Saint-Augustin avec l'idée de faire de ce rassemblement un tremplin pour sa journée nationale d'action du 14 mai. La CFDT a choisi un « rassemblement-débat » sur la solidarité sociale à 10 heures à la Bourse du travail, tandis que M. Edmond Maire débattra à Brest avec les *« exclus de l'emploi »*. Selon la tradition, FO défilera à partir de 10 heures de la Bastille au cimetière du Père-Lachaise, M. André Bergeron prononçant de son côté un discours à Aix-en-Provence. Quant à M. Jean Bornard, président de la CFTC, il animera un rassemblement de jeunes à Bordeaux.

### L'absence de la FEN

La FEN, qui dans le passé avait souvent pris des initiatives pour organiser à Paris un défilé unitaire, s'abstiendra cette fois d'ajouter sa propre manifestation parisienne à celles des autres. *« Cette année encore*, indique-t-elle dans un communiqué, *la FEN aurait souhaité un 1er Mai unitaire. Mais, en l'absence d'initiative allant dans ce sens, elle ne fera rien qui vienne ajouter encore à la division. La FEN, cependant, ne s'y résigne pas. (...) Elle appelle donc tous les travailleurs et leurs organisations à un mois de mai d'action unitaire. »* En rappelant au passage les actions de six fédérations de fonctionnaires prévues pour le 14 mai.

La division est bel et bien à l'affiche. Vue du côté de la CGT, qui se dit prête dans ses discours à rassembler sur ses revendications tous les salariés sans distinction syndicale – notamment lors de sa journée d'action du 14 mai, – elle n'est pas étonnante dans la mesure où la centrale de M. Henri Krasucki a jeté l'opprobre sur les autres centrales syndicales, accusées de pactiser en permanence avec le patronat et de cautionner les politiques gouvernementales d'austérité. Elle est plus paradoxale du côté des autres confédérations, qui auraient pu trouver des raisons conjoncturelles de faire un bout de chemin ensemble.

Depuis quelques mois, en effet, un certain regain d'unité d'action a été observé à la base entre la CFDT, FO, la CFTC, la CGC et, dans la fonction publique, les autonomes de la FGAF et la FEN. (*le Monde du 17 février*). Ce phénomène a été observé tant à l'EGF que dans les banques, dans les charbonnages et dans la fonction publique (malgré les remous que cela a provoqués dans ce secteur au sein de FO et la prudence des dirigeants qui ont décidé pour le 14 mai des actions « décentralisées » parallèles et donc séparées). Mais les dirigeants des centrales réformistes n'ont pas voulu consacrer ce regain *unitaire* de la base par des initiatives communes « au sommet », malgré la concertation désormais permanente instituée entre eux lors des négociations avec le patronat.

Les réticences de FO à se rapprocher des autres centrales pèsent lourdement dans ce refus d'unité au niveau confédéral, comme la proximité des élections prud'homales du 9 décembre prochain, qui avive la concurrence entre les confédérations, et la perspective de la succession de M. Bergeron à la fin de 1988. Il s'y ajoute sur le terrain de la Sécurité sociale, sur lequel s'étaient cristallisées les oppositions syndicales au plan de M. Séguin, le souci de se démarquer des autres syndicats, non impliqués dans la gestion des caisses, et de ne pas se laisser embarquer dans un quelconque front du refus face à la politique du gouvernement. Une démarche opposée à celles de la CFDT, de la FEN et de la Fédération nationale de la mutualité française, qui ont choisi d'afficher leurs convergences.

La position de FO a été parfaitement expliquée par M. Claude Pitous, *secrétaire confédéral et un* des deux candidats à la succession de M. Bergeron, dans un récent éditorial de *FO-Hebdo*. *« Tous les ingrédients*, écrivait-il, *sont réunis pour que la contestation s'amplifie »*. *« On souligne*, ajoutait-il, *ici les convergences, là l'impérieuse nécessité du « tous ensemble » pour faire face à une politique gouvernementale incontestablement négative. Les grands dossiers tels la Sécurité sociale, le chômage et les salaires deviennent de la sorte très vite des causes nationales de nature à la fois à gommer artificiellement les différences d'approche de ces problèmes et à devenir des terrains d'union dépassant le cadre syndical. De proche en proche, on va en arriver très vite à envisager sans le dire un vaste rassemblement politico-syndical de contestation. »*

Reprochant aux autres syndicats d'avoir eu lorsque les socialistes étaient au pouvoir un *« comportement revendicatif à géométrie variable »* et voulant *« rester sur le stricte terrain syndical »*, M. Pitous martelait son refus de toute unité au sommet : *« Nous n'entendons en aucune manière aliéner notre liberté d'action en nous fondant dans des conglomérats aux ambitions plus politiques que syndicales. »* Tout indique donc que d'ici aux élections prud'homales et sans doute bien au-delà, en raison des successions tant à FO qu'à la CFDT, les syndicats continueront à faire entendre et même à cultiver leurs différences. Au risque de banaliser ce 1er mai de division syndicale et d'aller parfois à l'encontre des aspirations d'une « base » souvent moins figée et plus unitaire.

MICHEL NOBLECOURT.

## Fonction publique

# Histoire de rallonge

Connaissez-vous l'histoire *d'une mesure salariale qui avait* le goût et la forme d'une rallonge mais qui n'en était pas vraiment une ? M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, voulant atténuer la grogne des syndicats de *fonctionnaires qui manifesteront* le 14 mai prochain, a raconté cette histoire de – et à – rallonge. En deux temps.

Première scène : à Nantes, le mardi 28 avril devant le forum des Républicains, il indique, en réponse à une question sur... le droit de grève, qu' *« il y aura, à la fin de l'année 1987, une rallonge pour les fonctionnaires »*. Emoi. *« Ce petit geste ne désamorcera pas les revendications »*, répliquait M. Maire à Bordeaux. Matignon expliquait que M. de Charette avait été mal compris et qu'il ne pouvait pas avoir parlé de rallonge. Mais si, il a bien parlé de rallonge, répondait-on au cabinet de M. de Charette, même s'il ne s'agit pas d'un vrai *tournant dans la politique salariale* du gouvernement. Echange de balles qui rappelait des jeux du même type en 1983 entre MM. Mauroy et Le Pors...

Deuxième scène : à RTL mercredi, M. de Charette assure qu'il n'a pas formellement annoncé de *« rallonge »* mais évoque (Rivoli veille) un *« souhait personnel »* : *« pouvoir imaginer en fin d'année une mesure nouvelle qui tiendrait compte des efforts des fonctionnaires, notamment en matière de gains de productivité »*. Bref, en apparence, rien de nouveau. En l'absence d'accord, les traitements des fonctionnaires seront relevés de 1,7 % en niveau et de 3 % en masse. Avec vraisemblablement un ajustement début 1988 si les prix dérapent. Sans doute est-ce ce que M. de Charette a voulu dire. Mais chut, on n'a rien entendu.

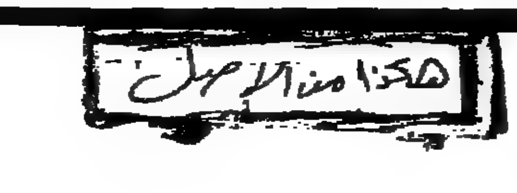
M. M.




## TRANSPORTS

● **Les contrôleurs aériens CGT maintiennent leur grève pour la semaine prochaine.** – *Le ministère des transports a annoncé le mercredi 29 avril la levée du préavis de grève des contrôleurs aériens posé pour les matinées de la semaine prochaine.* Des propositions ont été faites aux syndicats par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) concernant les points de conflits : les primes, la situation des personnels d'encadrement, l'amélioration du service en période de pointe et la limite d'âge des départs en retraite. *Les négociations qui se poursuivent « devront aboutir à un accord d'ensemble qui sera soumis aux syndicats »*, précise le ministre. La CGT a jugé ces propositions insuffisantes et maintient son préavis de grève du 4 au 7 mai, de 6 h 30 à 9 h. La *prime proposée, de l'ordre de* 350 francs, est loin de compenser la perte de pouvoir d'achat des contrôleurs depuis 1970, selon la CGT.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS




## SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION (SIG)

*Société d'investissement à capital variable*

Réunie le 28 avril 1987 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global par action de **25,30 F** (dont 3,12 F de crédit d'impôt) aux personnes physiques, et de **25,33 F** (dont 3,15 F de crédit d'impôt) aux personnes morales.

L'assemblée générale a fixé au **6 mai 1987** la mise en paiement de ce dividende, qui se décompose comme suit :

- revenus de l'emprunt d'Etat « 8,80 %-1977 » : 0,06 F ;
- revenus d'obligations françaises non indexées : 15 F + 1,62 F de crédit d'impôt, soit un total de 16,62 F ;
- revenus d'actions françaises : 0,89 F + 0,68 F de crédit d'impôt, soit un total de 1,57 F ;
- autres revenus : 6 F + 0,82 F de crédit d'impôt, soit un total de 6,82 F ;
- produits des lots et primes de remboursement pour un montant de 0,23 F, exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et assortis d'un crédit d'impôt de 0,03 F pour les personnes morales assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, en exonération totale du droit d'entrée.

Au cours de cette même réunion, l'assemblée générale a renouvelé, pour une durée d'un an, le mandat d'administrateur de M. Gilbert Lepel-Cointet.




## FRANCE-INVESTISSEMENT

*Société d'investissement à capital variable*

*L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 avril* 1987 sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

*Elle a décidé la distribution d'un dividende global par action de* **13,09 F** (dont 1,99 F de crédit d'impôt) aux personnes physiques, et de **13,19 F** (dont 2,09 F de crédit d'impôt) aux personnes morales.

L'assemblée générale a fixé au **26 mai 1987** la mise en paiement de ce dividende, qui se décompose comme suit :

- revenus de l'emprunt d'Etat « 8,80 %-1977 » : 0,05 F ;
- revenus d'obligations françaises non indexées : 7,05 F + 0,97 F de crédit d'impôt, soit un total de 8,02 F ;
- revenus d'actions françaises : 0,89 F + 0,68 F de crédit d'impôt, soit un total de 1,57 F ;
- autres revenus : 1,66 F + 0,34 F de crédit d'impôt, soit un total de 2 F ;
- produits des lots et primes de remboursement pour un montant de 1,45 F, exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et assortis d'un crédit d'impôt de 0,10 F pour les personnes morales assujetties à l'impôt sur les sociétés.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, en exonération totale du droit d'entrée.

Au cours de cette même réunion, l'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Gilbert Lepel-Cointet pour une durée d'un an et de France Participations pour une durée de six ans.




*Le conseil d'administration* d'Hachette SA, réuni le 28 avril 1987 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes de la société, pris connaissance des comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 1986 et confirmé les informations précédemment communiquées.

- *Le résultat net consolidé est, pour la part du groupe, de 215,8 millions de francs* avant plus et moins-values contre 169,5 l'année précédente, soit une progression de 27,3 % et de 405,8 millions de francs après plus et moins-values contre 168 millions de francs en 1985.
- *En 1987 les résultats du groupe connaîtront à nouveau une progression significative des résultats.*

Le conseil d'administration du 30 mars avait pris acte de la démission de M. Jean Deflassieux de ses fonctions d'administrateur et coopté M. Jean-Maxime Lévêque, président directeur général du Crédit lyonnais.

La ratification de cette nomination sera proposée à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 18 juin 1987.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 24,50 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 12,25 francs, contre respectivement 21 francs et 10,50 francs au titre de l'exercice précédent.

## GUY DEGRENNE S.A.

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 avril 1987 sous la présidence de M. Guy Degrenne pour arrêter les comptes de l'exercice 1986 qui seront soumis à *l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 1987.*

| En milliers de francs | GUY DEGRENNE S.A. 1986 | GUY DEGRENNE S.A. 1985 |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires net ......... | 337 404 | 317 538 |
| Résultat courant ............ | 53 599 | 50 359 |
| Bénéfice net ................ | 28 898 | 25 195 |

Les ventes ont progressé de 19,8 MF ou 6,3 %. Le bénéfice net a évolué de 3,7 MF et 14,7 % ; il représente 8,6 % du chiffre d'affaires. Les investissements totalement autofinancés se sont élevés à 13,3 MF. La distribution d'un dividende de 24 F par action contre 21,60 F en 1986 sera proposée à l'assemblée générale du 19 juin 1987.

Pour 1987, la société attend une amélioration de ses ventes de l'ordre de *celle de 1986 et un maintien de ses marges en valeur relative.*

*Le chiffre d'affaires consolidé 1986 s'inscrit à 373,2 MF, et le bénéfice net* (part du groupe) est en progression de 10 % à 28,9 MF soit 68,80 F par *action.*

## FIAT

**Fiat France S.A. : résultats de l'exercice 1986**

L'assemblée générale ordinaire de Fiat France S.A., réunie le 27 avril 1987 sous la présidence de Giorgio Frasca, a approuvé les comptes de l'exercice 1986, qui font apparaître un bénéfice net de 24 536 509 francs après impôts, amortissements et provisions, contre 14 247 325 francs en 1985.

Le dividende, fixé à 3 francs par action, augmenté d'un avoir fiscal de *1,50 franc, soit un revenu global de 4,50 francs*, est mis en paiement à partir du 5 mai 1987, aux guichets des banques suivantes :

- L'Européenne de banque ;
- Crédit lyonnais ;
- Banque nationale de Paris ;
- Société générale ;
- Crédit industriel et commercial ;
- Crédit commercial de France ;
- Caisse centrale des banques populaires ;
- Banque de l'Union européenne ;
- *MM. Lazard Frères et Cies* ;
- Sudameris France ;
- Banco di Roma (France).

*
* *

*Le chiffre d'affaires global réalisé en 1986 par les 45 sociétés du* groupe Fiat en France a dépassé 20 milliards de francs.




**Les documents trimestriels seront à votre disposition dès le 11 mai au siège des sociétés et guichets des banques habilitées à recevoir les souscriptions et les rachats**

| | Orientation | Actif net en millions de F | Valeur liquidative en F | Coupon couru net en F | Dernier dividende global mis en paiement en F | Date de paiement | Performance sur 5 ans ou depuis création |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FINORD PLACEMENT | Placement à court terme en obligations françaises | 1 299,60 | 58 953,65 | 1 276,97 | 5 412,66 | 27.03.87 | + 13,9 % l'an |
| FINORD VALORISATION | Portefeuille d'obligations françaises privilégiant la plus-value | 1 040,90 | 13 121,06 | 142,22 | 3,45 | 25.04.86 | + 13 % l'an |
| OBLIGATIONS CONVERTIBLES | Obligations convertibles françaises et étrangères | 716,40 | 440,18 | 6,44 | 19,38 | 29.12.86 | + 22,1 % l'an |
| OPTIMA VALOR | Portefeuille de valeurs françaises permettant de bénéficier des avantages Monory et CEA | 3 443,50 | 643,90 | 3,74 | 22,80 | 27.03.87 | + 28,8 % l'an |
| SELECTION CROISSANCE | Portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères | 726,70 | 534,95 | 2,04 | 14,27 | 20.03.87 | + 23,5 % l'an |
| AMERICA VALOR | Valeurs nord-américaines | 251,30 | 744,06 | 53,20 | 36,88 | 28.03.86 | + 16 % l'an |

*Votre portefeuille SICAV au 31 mars*

**Crédit du Nord**



## elf gabon

Le conseil d'administration de la société Elf Gabon s'est réuni le 27 avril et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1986. Elf Gabon a *réalisé* un bénéfice net de 238 millions de francs CFA, contre 38,824 millions de francs CFA en 1985 ; il traduit l'impact de la baisse importante des prix du brut et du repli du dollar.

Le conseil a, par ailleurs, enregistré les bons résultats de l'exploration au cours de l'exercice et la confirmation à terre d'une nouvelle province pétrolière par les découvertes de Rabi-Kounga.

La société Elf Gabon doit aujourd'hui consacrer l'ensemble de ses ressources financières pour engager les investissements nécessaires *à la mise en développement* de ces découvertes, continuer un programme d'exploration suffisant et assurer ainsi son avenir à moyen et à long terme ; dans ces conditions, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée le 11 juin 1987, au Gabon, de reporter à nouveau l'intégralité du résultat net dégagé et de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1986.

## PUBLICATION JUDICIAIRE

**CONDAMNATION DU JOURNAL *LE MONDE* AU PROFIT DE M. BERNARD ANTONY** *(député européen)*

La cour d'appel de Paris, par un arrêt du 14 janvier 1987 a confirmé un jugement du TGI de Paris et a condamné M. JARREAU Patrick et M. André FONTAINE à 1 500 F d'amende chacun et à 5 000 F de dommages et intérêts pour diffamation envers Bernard ANTONY dit Romain MARIE.

Le tribunal a indiqué que M. Bernard ANTONY était présenté comme un antisémite notoire, que cela était diffamatoire, qu'aucun des documents produits par les prévenus ne démontrait le caractère véridique de cette imputation, que la bonne foi des prévenus ne pouvait être retenue : les procès déjà gagnés par M. Bernard ANTONY, la relaxe intervenue dans l'instance qui l'opposait au ministère public, devaient les amener à exprimer leurs pensées dans une forme, à tout le moins, différente de celle qui a été la leur.

*Pour extrait - Me de SAINT-JUST, avocat à la Cour.*



# Marchés financiers

## PARIS, 29 avril ↑

### Reprise + 0,73 %

La Bourse de Paris a connu une séance de nette hausse jeudi, l'indicateur de tendance gagnant 0,73 % à *l'approche du coup de cloche final.* Le marché accentuait ainsi l'avance de 0,3 % enregistrée en séance du matin.

Autour de la corbeille, les boursiers affichaient une mine sereine. L'accalmie notée sur les marchés des changes ramenait leurs esprits vers des préoccupations propres à la bourse et aux Sociétés de la cote. C'était pour voir se confirmer les bons résultats des sociétés. L'Oréal a aussi vu ses bénéfices progresser, ainsi que Sommer, Allibert *(voir ci-dessous).* Sans oublier les établissements bancaires qui ont connu en 1986 un cru exceptionnel.

*Parmi les valeurs les mieux orientées*, on notait Géophysique, toujours soutenu par les perspectives de relance dans la prospection pétrolière. Sodexho, Radiotechnique et L'Oréal étaient aussi recherchés, de même que Thomson participatif, *Arjomari* et Saint-Louis. Bouygues, Elf-Aquitaine, Schneider et les Presses de la Cité bénéficiaient d'un bon courant de soutien.

En repli, on notait Damart, Lebon, *Simco et le CNE 3 %. Signaux, UIC et* Alsthom cédaient du terrain.

Les professionnels tablaient sur une détente des taux d'intérêt susceptible de redonner confiance et audace au marché. On relevait la présence plus marquée des étrangers, déjà actifs la veille. Chacun attend maintenant le démarrage des prochaines privatisations pour se faire une meilleure idée des liquidités mobilisables. La distribution des dividendes devait apporter à la corbeille *une quinzaine de milliards d'argent* frais, qui saurait parallèlement trouver un emploi sous les lambris. Le MATIF gagnait 0,19 %, à 106,65 sur *l'échéance de mars 1988.*

Lingot : 86 500 F (– 550).

Napoléon : 526 F (– 15).

## NEW-YORK, 29 avril ↑

### En hausse

Wall Street a connu mercredi une séance de hausse, l'indice Dow Jones gagnant 22,30 en clôture, pour s'inscrire à 2 254,26. Le marché était encore actif, puisqu'on notait un volume de transactions supérieur à 173 millions de titres *(180 millions la veille). Autour du* Big Board, les professionnels expliquaient cette reprise, amorcée dès mardi, à une correction technique consécutive à quatre séances successives de déclin. La stabilisation du dollar et la détente sur les taux d'intérêt a aussi *amélioré le climat* boursier. La faible augmentation (+ 0,4 %) de l'indice des principaux indicateurs économiques en mars a aussi rassuré les opérateurs. La croissance économique et l'inflation sont modérées. Elles ne devraient pas inciter la Réserve fédérale à resserrer le crédit. On notait la baisse de Mervill Lynch (– 2 5/8), qui a perdu en 1986 250 millions de dollars à la suite de pratiques non autorisées effectuées par un de ses « brokers ».

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Texaco (4,24 millions de transactions), Standard Oil (3,49 millions) et *IBM* (2,8 millions). On notait 958 hausses, 601 baisses et 389 inchangées.

| VALEURS | Cours du 28 avril | Cours du 29 avril |
|---|---|---|
| Alcoa ............. | 47 5/8 | 47 1/8 |
| A.T.T. ............ | 24 1/2 | 24 3/8 |
| Boeing ............ | 44 3/8 | 44 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 36 3/8 | 37 1/4 |
| Du Pont de Nemours .. | 108 | 108 1/8 |
| Eastman Kodak ...... | 72 1/2 | 75 3/8 |
| Exxon ............. | 84 1/2 | 84 7/8 |
| Ford .............. | 81 5/8 | 87 5/8 |
| General Electric ...... | 102 3/8 | 102 1/2 |
| General Motors ...... | 86 1/4 | 87 3/8 |
| Goodyear .......... | 62 1/4 | 64 |
| I.B.M. ............ | 156 1/4 | 158 1/2 |
| I.T.T. ............ | 55 1/2 | 56 1/8 |
| Mobil Oil .......... | 46 3/8 | 48 1/4 |
| Pfizer ............ | 68 3/4 | 69 1/2 |
| Schlumberger ....... | 40 1/4 | 40 1/8 |
| Texaco ............ | 31 7/8 | 33 3/4 |
| U.A.L. Inc. ........ | 69 3/4 | 68 3/8 |
| Union Carbide ....... | 28 3/4 | 29 3/4 |
| U.S.X. Corp. ........ | 28 | 28 1/8 |
| Westinghouse ....... | 61 | 62 3/8 |
| Xerox Corp. ........ | 75 3/4 | 76 5/8 |

## CHANGES

### Dollar : 5,97 F ↓

Sur des marchés des changes très nerveux, le dollar a faibli après le vote de l'amendement Gebhardt aux Etats-Unis *(voir page 1)*, qui fait craindre une guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon.

| FRANCFORT | 29 avril | 30 avril |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) .. | 1,7950 | 1,7860 |

| TOKYO | 29 avril | 30 avril |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) .. | Clos | 139,50 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE**
(effets privés)

Paris (30 avril)........ 7 13/16 %

New-York (29 avril). ........ 7 %

## INDICES BOURSIERS

**PARIS**
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 110,3 | |
| Valeurs étrangères . | 113,6 | |

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Indice général ... | 450,2 | 453,4 |

**NEW-YORK**
(Indice Dow Jones)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Industrielles .... | 2 231,96 | 2 254,26 |

**LONDRES**
(Indice « Financial Times »)

| | 28 avril | 29 avril |
|---|---|---|
| Industrielles .... | 1 588,90 | 1 608,6 |
| Mines d'or ....... | 440,1 | 439,2 |
| Fonds d'Etat .... | 91,56 | 91,85 |

**TOKYO**

| | 28 avril | 30 avril |
|---|---|---|
| Nikkei (Dow Jones) .. | 22 380,86 | 22 917,51 |
| Indice général ... | 2 041,36 | 2 046,35 |

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 avril**
Nombre de contrats : 24 969

| COURS | ÉCHÉANCES Juin 87 | Sept. 87 | Déc. 87 | Mars 88 |
|---|---|---|---|---|
| Dernier .......... | 106,85 | 107 | 106,90 | 106,65 |
| Précédent ........ | 106,60 | 106,70 | 106,60 | 106,45 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**EXERCICE BÉNÉFICIAIRE ET RETOUR AU DIVIDENDE CHEZ PEUGEOT.** – La société Peugeot SA vient d'annoncer un bénéfice net (non consolidé) de 668 millions de francs pour 1986, en forte progression par rapport à 1985 (165 millions de francs). La distribution de dividende suspendue depuis 1981, s'élèvera à 10 F par action et sera assorti d'un avoir fiscal de 5 F, soit un revenu global de 15 F. Le principe d'une opération financière destinée à accélérer le renforcement des fonds propres a été arrêté. Cette opération devrait prendre la forme d'une variante de l'OBSA (obligation à bon de souscription d'action).

***PERTE POUR VALLOUREC.*** – Vallourec a enregistré, en 1986, une perte consolidée de 402 millions de francs (part du groupe), après dotation de 248 millions de francs aux amortissement et provisions. En 1985, le bénéfice consolidé s'était élevé à 49 millions de francs.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep. + ou dép. – | | DEUX MOIS Rep. + ou dép. – | | SIX MOIS Rep. + ou dép. – | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. ..... | 5,9650 | 5,9670 | + 55 | + 70 | + 100 | + 125 | + 190 | + 280 |
| $ can. ...... | 4,4581 | 4,4613 | – 9 | + 9 | – 25 | + 3 | – 216 | – 117 |
| Yen (100) ... | 4,2738 | 4,2768 | + 147 | + 170 | + 284 | + 318 | + 839 | + 927 |
| DM ....... | 3,3380 | 3,3401 | + 106 | + 124 | + 227 | + 251 | + 668 | + 740 |
| Florin ...... | 2,9562 | 2,9586 | + 60 | + 73 | + 125 | + 145 | + 376 | + 434 |
| F.B. (100) ... | 16,0825 | 16,0966 | + 83 | + 167 | + 183 | + 337 | + 469 | + 886 |
| F.S. ....... | 4,0753 | 4,0794 | + 155 | + 174 | + 287 | + 316 | + 840 | + 933 |
| L (1 000) ... | 4,6647 | 4,6681 | – 75 | – 36 | – 149 | – 103 | – 412 | – 307 |
| £ ......... | 9,9281 | 9,9345 | – 147 | – 104 | – 264 | – 198 | – 593 | – 391 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 6 5/8 | 6 3/4 | 6 3/4 | 6 7/8 | 6 7/8 | 7 | 7 1/4 | 7 3/8 |
| DM ...... | 3 7/8 | 4 1/8 | 3 3/4 | 3 7/8 | 3 13/16 | 3 15/16 | 3 7/8 | 4 |
| Florin ..... | 5 1/4 | 5 1/2 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 1/4 | 5 3/8 | 5 1/4 | 5 3/8 |
| F.B. (100) .. | 6 7/8 | 7 1/2 | 7 | 7 5/16 | 7 | 7 5/16 | 7 3/16 | 7 1/2 |
| F.S. ...... | 1 3/4 | 2 1/4 | 3 3/16 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 13/16 | 3 11/16 | 3 13/16 |
| L (1 000) .. | 8 1/4 | 9 | 9 1/4 | 9 7/8 | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 1/2 | 9 7/8 |
| £ ....... | 9 1/2 | 9 3/4 | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 1/2 | 9 5/8 | 9 1/4 | 9 3/8 |
| F. franç. . | 7 3/4 | 8 | 8 | 8 3/16 | 8 1/8 | 8 5/16 | 8 1/4 | 8 7/16 |

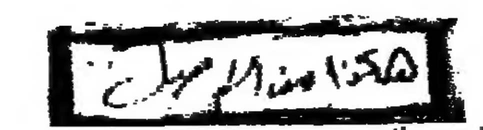
Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

...et bons

Cote des changes





# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS — 29 AVRIL

Cours relevés à 17 h 36

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1740 | 4,5 % 1973 | 1855 | 1849 | 1845 | - 0 54 |
| .... | C.N.E. 3% | 4280 | 4200 | 4205 | - 1 75 |
| .... | B.N.P. C.I. | 569 | 580 | 579 | + 1 76 |
| 1209 | B.N.P. T.P. | 1239 | 1238 | 1238 | - 0 07 |
| 1239 | C.C.F. T.P. | 1251 | 1257 | 1258 | + 0 56 |
| 1180 | Créd. Lyon. T.P. | 1220 | 1230 | 1230 | + 0 82 |
| 3010 | Electricité T.P. | 3010 | .... | .... | .... |
| 2150 | Renault T.P. | 2213 | 2218 | 2218 | + 0 23 |
| 2300 | Rhône-Poul. T.P. | 2412 | 2448 | 2448 | + 1 49 |
| 1395 | St-Gobain T.P. | 1462 | 1473 | 1473 | + 0 75 |
| 1330 | Thomson T.P. | 1368 | 1420 | 1445 | + 5 63 |
| 540 | Accor | 528 | 528 | 528 | .... |
| 2350 | Agence Havas | 2289 | 2330 | 2330 | + 1 79 |
| 2290 | Ag. Havas C. I. | 2240 | 2270 | 2270 | + 1 34 |
| 740 | Air Liquide | 721 | 716 | 720 | - 0 14 |
| 3000 | Alcatel | 2960 | 3000 | 3000 | + 1 35 |
| 2200 | Als. Supam. | 2210 | 2210 | 2210 | .... |
| 585 | A.L.S.P.I. | 580 | 578 | 580 | .... |
| 480 | Alsthom ★ | 470 | 463 50 | 463 | - 1 48 |
| 2840 | Arjom. Prioux | 2904 | 3010 | 2990 | + 2 96 |
| 690 | Aussedat-Rey | 656 | 683 | 670 | + 2 13 |
| 1650 | Aux. Entrepr. ★ | 1684 | 1690 | 1656 | - 1 66 |
| 1230 | Avions Dassault | 1285 | 1300 | 1295 | + 0 78 |
| 795 | BAFIP | 780 | 800 | 800 | + 2 56 |
| 455 | Bail-Equipem. ★ | 455 | 458 | 456 | + 0 21 |
| 955 | Bail-Investiss. | 923 | 929 | 939 | + 1 73 |
| 760 | Cie Bancaire | 779 | 787 | 771 | - 1 03 |
| 635 | Bazar H.-V. | 615 | 630 | 625 | + 1 62 |
| 605 | Béghin-Say ★ | 594 | 595 | 613 | + 3 19 |
| 800 | Berger (Mé) | 810 | 810 | 810 | .... |
| 765 | Bic ★ | 722 | 716 | 722 | .... |
| 1540 | B.I.S. | 1566 | 1595 | 1600 | + 2 17 |
| 2980 | Biscuit (Géné.) | 2970 | 2880 | 2880 | - 3 03 |
| 2960 | Bongrain S.A. | 2925 | 2985 | 2985 | + 2 05 |
| 1460 | Bouygues | 1316 | 1370 | 1370 | + 4 10 |
| 5280 | B.S.N. | 5120 | 5270 | 5230 | + 2 15 |
| 1480 | Carnaud | 1480 | 1495 | 1499 | + 1 28 |
| 3680 | Carrefour | 3610 | 3620 | 3613 | + 0 08 |
| 2240 | Casino | 2180 | 2185 | 2205 | + 1 14 |
| 1750 | Casino A.D.P. | 1787 | 1750 | 1814 | + 1 51 |
| 1270 | C.C.M.C. | 1275 | 1265 | 1265 | - 0 78 |
| 900 | Cetelem | 960 | 950 | 955 | - 0 52 |
| .... | Cerus | 860 | 860 | 860 | .... |
| 2600 | C.F.A.O. | 2529 | 2515 | 2515 | - 0 55 |
| 1490 | C.G.I.P. | 1480 | 1470 | 1473 | - 0 47 |
| 1880 | Chargeurs S.A. | 1674 | 1665 | 1666 | - 0 48 |
| 90 | Chiers-Châtil. | 96 10 | 97 | 97 60 | + 1 56 |
| 1070 | Ciments franç. ★ | 1059 | 1060 | 1085 | + 2 45 |
| 680 | Club Méditer. | 669 | 677 | 677 | + 1 20 |
| 215 | Codetel | 219 | 220 | 220 | + 0 46 |
| 385 | Cofimeg | 377 50 | 371 | 379 90 | + 0 63 |
| 2300 | Coles | 2380 | 2440 | 2440 | + 2 52 |
| 330 | Compt. Entrepr. | 307 10 | 307 | 308 50 | - 0 20 |
| 825 | Compt. Mod. | 855 | 845 | 843 | - 1 40 |
| 1130 | Créd. Foncier | 1090 | 1085 | 1100 | + 0 92 |
| 620 | Crédit F. Imm. | 630 | 638 | 636 | + 0 95 |
| .... | Créd. Lyon. (DP) | 840 | 845 | 845 | + 0 60 |
| 1410 | Crédit Nat. ★ | 1385 | 1371 | 1390 | + 0 36 |
| 340 | Crouzet ★ | 379 90 | 380 | 383 20 | + 0 86 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 3140 | Damart S.A. | 3090 | 3000 | 3000 | - 2 91 |
| 480 | Darty ★ | 470 | 470 | 472 | + 0 42 |
| .... | Darty (DP) | 379 | 366 | 370 | - 2 37 |
| .... | De Dietrich | 2855 | 2890 | 2890 | + 1 32 |
| 390 | Dév. P.d.C. (Li) | 390 10 | 390 10 | 390 10 | .... |
| 685 | D.M.C. | 663 | 670 | 681 | + 2 71 |
| 2900 | Docks France ★ | 2870 | 2871 | 2900 | + 1 04 |
| 2500 | Dumez ★ | 2500 | 2461 | 2499 | - 0 04 |
| 1500 | Eaux (Gén.) | 1514 | 1525 | 1506 | - 0 52 |
| 2840 | Ecco ★ | 2788 | 2752 | 2761 | - 1 67 |
| 1340 | Electro-Financ. | 1427 | 1455 | 1460 | + 2 31 |
| 335 | Elf-Aquitaine | 347 | 357 | 356 | + 2 59 |
| 320 | - (certific.) | 320 | 328 50 | 329 | + 2 81 |
| 3110 | Epeda-B-Faure | 3095 | 3109 | 3109 | + 0 45 |
| 3300 | Essilor | 3250 | 3250 | 3250 | .... |
| .... | Essilor int. (DP) | 2720 | 2715 | 2715 | - 0 18 |
| 495 | Esso S.A.F. ★ | 490 | 490 | 485 50 | - 0 91 |
| 3050 | Eurafrance | 2990 | 3000 | 3030 | + 1 33 |
| 1650 | Eurocom ★ | 1655 | 1679 | 1680 | + 1 51 |
| 3650 | Euromarché | 3580 | 3680 | 3680 | + 2 79 |
| 840 | Europe nº 1 ★ | 829 | 830 | 819 | - 1 20 |
| .... | Exor | 1185 | 1140 | 1135 | - 4 22 |
| 1840 | Facom | 1825 | 1801 | 1810 | - 0 82 |
| 1210 | Fichet-Bauche | 1210 | 1120 | 1150 | - 4 96 |
| 235 | Finextel | 245 | 246 70 | 246 50 | + 0 61 |
| 250 | Fives-Lille | 241 | 238 | 236 | - 2 07 |
| 340 | Francarep | 358 | 350 | 350 | - 2 23 |
| 1420 | Fromageries Bel | 1400 | 1398 | 1398 | - 0 14 |
| 1230 | Gal. Lafayette | 1221 | 1241 | 1241 | + 1 64 |
| 485 | Gascogne | 480 | 483 | 483 | + 2 71 |
| .... | Gaz et Eaux | 2800 | 2800 | 2800 | .... |
| 515 | Géophysique ★ | 548 | 550 | 570 | + 4 01 |
| 2770 | Gerland | 2800 | 2790 | 2790 | - 0 36 |
| 830 | GTM-Entrepose | 822 | 823 | 823 | .... |
| 860 | Guyenne-Gas. ★ | 811 | 807 | 808 | - 0 36 |
| 3050 | Hachette ★ | 3144 | 3155 | 3154 | + 0 31 |
| 880 | Hénin (La) | 914 | 930 | 932 | + 1 97 |
| .... | Hutchinson | 1430 | 1478 | 1475 | + 3 15 |
| 117 | Imétal | 119 40 | 122 80 | 122 30 | + 2 43 |
| 470 | Imm. Plaine-M. | 464 | 460 | 463 | - 0 22 |
| 5300 | Inst. Mérieux | 5290 | 5240 | 5240 | - 0 95 |
| 600 | Interbail | 611 | 611 | 611 | .... |
| 1690 | Intertechnique | 1604 | 1605 | 1605 | + 0 06 |
| 2300 | J. Lefebvre | 2540 | 2550 | 2600 | + 2 36 |
| 2360 | Lab. Bellon | 2400 | 2400 | 2405 | + 0 21 |
| 1690 | Lafarge-Coppée | 1710 | 1745 | 1739 | + 1 70 |
| 2070 | Labon ★ | 2020 | 2029 | 2000 | - 0 99 |
| 6890 | Legrand | 5850 | 6000 | 5950 | + 1 71 |
| .... | Legrand (DP) | 5650 | 5700 | 5680 | + 0 71 |
| 875 | Leroy-Somer ★ | 890 | 873 | 898 | + 0 89 |
| 1860 | Lesieur | 1950 | 1980 | 1960 | + 0 51 |
| 785 | Locabail Immob. | 795 | 800 | 800 | + 0 63 |
| 765 | Locafrance ★ | 709 | 727 | 725 | + 2 25 |
| 950 | Locindus | 950 | 937 | 940 | - 1 05 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1100 | L. Vuitton S.A ★ | 1091 | 1091 | 1100 | + 0 82 |
| .... | Luchaire | 700 | 704 | 704 | + 0 57 |
| 1700 | Lyonn. Eaux ★ | 1630 | 1650 | 1670 | + 2 45 |
| 145 | Mais. Phénix | 132 10 | 134 90 | 133 80 | + 1 28 |
| 880 | Majorette (Ly) | 840 | 840 | 835 | - 0 60 |
| 56 | Manurhin | 62 | 65 | 64 | + 3 23 |
| 540 | Mar. Wendel | 520 | 515 | 515 | - 0 96 |
| 1900 | Martell | 1949 | 1955 | 1950 | + 0 05 |
| 2720 | Matra | 2830 | 2830 | 2825 | - 0 18 |
| 2790 | Merlin-Gerin ★ | 2760 | 2740 | 2770 | + 0 36 |
| 3690 | Michelin | 3590 | 3551 | 3560 | - 0 84 |
| 1610 | Midi (Cie) | 1600 | 1595 | 1598 | - 0 13 |
| 470 | Midland Bk S.A. | 478 | 481 | 488 | + 2 09 |
| 825 | Min. Salség. (Ms) | 900 | 900 | 900 | .... |
| 57 | M.M. Penarroya | 59 50 | 59 20 | 60 | + 0 84 |
| 2400 | Moët-Hennessy | 2359 | 2427 | 2425 | + 2 80 |
| 113 | Moulinex | 112 | 113 90 | 112 40 | + 0 35 |
| 1160 | Navig. Mixtes | 1111 | 1105 | 1104 | - 0 63 |
| 197 | Nord-Est | 198 | 199 | 198 50 | - 0 25 |
| 485 | Nordon (Ny) | 480 | 489 | 489 | + 1 88 |
| 820 | Nouvelles Gal. | 805 | 780 | 780 | - 3 11 |
| 1320 | Occident. (Gén.) | 1294 | 1287 | 1288 | - 0 46 |
| 1690 | Omn.F.Paris | 1705 | 1715 | 1715 | + 0 59 |
| 176 | Olida-Caby | 180 | 177 | 176 | - 2 22 |
| 560 | Opfi-Paribas | 542 | 550 | 550 | + 1 47 |
| 4300 | Oréal (L') | 4340 | 4540 | 4500 | + 3 69 |
| .... | Paribas | 519 | 515 | 514 | - 0 96 |
| 830 | Paris-Réesc. ★ | 811 | 815 | 816 | + 0 61 |
| 1720 | Pechelbronn ★ | 1700 | 1700 | 1728 | + 1 64 |
| 1690 | Penhoet | 1680 | 1680 | 1680 | .... |
| 1110 | Pernod-Ricard | 1125 | 1125 | 1120 | - 0 44 |
| 155 | Pétroles B.P. | 146 | 145 10 | 145 20 | - 0 55 |
| 1620 | Peugeot S.A. | 1613 | 1638 | 1639 | + 1 61 |
| 14 | Poclain | 12 55 | 12 45 | 12 40 | - 1 20 |
| 2360 | Poliet | 2378 | 2380 | 2380 | + 0 08 |
| 840 | P.M. Labinal | 891 | 877 | 887 | - 0 45 |
| 3510 | Presses Cité | 3400 | 3490 | 3480 | + 2 35 |
| 1400 | Prétabail Sic. | 1365 | 1380 | 1365 | .... |
| 875 | Primagaz | 830 | 822 | 824 | - 0 72 |
| 805 | Printemps ★ | 770 | 785 | 780 | + 1 29 |
| 2590 | Promodès | 2580 | 2598 | 2580 | - 0 34 |
| 280 | Prouvost S.A ★ | 297 | 299 | 300 | + 1 01 |
| 1700 | Radiotechn. | 1620 | 1700 | 1700 | + 4 94 |
| 158 | Raff. Dist. Total | 148 80 | 151 40 | 151 40 | + 1 75 |
| 3020 | Redoute (La) ★ | 3068 | 3070 | 3080 | + 0 06 |
| 535 | Robur Samedifire | 555 | 550 | 550 | - 0 90 |
| 1730 | Roussel-Uclaf | 1751 | 1710 | 1738 | - 0 74 |
| .... | Roussel-C.N.I. | 1375 | 1338 | 1336 | + 1 21 |
| 7050 | R. Impériale (Ly) | 6500 | 6470 | 6470 | - 0 46 |
| 295 | Sade | 291 50 | 293 | 293 | + 0 51 |
| 3800 | Sagem | 3789 | 3800 | 3800 | + 0 03 |
| 486 | Saint-Gobain | 451 50 | 455 50 | 456 | + 1 |
| 1140 | St-Louis B. | 1120 | 1153 | 1165 | + 4 02 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 1970 | Salomon | 1960 | 1963 | 1965 | + 0 26 |
| 1750 | Salvepar | 1869 | 1880 | 1880 | + 0 59 |
| 870 | Sanofi | 884 | 885 | 881 | - 0 34 |
| 735 | S.A.T. | 752 | 775 | 775 | + 3 06 |
| 1150 | Saupiquet (Na) | 1270 | 1295 | 1295 | + 1 97 |
| 675 | Schneider ★ | 649 | 638 | 668 | + 2 92 |
| 132 | S.C.O.A. | 131 | 130 90 | 131 | .... |
| 820 | S.C.R.E.G. | 808 | 810 | 820 | + 1 49 |
| 885 | Seb ★ | 882 | 883 | 880 | - 0 22 |
| 470 | Sefimeg | 470 50 | 475 | 475 | + 0 96 |
| 1960 | S.F.I.M. | 1833 | 1861 | 1870 | + 2 02 |
| 112 | S.G.E. | 107 90 | 108 40 | 108 50 | + 0 55 |
| 665 | Sign. Ent. El. ★ | 655 | 658 | 649 | - 0 91 |
| 1160 | Silic | 1170 | 1180 | 1190 | + 1 71 |
| 660 | Simco-U.P.H. ★ | 648 | 640 | 627 | - 3 24 |
| 410 | Simnor (Li) | 490 | 520 | 520 | + 6 12 |
| 1290 | Skis Rossignol | 1295 | 1295 | 1296 | + 0 07 |
| 750 | Siminco | 739 | 730 | 730 | - 1 22 |
| .... | Sodexco | 305 | 304 | 304 | - 0 33 |
| 260 | Sodero (Na) | 265 | 270 | 270 | + 1 89 |
| 2930 | Sodexho | 2760 | 2910 | 2910 | + 5 43 |
| 445 | Sogerap | 452 | 456 | 460 | + 1 77 |
| 2180 | Somm.-Allib. ★ | 2133 | 2139 | 2190 | + 2 67 |
| 760 | Source Perrier | 773 | 770 | 768 | - 0 65 |
| 1180 | Sovac ★ | 1185 | 1180 | 1189 | - 0 50 |
| 660 | Spie-Batignol. | 635 | 640 | 644 | + 1 42 |
| 795 | Strafor | 770 | 799 | 799 | + 3 77 |
| 415 | Synthélabo ★ | 426 | 430 | 429 | + 0 70 |
| 815 | Talcs Luzenac | 785 | 775 | 775 | - 1 27 |
| 3350 | Tél. Elect. | 3280 | 3275 | 3275 | - 0 15 |
| 1740 | Thomson-C.S.F. | 1710 | 1718 | 1715 | + 0 29 |
| 500 | Total (CFP) ★ | 501 | 501 | 503 | + 0 39 |
| 103 | - (certific.) | 105 | 106 | 106 | + 0 95 |
| 2330 | T.R.T. | 2485 | 2425 | 2425 | - 2 41 |
| 780 | U.F.B. | 809 | 800 | 801 | - 0 99 |
| 1450 | U.I.C. | 1492 | 1470 | 1470 | - 1 47 |
| 720 | U.I.F. | 692 | 685 | 685 | - 1 01 |
| 930 | U.I.S. | 949 | 937 | 937 | - 1 26 |
| 300 | U.C.B. ★ | 356 | 364 | 356 | .... |
| 810 | Unibail | 805 | 801 | 805 | .... |
| 640 | Valéo | 615 | 605 | 606 | - 1 46 |
| 109 | Vallourec | 114 | 114 | 114 80 | + 0 70 |
| 4200 | V. Clicquot-P. | 4100 | 4115 | 4115 | + 0 37 |
| 650 | Via Banque | 615 | 616 | 607 | - 1 30 |
| 805 | Elf-Gabon | 820 | 805 | 806 | - 1 71 |
| 127 | Amax Inc. | 129 | 136 20 | 136 | + 5 43 |
| 430 | Amer. Express | 396 50 | 398 50 | 398 50 | + 0 50 |
| 152 | Amer. Teleph. | 150 40 | 151 50 | 151 50 | + 0 73 |
| 140 | Anglo Amer. C. | 146 50 | 148 | 149 50 | + 2 05 |
| 720 | Amgold | 732 | 744 | 744 | + 1 64 |
| 920 | BASF (Akt) | 903 | 918 | 918 | + 1 66 |
| 1030 | Bayer | 1020 | 1019 | 1019 | - 0 10 |
| 138 | Buffelsfont. | 136 10 | 142 | 140 | + 2 87 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 215 | Chase Manh. | 215 10 | 219 80 | 219 80 | + 2 23 |
| 305 | Cie Pétr. Imp. | 284 | 286 | 286 | + 0 70 |
| 79 | De Beers | 80 90 | 80 30 | 80 20 | - 0 87 |
| 2160 | Deutsche Bank | 2105 | 2142 | 2145 | + 1 90 |
| 97 | Dome Mines | 95 | 96 | 94 50 | - 0 53 |
| 1160 | Dresdner Bank | 1130 | 1126 | 1126 | - 0 35 |
| 148 | Driefontein Cd | 152 | 154 50 | 153 | + 0 66 |
| 700 | Du Pont-Nem. | 674 | 661 | 661 | - 1 93 |
| 470 | Eastman Kodak | 439 90 | 441 50 | 441 | + 0 25 |
| 62 | East Rand | 67 | 68 95 | 68 80 | + 2 69 |
| 310 | Electrolux | 308 50 | 309 | 308 50 | .... |
| 275 | Ericsson | 274 | 273 | 273 | - 0 36 |
| 540 | Exxon Corp. | 510 | 508 | 508 | - 0 39 |
| 515 | Ford Motors | 483 | 492 | 492 | + 1 86 |
| 108 | Freegold | 110 | 110 | 109 20 | - 0 73 |
| 119 | Gencor | 116 50 | 114 60 | 115 50 | - 0 86 |
| 645 | Gén. Electr. | 620 | 625 | 625 | + 0 97 |
| 585 | Gén. Belgique | 625 | 610 | 611 | - 2 24 |
| 535 | Gen. Motors | 528 | 518 | 520 | - 1 52 |
| 97 | Goldfields | 97 70 | 96 | 97 | - 0 72 |
| 46 | Gd Metropolitan | 48 80 | 48 50 | 48 50 | - 0 61 |
| 96 | Harmony | 98 90 | 100 50 | 100 | + 1 11 |
| 38 | Hitachi | 38 40 | 39 05 | 39 | + 1 56 |
| 835 | Hoechst Akt. | 910 | 907 | 907 | - 0 33 |
| 127 | Imp. Chemical | 128 50 | 134 | 134 | + 4 28 |
| 104 | Inco. Limited | 93 30 | 98 | 97 50 | + 4 50 |
| 945 | IBM | 934 | 945 | 943 | + 0 96 |
| 365 | ITT | 330 | 338 50 | 338 50 | + 2 58 |
| 163 | Ito-Yokado | 152 | 152 90 | 152 90 | + 0 59 |
| 64 | Matsushita | 67 | 68 | 67 90 | + 1 34 |
| 950 | Merck | 888 | 898 | 900 | + 1 35 |
| 775 | Minnesota M. | 770 | 759 | 759 | - 1 43 |
| 290 | Mobil Corp. | 278 50 | 277 | 277 | - 0 54 |
| 260 | Morgan J.P. | 258 | 263 | 263 | + 2 73 |
| 37480 | Nestlé | 37350 | 37310 | 37310 | - 0 11 |
| 161 | Norsk Hydro | 163 70 | 166 80 | 166 50 | + 1 71 |
| 265 | Ofail | 266 | 273 70 | 270 | + 1 50 |
| 1650 | Petrofina | 1660 | 1665 | 1668 | + 0 48 |
| 535 | Philip Morris | 506 | 510 | 510 | + 0 79 |
| 151 | Philips | 148 30 | 146 50 | 146 50 | - 1 21 |
| 635 | Quilmès | 614 | 606 | 621 | + 1 14 |
| 905 | Randfontein | 926 | 940 | 940 | + 1 51 |
| 730 | Royal Dutch | 704 | 709 | 709 | + 0 71 |
| 91 | Rio Tinto Zinc | 95 50 | 95 30 | 96 80 | + 1 36 |
| 123 | St Helena Co | 123 50 | 123 60 | 123 60 | + 0 08 |
| 260 | Schlumberger | 247 50 | 245 50 | 245 40 | - 0 85 |
| 116 | Shell transp. | 116 50 | 117 60 | 117 60 | + 0 86 |
| 2370 | Siemens A.G. | 2360 | 2360 | 2385 | + 0 64 |
| 119 | Sony | 122 | 123 90 | 124 90 | + 2 38 |
| 121 | T.D.K. | 127 80 | 127 20 | 127 20 | - 0 47 |
| 31 | Toshiba Corp. | 32 80 | 32 95 | 32 80 | .... |
| 1730 | Unilever | 1725 | 1712 | 1712 | - 0 75 |
| 285 | Unit. Techn. | 271 | 274 20 | 274 20 | + 1 18 |
| 825 | Vaal Reefs | 826 | 838 | 830 | + 0 48 |
| 305 | Volvo | 313 | 310 | 310 | - 0 96 |
| 410 | West Deep | 394 | 402 | 400 | + 1 52 |
| 455 | Xerox Corp. | 460 | 461 20 | 462 | + 0 43 |
| 1 27 | Zambia Corp. | 1 28 | 1 32 | 1 29 | + 0 78 |

### Comptant (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| **Obligations** | | |
| Emp. 7 % 1973 | 8720 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 123 | 8 246 |
| 9,80 % 78/93 | 102 86 | 7 840 |
| 10,80 % 79/94 | 105 40 | 7 042 |
| 13,25 % 80/90 | 108 30 | 12 018 |
| 13,80 % 80/87 | 102 40 | 7 410 |
| 13,80 % 81/99 | 108 60 | 3 370 |
| 16,75 % 81/87 | 102 80 | 10 647 |
| 16,20 % 82/90 | 117 46 | 4 749 |
| 16 % juin 82 | 119 16 | 14 247 |
| 14,60 % fév. 83 | 116 80 | 2 720 |
| 13,40 % déc. 83 | 122 15 | 4 773 |
| 12,20 % oct. 84 | 114 | 6 819 |
| 11 % fév. 85 | 115 55 | 2 048 |
| 10,26 % mars 86 | 109 10 | 1 374 |
| ORT 12,75 % 83 | 1749 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 109 46 | 8 250 |
| OAT 9,80 % 1997 | 108 40 | 3 743 |
| OAT 9,80 % 1996 | 108 85 | 2 416 |
| Ch. France 3 % | 174 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 75 | 2 678 |
| CNB Paribas | 101 75 | 2 678 |
| CNB Suez | 101 70 | 2 678 |
| CNI janv. 82 | 101 75 | 2 678 |
| PTT 11,20% 85 | 109 10 | 4 308 |
| CFF 10,30% 86 | .... | .. |
| CNE 11,50% 85 | 109 30 | 9 388 |
| CNT 9% 88 | 99 15 | 0 509 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 108 40 | 3 262 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Actions** | | |
| Aciers Peugeot | 1510 | 1460 o |
| Agache (Sté Fin.) | 2060 | 2055 |
| A.G.F. (St Cent.) | 826 | 826 |
| Applic. Hydraul. | 831 | 829 |
| Arbel | 241 | 240 |
| Astorg | 465 | 465 |
| Avenir Publicité | 2700 | 2700 |
| Bain C. Monaco | 410 | 410 |
| Banque Hypoth. Eur. | 576 | 560 |
| Béghin-Say (C.I.) | 480 | 480 |
| B.G.L. | 660 | 669 |
| Blanzy-Ouest | 581 | 585 |
| B.N.P. Intercontin. | 439 | 421 |
| Bénédictine | 4800 | 4760 |
| Bon-Marché | 891 | 909 |
| B.T.P. | 177 | 166 |
| Caff | 1000 | 1000 |
| Cambodge | 945 | 945 |
| C.A.M.E. | 600 | 575 o |
| Campenon Bern. | 749 | 739 |
| Carbone-Lorraine | 979 | 950 |
| C.E.G.Frig. | 800 | 800 |
| Centen. Blanzy | 2950 | 2950 |
| Centrest (Ny) | 272 | 273 |
| Cerabati | 103 | 105 |
| C.F.D.E. | .... | .... |
| Chambourcy (M.) | 1050 | 1051 |
| Champex (Ny) | 198 | 180 |
| C.I.C. (Financ. de) | 388 | 380 |
| C.I. Maritime | 869 | 869 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Cirna-Siata | 1025 | .... |
| Citram (B) | 685 | 670 |
| Clause | 1444 | 1494 |
| Cofradel (Ly) | 2525 | 2520 |
| Cogifi | 472 | 477 |
| Comiphos | 880 | 852 |
| Cie Industrielle | 4000 | 4050 |
| Comp. Lyon-Alem. | 801 | 804 |
| Concorde (La) | 1105 | 1155 |
| C.M.P. | 43 30 | 45 10 d |
| Créd.-Gén. Ind. | 1112 | 1045 |
| Cr. Universel (Cie) | 900 | 930 |
| Créditel | 155 | 155 10 |
| Darblay S.A. | 850 | 860 |
| Delalande S.A. | 1749 | 1818 |
| Delmas-Vieilj. (Fin.) | 1299 | 1310 |
| Didot-Bottin | 910 | 910 |
| Eaux Bass. Vichy | 1538 | 1560 |
| Eaux Vittel | 2780 | 2800 |
| Economats Centre | 625 | 650 |
| Electro-Banque | 470 | 470 |
| Elf-Antargaz | 820 | 819 |
| E.L.M. Leblanc | 1004 | 1004 |
| Ent.-Bretagne | 368 | 359 50 |
| Entrepôts Paris | 596 | 619 |
| Epargne (B) | 3660 | 3425 |
| Europ. Accumul. | 98 10 | 98 20 |
| Eternit | 3100 | 3050 |
| Finalens | 210 | 312 |
| FIPP | 434 70 | 460 |
| Fnac | 1301 | 1301 |
| Foncière (Cie) | 815 | 852 |
| Fonc. Lyonnaise | 5300 | 5205 |
| Foncina | 572 | 572 |
| Forinter | 1110 | .... |
| Fougerolle | 465 | 465 |
| France I.A.R.D. | 515 | 500 |
| France (La) | 7650 | 7500 |
| From. Paul Renard | 522 | .... |
| GAN | 1150 | 1155 |
| Gaumont | 625 | 571 o |
| Gévelot | 902 | .... |
| Gr. Fin. Constr. | 505 | 517 |
| Gds Moul. Paris | 485 | 480 |
| Groupe Victoire | 3890 | 3870 |
| G. Transp. Ind. | 615 | 614 |
| H.E.F. | 467 | 468 |
| Immindo S.A. | 581 | 582 |
| Immoinvest | 312 | 315 10 |
| Immobail | 480 | 480 |
| Immobanque | 798 | 799 |
| Immob. Marseille | 11470 | 11470 |
| Immofice | 574 | 574 |
| Imprim. (Sté Cent.) | 3690 | 3660 |
| Jaeger | 239 90 | 239 30 |
| Lafitte-Bail | 565 | 560 |
| Lambert Frères | 274 | 270 |
| Lille-Bonnières | 1650 | 1584 e |
| Loca-Expansion | 325 50 | 345 |
| Locafinancière | 448 | 447 50 |
| Locatel | 700 | 710 |
| Louvre (Sté) | 1806 | 1840 |
| Machines Bull | 52 | 52 10 |
| Magasins Uniprix | 250 | 250 |
| Magnant S.A. | 145 | 139 20 e |
| Maritimes Part. | 510 | 510 |
| Métal Déployé | 511 | 513 |
| Mors | 234 | 232 |
| Navail Worms | 100 70 | 101 50 |
| Navig. (Nat. de) | 198 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| OPB Paribas | 470 | 470 |
| Optorg | 350 | 350 |
| Oréal (L') C.I. | 3145 | 3140 |
| Origny-Desvroise | 1316 | 1331 |
| Palais Nouveauté | 1140 | .... |
| Paribas-CIP | 500 | 495 |
| Paris France | 312 70 | 319 80 |
| Paris-Orléans | 409 | 400 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1700 | .... |
| [illegible] | 909 | 920 |
| Pathé-Cinéma | 940 | 900 |
| Pechiney (cert. inv.) | 250 | 245 |
| Piles Wonder | 1250 | 1337 d |
| Piper-Heidsieck | 1350 | 1349 |
| P.L.M. | 206 | 202 e |
| Porcher | 650 | 670 |
| Providence S.A. | 2010 | 2130 |
| Publicis | 2800 | 2725 |
| Raff. Souf. R. | 175 | 177 50 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 395 | 400 |
| Ricqlès-Zan | 376 | 350 e |
| Rochefortaise S.A. | 443 | 412 50 e |
| Rochette-Cenpa | 144 40 | 144 |
| Rosario (Fin.) | 480 | 515 d |
| Roudière | 327 | 340 |
| Rougier et Fils | 134 10 | 131 |
| Sacer | 530 | .... |
| SAFAA | 1747 | 1761 |
| Safic-Alcan | 1100 | 1100 |
| SAFT | 2575 | 2575 |
| Saga | 415 | 450 |
| St-Gobain C.I. | 421 50 | 445 |
| Salins du Midi | 590 | 593 |
| Santa-Fé | 172 | 170 |
| Saton | 280 | 275 |
| Saulnes | 82 10 | 83 |
| Savoisienne (M) | 290 | .... |
| SCAC | 852 | 866 |
| Seruelle Maubeuge | 699 | 698 |
| S.E.P. (M) | 225 | 225 |
| Serv. Equip. Véh. | 114 | 115 |
| Siti | 295 | 295 |
| [illegible] | 440 | 445 |
| Sinvim | 318 10 | 325 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 520 | 520 |
| Sté Générale-CIP | 1850 | 1861 |
| Sofal financière | 2040 | 1970 |
| Soffo | 580 | 570 |
| Soficomi | 845 | 845 |
| S.O.F.I.P. (M) | 175 | .... |
| Sofragi | 1370 | 1281 |
| Sogepal (Ny) | 178 | 175 50 |
| Soudure Autog. | 594 | 592 |
| Souvabel | 800 | 779 |
| Spalchim | 47 10 | 45 20 e |
| S.P.I. | 820 | 820 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 1800 | 1700 |
| Stemi | 948 | 940 |
| Taittinger | 2213 | 2270 |
| Testut-Aequitas | 413 40 | 503 d |
| Tour Eiffel | 680 | 685 |
| Ufiner S.M.D. | 781 | 781 |
| U.A.P. | 2440 | .... |
| U.T.A. | 2810 | 2820 |
| Vicat | 1701 | 1700 |
| Vinipix | 1740 | 1800 |
| Virax | 206 | 215 |
| Waterman S.A. | 658 | 687 |
| Bras. du Maroc | 149 | 143 o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 900 | .... |
| Akzo | 390 | .... |
| Alcan Alum | 235 | .... |
| Algemene Bank | 1549 | 1548 |
| American Brands | 270 | 295 |
| Am. Petrofina | 320 | .... |
| Arbed | 278 | 183 d |
| Asturienne Mines | 169 | 179 |
| Bco Pop Español | 397 | 400 |
| Banque Morgan | .... | .... |
| Banque Ottomane | 1260 | .... |
| B. Régl. Internat. | 61500 | 58000 |
| Br. Lambert | 612 | 619 |
| Canadian-Pacific | 99 70 | 102 |
| Cir | 35 | .... |
| Commerzbank | 875 | 888 |
| Dart. and Kraft | 381 | 381 |
| De Beers (port.) | 79 40 | .... |
| Dow Chemical | 503 | 503 |
| Gén. Belgique | 625 | 611 |
| Gevaert | 970 | 1070 d |
| Glaxo | 148 | 148 |
| Goodyear | 350 | 361 |
| Grace and Co | 395 | .... |
| Gulf Canada Corp. | 118 | 115 10 |
| Honeywell Inc. | 480 | 404 |
| I.C. Industries | 200 | 197 |
| Johannesburg | 1150 | 1050 o |
| Kubota | 20 50 | 20 |
| Latonia | 282 | 283 |
| Mannesmann | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 64 | 63 |
| Mineral-Ressourc. | 82 | 79 |
| Nixdorf | 2789 | 2765 |
| Noranda | 127 70 | 128 70 |
| Olivetti | 38 60 | 37 50 |
| Pakhoed Holding | 220 | 228 50 |
| Pfizer Inc. | 415 | 420 |
| Procter Gamble | 621 | 620 |
| Ricoh Cy Ltd | 32 | 31 50 |
| Rolinco | 271 80 | 271 |
| Robeco | 294 60 | 290 20 |
| Rodamco | 433 | 433 |
| Saipem | 21 10 | 23 10 |
| Shell fr. (port.) | 113 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 348 | 331 |
| Steel Cy of Can. | 105 | .... |
| Tenneco | 275 | .... |
| Thorn EMI | 68 50 | 68 |
| Toray Indust. inc | 29 40 | 29 20 |
| Vieille Montagne | 880 | 940 |
| Wagons-Lits | 880 | 865 |
| West Rand | 28 50 | 27 50 |
| **Hors-cote** | | |
| Amrop | 7 | 7 60 d |
| Calciphos | 1390 | 1395 |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 178 | .... |
| C. Occid. Forestière | 222 | 180 10 |
| Copernic | 489 | 520 |
| [illegible] | 1200 | 1200 |
| Gachot | 328 | 313 |
| Hydro-Energie | 325 | .... |
| Hoogovens | 250 | .... |
| [illegible] | .... | .... |
| Nicolas | 1080 | 1110 |
| Paternelle-R.D. | 3400 | .... |
| [illegible] | 421 20 | 433 |
| Rorento N.V. | 151 50 | 152 10 |
| [illegible] | 85 70 | 0 10 u |
| S.P.R. | 250 | 280 d |
| [illegible] | 300 | .... |
| Union Brasseries | 142 | .... |

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 1310 | 1299 |
| Alain Manoukian | 1020 | 1000 |
| Asystel | 700 | 714 |
| B.I.C.M. | 1048 | 1080 |
| B.I.P. | 1151 | 1129 |
| Bolloré Technologies | 1399 | 1375 |
| Buitoni | 801 | 801 |
| Câbles de Lyon | 1471 | 1510 |
| Calberson | 1095 | 1115 |
| Cardif | 2830 | 2810 |
| Cap Gemini Sogeti | 2800 | 2830 |
| C.D.M.E. | 1196 | 1198 |
| C. Equip. Elect. | 335 | 335 |
| C.E.G.I.D. | 3142 | 3135 |
| C.E.P.-Communication | 1600 | 1614 |
| C.G.I. Informatique | 1061 | 1124 |
| Dafsa | 270 | 280 |
| Dauphin O.T.A. | 3600 | 3500 |
| Devanlay | 2800 | 2810 |
| Deville | 1005 | 1006 |
| Drouot-Assurances | 605 | 600 |
| Drouot-Obl. convert. | 4180 | 4130 |
| Editions Belfond | 357 50 | 370 |
| Elect. S. Dassault | 994 | 1003 |
| Expand | 830 | 860 |
| Filipacchi | 815 | 815 |
| Guintoli | 850 | 890 |
| Guy Degrenne | 1185 | 1185 |
| I.C.C. | 307 50 | 307 50 |
| IM Informatique | 369 | 370 |
| Le gd livre du mois | 529 | 501 |
| Loca-Investissement | 335 | 335 |
| Locamic | 551 | 554 |
| Manutan | 563 | 565 |
| Merlin Immobilier | 457 | 463 |
| Métallurg. Minière | 198 20 | 192 10 |
| Métrologie Internat. | 780 | 782 |
| M.M.B. | 750 | 780 |
| Molex | 321 | 231 10 |
| Navale-Delmas | 940 | 840 |
| Olivetti-Logabax | 629 | 610 |
| Om. Gest. Fin. | 540 | 540 |
| Petit Bateau | 307 | 298 |
| Petrofigaz | 720 | 720 |
| Razel | 1710 | 1750 |
| St-Gobain Emballage | 1599 | 1590 |
| St-Honoré Matignon | 244 | 240 |
| S.C.G.P.M. | 308 | .... |
| Seme-Matra | 1627 | 1724 |
| S.E.P. | 1520 | 1510 |
| S.E.P.R. | 1912 | 1988 |
| S.M.T. Goupil | 305 | 380 |
| Sodexho | 1620 | 1650 |
| Sofibus | 454 | 454 |
| Supra | 1185 | 1190 |
| Valeurs de France | 389 60 | 398 |

### SICAV (sélection) — 29/4

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 853 61 | 832 79 ◆ |
| Actions France | 509 45 | 491 04 |
| Action Invest. | 393 99 | 376 12 |
| Actions sélectives | 825 41 | 802 80 |
| Aedificandi | 657 98 | 634 20 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1268 65 | 1235 78 |
| A.G.F. 5000 | 845 23 | 829 49 |
| A.G.F. ECU | 1122 01 | 1110 90 |
| A.G.F. Interfonds | 455 48 | 444 37 |
| A.G.F. OBLIG. | 1125 58 | 1120 98 |
| Agimo | 702 90 | 685 76 |
| Alizé | 215 86 | 208 14 |
| A.L.T.O. | 187 | 180 24 |
| Amé-Gan | 5653 13 | 5398 78 |
| Amérique-Valor | 732 87 | 698 64 |
| Amérique Gestion | 381 47 | 384 17 |
| Amplitude | 592 11 | 574 98 |
| Arbitrages court terme | 5328 46 | 5317 90 |
| Argonautes | 440 74 | 420 76 |
| Associc | 1153 65 | 1153 65 |
| [illegible] | 1367 65 | 1327 82 |
| Axa Europe | 114 82 | 109 61 |
| Axa Investissements | 125 46 | 119 77 |
| Bourse-Investiss. | 490 50 | 478 86 |
| Bred Associations | 2836 31 | 2828 42 |
| Bred International | 86 47 | 84 58 |
| Capital Plus | 1678 32 | 1678 32 c |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Columbia | 802 70 | 881 19 c |
| Convertimmo | 416 41 | 400 38 |
| Corail court terme | 12299 52 | 12299 52 |
| [illegible] | 962 76 | 919 10 |
| Crédimer | 499 18 | 494 64 c |
| Croiss. France | 293 47 | 280 83 |
| [illegible] | 2806 72 | 2530 80 |
| Croiss. Immobil. | 700 74 | 688 98 |
| Croiss. Prestige | 392 06 | 374 28 |
| Démétier | 13198 89 | 13198 89 |
| Drouot-France | 754 79 | 720 58 |
| Drouot-Investiss. | 1196 78 | 1142 62 |
| Drouot-Sécurité | 255 84 | 244 05 e |
| Drouot-Sélection | 149 93 | 149 13 |
| Ecotic | 1186 12 | 1167 61 |
| Elicoop Sicav | 11389 01 | 11389 01 |
| Elf-Valeurs | 10219 84 | 9970 58 |
| Energie | 293 61 | 280 30 |
| Epacic | 2920 55 | 2914 71 |
| Epancourt Sicav | 4016 99 | 4006 97 |
| Epargne Associations | 23781 02 | 23745 40 |
| Epargne-Capital | 7881 68 | 7803 64 |
| Epargne-Croiss. | 1560 93 | 1519 15 |
| Epargne-Industr. | 845 40 | 807 08 |
| Epargne-Inter | 885 77 | 867 42 |
| Epargne J | 51643 40 | 51643 40 |
| Epargne-Long-Terme | 1753 10 | 1705 18 |
| Epargne-Oblig. | 191 83 | 186 70 |
| Epargne-Unie | 1337 52 | 1276 87 |
| Epargne-Valeur | 438 30 | 426 57 |
| Euroblig | 1258 08 | 1255 57 |
| Epsilon | 1002 76 | 1002 76 |
| Eurocic | 9849 90 | 9703 35 |
| Euro-Croissance | 558 07 | 542 79 ◆ |
| Eurodyn | 1134 70 | 1087 39 |
| Extrême Orient Sicav | 579 93 | 563 04 |
| Financière Plus | 28847 78 | 28383 94 ◆ |
| Finord Placement | 58524 37 | 58346 33 |
| Finord Trimestriel | 1137 39 | 1120 58 |
| Finord Valorisation | 13455 27 | 13181 44 |
| Fonsicav (div. par 10) | 10494 88 | 10489 65 |
| Foncier Investiss. | 1158 67 | 1130 41 |
| Foncival | 287 53 | 274 49 ◆ |
| France Ecu Plus | 10572 74 | 10469 06 ◆ |
| France-Gan | 8878 18 | 8584 37 |
| France-Garantie | 292 47 | 291 89 |
| France-Investiss. | 607 63 | 580 27 |
| France-Net | 127 88 | 126 71 |
| France-Obligations | 456 02 | 451 50 |
| Francic | 461 51 | 438 36 |
| Francic Régions | 1226 43 | 1180 71 |
| Fructi-Associations | 1332 41 | 1332 41 ◆ |
| Fructiepi | 298 65 | 295 52 ◆ |
| Fructidor | 257 64 | 253 73 ◆ |
| Fructifrance | 893 52 | 871 73 ◆ |
| Fructivar | 82005 69 | 81801 09 ◆ |
| Fructi ECU | 570 84 | 562 60 ◆ |
| Fructi-Première | 12308 11 | 12126 22 ◆ |
| Futuroblig | 1121 18 | 1120 07 |
| Gestilion | 81504 29 | 81350 91 |
| Gestion Associations | 154 84 | 151 43 |
| Gestion Mobilière | 757 74 | 723 38 |
| Gest. Rendement | 476 13 | 463 58 |
| Gest. Sél. France | 808 78 | 778 04 |
| Haussmann Associat. | 1209 12 | 1209 12 |
| Haussmann court terme | 1186 90 | 1186 90 |
| Haussmann Epargne | 1380 83 | 1380 83 |
| Haussmann Europe | 2136 01 | 2058 90 |
| Haussmann France | 1144 01 | 1102 86 |
| Haussmann Obl. Inter. | 1283 45 | 1283 45 ◆ |
| Haussmann Obligations | 1514 01 | 1459 29 |
| Horizon | 1259 55 | 1222 86 |
| I.M.S.I. | 621 16 | 592 98 |
| Indo-Suez Valeurs | 802 | 765 63 |
| Ind. française | 13395 13 | 13122 88 ◆ |
| Interoblig. | 12063 10 | 11589 52 |
| Intersélect France | 496 58 | 474 06 |
| Intervaleurs Indust. | 726 50 | 693 58 |
| Invest. net | 14297 48 | 14269 94 |
| Invest. Obligataire | 17708 97 | 17671 63 |
| Japacic | 193 34 | 187 71 ◆ |
| Jeune Épargne | 250 81 | 247 10 |
| Laffitte-Amérique | 265 08 | 253 04 |
| Laffitte-crt-terme | 61254 40 | 61254 40 |
| Laffitte-Expansion | 887 34 | 847 10 |
| Laffitte-France | 373 74 | 356 78 |
| Laffitte-Immobilier | 265 42 | 253 38 |
| Laffitte-Japon | 357 43 | 341 22 ◆ |
| Laffitte-Oblig. | 148 42 | 141 68 |
| Laffitte-Placement | 64568 70 | 64568 70 |
| Laffitte-Rend. | 227 74 | 217 41 |
| Laffitte-Tokyo | 1311 42 | 1251 95 ◆ |
| Lion-Associations | 11239 21 | 11239 21 |
| Lion-Institutionnels | 23238 15 | 23181 20 |
| Lionplus | 72009 17 | 71296 21 |
| Livret portefeuille | 663 39 | 634 36 |
| Méditerranée | 187 63 | 179 12 c |
| Mondiale Investissem. | 463 33 | 442 32 |
| Monecic | 5886 49 | 5886 49 |
| Moné J. | 53366 85 | 53366 85 |
| [illegible] | 259833 98 | 259833 98 |
| Multi-Obligations | 431 22 | 411 67 |
| Mutuelle Unie Sél. | 166 81 | 159 25 |
| Natio-Assoc. | 6549 87 | 6538 80 |
| Natio-Épargne | 13330 73 | 13198 74 |
| Natio-Immobilier | 1073 31 | 1044 58 |
| Natio-Inter. | 1143 07 | 1112 48 |
| Natio-Obligations | 547 33 | 532 08 |
| Natio-Patrimoine | 1485 12 | 1455 10 |
| Natio-Placements | 62754 12 | 62754 12 |
| Natio-Revenus | 1086 57 | 1075 81 |
| Natio-Sécurité | 64836 70 | 64836 70 |
| Natio-Valeurs | 793 78 | 772 52 |
| Nippon-Gan | 6033 68 | 5760 08 ◆ |
| Nord-Sud Dévelop. | 1241 47 | 1238 99 |
| Oblicic Régions | 1046 37 | 1030 91 |
| Oblicoop Sicav | 1457 83 | 1438 05 |
| Obligations Convert. | 468 21 | 446 98 |
| Oblifco | 1110 75 | 1081 02 |
| Optimavalor | 688 43 | 657 21 |
| Options et Rendement | 63446 64 | 62865 90 |
| Orient-Gestion | 180 45 | 172 27 |
| Pacomérique | 550 99 | 526 |
| Paneurope | 880 85 | 840 91 |
| Paribas Épargne | 16190 25 | 16159 93 |
| Paribas France | 116 46 | 112 10 |
| Paribas Gestion | 828 30 | 812 28 |
| Paribas Opportunités | 107 11 | 103 99 |
| Paribas Patrimoine | 564 17 | 541 17 |
| Parnasse-Valor | 1059 32 | 1058 26 ◆ |
| Patrimoine-Retraite | 1669 29 | 1638 58 ◆ |
| Phénix Placements | 256 61 | 254 34 |
| Pierre Investiss. | 778 13 | 743 80 |
| Placement A | 1135 27 | 1135 27 |
| Placement crt-terme | 71963 96 | 71963 96 |
| Placement J | 58012 35 | 58012 35 |
| Placement Premier | 50990 02 | 50990 02 |
| Placements Rendement | 11497 54 | 11497 54 |
| Placements Sécurité | 108940 64 | 108940 64 |
| Première Obligations | 10232 81 | 10212 19 |
| Priv'Association | 22786 72 | 22785 72 |
| Province Investiss. | 650 98 | 621 48 |
| Quartz | 119 25 | 115 34 |
| Rentacic | 189 89 | 187 38 |
| Revenus Trimestriels | 5956 36 | 5897 38 |
| Revenu Vert | 1170 21 | 1169 04 |
| Rivoli Plus | 1070 02 | 1021 50 |
| St-Honoré Assoc. | 13894 75 | 13815 17 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 870 55 | 831 07 |
| St-Honoré Pacifique | 803 32 | 675 96 |
| St-Honoré P.M.E. | 519 90 | 496 32 |
| St-Honoré Réel | 11549 40 | 11503 39 |
| St-Honoré Rendement | 11478 78 | 11421 67 |
| St-Honoré Technol. | 826 69 | 789 39 |
| St-Honoré Valor | 12189 93 | 12073 34 |
| Sécuricic | 11287 63 | 11256 37 |
| Sécur. Mobilière | 405 46 | 387 07 |
| Sécuri Taux | 10243 43 | 10243 43 |
| Sélécourt terme | 12569 51 | 12475 94 |
| Sélection Croissance | 560 94 | 544 60 |
| [illegible] (Cardan BP) | 762 39 | 751 12 ◆ |
| Sicav-Associations | 1402 08 | 1399 96 |
| S.F.I. fr. et étr. | 837 78 | 819 20 |
| Sicavimmo | 822 14 | 784 88 |
| Sicav 5000 | 377 07 | 366 98 |
| Slivafrance | 608 19 | 591 91 |
| Silvam | 433 53 | 421 93 |
| Silvarente | 229 33 | 223 19 |
| Sivinter | 424 76 | 413 41 |
| S.L.-Est | 1316 72 | 1257 01 |
| S.I.G. | 923 19 | 880 92 |
| S.N.I. | 1303 37 | 1265 41 |
| Sogepargne | 394 65 | 380 39 |
| Sogerac | 53264 28 | 51712 89 |
| Sogevar | 1093 06 | 1043 49 |
| Soginter | 1302 61 | 1243 54 |
| Soleil Investiss. | 486 39 | 473 89 c |
| Technocic | 1232 39 | 1198 49 |
| Techno-Gan | 6130 82 | 5852 62 |
| U.A.P. Investiss. | 415 91 | 400 88 |
| Uni-Associations | 108 65 | 108 65 |
| Unifrance | 514 35 | 491 03 |
| Unifoncier | 1383 42 | 1320 69 |
| Uni-Garantie | 1340 53 | 1314 22 |
| Unigestion | 961 55 | 917 95 |
| Uni-Japon | 1499 17 | 1428 32 |
| Uni-Régions | 3426 08 | 3270 70 |
| Unirente | 2200 09 | 2127 75 |
| Univer | 175 52 | 175 52 |
| Univers-Obligations | 1623 88 | 1570 48 |
| Valorem | 536 92 | 523 82 ◆ |
| Valoblig | 60818 47 | 60018 29 |
| Valorg | 1485 25 | 1483 77 ◆ |
| Valrel | 79698 03 | 79629 22 |

o : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

### Droits et bons

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Attribution** | | |
| Air Liquide | .... | .... |
| Casino | .... | .... |
| Créd. Foncier France | .... | .... |
| Pernod Ricard | .... | .... |
| Total | 6 40 | .... |

**MINITEL**

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/4 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 993 | 6 001 | 5 760 | 6 250 |
| ECU | 6 933 | 6 930 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 333 970 | 333 540 | 323 500 | 343 500 |
| Belgique (100 F) | 16 090 | 16 079 | 15 600 | 16 450 |
| Pays Bas (100 fl.) | 296 020 | 295 540 | 286 500 | 304 500 |
| Danemark (100 krd) | 88 690 | 88 590 | 85 | 91 500 |
| Norvège (100 k) | 89 820 | 89 520 | 86 500 | 92 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 907 | 9 928 | 9 600 | 10 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 522 | 4 508 | 4 100 | 5 100 |
| Italie (1 000 lires) | 4 668 | 4 663 | 4 400 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 409 280 | 405 950 | 394 | 418 |
| Suède (100 krs) | 95 630 | 95 470 | 92 | 97 600 |
| Autriche (100 sch) | 47 460 | 47 410 | 46 100 | 48 450 |
| Espagne (100 pes.) | 4 765 | 4 762 | 4 600 | 5 100 |
| Portugal (100 esc.) | 4 310 | 4 304 | 3 800 | 4 800 |
| Canada ($ can 1) | 4 473 | 4 502 | 4 330 | 4 730 |
| Japon (100 yens) | 4 294 | 4 283 | 4 110 | 4 310 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 87000 | 86000 |
| Or fin (en lingot) | 87050 | 86500 |
| Pièce française (20 fr) | 541 | 526 |
| Pièce française (10 fr) | 335 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 591 | 596 |
| Pièce latine (20 fr) | 502 | 502 |
| Souverain | 636 | 626 |
| Pièce de 20 dollars | 3150 | 3130 |
| Pièce de 10 dollars | 1510 | 1500 |
| Pièce de 5 dollars | 800 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3375 | 3265 |
| Pièce de 10 florins | 526 | 527 |
| Or Londres | 455 75 | 451 75 |
| Or Zurich | 460 50 | 451 50 |
| Or Hongkong | 454 | 461 75 |
| Argent Londres | 8 44 | ..... |

...és financiers

**NEW-YORK, 29 avril ↑**

**En hausse**

Wall Street a connu mercredi une séance de hausse, l'indice Dow Jones gagnant 22,30 en clôture, pour s'inscrire à 2 234,26. Le marché était encore actif, puisqu'on notait un volume de transactions supérieur à 173 millions de titres (180 millions la veille). Amour du Big Board, les professionnels expliquaient cette reprise, amorcée dès mardi, à une correction technique consécutive à quatre séances successives de déclin. La stabilisation du dollar et la détente sur les taux d'intérêt a aussi amélioré le climat boursier. La faible augmentation (+ 0,4 %) de l'indice des principaux indicateurs économiques en mars a aussi rassuré les opérateurs. La croissance économique et l'inflation sont modérées. Elles ne devraient pas inciter la Réserve fédérale à resserrer le crédit. On notait la baisse de Merrill Lynch (– 2 5/8), qui a perdu en 1986 250 millions de dollars à la suite de pratiques non autorisées effectuées par un de ses « brokers ».

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Texaco (4,24 millions de transactions), Standard Oil (3,49 millions) et IBM (2,8 millions). On notait 955 hausses, 605 baisses et 389 inchangées.

**INDICES BOURSIERS**

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

Valeurs françaises 110,3
Valeurs étrangères 113,6

C[ie] des agents de change

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

MATIF

DE LA CORBEILLE

...BANCAIRE DES DEVISES

EUROMONNAIES

Le Monde



Devant les commissions parlementaires

# M. Giraud apparaît plus hostile à l'« option zéro » que M. Raimond

**Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a rencontré le mercredi 29 avril le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnikh. *« Un certain nombre de difficultés »* demeurent dans les propositions soviétiques sur l'élimination des missiles à moyenne portée stationnés en Europe, précise un communiqué publié par son secrétariat après l'entretien.**

**De son côté, l'ancien chancelier allemand *Helmut Schmidt, défendant l'option* « zéro-zéro » sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire qu'il a contribué à formuler, a appelé l'Occident à accepter cette proposition dans un long article publié mercredi *29 avril par le New York Times.* M. Schmidt écrit notamment : *« J'appelle mes amis inquiets en Europe et en Amérique à adopter* [cette option]. *Leurs craintes que l'élimination de ces armes ne rende l'Europe vulnérable à une attaque soviétique sont mal placées. »***

**Au troisième jour de sa visite en Argentine, M. Raymond Barre a pour sa part estimé, dans un entretien accordé au quotidien de Buenos-Aires *la Nacion*, que les Etats-Unis s'étaient engagés, après le sommet soviéto-américain de Reykjavik, sur un chemin susceptible de produire un déséquilibre préoccupant pour l'Europe occidentale. *Il fait valoir que si on élimine* en même temps les SS-20 soviétiques et les Pershing américains, l'URSS conservera une suprématie considérable, tandis que les Occidentaux perdront un élément très important de la dissuasion nucléaire. – *(AFP, AP.)***

*Le ministre français de la* défense, M. André Giraud, et le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, n'ont pas paru être en complète harmonie sur la réponse à donner aux *différentes propositions soviétiques* en matière de réduction des armements nucléaires, si l'on en croit le *témoignage de députés qui les ont* entendus à une semaine d'intervalle, le premier devant la commission des *affaires étrangères de l'Assemblée* nationale et le second devant la commission de la défense.

*M. Giraud est apparu le plus hos*tile à tout accord sur les différentes « options zéro » présentées par M. Michaël Gorbatchev à ses interlocuteurs américains et européens, M. Raimond, en revanche, a semblé se rapprocher davantage des thèses avancées, de son côté, par le président de la République et, en particulier, il ne s'est pas montré défavorable à la perspective d'un démantèlement des arsenaux à portée intermédiaire (entre 1 000 kilomètres et 5 000 kilomètres) de l'Union soviétique et des Etats-Unis en Europe.

Ces divergences, telles que les ont perçues plusieurs députés, sont souvent de même nature que les différences de points de vue exprimés, dans de nombreux pays européens, par les ministres de la défense et des affaires étrangères de chaque Etat.

Entendu, le jeudi 23 avril, par les membres de la commission des affaires étrangères du Palais-Bourbon, M. Giraud a fait valoir une série de réserves importantes. La première « option zéro » (qui vise les missiles américains Pershing-2 et Cruise et les missiles soviétiques SS-20 et SS-4 d'une portée de 1 000 à 5000 kilomètres) interdit aux Etats-Unis de conserver les seuls missiles nucléaires capables d'aller au-delà de la Pologne et, au contraire, laisse à l'Union soviétique la possibilité d'user de missiles SS-20, *stationnés en Asie*, pour atteindre Londres et Paris. La seconde « option zéro » (qui concerne les *missiles américains* Pershing-1A et les missiles soviétiques SS-12, SS-22 et SS-23 d'une portée de 500 à 1 000 *kilomètres*) a *pour effet, selon* le ministre de la défense, de supprimer de la panoplie occidentale les *seules armes nucléaires dépassant* l'Allemagne de l'Est.

M. Giraud a considéré que le *débat actuel élude la véritable question* qui porte sur l'« *ordre de grandeur* » des arsenaux nucléaires intercontinentaux des deux grandes puissances : 12310 têtes nucléaires stratégiques en Union soviétique et 11285 têtes nucléaires stratégiques aux Etats-Unis, face aux 177 têtes nucléaires stratégiques en France (portées à 257 en novembre prochain). Il a regretté que l'on ait écarté la proposition la plus intéressante, à savoir la division par deux des arsenaux nucléaires stratégiques existant chez les Deux Grands, et il a émis la crainte que, sous couvert de désarmement à moyenne et courte portée, on s'achemine en fait vers la neutralisation de l'Europe.

## Une vérification difficile

*Le ministre des affaires étran*gères, entendu mercredi 29 avril par les députés de la commission de la *défense, a adopté une attitude plus* nuancée. Selon le président de la commission de la défense, M. François *Fillon, député RPR* de la Sarthe, M. Raimond ne s'est pas opposé à la perspective d'une « option zéro » *qui concernerait les armes* à portée intermédiaire. Toutefois, le ministre des affaires étrangères a rejoint le point de vue, *hostile*, de son collègue de la défense sur la seule « option zéro » qui aurait trait à la suppression des armes de courte portée.

MM. Giraud et Raimond, en revanche, se sont retrouvés en harmonie à propos des difficultés que soulèverait le contrôle, sur place, de tout accord avec l'Union soviétique. Le ministre de la défense a été, sur ce point particulier mais important, le plus explicite en avançant toute une série de remarques techniques.

Devant la commission des affaires étrangères, M. Giraud a fait observer que le nombre des lanceurs soviétiques est, seulement, pour l'instant, une estimation compte tenu de la possibilité de dissimuler des lanceurs à une inspection sur le terrain. D'autre part, le nombre des missiles soviétiques demeure, globalement, indéterminé dans la mesure où les lanceurs soviétiques ont la particularité d'être rechargeables à partir de missiles d'appoint ou de rechange stockés dans des dépôts et, surtout, au sein même des unités chargées de les mettre opérationnellement en œuvre. Enfin, selon le ministre de la défense, le nombre des têtes explosives est le seul élément qui peut être connu de près.

A Palais-Bourbon, tant M. Raimond que M. Giraud ont tenu à rappeler que les forces françaises resteraient en dehors de toute éventuelle négociation sur la limitation des armements stratégiques. Les discussions actuelles entre Moscou et Washington ne sauraient, en aucun cas, impliquer les armes françaises.

J. I.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 30 avril

### Calme : + 0,04 %

La Bourse de Paris était très calme ce jeudi, l'indicateur gagnant à peine 0,04 %. En hausse, on notait *Géophysique* (+ 11,4 %), Navigatioin Mixte (+ 7 %), Somer Allibert (+ 2,3 %), UCB (+ 2 %) et Lyonnaise des Eaux (+ 2 %). Casino (– 3 %) et Synthelabo (– 2 %) se repliaient.

**Valeurs françaises**

| | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 528 | 528 | 528 |
| Agence Havas | 2330 | 2330 | 2330 |
| Air Liquide (L') | 720 | 722 | 719 |
| Bancaire (Cie) | 771 | 780 | 779 |
| Bongrain | 2985 | 2985 | 2985 |
| Bouygues | 1370 | 1356 | 1359 |
| B.S.N. | 5230 | 5230 | 5250 |
| Carrefour | 3613 | 3613 | 3626 |
| Chargeurs S.A. | 1666 | 1650 | 1660 |
| Club Méditerranée | 677 | 684 | 677 |
| Eaux (Gén.) | 1506 | 1501 | 1501 |
| Elf-Aquitaine | 356 | 360 | 357 |
| Essilor | 3250 | 3260 | 3260 |
| Lafarge-Coppée | 1739 | 1740 | 1747 |
| Lyonn. des Eaux | 1670 | 1682 | 1700 |
| Michelin | 3560 | 3570 | 3590 |
| Midi (Cie) | 1598 | 1580 | 1585 |
| Moët-Hennessy | 2425 | 2440 | 2450 |
| Navig. Mixtes | 1104 | 1130 | 1139 |
| Oréal (L') | 4500 | 4485 | 4485 |
| Pernod-Ricard | 1120 | 1105 | 1112 |
| Peugeot S.A. | 1639 | 1630 | 1630 |
| Saint-Gobain | 456 | 466 50 | 466 50 |
| Sanofi | 881 | 881 | 880 |
| Source Perrier | 768 | 770 | 768 |
| Télémécanique | 3275 | 3275 | 3275 |
| Thomson-C.S.F. | 1715 | 1699 | 1694 |
| Total-C.F.P. | 503 | 515 | 514 |
| T.R.T. | 2425 | 2425 | 2425 |
| Valéo | 606 | 607 | 608 |

**● TURQUIE : opération de ratissage dans l'Est après l'assassinat de treize militaires.** – L'armée turque a lancé une grande opération de ratissage dans la province de Hakkari (Sud-Est), frontalière de l'Irak et de l'Iran, après la mort de treize militaires mardi 28 avril, dans une embuscade tendue par des rebelles kurdes (nos dernières éditions).

Aucun détail n'a toutefois été fourni sur l'importance des effectifs engagés dans cette opération de poursuite des rebelles soupçonnés de s'être repliés en Irak. Plusieurs dizaines de milliers de soldats turcs sont cantonnés en permanence dans la région de Hakkari, l'une des quatre provinces (sur 67) toujours soumises à la loi martiale. Le ministre de l'intérieur Yildirim Akbulut devait se rendre *sur place jeudi.*



## 5 000 étudiants en médecine manifestent contre le projet de réforme

A croire que les carabins avaient absorbé quelque potion magique : enthousiastes et débordants d'énergie, 5 000 étudiants en médecine ont manifesté, le mercredi 29 avril à Paris, contre le projet de réforme des études médicales. En grève depuis plus de trois semaines, ces étudiants venus de Paris et de province ont défilé entre le Trocadéro et le Panthéon. Loin de décourager les troupes, les atermoiements du gouvernement paraissent renforcer un mouvement dont le *démarrage* a été laborieux.

Le nombre de manifestants, d'abord, s'est nettement accru depuis le précédent défilé, qui avait *réuni, le 16 avril, 2 500 étudiants* dans les rues de la capitale. Déferlante de blouses blanches, de bonnets *chirurgicaux et de pansements* postiches, le rassemblement du 29 avril paraît prouver que le temps a joué en faveur des adeptes de l'*« internat pour tous »*. Refusant le statut de *« résidents »* prévu par la loi, les futurs généralistes ont distribué des préservatifs en brandissant des inscriptions *« La réforme Barzach-Valade, ça capote ! »*

Très opposés à ce qu'ils estiment être une discrimination entre *« internes chics »* et *« résidents toc »*, les manifestants ont réaffirmé, entre deux slogans, leurs inquiétudes pour l'avenir. *« On nous prend pour des ânes*, explique posément Sophie, étudiante en cinquième année au CHU de Kremlin-Bicêtre. *La médecine générale est déjà sous-considérée et la réforme risque d'accentuer le phénomène. » « Et pourquoi ne pas nous mettre dans le para-médical, pendant qu'ils y sont ? »* remarque, un brin agressif, un interne de médecine générale de la région parisienne.

Les étudiants, qui évoquent un *« manque de dialogue avec le gouvernement »*, ont notamment été irrités par leur rendez-vous manqué avec M. Jacques Valade : le ministre délégué à la *recherche et à l'enseignement supérieur*, qui devait recevoir une délégation de futurs médecins à *l'issue de la manifestation*, a reporté la date de cette entrevue du 2 mai. Les membres du comité national *inter-CHU ont finalement* été reçus par le chef de cabinet du ministre.

R. R.

## Déficit de 3,8 milliards de francs en 1986 pour la SNCF

La SNCF a enregistré, en 1986, un *déficit de 3 876 millions de* francs, contre 4 486 millions de francs l'année précédente, malgré la *grève des cheminots de décembre* dernier et le renforcement de la concurrence de la route et du transport aérien, a annoncé, le mercredi 29 avril, M. Philippe Essig, président de la société nationale. L'excédent brut d'exploitation, qui reflète mieux la gestion d'entreprise, s'est élevé à 6 142 millions de francs, contre 5 628 millions de francs en 1985. La SNCF a calculé que, sans la grève, son déficit aurait été ramené à 2 900 millions de francs et son excédent brut d'exploitation aurait été de 6 930 millions de francs, c'est-à-dire conforme à *l'objectif du contrat de plan signé* avec l'Etat en avril 1985.

La SNCF entend poursuivre cette année sa réorganisation par des acquisitions et des cessions. M. Essig va vendre dans ce cadre la STEF (670 millions de francs de chiffre d'affaires dans le transport frigorifique), tout en conservant son activité ferroviaire. La Compagnie générale maritime s'est déclarée candidate au rachat.

**Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1987 a été tiré à 474 323 exemplaires**

## Contrat franco-japonais sur le retraitement des combustibles

La France et le Japon ont signé *définitivement, le jeudi 30 avril*, à Tokyo les deux contrats concernant la vente de la technologie française de retraitement des combustibles irradiés à des sociétés japonaises (*le Monde* du 23 janvier). Le premier, d'une valeur de 1,2 milliard de francs, fixe les conditions de transfert des technologies entre la Société générale pour les techniques nouvelles, filiale de la Cogema exploitant de l'usine de retraitement de La Hague (Manche), et la Japan Nuclear Fuel Service. Le second, d'une valeur de 800 millions de francs environ, passé entre la SGN et Mitsubishi Heavy Industries, concerne la sous-traitance à l'industriel français d'une partie de la future usine de retraitement japonaise *(800 tonnes), de Rokkasho* Mura, dont la mise en service est prévue pour 1996.

**Le Monde AFFAIRES**

**En raison des fêtes du 1er mai et du 8 mai, le prochain numéro du *Monde-Affaires* paraîtra le jeudi 7 mai, daté vendredi 8.**



*Sur le vif*

## Ça va payer !

Vous avez vu hier dans *le Monde*, ce papier sur les bénéfices des banques en 1986 ? Elles croulent sous le fric, les salopes. Elles ont réduit leur personnel, fermé des tas de guichets en douce, augmenté leurs bénéfices, et c'est le moment qu'elles choisissent pour venir pleurer misère. A peine les a-t-on envoyées péter avec leurs chèques payants qu'elles remettent ça : Ouais, c'est pas supportable, toutes ces cartes de crédit en balade. Elles nous coûtent 115 francs par an, vous ne les payez que 95 balles, alors par ici la monnaie, alignez la différence. Pas question de vous en servir pour des achats de moins de 100 F. Verboten ! Et quand vous aurez besoin de pognon, prière de le retirer toujours au même guichet de distribution, celui de votre banque, compris ?

Non, mais, elles ont perdu la boule ! Nous dire ça, à nous, à la veille du pont du 1er mai, alors que d'ici demain je vous fiche mon billet que pour en trouver des billets, va falloir galoper d'appareil vide en appareil en panne, c'est pas croyable ! Et je ne parle pas des malheureux, partis avec femmes, enfants, clébards et cannes à pêche à Trifouillis-les-Gonesse, qu'on va *obliger à trimballer plein d'argent* liquide – parce que le bon distributeur, ils le trouveront jamais – *au risque de tout se faire piquer.*

En pleine économie soi-disant libérale, ça marche, ça boome, dites donc, le fameux cartel des banques. Nationalisées ou pas, elles s'arrangent entre elles pour nous tondre. D'où vous croyez qu'ils viennent leurs bénefs ? Du fric qu'elles se font avec le mien, de fric. Et le vôtre. Elles le font travailler. Et le petit cadeau, c'est pour qui ? Pour elles. Pas pour Bibi !

CLAUDE SARRAUTE.

L'enquête sur les attentats de septembre

## Mme Besse et la rivalité des polices

Mme Françoise Besse, veuve du PDG de Renault assassiné par Action directe en novembre, était rue de Rennes, le 17 septembre 1986, non loin du magasin Tati, lors du dernier attentat de la vague terroriste. Il y a un mois, elle assure avoir reconnu deux des poseurs de bombe sur les photos publiées par un hebdomadaire, des huit membres du réseau animé par le Tunisien Foued Ali Saleh qui venaient d'être arrêtés. Elle se refuse à donner à la presse plus de précisions sur son témoignage.

Le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur les attentats, M. Michel Legrand, reconnaît en effet avoir reçu, il y a un mois, dans son cabinet, le témoignage de Mme Besse. Elle lui a précisé reconnaître Hassen Aroua, chauffeur de taxi de nationalité tunisienne, et Mohamed Mouhajer, Libanais prokhomeiniste ayant obtenu la nationalité tunisienne par mariage, comme deux des terroristes ayant agi, avec une BMW noire, rue de Rennes.

A la police judiciaire parisienne, on affirme ne pas avoir reçu le témoignage de Mme Besse dans les jours et les semaines qui ont suivi l'attentat, alors que des appels à témoins avaient été lancés. A l'époque, la PJ avait recueilli au moins trois témoignages qui reconnaissaient deux membres des FARL, Emile Abdallah, frère de Georges Ibrahim Abdallah, et Salim El Khoury, comme les poseurs de bombe. On précise, aujourd'hui, que tous ces témoignages mentionnaient des hommes glabres alors que Mme Besse a reconnu Mouhajer sur une photo où il est barbu.

Ce nouveau témoignage ajoute à la confusion judiciaire et policière de l'enquête en cours. En effet, la PJ, théoriquement chargée des enquêtes sur les attentats, n'a toujours reçu aucun élément issu de l'enquête actuellement menée par la DST et impliquant apparemment certains des inculpés dans les attentats de septembre. Le contenu de la déposition de Mme Besse ne lui a toujours pas été transmis. Le juge Legrand lui-même n'a toujours pas eu officiellement transmission des procès-verbaux, pouvant concerner ses propres investigations, actuellement possédés par son confrère Gilles Boulouque, chargé de l'information judiciaire ouverte contre Saleh et ses comparses.

E. P.

## M. EDOUARD BALLADUR

### invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

***M. Edouard Balladur,* ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**M. Balladur répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.**



A B C D E F G

